This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UNS. 168 c. 3

Ex Libris J. Hardouin, 17

Bibliotheque
De S** Kentsch Cardoino.

ŒUVRES MORALES

DE PLUTARQUE,

TRADUITES EN FRANÇOIS,

Par M. l'Abbé RICARD, *de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Toulouse.*

TOME TROISIEME.

A PARIS,

Chez la Veuve DESAINT, Libraire, rue du Foin Saint-Jacques.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

TAYLOR INSTITUTION
LIBRARY
11 SEP 19[illegible]
UNIVERSITY OF OXFORD

A
MESSIEURS
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES-LETTRES.

MESSIEURS,

L'ACCUEIL que le Public a paru faire aux premiers volumes de cette traduction de Plutarque,

m'a inſpiré la confiance de vous l'offrir, & de la faire paroître ſous vos auſpices. L'Académie, en agréant l'hommage de mon travail, donne à mon zele un nouvel encouragement, & double mes dettes envers le Public. Votre ſuffrage eſt le prix le plus flatteur auquel je puiſſe aſpirer.

Je ſuis avec un profond reſpect,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéiſſant Serviteur, RICARD, de l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Toulouſe.

AVERTISSEMENT.

J'AI dit dans l'Avertissement qui est à la tête de mon second Volume, que je recevrois avec reconnoissance une critique honnête, qui en m'éclairant sur mes fautes, contribueroit à la perfection d'un ouvrage que j'ai entrepris par le seul motif d'être utile. Celle qu'on a faite dans un Journal justement estimé (1), sur quelques endroits de mon premier Volume, est de ce genre; & je me fais un devoir de revenir sur mes pas, d'après les observations qu'a bien voulu me faire le critique savant & judicieux qui a rendu compte

(1) Voyez le Journal des Savans, 1784, Décembre, premier Volume, page premiere & suivantes.

dans ce Journal du premier essai de ma traduction. Si dans une seule occasion je ne défere pas à son sentiment, c'est que celui que j'ai embrassé, & dans lequel je persiste, me paroît fondé sur des autorités & des raisons qui ne me permettent pas de penser autrement.

Page 22, j'ai dit qu'Aristippe demandoit cinquante drachmes à un pere pour élever son fils, & j'ai évalué la drachme à environ huit sous de notre monnoie : d'où il suit que la somme demandée par Aristippe n'auroit été que d'environ 20 de nos livres de compte. Il y a là deux erreurs. La premiere dans la somme demandée par Aristippe. Au lieu de cinquante drachmes, il faut lire mille. J'avoue que je ne puis pas imaginer comment cette mépriſe m'est échappée. Il est certain que j'aurois dû être frappé de la modicité du prix que demandoit Aristippe,

& qui ne pouvoit être celui d'aucun eſclave. Mais il y a ſi loin du terme grec qui exprime *mille* à celui qui ſignifie *cinquante*, qu'on ne peut, ce me ſemble, taxer cette faute, de contre-ſens. C'eſt une de ces inadvertances qui échappent à un eſprit préoccupé, & qu'il eſt le ſeul à ne pas appercevoir, tandis qu'elles frappent à la premiere lecture les perſonnes les moins attentives.

La ſeconde erreur porte ſur l'évaluation de la drachme que je n'ai portée qu'à environ huit ſous de notre monnoie : eſtimation faite d'après les Auteurs du ſiecle dernier, & parconſéquent fort au-deſſous du taux actuel de notre monnoie. Je l'avois déja réformée dans le traité des Apophthegmes des Lacédémoniens, ſur l'obſervation que m'en avoit faite M. l'Abbé de Fontenay, auteur du Journal général de France. Mais

je ne l'ai pas portée encore assez haut, & d'après une savante dissertation de M. Dupuy, sur les monnoies anciennes qui se trouve dans le Tom. XXVIII des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, pag. 664 & suiv. je l'ai évaluée à environ dix-huit sous de notre monnoie actuelle, deux sous de plus que le dernier consulaire. C'est sur ce taux que j'en ferai désormais invariablement l'estimation.

Pag. 37 & 38, j'ai adopté une conjecture proposée par Heuman, qui fait un changement dans le texte & dans la pensée qu'on attribue à l'Auteur. Elle m'a paru porter un caractere d'évidence auquel j'ai cédé; & je ne suis pas le seul qu'elle ait entraîné. M. Schneider, dans l'édition de ce traité qu'il a donnée à Strasbourg, a suivi la même correction qu'il dit autorisée par des manuscrits,

& par les notes de M. Méziriac, écrites sur un exemplaire des œuvres de Plutarque de l'édition de Henri Etienne, in-8°. Il se trouve dans la bibliotheque de Leyde, & il est compris parmi les livres de Vossius, sous le n°. 174. Ces autorités sont imposantes, & en convenant que le texte des éditions ordinaires présente *une belle pensée, & une belle expression*; que *l'idée* même *en est très-philosophique*, je crois aussi que la leçon que j'ai suivie a la plus grande vraisemblance. Je dirai même qu'elle me paroît fondée sur l'ensemble du texte, & sur le raisonnement de Plutarque. En effet, dans la phrase précédente, cet Auteur venoit de dire qu'il ne falloit se laisser ni enfler par la prospérité, ni abattre par les disgraces, ni amollir par la volupté, ni emporter par la colere; & tout de suite il reprend ces quatre idées

avec le caractere que chacune ſuppoſe. Il laiſſeroit donc, ce me ſemble, l'énumération imparfaite, ſi dans la ſeconde phraſe, il ne rappelloit pas l'idée de ſupporter courageuſement l'adverſité, avec la vertu qui en eſt le principe, & qui ne peut être que la force d'ame. Je puis me tromper; & les lumieres du ſavant critique qui eſt d'un avis contraire, ſont bien faites pour m'inſpirer de la défiance ſur mon propre ſentiment. Mais plus je relis tout ce paſſage, & plus je me perſuade que la correction d'Heuman, qui offre une idée naturelle, qui d'ailleurs a pour elle l'autorité de quelques manuſcrits, ſans laquelle j'avoue qu'il ne faut toucher au texte qu'avec la plus grande circonſpection, & lorſque la néceſſité en eſt évidente; je me perſuade, dis-je, que cette correction eſt abſolulument exigée par le ſens général

de la phrase, & qu'elle eſt néceſſaire pour compléter la penſée de Plutarque.

A la page 350, dans la comparaiſon ſuivante : « Voyez comme » les premiers jets d'un roſeau s'é» levent avec grace : comme ils » pouſſent de longues tiges droites » & unies, qui ne ſont coupées » qu'à de grandes diſtances, &c. » j'ai eu tort de parler de pluſieurs tiges. C'eſt la même qui vers le bas, où l'action de la ſeve eſt plus forte, donne des jets plus longs, & moins fréquemment coupés par des nœuds, que vers le haut du roſeau.

Voilà les ſeules obſervations qui aient été faites dans le Journal des Savans ſur le premier volume de ma traduction. Si d'autres Journaux y ont relevé quelques fautes, leur critique n'eſt point parvenue à ma connoiſſance ; & c'eſt à cela ſeul qu'on devroit attribuer mon

silence sur la censure qui auroit été faite de quelques endroits de mon ouvrage. Je recevrai avec la même reconnoissance celle qu'on pourra faire sur les volumes suivans. En attendant, je corrigerai ici deux mépriſes dans lesquelles je suis tombé, & dont m'ont fait appercevoir les savans Editeurs de la traduction d'Amyot.

La premiere est à la page 174 du second Volume, où j'ai attribué à Paul Emile, un trait que Plutarque raconte dans la vie de ce Général célebre; mais qu'il met sur le compte d'un Romain dont il ne cite pas le nom.

La seconde est à la page 330, où j'ai blâmé mal-à-propos la traduction d'Amyot. Il s'agit dans cet endroit, de la terreur qu'une éclipse de lune jetta dans l'esprit de Nicias, Général Athénien, qui faisoit la guerre en Sicile, & qui retenu par cette crainte

ſuperſtitieuſe, au lieu de penſer à une retraite, lorſqu'il en étoit encore temps, ſe laiſſa envelopper par les ennemis, & périt honteuſement après avoir vu 40 mille Athéniens tués ou faits priſonniers. J'ai dit à ce ſujet dans une note, que la traduction de ces mots du texte ἐν καιρῷ ποδῶν, qu'Amyot avoit rendus ainſi: *en un temps où il étoit beſoin de ſe ſervir de ſes pieds*, ne faiſoit aucun ſens raiſonnable. Je ne voyois en ce moment d'autre parti à prendre pour Nicias, que de combattre; & je ne penſois pas à celui de la retraite dont la voie lui étoit ouverte d'abord, & qui lui fut fermée bientôt après. D'ailleurs la ſingularité de l'expreſſion grecque, qui ne ſe trouve, je crois, nulle autre part, même dans Plutarque, comme M. de Vauvilliers lui-même en eſt convenu avec moi, m'avoit fait ſoupçonner que ce paſſage étoit al-

téré. Xylandre & M. Reiske qui l'avoient penſé auſſi, avoient cherché à le rétablir. Mais peu ſatisfait de leurs conjectures, je m'étois contenté de traduire d'une maniere générale. Si j'avois penſé à conſulter Thucydide, il eſt vraiſemblable que le paſſage de cet hiſtorien, quoiqu'il n'eût pas levé mes doutes ſur l'altération du texte de Plutarque, m'auroit du moins empêché de blâmer la traduction d'Amyot, qui ſûrement a rendu le vrai ſens de cet endroit.

Au reſte, quand j'ai dit dans la note qui précede celle dont je viens de parler, que Nicias & Démoſthene ſon collegue s'étoient tués de leurs propres mains, j'ai ſuivi l'hiſtorien Timée, cité par Plutarque qui à la vérité ne paroît pas en faire un grand cas, mais dont Cicéron, Diodore de Sicile, & d'autres Auteurs ont loué le ſavoir & l'éloquence. La

Cic. de Orat. Liv. 2.
Diod. L. 5, C. 1.

critique même de Plutarque ſemble moins tomber ſur la véracité de cet hiſtorien, que ſur ſa préſomption à vouloir égaler ou même ſurpaſſer le talent de Thucydide pour l'hiſtoire. Je conviendrai néanmoins que l'autorité de Thucydide eſt préférable à celle de Timée, d'autant qu'elle eſt appuyée de celle de Philiſtus de Syracuſe, hiſtorien contemporain, & ſuivant le témoignage de Plutarque, témoin de la plupart des faits qu'il raconte. In Vit. Nic. init. Loc. cit.

J'ai déja eu occaſion de dire que je profitois ſans ſcrupule des travaux de ceux qui m'avoient précédé dans la même carriere; & que je m'y croyois autoriſé par l'étendue & les difficultés de mon entrepriſe. Le tableau chronologique des Rois de Syrie, d'Egypte, de Macédoine & de Perſe, que M. de Vauvilliers a inſéré dans ſon édition, m'a fait ſentir que j'au-

rois dû en placer un semblable à la tête de ma traduction des deux recueils d'Apophthegmes. Je vais réparer ici cette omission, comme je l'ai déja fait pour celui des Apophthegmes Lacédémoniens : & quoique la suite chronologique que j'ai donnée des Rois de Lacédémone, differe de celle qui se trouve dans la nouvelle édition d'Amyot ; quoique je n'aie pas mis à côté de chaque roi l'année avant J. C. où il a commencé de régner, parce que les dates du commencement de leur regne sont la plupart inconnues, je la laisserai telle qu'elle est à la tête du second recueil d'Apophthegmes. Par ce moyen, on aura, sous un même point de vue, toute la suite des Rois dont il est parlé dans ces deux recueils ; & il sera plus commode pour les lecteurs, qui seront bien aises de savoir en quel temps un de ces rois a régné, de trou-

ver ces divers tableaux chronologiques rapprochés les uns des autres. Je commencerai par ceux de Perſe qui ſont placés les premiers dans les Apophthegmes des Rois.

J'aurois eu pluſieurs obſervations à faire ſur les fautes de chronologie où l'Auteur des Apophthegmes Lacédémoniens eſt tombé ; mais j'ai craint de trop multiplier mes notes ; & je ſavois d'ailleurs que ce travail étoit fait par M. de Vauvilliers, dans ſon édition d'Amyot, que pourront conſulter ceux qui ſont curieux de ces ſortes d'obſervations.

SUITE CHRONOLOGIQUE

DES ROIS DE PERSE.

Cyrus, avant J. C. 559.
Cambyſe, 529.
Smerdis le Mage, 522.
Darius, fils d'Hyſtaſpe, 521.
Xerxès I, 485.
Artaxerce Longuemain, 465.
Xerxès II, 2 M. } 425.
Sogdien, 7 Mo. }
Darius Nothus, 424.
Artaxerce Mémnon ou Mémon, avant J. C 405.
Ochus, 366.
Arſés ou Arſamès, 340.
Darius Codomannus dont la défaite rend Alexandre maître de l'Aſie, 336.

ROIS DE MACÉDOINE.

Caranus, avant J. C. 814.
Cænus, 785.
Thurimas, 758.
Perdiccas I, 713.
Argée I, 665.
Philippe I, 633.
Europe ou Eropas, 598.
Alcétas, 555.
Amyntas I, 527.
Alexandre I, 479.
Perdiccas II, 436.
Archelaus I, 413.
Oreſte, avant J. C. 399.
Archelaus II, 398.
Amyntas II, 392.
Pauſanias, 391.
Amyntas III, 390.
Argée II, 385.
Amyntas III rétabli, 383.
Alexandre II, 371.
Ptolemée, 370.
Perdiccas III, 366.
Philippe II, 360.
Alexandre le

Grand, av. J.C. 336.
Philippe Aridée, 324.
Alexandre Aigus, 317.
Caſſandre, uſurpateur, 317.
Philippe III, 298.
Antipater & Alexandre enſemble, 297.
Démétrius Poliorcete, 294.
Pyrrhus, 287.
Lyſimaque, 286.
Arſinoë, veuve de Lyſimaque, 282.
Seleucus, 281.
Ptolemée Ceraunus, avant J.C. 280.
Meleager, 2 M. Antipater, 45 j. 279.
Soſthenes, 279.
Anarchie, 14 M. 277.
Antigonus Gonatas, 276.
Démétrius II, 243.
Antigonus Doſon, 232.
Philippe IV, 220.
Perſée, 179.
Il eſt vaincu par les Romains, 168.

La Macédoine réduite en Province Romaine.

ROIS DE SYRIE.

Seleucus Nicanor, Ans de Rome 442, Av. J.C. 312.
Antiochus Soter ſon fils, 473. 281.
Antiochus Dieu ſon fils, 492. 262.
Seleucus Callinicus ſon fils, 507. 247.
Seleucus Ceraucus ſon fils, 527. 227.
Antiochus III ſon frere, ſurnommé le Grand, 530. 224.
Eumene ſuccede à Attale ſon pere, Roi de Pergame, 556. 198.
Seleucus IV Philopator, fils d'Antiochus III, 566. 188.
Antiochus Epiphane, ſon frere, 578. 176.
Antiochus Eupator ſon fils, 590. 164.

	An de Rome,	Av. J. C.
Démétrius Soter, fils de Seleucus Philopator,	592.	162.
Eumene succede à son pere Eumene au royaume de Pergame.		
Alexandre Bala,	603.	151.
Démétrius II Nicanor,	608.	146.
Antiochus, fils de Bala,	609.	145.
Diodotus Tryphon,	611.	143.
Antiochus VII Sidetès,	615.	139.
Démétrius Nicanor rétabli,	625.	129.
Alexandre Zébina,	626.	128.
Seleucus V, fils de Démétrius,	629.	125.
Antiochus VIII, Grypus ou Gryphus,	630.	124.
Antiochus IX Cyzicenus,	641.	113.
Selecus VI, fils de Grypus,	638.	96.
Antiochus X, fils de Cyzicenus,	659.	95.
Antiochus XI,	660.	94.
Philippe, Démétrius III, Antiochus XII, qui sont continuellement en guerre,	661.	93.
Tigrane, chassé ensuite par Lucullus,	672.	84.
Antiochus XII, l'Asiatique,	687.	69.
La Syrie réduite en Province Romaine après avoir subsisté en forme de royaume, 247 ans.		
	688.	66.

ROIS D'ÉGYPTE.

Ptolemée, fils de Lagus,	430.	324.

	Ans de Rome.	Av. J. C.
Ptolemée Philadelphe,	469.	285.
Ptolemée Evergete I,	507.	247.
Ptolemée Philopator,	533.	221.
Ptolemée Epiphane,	550.	204.
Ptolemée Philométor,	573.	181.
Ptolemée Evergete II, surnommé Physcon,	608.	146.
Ptolemée Lathyre ou Soter,	637.	117.
Ptolemée Alexandre I,	654.	100.
Ptolemée Lathyre rétabli,	664.	90.
Ptolemée Alexandre II, fils d'Alexandre, & au bout de 18 jours son frere		
Ptolemée Alexandre III,	673.	81.
Ptolemée Auletès,	589.	65.
Ptolemée Dionysius,	703.	51.
Cléopatre,	707.	47.

Elle meurt & le royaume d'Egypte est détruit après avoir duré 295 ans.

Je place ici la table des traités des deux Volumes précédens, qui a été oubliée.

TABLE

des Traités du premier Volume.

Sur l'Education des Enfans, pag. 1
Sur la maniere de lire les Poëtes, 71
Comment on doit écouter, 188
Sur la maniere de discerner un flateur d'avec un ami, 240
Sur les moyens de connoître les progrès qu'on fait dans la vertu, 338
Sur l'utilité qu'on peut retirer de ses ennemis, 396
Sur le grand nombre d'amis, 427
Sur la fortune, 449
Sur le vice & la vertu, 462

Table des traités du deuxieme Volume.

Consolation à Apollonius sur la mort de son fils, 1
Préceptes de santé, 85
Préceptes de mariage, 153
Le banquet des sept sages, 199
De la superstition, 296
Apophthegmes des Rois & des Capitaines célebres, 351

Table des traités du troisieme Volume.

Apophthegmes des Lacédémoniens, 1
Actions courageuses & vertueuses des Femmes, 206
Questions Romaines, 316

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, le troiſieme volume de *la traduction des Œuvres de Plutarque*, par M. l'Abbé Ricard. Cette partie a ouvert au Traducteur, un champ propre à développer l'érudition qui lui a mérité ſes premiers ſuccès, & qui lui en aſſure ici de nouveaux. Je crois qu'on peut en permettre l'impreſſion. A Paris, ce 31 Mars 1785. GUYOT.

APOPHTHEGMES

APOPHTHEGMES
DES
LACÉDÉMONIENS
CONNUS.

SOMMAIRE.

CE ſecond Recueil d'Apophthegmes eſt diviſé en quatre parties. La premiere contient les paroles mémorables des Rois & des Capitaines Spartiates les plus connus. La ſeconde, celle des Lacedémoniens, dont les noms ne ſont pas cités. La troiſieme, qu'on peut regarder comme un ouvrage ſéparé, eſt un abrégé des Inſtitutions données aux Spartiates par le légiſlateur Lycurgue. La quatrieme enfin renferme les Apophthegmes des femmes Lacédémoniennes, dont quelques-unes ſont nommées, & d'autres ne le ſont pas.

Cet ouvrage n'étant pas ſuſceptible

d'une analyſe ſuivie, je me contenterai d'une ſimple indication par ordre numérique, des perſonnages dont on y rapporte les Apophthegmes. Le chiffre répété à la marge ſervira à les faire trouver dans le corps de l'ouvrage. C'eſt par oubli que je ne l'ai point fait pour le premier Recueil. Je l'obſerverai de même pour tous les traités, qui compoſés de parties détachées, ne peuvent pas être réduits à un ſommaire général qui préſente ſous un même point de vue la marche de l'Auteur, & la liaiſon de ſes idées. J'ai déja remarqué que cette liaiſon manquoit ſouvent dans les ouvrages philoſophiques de Plutarque, & que l'objet de mes ſommaires étoit de la rétablir.

APOPHTHEGMES
DES
LACÉDÉMONIENS
CONNUS.

I. AGaſiclès. II. Agéſilas le Grand. III. Agéſipolis. IV. Agéſipolis, fils de Pauſanias. V. Agis, fils d'Archidamus. VI. Agis le jeune. VII. Agis, dernier du nom. VIII. Acrotatus. IX. Alcamene, fils de Teleclus. X. Alexandridas. XI. Anaxandre. XII. Anaxilas. XIII. Androclidas. XIV. Antalcidas. XV. Antiochus l'Ephore. XVI. Arigée. XVII. Ariſton. XVIII. Archidamidas. XIX. Archidamus XX. Archidamus, fils d'Agéſilas. XXI. Aſtycratidas. XXII. Bias. XXIII. Braſidas. XXIV. Damonidas. XXV. Damis.

XXVI. Damindas. XXVII. Dercyllidas. XXVIII. Démarate. XXIX. Ecprepès. XXX. Epénete. XXXI. Euboïdas. XXXII. Eudamidas. XXXIII. Eurycratidas. XXXIV. Zeuxidamus. XXXV. Herondas. XXXVI. Théaridas. XXXVII. Themiſtias. XXXVIII. Théopompe. XXXIX. Thérycion. XL. Thectamene. XLI. Hippodamus. XLII. Hippocratidas. XLIII. Callicratidas. XLIV. Cléombrote, fils de Pauſanias. XLV. Cléomene, fils d'Anaxandridas. XLVI. Cléomene, fils de Cléombrote. XLVII. Labotas. XLVIII. Léothychidas premier. XLIX. Léothychidas, fils d'Ariſton. L. Léon, fils d'Eurycratidas. LI. Léonidas, fils d'Anaxandridas. LII. Lochagus. LIII. Lycurgue. LIV. Lyſandre. LV. Namertès. LVI. Nicandre. LVII. Panthédas. LVIII. Pauſanias, fils de Cléombrote. LIX. Pauſanias, fils de Pliſtonax. LX. Pédarete. LXI. Pliſtarchus. LXII. Pliſtonax, fils de Pauſanias. LXIII. Polydore, fils d'Alcamene. LXIV. Polycratidas. LXV. Phébidas. LXVI. Soüs. LXVII. Teleclus. LXVIII. Charillus. LXIX. Apophthegmes des Lacédémoniens, dont les noms ne ſont pas cités.

Anciennes Inſtitutions de Sparte.

LXX. Secret recommandé dans les ſalles des repas communs. LXXI. Brouet noir dont ils faiſoient leurs délices. LXXII. Défenſe de porter des flambeaux la nuit dans les rues. LXXIII. Obéiſſance, & habitude de ſupporter les fatigues. LXXIV. Vie ſobre & frugale. LXXV. Attachement des vieillards & des hommes faits, pour les jeunes gens vertueux. LXXVI. Droits des vieillards ſur les jeunes gens. LXXVII. Reſpect des jeunes gens pour les vieillards. LXXVIII. Vol permis aux jeunes gens. LXXIX. Divers motifs de cet uſage. LXXX. Soin avec lequel on les formoit à la muſique. LXXXI. Uſage des chants militaires. LXXXII. Leur attention à conſerver la ſimplicité de l'ancienne muſique. LXXXIII. Loix relatives aux ſépultures. LXXXIV. Défenſe de voyager dans les autres pays. LXXXV. Liberté d'uſer des meubles des voiſins. LXXXVI. Uſage de porter des robes de pourpre à la guerre. LXXXVII. Toutes leurs Divinités repréſentées avec une armure guerriere.

LXXXVIII. Flagellation sanglante des enfans, à l'honneur de Diane. LXXXIX. Défense d'exercer aucun art mercénaire. XC. Commerce & guerres maritimes, interdits. XCI. L'amour des richesses altere la constitution de Sparte, & cause sa ruine.

Apophthegmes des Femmes Lacédémoniennes.

XCII. Argiléonis. XCIII. Gorgo. XCIV. Gyrtias. XCV. Damatria. XCVI. Apophthegmes des Lacédémoniennes dont les noms ne sont pas cités.

OBSERVATIONS.

Je placerai ici quelques observations sur ce traité, extraites pour la plupart de la Préface que M. Gierig a mise à la tête de l'édition qu'il a donnée à Leypsic, des Institutions Lacédémoniennes, & d'une partie des Apophthegmes. J'y joindrai d'après lui la Chronologie des deux branches des Héraclides qui régnerent à Sparte, jusqu'à la prise de cette Ville par Antigonus,

& pour laquelle il a lui-même ſuivi Meurſius & Sigonius. Comme l'Auteur de ce traité a préféré l'ordre alphabétique à l'ordre chronologique que Plutarque a ſuivi dans le premier recueil d'Apophthegmes, cette table ſera utile à ceux qui ſeront curieux de ſavoir dans quel temps ont régné les Rois de Sparte, dont les paroles mémorables y ſont rapportées.

Pluſieurs Savans croient que ce recueil d'Apophthegmes Lacédémoniens, & l'abrégé des Inſtitutions de Sparte, ne ſont pas de Plutarque. Il eſt difficile de n'être pas de leur ſentiment, lorſqu'on voit avec quelle négligence cette compilation eſt écrite, & le peu de jugement & de goût qui y percent ſenſiblement. Ce n'eſt pas en ce que l'Auteur y répéte juſqu'à trois & quatre fois les mêmes Apophthegmes : c'eſt un défaut dont d'autres traités reconnus inconteſtablement pour être de Plutarque, ne ſont pas tout-à-fait exempts. Mais on ne ſauroit raiſonnablement mettre ſur le compte de ce philoſophe judicieux un ouvrage auſſi mal digéré que celui-ci, formé de paſſages de pluſieurs auteurs, & ſur-tout des

Vies mêmes de Plutarque, qui preſque toujours y ſont copiées mot pour mot, & ſouvent défigurées : un ouvrage fait, s'il eſt permis de le dire, de pieces de rapport, la plupart diſparates, & mal couſues enſemble. Quelle apparence, par exemple, que Plutarque, après avoir expoſé avec le plus grand détail, dans la vie de Lycurgue, les Inſtitutions de ce Légiſlateur, en eût fait un traité ſéparé, moins complet, dont le commencement eſt tronqué, & où l'Auteur n'eſt pas toujours d'accord avec ce qui en eſt rapporté dans la vie de Lycurgue ?

Quel eſt donc le véritable Auteur de ces deux opuſcules ? C'eſt ce qu'il n'eſt pas facile de décider. Car je ne ſaurois être de l'avis d'Eraſme, qui, dans la Préface de ſon Recueil d'Apophthegmes, où il a traduit ceux des Lacédémoniens, avec les anciennes Inſtitutions de Sparte, attribue à Plutarque ces deux opuſcules, fondé ſans doute ſur ce que le titre de ce traité ſe trouve dans le catalogue que Lamprias, fils de ce Philoſophe, a donné des ouvrages de ſon pere. Il croit ſeulement qu'ils ont été altérés & corrom-

pus par les mains des copiſtes. Mais il paroît hors de toute vraiſemblance qu'ils aient pu défigurer à ce point l'ouvrage d'un Auteur. Les fautes qui leur échappent ſont ordinairement des changemens ou des ſuppreſſions de mots, des altérations de noms, des tranſpoſitions de phraſes. Mais il eſt peut-être ſans exemple qu'ils faſſent main baſſe ſur un ouvrage, juſqu'à le dénaturer entierement. Le catalogue de Lamprias ne prouve rien. Le traité que Plutarque avoit fait ſous ce titre peut avoir été perdu, comme bien d'autres de ſes ouvrages l'ont été; & cette conjecture ſe change en certitude, lorſqu'on voit tous les défauts de celui dont nous examinons la légitimité.

Ruauld, dans la vie de Plutarque, qui eſt à la tête de l'édition de ſes ouvrages, le croit de Lamprias lui-même. Mais eſt-il vraiſemblable que Lamprias eût oſé inſérer dans le catalogue des ouvrages de ſon pere, une compilation qui n'auroit pu être qu'un premier eſſai de ſa jeuneſſe?

Voſſius l'attribue à un autre Plutarque[1], dont Tzetzès fait mention, & qui a vécu poſtérieurement à notre Philo-

[1] De Hiſtor. Græc. lib. 2. cap. 10.

ſophe. Il eſt vrai que ce Plutarque paſſe auſſi pour être l'auteur de deux autres traités qui ſe trouvent dans les œuvres philoſophiques du premier. Mais Voſſius ne donne d'autre preuve de ſon opinion, que la reſſemblance des noms; & elle ne ſuffit pas pour aſſeoir un jugement certain.

M. Gierig croit que cette compilation eſt l'ouvrage de quelque pere de famille inſtruit, ou d'un maître d'école, qui aura fait ce recueil pour l'uſage de ſes enfans ou de ſes diſciples. Ce ſentiment lui paroît le plus vraiſemblable, & fait, ſelon lui, évanouir toutes les difficultés. Le compilateur aura pris dans différens Auteurs tout ce qu'il aura cru propre à ſon deſſein. Il y aura fait les changemens qu'il croyoit convenables, & retranché tout ce qui lui paroiſſoit inutile, ou moins intéreſſant. Il y aura auſſi quelquefois un peu mêlé du ſien, & ce ſera la cauſe des expreſſions peu uſitées qui s'y trouvent quelquefois. S'il s'eſt trompé ſouvent dans le choix qu'il a fait, s'il a tronqué le commencement des Inſtitutions Lacédémoniennes, s'il a répété pluſieurs fois, & ſous des noms différens, les mêmes Apophthegmes,

il faudra l'imputer à la précipitation avec laquelle il aura formé cette compilation, qui n'étant destinée qu'à des enfans, ne lui paroissoit pas mériter tant de soin, ni une exactitude trop laborieuse.

Quoi qu'il en soit, ajoute M. Gierig, ces deux opuscules n'en sont pas moins dignes d'être mis entre les mains des jeunes gens. Ils sont formés de divers lambeaux quelquefois mal assortis. Mais enfin ces lambeaux sont ceux de Plutarque & de Xénophon ; & d'ailleurs le fond de l'ouvrage offre autant d'utilité que d'agrément. Le recueil des Apophthegmes, outre qu'il nous fait connoître beaucoup de faits historiques, contient d'excellentes leçons de morale ; & rien n'est plus intéressant, ni plus propre à élever l'ame, à lui inspirer les sentimens les plus mâles & les plus vigoureux, que ces Institutions de Lycurgue, qui ont fait des Spartiates des hommes extraordinaires dont l'idée seule nous étonne encore, & excite notre admiration.

CHRONOLOGIE

DES ROIS HÉRACLIDES,

Dont les deux branches ont régné à Sparte.

HERCULE.

HYLLUS.

CLÉODÉE.

ARISTOMACHUS.

ARISTODEME.

1. EURYSTHENE & 1. PROCLÈS.

Ils ſont montés ſur le trône de Lacédémone 325 ans avant l'établiſſement des Olympiades.

2. AGIS, qui a formé la branche des Agides.	2. SOÜS.
3. ECHESTRATE.	3. EURYTION, dont les deſcendans ont for-

	mé la branche des Eurytionides.
4. LABOTAS.	4. PRYTANIS.
5. DORYSSUS.	5. EUNOMUS.
6. AGESILAS I.	6. POLYDECTE, frere de Lycurgue.
7. ARCHÉLAUS. Ce fut ſous la troiſieme année de ſon regne que Lycurgue publia ſes Loix.	7. CHARILAUS.
8. TELECLUS.	8. NICANDRE.
9. ALCAMENE, dont la premiere année concourt avec la premiere Olympiade.	9. THÉOPOMPE, qui inſtitua les Ephores.
10. POLYDORE, dont la figure fut gravée ſur les ſceaux des Magiſtrats.	10. ZEUXIDAMUS.
11. EURYCRATE I.	11. ARAXIDAMUS.
12. ANAXANDRE.	

Ce fut ſous leur regne que les Meſſéniens furent chaſſés du Péloponneſe, la premiere année de la vingt-huitieme Olympiade.

13. EUTYCRATE II.	12. ARCHIDAMUS.
14. LÉON.	13. AGASICLÈS.
15. ANAXANDRIDAS.	14. ARISTON.
16. CLÉOMENE, qui délivra les Athéniens de la tyrannie des Piſiſtratides.	15. DÉMARATE.
17. LÉONIDAS, tué	16. LÉOTHYCIDAS.

aux Thermopiles.

18. PLISTARCHUS.

19. PLISTONAX, qui mourut la premiere année de la quatre-vingt-treizieme Olympiade.

20. PAUSANIAS

21. AGÉSIPOLIS I.

22. CLÉOMBROTE, tué à la bataille de Leuctres, la deuxieme année de la cent-deuxieme Olympiade.

23. AGÉSIPOLIS II.

24. CLÉOMENE II.

25. AREUS I.

26. ACROTATUS.

Ils corrompent l'ancienne discipline.

27. AREUS II.

28. LÉONIDAS II.

29. CLÉOMBROTE II.

30. CLÉOMENE III, chassé de Sparte par Antigonus, la pre-

17. ARCHIDAMUS II. C'est sous lui que commença la guerre du Péloponnese.

18. AGIS I.

19. AGÉSILAS II, surnommé le Grand.

20. ARCHIDAMUS III, contemporain de Philippe de Macédoine.

21. AGIS II, tué dans la guerre contre Antipater, la premiere année de la cent-douzieme Olympiade.

22. EUDAMIDAS I.

23. ARCHIDAMUS IV.

24. EUDAMIDAS II.

25. AGIS III, dont Plutarque a écrit la vie.

26. EURYDAMIDAS.

miere année de la cent-vingt-cinquieme Olympiade.

27. EPICLIDAS.

Ils furent remplacés par des Tyrans. Depuis Euryſthene & Proclès juſqu'à la priſe de la ville par Antigonus, il s'écoula un eſpace de 825 ans.

Je n'ignore pas que les Chronologiſtes varient ſur cette ſucceſſion des deux branches des Héraclides qui régnerent à Lacédémone. Par exemple, il y en a qui comptent quatre Rois du nom d'Agis, au lieu de trois, & qui mettent pour le quatrieme celui dont Plutarque a écrit la vie; mais il n'eſt pas de mon ſujet de concilier ces différentes opinions.

APOPHTHEGMES
DES ROIS,
ET DES
CAPITAINES SPARTIATES
DONT LES NOMS SONT CONNUS.

AGASICLÈS.

AGASICLÈS, roi de Lacédémone, à qui quelqu'un témoignoit sa surprise de ce qu'aimant à s'instruire, il ne prenoit pas les leçons du sophiste Philophane (1), lui répondit : « Je veux

(1) Ce sophiste Philophane ne m'est point connu d'ailleurs. Je croirois, d'après la ré-

» être le disciple de ceux dont je suis » le fils » (1).

On lui demanda comment un prince qui n'avoit point de gardes, pouvoit régner en sûreté : « C'est, dit-il, en » commandant à ses sujets, comme un » pere à ses enfans ».

La douceur du gouvernement fait la sûreté des Rois.

AGESILAS LE GRAND. II.

Agésilas le Grand fut élu par le sort roi d'un festin. L'échanson vint lui demander combien de coups il verseroit à chaque convive. « Si vous avez beau» coup de vin, lui dit Agésilas, donnez» en à chacun autant qu'il en voudra :

---

ponse d'Agasiclès, que c'étoit un de ces rhéteurs étrangers qui alloient de ville en ville donner des leçons d'éloquence, & qui se trouvoit alors à Lacédémone. On sait par les ouvrages de Platon, combien dans cette classe il y en avoit de méprisables.

(1) Agasiclès entend sans doute qu'il ne veut point prendre les leçons d'un étranger qui pourroit altérer les principes d'éducation qu'il avoit reçus dans sa patrie & dans sa famille. A Sparte, l'éducation étoit un des premiers soins du Gouverne-

» ſi vous en avez peu, partagez-le à » tous également » (1).

Il n'y a point de gloire à ſouffrir pour le crime.

Témoin de la conſtance avec laquelle un ſcélérat ſouffroit les tourmens de la queſtion ; « Que cet homme, dit-il, » eſt horrible, de mettre tant de cou- » rage & de patience dans des ſouffran- » ces que la honte & le mépris accom- » pagnent » !

On louoit devant lui un orateur ſur ſon talent à amplifier de petites choſes. « Eſtimeriez-vous, dit-il, un cordon- » nier qui feroit de grands ſouliers pour » de petits pieds » ?

On ne doit pas tenir des promeſſes injuſtes.

Un citoyen lui rappelloit ſouvent une promeſſe qu'il lui avoit faite. « Si la » choſe eſt juſte, lui dit Agéſilas, je » vous l'ai promiſe : ſi elle ne l'eſt pas, » j'ai proféré la promeſſe, mais je n'y » ai pas conſenti ». Cet homme ayant repliqué que les rois devoient tenir ce

---

ment ; elle ſe faiſoit en commun, ſous l'inſpection des Magiſtrats. Nous verrons que Lycurgue avoit interdit l'entrée de la ville à tous les rhéteurs & ſophiſtes étrangers.

T. 2. p. 94. (1) Voyez ce que j'ai dit ſur les loix de la table, dans les préceptes de ſanté.

qu'ils avoient promis seulement d'un signe de tête (1) : « Ils n'y sont pas » plus obligés, répartit Agésilas, qu'il » ne convient à ceux qui les approchent, » de ne leur demander que des choses » justes, & de considérer ce que les » occasions & la bienséance permettent » aux rois ».

Toutes les fois qu'il entendoit louer ou blâmer quelqu'un, il vouloit qu'on examinât les mœurs de ceux qui donnoient ces louanges, ou faisoient ces reproches, autant que celles des personnes dont ils parloient.

Dans un spectacle public que donnoit la jeunesse de Sparte (2), le président des jeux le mit à la derniere place. Quoiqu'il fût déja désigné roi, il obéit en

Les hommes honorent les places, & non pas les places, les hommes.

(1) Allusion à un passage d'Homere, où Jupiter dit de lui-même : Que tout ce qu'il aura accordé d'un seul signe de tête, sera exécuté. Iliad. liv. 1, v. 527.

(2) Le texte dit γυμνοπαιδία. C'étoit un jeu dans lequel les enfans de Sparte dansoient nus sur la place publique, & chantoient les louanges de ceux qui étoient morts avec gloire. Il y avoit à Lacédémone dans tous les spectacles, des places honteuses où l'on mettoit ceux qui avoient fui dans le combat.

disant : « Tant mieux, je ferai voir que » les places n'honorent point les hom- » mes, mais les hommes, les places ».

Son médecin, dans une maladie, lui prescrivoit un régime long & assujettissant. « Si je dois mourir, lui dit Agé- » silas, tous vos remedes ne me sauve- » ront pas ».

Un jour qu'il sacrifioit un bœuf sur l'autel de Minerve (1), il fut piqué par un de ces insectes qui ne s'attachent qu'à la misere. Il le prit sans honte, & le tua en présence de tout le monde. « Certes, dit-il, il est doux de » se venger même aux pieds des au- » tels » (2).

---

(1) Le texte ajoute, τῆς χαλκιοίκου. C'étoit un surnom sous lequel Minerve étoit adorée à Sparte, & qui venoit, selon Suidas, ou d'un temple d'airain qui lui étoit consacré, ou des exilés de Chalcis qui, s'étant réfugiés à Sparte, y bâtirent un temple en son honneur. Χαλκιοίκου.

(2) Cette maxime ne doit passer que pour un badinage dans la bouche d'Agésilas qui, suivant Xénophon, regardoit comme une impiété d'arracher des autels les supplians, & qui justifia cette maniere de penser à la bataille de Coronée. Xénoph.

Une autre fois il vit une souris qu'un jeune enfant avoit saisie sur une fenêtre, le mordre si fort, qu'elle lui fit lâcher prise, & s'échappa : « Puisqu'un si foible » animal, dit-il aux assistans, se venge » ainsi de ceux qui veulent lui faire vio» lence, que ne doivent pas faire des » hommes » (1) ?

Manière adroite d'interroger l'oracle.

Lorsqu'il se disposoit à faire la guerre au roi de Perse, pour mettre en liberté les Colonies Grecques d'Asie, il alla consulter l'oracle de Jupiter, à Dodone (2). Il en reçut une réponse favorable (3), & la fit passer aux Ephores, qui lui manderent d'aller consulter aussi l'oracle de Delphes. Il s'y rendit, & lorsqu'il fut dans le temple, il fit ainsi

---

de Agésil. XI, I. Corneł. Nep. Agésil. c. 4.

(1) Cette parole d'Agésilas ressemble beaucoup à celle que nous avons déja vue, & que nous verrons encore rapporter de Brasidas, Général Lacédémonien.

(2) Dans le premier recueil d'Apophthegmes, Plutarque, au lieu de l'oracle de Dodone, a mis celui d'Olympie, qui étoit aussi un oracle de Jupiter.

(3) Mot-à-mot : *Il lui ordonna d'entreprendre la guerre, comme il le desiroit.*

ſa demande : « Apollon, n'êtes-vous » pas du même avis que votre pere » ? Le dieu ayant confirmé par ſa réponſe celle de Jupiter, il fut nommé Général, & partit auſſi-tôt pour cette expédition.

Stratagême dont il uſe contre Tiſapherne.

Tiſapherne (1) qui craignoit Agéſilas, lui avoit promis, pour obtenir la paix, de laiſſer aux villes Grecques d'Aſie la liberté de ſe gouverner par leurs loix ; enſuite ayant fait venir de Perſe une puiſſante armée, il le menaça de la guerre, s'il ne ſortoit d'Aſie. Agéſilas ravi de ce manque de foi, fait ſemblant de marcher en Carie, & voyant que Tiſapherne y raſſembloit ſes troupes, il change tout-à-coup ſa marche, vient fondre ſur la Phrygie, où il s'empare de pluſieurs villes, & leve des contributions immenſes. Ce fut à cette occaſion qu'il dit à ſes amis : « C'eſt » une impiété que de violer injuſtement » la foi qu'on a donnée : mais tromper

(1) Tiſapherne commandoit les troupes de Perſe dans l'Aſie Mineure, pour Artaxerxe Memnon, & fut preſque toujours battu par les Grecs.

» ſes ennemis, c'eſt une action auſſi » juſte & auſſi glorieuſe, qu'elle eſt » douce & utile ».

Comme il manquoit de cavalerie, il revint à Epheſe, & enjoignit à tous les habitans un peu aiſés de lui fournir chacun un homme & un cheval, à condition d'être perſonnellement exempts du ſervice. Par ce moyen il eut bientôt raſſemblé un grand nombre de chevaux & de bons ſoldats, au lieu que ces riches citoyens n'auroient formé que de mauvaiſes troupes. Il diſoit à cette occaſion qu'il avoit fait comme Agamemnon, qui, pour avoir une excellente jument, diſpenſa un homme opulent & lâche de le ſuivre à l'armée. (1).

Les commiſſaires chargés de la vente des dépouilles, ayant, par ſon ordre, expoſé les priſonniers tous nus, il ſe préſenta beaucoup de monde pour acheter leurs habits; mais perſonne ne vouloit de ces corps blancs & délicats, qui, toujours nourris à l'ombre, n'étoient propres à rien. Agéſilas qui étoit pré-

(1) Voyez le traité *ſur la maniere de lire les poëtes*, T. I, p. 166.

sent, dit à ses soldats : « Voilà pour » quelles dépouilles vous faites la guerre, » & contre quels hommes vous combat- » tez ».

Bel exemple de désintéressement.

Après avoir défait Tisapherne en Lydie, & passé au fil de l'épée une grande partie de ses troupes, il fit librement des courses sur le pays ennemi. Le roi de Perse lui ayant fait offrir une grande somme d'argent, s'il vouloit mettre fin à la guerre, il répondit qu'il n'étoit qu'au pouvoir de Sparte de faire la paix ; que pour lui, il aimoit mieux rendre ses soldats riches, que de s'enrichir lui-même, & qu'il croyoit plus glorieux pour les Grecs d'emporter les dépouilles de leurs ennemis, que de recevoir d'eux des présens.

Mégabates, fils de Spithridate (1), jeune homme d'une grande beauté, qui se

---

(1) Au lieu de *Mégabates* & de *Mithridate* qui sont dans le texte, il faut lire, d'après Xénophon que notre auteur a copié, & même d'après Plutarque dans la vie d'Agésilas, *Mégabates* & *Spithridate*. Celui-ci étoit un des principaux officiers d'Artaxerxe Memnon. Dans la guerre d'Asie, il embrassa le parti des Grecs, & croyoit

Agésil.

croyoit fort aimé d'Agéſilas, étant venu à lui pour l'embraſſer, ce prince ſe détourna : voyant enſuite que Mégabates n'avançoit point, il demanda aux officiers qui étoient préſens, ce qui pouvoit l'arrêter (1) ; ils lui dirent qu'il en étoit lui-même la cauſe ; qu'après s'être refuſé aux avances de ce jeune homme, la crainte l'empêcheroit déſormais de ſe rapprocher. Agéſilas, après quelques momens de réflexion, leur dit : « Je » ne dois pas chercher à l'attirer. J'aime » mieux dompter mes propres deſirs, » que de ſoumettre la ville la plus puiſ» ſante, & je trouve bien plus beau » de ſe conſerver libre ſoi-même, que » d'ôter aux autres la liberté ».

---

grands ſervices à Agéſilas. Xénophon, en parlant de l'amitié de ce prince pour *Mégabates*, dit qu'il le chériſſoit comme pouvoit le faire une ame auſſi grande & auſſi vertueuſe que celle d'Agéſilas.

(1) Le texte eſt ici un peu obſcur. J'ai préféré le ſens qui m'a paru plus conforme à la ſuite, où les officiers ſemblent répondre à une queſtion d'Agéſilas. Plutarque d'ailleurs y eſt conforme dans la vie de ce prince, où il dit qu'Agéſilas feignit d'être ſurpris de ce que *Mégabates* ne venoit point à lui.

Observateur rigide des loix sur tout le reste, il disoit qu'une justice trop exacte envers ses amis, étoit un prétexte pour ne pas les obliger (1).

On rapporte de lui une lettre par laquelle il sollicitoit auprès d'Hydrius, roi de Carie, la liberté d'un de ses amis, & qui étoit conçue en ces termes : « Si Nicias est innocent, renvoyez-le ; » s'il est coupable, faites-lui grace à ma » considération ; mais quoi qu'il en soit, » rendez-lui la liberté ».

Tel étoit ordinairement Agésilas pour ses amis. Dans une occasion cependant, il consulta plutôt l'utilité publique, que l'intérêt particulier d'un ami. Un jour qu'obligé de décamper avec précipitation, il laissoit derriere un jeune homme qu'il aimoit, & à qui sa maladie ne permettoit pas de suivre l'armée, ce jeune homme le

(1) Je n'ai pas besoin d'avertir que cette maxime d'Agésilas ne doit pas être trop pressée ; autrement, sous prétexte d'obliger ses amis, on pourroit se laisser aller à des injustices réelles. La justice est de toutes les vertus, celle qui souffre le moins d'exceptions ; & une amitié délicate doit s'imposer encore une plus grande exactitude.

conjuroit avec larmes de ne pas l'abandonner. Agéſilas dit, en ſe tournant vers lui : « Qu'il eſt difficile d'être à » la fois compatiſſant & ſage » !

Il menoit le même genre de vie que les ſimples ſoldats (1). Il ne ſe permettoit jamais le moindre excès dans le boire ni dans le manger ; loin de ſe laiſſer maitriſer par le ſommeil, il le ſubordonnoit toujours aux affaires. Il ſupportoit ſi facilement le froid & le chaud, qu'il étoit le ſeul pour qui toutes les ſaiſons de l'année fuſſent égales (2). Il plaçoit toujours ſa tente au milieu des ſoldats, & n'avoit pas un meilleur lit qu'eux.

Il avoit coutume de dire qu'un prince devoit ſe diſtinguer de ſes ſujets, non par le luxe & la molleſſe, mais par le courage & la patience à ſupporter les travaux.

---

(1) Mot-à-mot : *que ceux qui vivoient avec lui.*

(2) Le texte eſt corrompu dans cet endroit. Il faut le corriger par un paſſage de Plutarque dans la vie d'Agéſilas, d'où celui-ci eſt tiré, & qui préſente le ſens que j'ai ſuivi. M. Gierig en a averti dans une note.

Quelqu'un lui, dema[illegible]ndoit quel bien les loix de Lycurgue avo[illegible]ient procuré à Lacédémone : « Elles lui [illegible]ont appris, répondit-il, » à mépriser les [illegible]olaisirs ».

Une vie frugale assure la liberté.

Il dit à un étranger qui lui témoignoit sa surprise de ce que lui & tous les Spartiates étoient vêtus & nourris si simplement : « Le fruit que nous re-» cueillons de ce genre de vie, est la » liberté ».

Un autre l'exhortoit à relâcher un peu de cette vie austere, en lui disant que la fortune ne lui laisseroit peut-être pas à l'avenir le temps de le faire. « Je » m'accoutume, lui dit Agésilas, à n'a-» voir jamais besoin, quoi qu'il m'arri-» ve, d'y rien changer ».

La vieillesse même ne lui fit rien diminuer de ce régime sévere ; & comme on lui demandoit un jour pourquoi, à son âge, & par le froid le plus rigoureux, il alloit sans tunique : « C'est, répondit-il, » afin que les jeunes gens » suivent l'exemple que leur donnent les » vieillards & les magistrats ».

Il traversoit avec son armée les terres des Thasiens (1), qui lui envoyerent

(1) Les Thasiens habitoient l'île de Thas

de la farine, des oies, de la pâtisserie, d'autres mêts recherchés & des vins choisis. Il n'accepta que la farine, & ordonna aux députés de remporter tout le reste qui lui étoit absolument inutile. Les Thasiens lui ayant fait de vives instances pour l'engager à tout accepter, il y consentit, & le fit sur le champ distribuer aux Ilotes. Comme ils lui en demanderent la raison, il leur répondit : « Les hommes qui font profession » de vertu ne doivent point se permettre » ces rafinemens de bonne chere ; ce » qui attire des esclaves n'est point fait » pour des hommes libres ».

Il refuse les honneurs qu'on veut lui rendre.

Les Thasiens, pour reconnoître les grands services qu'il leur avoit rendus, lui décernerent les honneurs divins, & lui envoyerent une députation pour lui en faire part. Lorsqu'il eût lu les décrets qui contenoient ces témoignages de leur reconnoissance, il demanda aux députés si leur patrie avoit le pouvoir de déifier les hommes. Sur leur réponse affirmative, il leur dit : « Commencez par en » faire usage pour vous-mêmes, & alors

---

fos, dans la mer Egée, sur la côte de Thrace.

» je croirai que vous pouvez auſſi faire » de moi un dieu ».

Les colonies Grecques d'Aſie avoient arrêté par des décrets publics qu'on lui érigeroit des ſtatues dans leurs principales villes. Quand Agéſilas le ſut, il leur écrivit : « Ne faites de moi » aucun portrait, aucune image, ni » aucune ſtatue » (1).

Il vit en Aſie une maiſon dont le plancher étoit fait avec des poutres quarrées. Il demanda au maître ſi dans ſon pays les arbres avoient naturellement cette forme : il lui répondit qu'ils étoient ronds. « Eh quoi ! lui dit Agéſilas, » s'ils naiſſoient quarrés, les arrondiriez-vous pour les employer » (2) ?

On lui demandoit un jour juſqu'où s'étendoient les bornes de la Laconie : « Juſqu'où ce fer peut atteindre, répondit-il, » en branlant ſa lance ».

---

(1) On a vu dans les Apophthegmes des rois, & l'on va voir encore à la fin de cet article que ce fut au moment de la mort qu'Agéſilas pria ſes amis de ne lui ériger aucune eſpece de monument.

(2) Les maiſons des Spartiates étoient conſtruites avec la plus grande ſimplicité. Lycurgue leur avoit défendu d'y employer

Quelqu'un lui témoignoit sa surprise de ce que Sparte n'avoit point de murailles ; « Voilà, dit-il, en montrant les citoyens armés, » voilà les murailles de » Lacédémone ».

Il répondit une autrefois à la même question : « Les villes ne doivent pas avoir » pour défense des pierres & du bois, » mais la valeur des habitans ».

La valeur des citoyens est le meilleur rempart des villes.

Il exhortoit ses amis à faire consister leurs richesses, non dans l'argent, mais dans le courage & la vertu.

Lorsqu'il vouloit hâter les travaux des soldats, il mettoit le premier la main à l'ouvrage, à la vue de tout le monde. Il mettoit sa gloire à ne le céder à personne pour le travail, & à être plus maître de soi-même que de ses sujets.

Quelqu'un voyant un Lacédémonien boiteux prêt à partir pour une expédition, cherchoit pour lui un cheval. » Ne savez-vous point, lui dit Agésilas, » qu'il ne faut pas à la guerre des » gens qui fuyent, mais qui tiennent » ferme dans leur poste ».

Il répondit à ceux qui lui deman-

---

d'autres instrumens que la scie & la cognée.

doient comment il avoit acquis une si grande gloire : « En méprisant la » mort ».

On lui demandoit pourquoi les Spartiates marchoient à l'ennemi au son des instrumens : « C'est, dit-il, afin qu'en » les faisant marcher en cadence, on » puisse distinguer les timides & les » braves » (1).

Quelqu'un vantoit devant lui le bonheur du roi de Perse, qui étoit encore fort jeune : « Priam, à son âge, dit Agésilas, » n'avoit pas encore été mal- » heureux ».

Sa soumission aux loix & aux magistrats.

Après avoir soumis une grande partie de l'Asie, il résolut de marcher contre

(1) Un homme troublé par la crainte doit en effet souvent manquer la cadence en marchant, & par-là déceler sa frayeur. Mais la musique avoit à l'armée un autre objet. On se servoit de certains instrumens, tels que les cors & les trompettes, pour inspirer aux soldats, par ces sons guerriers, plus de courage & plus d'ardeur. Les flûtes, au son desquelles les Spartiates marchoient toujours à l'ennemi, avoient pour but de suspendre & de modérer une valeur trop impétueuse, qui faute de ce frein, eut pu dégénérer en un désordre funeste.

le roi de Perſe lui-même, & de troubler un repos dont ce prince abuſoit pour corrompre les orateurs de la Grece. Mais rappellé par les Ephores à la défenſe de Sparte menacée par les autres peuples de la Grece, qu'excitoit l'argent du roi de Perſe. (1), il dit qu'un bon prince devoit obéir aux loix ; & il partit auſſi-tôt de l'Aſie, emportant les regrets de toutes les colonies Grecques qui y étoient établies.

Comme la monnoie des Perſes avoit pour empreinte un archer, il dit, en décampant, qu'il étoit chaſſé de l'Aſie par trente mille archers du roi de Perſe. En effet ce prince avoit envoyé, par Timocrate, un pareil nombre de dariques (2) à Thebes & à Athenes,

(1) Ces peuples étoient les Béotiens, ceux d'Athenes, de Corinthe & d'Argos, qui, gagnés par l'argent d'Artaxerxe Memnon, alors roi de Perſe, s'étoient ligués contre les Spartiates. Agéſilas livra aux Béotiens une premiere bataille dont le ſuccès fut douteux ; mais enſuite il remporta ſur les alliés la fameuſe victoire de Coronée.

(2) La darique étoit une monnoie de Perſe, qu'on croit avoir tiré ſon nom du

pour être distribuées aux orateurs qui, à ce prix, engagerent les autres Grecs à déclarer la guerre aux Spartiates (1).

---

premier Darius, pour qui elle fut fabriquée. Elle valoit 50 drachmes Attiques. Dans l'estimation que j'ai faite jusqu'à présent des anciennes monnoies Grecques & Romaines, j'ai suivi l'évaluation ordinaire, qui est celle qu'on trouve dans tous les auteurs du siecle dernier, sans faire réflexion que dans le temps où cette évaluation a été faite, le taux de l'argent n'étoit pas à beaucoup près le même qu'aujourd'hui. Le marc d'argent qui alors ne valoit gueres plus de 30 livres, est actuellement à plus de 53 livres; ce qui fait presque le double. Ainsi la drachme Attique que je n'avois estimée qu'environ 8 sols de notre monnoie, doit être portée à près de 15; & la darique à près de 40 liv., au lieu de 20. Parconséquent les 30 mille dariques que je n'avois évaluées qu'à 600 mille livres de notre monnoie, valoient près du double. Je dois cette observation essentielle à M. l'Abbé de Fontenay, auteur du journal général de France.

(1) Le texte porte *aux soldats*, mais il est évident qu'il faut lire *les Spartiates*, & cette correction a été généralement suivie. Ces mots *οἱ δῆμοι* qui précedent, pouroient ne s'entendre que des Athéniens divisés dans l'origine en plusieurs bourgs

Voici la lettre qu'Agéſilas écrivit à cette occaſion aux Ephores. AGÉSILAS AUX EPHORES, SALUT. « Nous avons » ſoumis une grande partie de l'Aſie, » mis en fuite les barbares, & fait dans » l'Ionie de grands préparatifs de guer- » re (1). Mais puiſque vous m'ordon- » nez de me rendre à Sparte à jour » marqué, je ſuivrai de près ma lettre, » je voudrois même pouvoir la prévenir. » Je commande non pour moi-même, » mais pour ma patrie & pour ſes al- » liés. Un Général ne l'eſt véritablement » & avec juſtice, que lorſqu'il agit ſous » la dépendance des loix, des Ephores, » & de tous les autres Magiſtrats ».

Sa fierté à l'égard des ennemis.

Lorſqu'après le paſſage de l'Helleſpont, il eut à traverſer la Thrace, il ne voulut point en demander la per-

ou tribus qu'on appelloit δῆμοι. Mais il eſt plus naturel de l'entendre des différens peuples qui étoient entrés dans la ligue contre les Spartiates.

(1) C'eſt ainſi que je traduits ces mots du texte : ὅπλα ἐποιησάμεις πολλά, d'après Xénophon & Cornelius Nepos, qui diſent qu'Agéſilas avoit établi des atteliers & des magaſins à Epheſe. Eraſme traduit : *J'ai livré pluſieurs combats en Ionie.*

mission à ces peuples barbares ; il leur fit dire seulement s'ils vouloient qu'il passât sur leurs terres en ami ou en ennemi. Ils lui laissèrent tous le passage libre, & l'accompagnerent même par honneur, sur leur territoire, à l'exception de ceux de la Troade (1), à qui Xerxès avoit, dit-on, acheté le droit de traverser leur pays, & qui demanderent à Agésilas cent talens d'argent (2), & autant de femmes. Agésilas leur répondit en se moquant d'eux : « Que ne venez-vous tout de suite les » chercher » ? En même temps il marche contr'eux, leur livre bataille, les met en fuite ; & après leur avoir tué beaucoup de monde, il continue sa route.

Le roi de Macédoine (3) à qui il

(1) La Troade étoit une contrée de l'Asie Mineure, dans la Phrygie, sur la côte orientale de l'Hellespont. Troye en étoit la capitale.

(2) Le talent d'argent que je n'avois estimé qu'environ trois mille livres, en valoit plus de cinq mille, au taux actuel de l'argent.

(3) C'étoit Amyntas, second du nom, qui précéda d'environ 60 ans le fameux Alexandre.

fit faire la même demande qu'aux peuples de la Thrace, répondit qu'il en délibéreroit. « Qu'il délibere à son aise, dit Agéfilas, » en attendant nous passe» rons ». Le Roi surpris de sa fierté, & n'osant se mesurer avec lui, le laissa passer librement.

Il ravagea les terres des Thessaliens alliés des ennemis de Sparte, & députa à Larisse Xénoclès & Scytha, pour proposer aux habitans de faire alliance avec les Lacédémoniens. Ceux de Larisse se saisirent des députés, & les mirent en prison. Toute l'armée pleine d'indignation vouloit qu'Agéfilas mît le siege devant la ville. Il répondit qu'il ne s'exposeroit pas, pour la conquête même de toute la Thessalie, à perdre un seul de ces députés (1); & il négocia pour qu'on les lui rendit tous les deux.

Effets funestes de la guerre.

Lorsqu'il apprit que dans une bataille donnée auprès de Corinthe, où les Spartiates n'avoient perdu que peu de

(1) Il craignoit sans doute que s'il assiégeoit Larisse, les habitans dans un premier moment de fureur, ne fissent périr les députés. Leur conduite précédente étoit une raison pour le craindre. Larisse étoit la capitale de la Thessalie.

monde, il avoit péri un grand nombre d'Athéniens & d'autres alliés, au lieu de se réjouir, ou de tirer avantage de cette victoire, il dit, en poussant un profond soupir : « Malheureuse Grece, qui » vient de faire périr de ses propres » mains ce qui suffiroit de soldats pour » soumettre tous les Barbares » !

Pressé par la cavalerie Pharsalienne qui incommodoit fort son armée, il l'attaqua avec cinq cens chevaux, & la mit en déroute. Il fit élever au pied du mont Narthacium (1) un trophée pour cette victoire qu'il préféroit à toutes celles qu'il avoit remportées jusqu'alors, parce qu'avec sa cavalerie seule il avoit vaincu la nation qui avoit le plus de confiance dans la sienne.

Bataille de Coronée gagnée par Agésilas.

Diphridas étant venu de Sparte lui porter l'ordre d'entrer à l'heure même en Béotie, il obéit, quoiqu'il eut remis à faire cette expédition en un autre temps, & avec des troupes plus nombreuses. Il fit donc venir vingt

(1) Montagne de la Thessalie. Xénophon dit qu'il fit ériger ce trophée entre deux montagnes qu'il appelle *Prante* & *Narthécium*.

mille hommes de l'armée qui campoit auprès de Corinthe, entra dans la Béotie, attaqua près de Coronée les armées réunies d'Athenes, de Thebes, d'Argos, de Corinthe & de Locres, & remporta la victoire. Il reçut plusieurs blessures dans ce combat, l'un des plus mémorables de ce temps-là, au témoignage de Xénophon (1).

Sa modestie après tous ses succès.

Lorqu'il fut de retour à Sparte, tant de succès & de victoires ne lui firent rien changer à sa maniere de vivre.

Comme il vit que quelques citoyens tiroient vanité des chevaux qu'ils entretenoient (2), il engagea Cynisca sa sœur à monter sur un char, pour aller disputer le prix de la course aux jeux Olympiques. Il vouloit montrer aux Grecs que ces combats ne prouvoient

(1) Voyez pour les détails intéressans de cette bataille, Xénophon, liv. IV de son histoire de la Grece, & plus particuliérement encore son discours sur le Roi Agesilas. Il combattit dans cette fameuse journée auprès de ce Prince, qui l'avoit attiré à Sparte, comme nous allons le voir.

(2) C'étoient sans doute des chevaux destinés à aller disputer le prix de la course aux jeux Olympiques, comme la suite le donne à entendre.

aucune valeur, mais seulement de l'opulence.

Il avoit attiré auprès de lui le sage Xénophon, pour qui il avoit la plus grande estime. Il le détermina à faire venir ses enfans à Lacédémone, pour y être élevés, & y apprendre la plus belle des sciences, celle d'obéir & de commander.

On lui demandoit un jour pourquoi les Spartiates étoient les plus heureux de tous les peuples : C'est, répondit-il, » parce qu'ils s'exercent plus que » tous les autres peuples à la science » d'obéir & de commander ».

Sa prudence envers les partisans de Lysandre.

Après la mort de Lysandre, Agésilas qui savoit que cet homme ambitieux, à son retour d'Asie, avoit formé contre lui une faction considérable, résolut de le démasquer, & de le faire connoître tel qu'il avoit été pendant sa vie. Il avoit trouvé chez lui une harangue que Cléon d'Halicarnasse (1) avoit composée, qui devoit être prononcée devant le peuple par Lysandre, & dont le but étoit de changer la constitution actuelle

(1) C'étoit un célèbre rhéteur de ce temps-là.

de Lacédémone. Agéſilas vouloit la lire en pleine aſſemblée ; mais un des anciens à qui il l'avoit communiquée, craignant que l'art avec lequel elle étoit écrite, ne fît impreſſion ſur les eſprits, lui conſeilla de ne pas troubler les cendres de Lyſandre, & d'enſevelir plutôt ce diſcours avec lui. Agéſilas le crut, & ne fit plus aucune démarche (1). Quant à ſes ennemis ſecrets, il ne les attaqua point ouvertement. Au contraire, il en fit nommer pluſieurs à des charges civiles ou militaires, qui les obligeoient de l'accompagner, & prouva qu'ils s'étoient mal conduits dans l'exercice de leur pouvoir. Lorſqu'enſuite ils furent traduits en juſtice, il ſe rendit leur défenſeur, & par ce moyen, il ſe les attacha ſi fortement, qu'il n'eut plus un ſeul ennemi à Lacédémone (2).

(1) A l'article de Lyſandre ce fait eſt beaucoup plus développé. J'y renvoie pour les éclairciſſemens qui peuvent être néceſſaires.

(2) Au premier coup d'œil, cette conduite d'Agéſilas ne paroît pas bien pure : il ſemble ſacrifier au deſir de ſe faire des créatures, les intérêts de la juſtice qui demandoit la punition des coupables. Mais on peut dire

Quelqu'un le prioit d'écrire à ſes amis d'Aſie, pour lui faire obtenir une choſe qu'il diſoit juſte : « Mes amis, lui dit Agéſilas, » n'ont pas beſoin que je leur » écrive, pour rendre la juſtice ».

On lui montroit les murailles d'une ville, en lui demandant s'il ne les trouvoit pas bien belles : « Aſſurément, dit-il, » & faites bien plutôt pour des » femmes que pour des hommes » (1).

Un Mégarien parloit fort avantageuſement de ſa patrie, « Mon ami, lui dit Agéſilas, » vos diſcours ſuppoſent » une grande puiſſance » (2).

Son mépris pour les talens frivoles.

Il ne ſe ſoucioit pas même de connoître ce qui faiſoit l'admiration des autres. Callipidas, célebre acteur tragique, jouiſ-

---

auſſi que c'étoit l'effet d'une ſage politique qui étouffoit ſans bruit des diviſions dont l'éclat auroit été funeſte à la république.

(1) Voyez ſur une réponſe preſque ſemblable, que Plutarque attribue au Roi Théopompe, le Recueil des Apophthegmes des Rois, Tom. II, p. 448.

(2) Dans le traité, *Sur les moyens de diſcerner un flatteur d'un ami*, cette réponſe eſt attribuée à Lyſandre, avec des différences. Voyez la note ſur cet endroit, Tom. I, p. 325.

soit à ce titre d'une grande considération dans la Grece. La premiere fois qu'il vit Agésilas, il l'aborda familiérement, & se mêlant avec fierté parmi ceux de sa suite, il affectoit de se montrer au Prince, dans l'espérance qu'il en recevroit quelque témoignage d'estime & de bienveillance. Comme il vit qu'Agésilas ne lui disoit rien, « Eh quoi ! » Prince, lui dit-il, est-ce que vous ne » me connoissez pas ? est-ce que vous » n'avez pas entendu parler de moi » ? Agésilas lui dit, en le regardant froidement : « N'êtes-vous pas le comédien » Callipidas » (1) ?

Le Médecin Ménécrate, à qui la guérison de plusieurs maladies désespérées avoit fait donner le surnom de Ju-

(1) Le mot Grec que j'ai rendu par *Comédien* est διωνλίκτας, & l'Auteur ajoute que c'est ainsi que les Lacédémoniens appellent les acteurs. Il vient de διώνλον, ou διώτλον qui signifie *image, simulacre*, parce que les comédiens représentent les actions ordinaires de la vie. Il veut dire aussi *masque*, parce que les comédiens ne jouoient leurs pieces que masqués. Voyez Hesychius.

piter, fier de ce titre, osa écrire à Agésilas en ces termes : MENECRATE JUPITER, AU ROI AGESILAS, SALUT. Agésilas, sans lire la lettre, lui récrivit sur le champ : AGESILAS ROI, A MENECRATE, SANTÉ (1).

Conon & Pharnabaze qui commandoient l'armée navale des Perses (2), étant maîtres de la mer, assiégeoient la côte maritime de la Laconie, & les Athéniens fortifioient leur ville avec l'argent que Pharnabaze leur fournissoit. Alors les Lacédémoniens firent la paix avec le Roi de Perse, & députerent vers Teribase (3), un de leurs citoyens

(1) Le mot Grec forme un double sens. Il exprime le souhait d'une bonne santé, & celui du bon sens.

(2) Conon étoit général de l'armée des Athéniens, & Pharnabaze, de celle des Perses. Le premier, après avoir été battu auprès d'*Egos-Potamos*, par Lysandre qui commandoit la flotte des Lacédémoniens, s'étoit retiré en Chypre, d'où il se rendit auprès d'Artaxerxe Memnon, qui le fit amiral de sa flotte, avec laquelle il défit celle de Lacédémone, auprès de Cnide.

(3) Teribase étoit un des Généraux d'Artaxerxe Memnon. Voyez ce qui en a été dit

nommé Antalcidas, chargé de remettre sous la puissance de ce Général les villes Grecques d'Asie, pour la défense desquelles Agésilas avoit tant combattu : démarche honteuse dont le blâme ne peut retomber sur ce Prince. C'étoit Antalcidas qui, ennemi déclaré de ce grand homme, vouloit la paix à quelque prix que ce fût, parce que la guerre augmentoit beaucoup le crédit & la gloire d'Agésilas. Quelqu'un ayant dit à cette occasion que les Lacédémoniens *Persisoient*, il répondit que c'étoit plutôt les Perses qui *Laconisoient* (1).

---

dans le traité de la superstition, Tom. II, p. 327.

(1) Je crois que dans cet endroit les mots *Persiser* & *Laconiser* ne sont pas pris dans un même sens. Le premier signifie simplement que les Lacédémoniens favorisoient les Perses, & démentoient leur ancienne haine pour un peuple si long-temps leur ennemi. C'est ainsi qu'on disoit que l'oracle de Delphes *Philippisoit*, parce que ses réponses étoient toujours favorables à Philippe. Mais dans la réponse d'Agésilas, le mot *Laconiser*, veut dire, si je ne me trompe, que les Perses avoient pris la place des Spartiates; & qu'au lieu qu'autrefois

La Justice préférable à la force.

Interrogé quelle vertu il croyoit préférable, de la force ou de la justice, il répondit que la force, sans la justice, étoit inutile, & que si tous les hommes étoient justes, on n'auroit pas besoin de force.

Les Grecs d'Asie avoient coutume d'appeller le Roi de Perse, le grand Roi. « Comment, dit Agésilas, est-il » plus grand que moi, s'il n'est ni plus » juste, ni plus sage » ?

Il disoit de ces mêmes Grecs, qu'ils ne savoient pas être libres, mais qu'ils étoient de bons esclaves.

---

ceux-ci défendoient la liberté des colonies Grecques d'Asie, & rendoient inutiles les efforts des Rois de Perse contre elles, aujourd'hui ils les abandonnoient, & laissoient prendre à un Roi leur ennemi, un empire qu'ils avoient jusqu'alors conservé. Cette interprétation me semble autorisée par la différence frappante qu'il y avoit entre le traité fait par Antalcidas avec Artaxerxe Memnon, à qui on cédoit toutes les villes Grecques d'Asie, & celui qu'on avoit conclu plus de 60 ans auparavant avec Artaxerxe Longue-main, dans lequel la Grece victorieuse & triomphante avoit donné la loi aux Perses.

Quelqu'un lui demandoit quel étoit le plus sûr moyen de se faire estimer. « C'est, répondit-il, de dire & de faire » ce qu'il y a de meilleur ».

Il disoit qu'un Général devoit être plein d'audace contre ses ennemis, & de bienveillance pour ses soldats.

On lui demandoit ce qu'il falloit enseigner aux enfans ; « Les choses, dit-il, » dont ils feront usage quand ils seront » hommes ».

Dans un procès dont il étoit juge, l'accusateur avoit très-bien parlé, & l'accusé qui se défendoit mal, répétoit à tout moment : « Agésilas, il faut que » le Prince vienne au secours des loix. « Eh quoi ! lui dit Agésilas, si on avoit » abattu votre maison, ou qu'on vous » eût enlevé votre habit, attendriez-vous » que votre architecte ou votre tailleur (1) » vinssent à votre secours » (2) ?

---

(1) Mot-à-mot ; *votre tisserand.*

(2) Apparemment que cet accusé sentant la foiblesse de sa cause, vouloit qu'Agésilas interprétât les loix en sa faveur ; & c'étoit là ce qu'il appelloit venir à leur secours. Le sens de la réponse d'Agésilas est donc, à ce que je crois, qu'il agissoit alors comme

Quand la paix eut été conclue, Artaxerxe écrivit à Agéſilas une lettre qui lui fut remiſe par un Perſe venu à Sparte avec le Lacédémonien Callias, & dans laquelle ce Prince lui offroit ſon amitié. Agéſilas ne voulut pas recevoir la lettre, & chargea l'envoyé de dire à ſon Roi qu'il n'avoit pas beſoin de lui écrire en particulier : que s'il étoit dans des diſpoſitions favorables pour Sparte & pour la Grece, Agéſilas ſeroit le meilleur de ſes amis : « Mais, ajouta-t-il, ſi » je découvre qu'il ait de mauvais deſ» ſeins contre nous, qu'il ne ſe flatte » pas de m'avoir jamais pour ami, quand » il m'accableroit de ſes lettres ».

Il aimoit ſi tendrement ſes enfans, qu'il partageoit leurs amuſemens, & alloit avec eux à cheval ſur un bâton. Un de ſes amis l'ayant ſurpris dans cette poſture, il lui dit de n'en parler à perſonne, avant d'être lui-même devenu pere.

---

juge, & non comme roi, & qu'en cette qualité, il ne pouvoit qu'exécuter fidelement les loix, comme un architecte ne pourroit rien pour la défenſe de celui dont on auroit brûlé la maiſon.

Il

Il étoit presque toujours en guerre avec les Thébains ; & comme il fut blessé dans un de ces combats, Antalcidas lui dit : « Vous recevez un beau » salaire des Thébains, pour leur avoir » appris malgré eux à faire la guerre ». En effet on prétend que les Thébains ne furent jamais plus belliqueux que dans ce temps-là, à cause des fréquentes expéditions des Lacédémoniens contre eux. Aussi l'ancien Lycurgue avoit-il défendu par ses loix (1), qu'on fît souvent la guerre aux mêmes ennemis, de peur qu'on ne leur apprît à la faire.

Agésilas ayant su que les alliés de Sparte trouvoient mauvais que dans toutes les expéditions ils fussent obligés de marcher sous les ordres des Lacédémoniens beaucoup moins nombreux qu'eux,

(1) Le texte dit, ἐντὰς Καλυμέναις ῥήτραις C'étoit le nom qu'on avoit donné à la réponse que Lycurgue reçut de l'oracle qu'il avoit consulté sur la maniere dont il formeroit le sénat de Sparte. Ce nom fut depuis étendu aux autres loix principales, afin de leur concilier plus de respect, comme étant émanées de l'oracle même. Il vient du mot ῥέω, *dire, prononcer*, Voyez *Plut. In Vit. Lyc.*

il voulut les convaincre que le nombre des Spartiates étoit bien plus grand qu'ils ne croyoient. Il fit mettre d'un côté tous les alliés pêle-mêle, & de l'autre, les seuls Lacédémoniens. Ensuite il dit au héraut de faire lever d'abord les potiers de terre, puis les forgerons, après eux les architectes & les maçons, & ainsi de suite tous les autres artisans. Les alliés se leverent presque tous, & il ne se leva pas un seul Lacédémonien; car les loix leur défendoient d'exercer aucun art méchanique. Alors Agésilas dit en souriant aux alliés : « Vous voyez com-» bien nous fournissons plus de soldats » que vous ».

Moyen adroit de conserver aux loix leur vigueur dans une conjoncture délicate.

Après la bataille de Leuctres, un grand nombre de Lacédémoniens qui avoient pris la fuite, devoient, selon les loix, être déclarés infâmes. Les Ephores voyant que si on les punissoit à la rigueur, la ville n'auroit plus de soldats, & elle en avoit le plus grand besoin, cherchoient un expédient pour abolir la peine d'infamie, sans cependant porter ouvertement atteinte aux loix. Ils chargerent Agésilas de faire à ce sujet telle loi qu'il jugeroit à propos. Il se rendit donc sur la place pu-

blique, où il parla ainſi : « Je ne fe-
» rai point de nouvelles loix, & je me
» garderai bien de rien changer, ni ajou-
» ter ou retrancher aux anciennes. J'or-
» donne donc qu'à compter de demain,
» toutes nos loix ſoient en vigueur ».

Epaminondas, à la tête des Thébains & des alliés enflés de leur victoire, venoit comme un orage terrible fondre ſur Lacédémone. Agéſilas, qui n'avoit avec lui que très-peu de monde, l'empêcha d'entrer dans la ville, & le força même de s'éloigner.

Il repouſſe avec très-peu de monde Epaminondas & ſes alliés.

A la bataille de Mantinée, il conſeilla aux Lacédémoniens de négliger tous les autres combattans, pour s'attacher au ſeul Epaminondas. Il diſoit à cette occaſion qu'il n'y avoit de véritablement braves que les gens prudens; qu'eux ſeuls décidoient de la victoire. « Si
» donc, ajoutoit-il, nous faiſons périr
» Epaminondas, nous ſerons facilement
» maîtres des autres, qui n'ont ni bon
» ſens, ni prudence » (1). L'événement juſtifia ſa précaution, car au mo-

(1) Il me ſemble qu'on a peine à reconnoître dans l'ordre qu'Agéſilas donne à ſes troupes, cette généroſité dont les anciens

ment qu'Epaminondas déja vainqueur, mettoit en fuite les ennemis, & se retournoit pour rappeller les siens, un Spartiate le frappa d'un coup mortel. Les troupes d'Agésilas le voyant blessé, revinrent à la charge, & les Thébains ne se défendirent plus avec la même ardeur, tandis que les Spartiates redoublerent de courage; & la victoire demeura indécise.

Il tourne contre les ennemis leur propre maniere d'attaque.

Lacédémone manquoit d'argent pour payer les troupes étrangeres qu'elle avoit à sa solde. Agésilas, que le roi d'Egypte appelloit à son secours (1), s'engagea au service de ce prince, moyennant une somme dont ils convinrent. La simplicité de son habillement le fit mépriser des Egyptiens. Ces peuples qui avoient des rois l'idée la plus fausse, s'attendoient à voir le roi de Sparte aussi magnifiquement vêtu que celui de Perse. Mais Agésilas leur fit bientôt voir que

---

guerriers se piquoient même envers leurs ennemis.

(1) Ce Roi d'Egypte étoit Nectanabis; car c'est ainsi qu'il faut lire, & non Nectabis que porte le texte. il étoit en guerre avec le Roi de Perse, Artaxerxe Memnon.

c'eſt dans la prudence & le courage que conſiſtent la gloire & la puiſſance. Il s'étoit apperçu que les troupes qu'il devoit commander étoient effrayées de leur petit nombre, & de la multitude des ennemis, dont l'armée montoit à deux cens mille hommes. Il s'aviſa donc avant le combat, d'une ruſe ſecrete, pour relever leur courage. Il écrivit ſur ſa main gauche le mot *victoire*. Enſuite ayant pris des mains du prêtre le foie de la victime, il le mit dans ſa main, & affectant un air rêveur & penſif, il l'y tint aſſez long-temps pour que les caracteres tracés dans ſa main puſſent s'imprimer ſur le foie. Alors il le montre à ſes ſoldats, & leur dit que c'eſt un préſage aſſuré que les Dieux leur donnent de la victoire (1). Les troupes ne doutent plus du ſuccès, & remplies de confiance, ne demandent qu'à combattre. Les ennemis ſe voyant très-ſupérieurs en nombre, travaillerent à enfermer le camp des Egyptiens. Nec-

(1) Ce trait explique la plupart des ſupercheries dont uſoient les Aruſpices pour entretenir les peuples dans leurs ſuperſtitions.

tabanis (c'étoit le roi d'Egypte) (1) vouloit ſortir des lignes pour livrer la bataille. Agéſilas lui dit qu'il n'avoit garde de s'oppoſer à l'égalité que les ennemis alloient mettre entre les deux armées. Lorſque les deux bouts du retranchement furent près d'être joints, il rangea ſes troupes en bataille vis-à-vis l'ouverture qui reſtoit encore; & par ce moyen, combattant à nombre égal, il mit en fuite, avec le peu de monde qu'il avoit, cette armée ſi nombreuſe, en fit un grand carnage, & envoya à Lacédémone des ſommes conſidérables.

Les belles actions ſont les monumens les plus durables.

Il tomba malade dans ſon voyage d'Egypte à Lacédémone; & comme il étoit ſur le point de mourir, il pria ſes amis de ne lui ériger aucune ſtatue, ni aucune eſpece de monument. « Car, ajouta-t-il, » ſi j'ai fait de belles actions, » elles me ſerviront de trophée; autre» ment toutes les ſtatues, ouvrages de » la main des hommes, ne ſauroient éter» niſer ma mémoire ».

(1) Mot-à-mot: *c'étoit ce Roi au ſecours duquel Agéſilas étoit venu.*

AGÉSIPOLIS. III.

Agéſipolis, fils de Cléombrote, dit, en apprenant que Philippe avoit en peu de temps pris & détruit la ville d'Olynthe : « Il ne pourroit en pluſieurs années en rebâtir une pareille ».

Quelqu'un lui reprochoit qu'etant déja Roi, il avoit été donné en ôtage avec pluſieurs autres jeunes gens, au lieu de leurs enfans & de leurs femmes. « Cela » étoit juſte, répondit-il ; les fautes doivent être expiées par ceux qui les ont » commiſes » (1).

Il vouloit faire venir des chiens de Sparte ; & quelqu'un lui ayant dit qu'on n'en laiſſoit pas ſortir de la ville, il répondit : « Les hommes n'en ſortoient » pas non plus autrefois, & ils le font » aujourd'hui » (2).

---

(1) C'étoit l'uſage à Lacédémone que les Rois donnaſſent en ôtages à leur place, leurs femmes & leurs enfans. Agéſipolis regardoit cette coutume comme injuſte ; parce que les fautes qui ſe commettent à l'armée ou dans le gouvernement, ſont ordinairement ſur le compte des généraux & des magiſtrats.

(2) Les chiens de la Laconie paſſoient pour

IV. AGÉSIPOLIS, fils de Pausanias.

Agésipolis, fils de Pausanias, sur l'offre que les Athéniens lui faisoient de prendre les Mégariens pour arbitres de leurs différends, leur répondit : « Il seroit honteux, Athéniens, que deux » peuples qui commandent au reste de la » Grece, connussent moins ce qui est » juste, que des Mégariens ».

V. AGIS, fils d'Archidamus.

Il ne faut jamais se fier à des traîtres.

Agis, fils d'Archidamus, reçut ordre des Ephores de prendre avec lui un certain nombre de jeunes citoyens, & de suivre un homme qui avoit promis de les introduire dans la citadelle de sa ville. « Est-il prudent, leur dit Agis, » de confier un si grand nombre de » jeunes gens à quelqu'un qui trahit sa » patrie » ?

La science d'obéir & de commander est une des plus importantes.

On lui demandoit à quelle science

---

les meilleurs de la Grece, & les Spartiates étoient jaloux d'en conserver chez eux la race.

les Lacédémoniens s'appliquoient davantage : « A celle d'obéir & de commander », répondit-il.

Il disoit que les Spartiates ne s'informoient pas si leurs ennemis étoient nombreux, mais seulement où ils étoient.

A Mantinée, comme on vouloit l'empêcher de combattre, parce que les ennemis étoient trop supérieurs en nombre : « Il faut bien, dit-il, que celui » qui veut commander à tout un peuple, soit en état de combattre contre » des ennemis nombreux ».

Quelqu'un lui demandoit un jour si les Lacédémoniens étoient bien nombreux : « Assez, répondit-il, pour contenir les méchans ».

Il faisoit le tour de la ville de Corinthe ; & considérant la hauteur, l'étendue & la force de ses murailles : « Quelles sont, dit-il, les femmes qui » habitent dans cette enceinte » ?

Un sophiste disoit qu'il n'y avoit rien de meilleur que la parole. « Tu ne vaux » donc rien, lui dit Agis, quand tu » ne parles pas » ?

Les Argiens, après avoir été battus, revenoient fièrement au combat, & la plupart des alliés en paroissoient trou-

blés. « Mes amis, leur dit Agis, ſi nous » qui venons de vaincre, nous éprou- » vons des ſentimens de crainte, que » doivent faire ceux que nous avons » battus » ?

Un député d'Abdere, après l'avoir entretenu fort longuement, lui demanda ce qu'il le chargeoit de rapporter à ſes concitoyens. « Dites-leur, répondit Agis, » que tant qu'il vous a plu de » parler, je vous ai écouté dans le plus » grand ſilence ».

On louoit devant lui les Eléens de ce qu'ils obſervoient la plus exacte juſtice dans les jeux Olympiques. « Quelle » merveille, dit Agis, ſi dans l'eſpace » de cinq ans, ils ſont juſtes une ſeule » fois » (1) !

L'envie fait le malheur de ceux qui s'y livrent.

Quelqu'un lui diſoit que des gens d'une famille étrangere lui portoient envie. « Eh bien, dit Agis, outre leurs » maux perſonnels, ils auront encore » à ſouffrir du bien qui m'arrivera à » moi & à mes amis ».

Un de ſes officiers lui conſeilloit de laiſſer un libre paſſage aux ennemis qui

(1) Voyez ce qui a été dit ſur ce même trait, Tom. II, p. 451.

fuyoient. « Comment, lui dit-il, pour-» rons-nous combattre ceux qui nous » réſiſteront avec courage, ſi nous » n'attaquons pas ceux à qui leur lâcheté » fait prendre la fuite » ?

Un citoyen propoſoit pour la liberté de la Grece des moyens généreux à la vérité, mais d'une exécution très-difficile. « Vos conſeils, lui dit Agis, ſup-» poſent beaucoup de pouvoir & d'ar-» gent ».

On lui diſoit que Philippe fermeroit aux Spartiates l'entrée de la Grece. « Il » nous ſuffit, répondit-il, de notre ter-» ritoire ».

Un député de Périnthe, qui étoit venu à Lacédémone, fit un très-long diſcours. Lorſqu'il eut fini de parler, il demanda quelle réponſe il rendroit aux Périnthiens. « Rien autre choſe, lui dit Agis, » ſinon que tu as eu bien » de la peine à finir, & que je n'ai » rien répondu ».

Il fut envoyé ſeul, en qualité d'ambaſſadeur, vers le roi Philippe, & ce prince lui ayant dit : « Quoi, vous venez » ſeul ! Oui, lui répondit Agis, ſeul » vers un ſeul ».

Un vieillard de Lacédémone, qui

voyoit que les anciennes loix avoient perdu de leur vigueur, & que des usages pernicieux en prenoient la place, disoit à Agis déja vieux, que tout étoit renversé dans Sparte. « Si cela est, lui dit Agis en badinant, » il faut que cette » révolution soit naturelle : j'étois en» core enfant, que j'entendois dire à » mon pere qu'à Sparte tout étoit bou» leversé, & son pere lui en avoit dit au» tant dans son enfance. Il n'est donc » pas étonnant que les choses aillent tou» jours de mal en pis ; ce qui le seroit, » c'est qu'elles devinssent meilleures, ou » qu'elles se maintinssent dans le même » état ».

On lui demandoit comment on pouvoit se conserver libre : « En mépri» sant la mort », répondit-il.

VI.

AGIS, le jeune.

Agis le jeune, entendoit dire à l'orateur Démade que les épées des Lacédémoniens étoient si courtes, que les joueurs de gobelets les escamottoient sans peine. « C'est pourtant avec nos épées, lui dit Agis, » que nous atteignons nos » ennemis ».

Un méchant homme lui demandoit ſouvent quel étoit le meilleur d'entre les Spartiates : « C'eſt, lui dit-il un jour, » celui qui te reſſemble le moins ».

AGIS, dernier roi de Sparte (1). VII.

Agis ; le dernier des rois de Lacédémone, s'étoit laiſſé prendre à une embuſcade. Les Ephores le condamnerent à mort, ſans vouloir ſeulement l'entendre. Comme on le menoit au ſupplice, il

Belle parole d'Agis injuſtement condamné.

(1) Il y a ici une erreur conſidérable, dont les manuſcrits, ni les variantes imprimées n'avertiſſent point. Agis ne fut pas le dernier Roi de Sparte. Il commença de régner l'an 244 avant J. C., & ne fut ſur le trône que quatre ans. La race d'Hercule ne finit à Lacédémone que 219 ans avant J. C. Il faut donc lire le dernier du nom. Il y avoit eu trois Rois, &, ſelon quelques Auteurs, quatre du nom d'Agis. Au reſte, Plutarque, dans la vie de ce Prince ne dit pas que ce fut pour s'être laiſſé prendre à une embuſcade que les Ephores le condamnerent à mort. Ce jeune Prince fut la victime de ſon zele pour rétablir l'ancienne diſcipline & les loix de Lycurgue à Sparte. Les détails intéreſſans de ſon hiſtoire me meneroient beaucoup trop loin ; on peut les voir dans Plutarque.

vit un des exécuteurs qui pleuroit. « Mon » ami, lui dit Agis, ne pleures pas » sur moi : condamné injustement, je » suis plus heureux que ceux qui me » font mourir ». En disant ces mots, il présenta tranquillement sa tête au bourreau (1).

VIII. ACROTATUS.

Réponse généreuse à des parens qui exigeoient quelque chose d'injuste.

Acrotatus, après avoir résisté quelque temps à ses parens qui exigeoient de lui une chose injuste, & lui faisoient les plus vives instances, leur parla ainsi : « Tant que j'ai été auprès de vous, je » n'ai eu aucune idée de la justice. Main- » tenant que vous m'avez remis entre » les mains de la patrie & des loix, & » que vous avez fait tout ce qui étoit en » vous pour m'instruire dans la justice » & l'honnêteté, je dois obéir à ces » vertus plus qu'à vous-mêmes. Puisque » vous desirez que je pratique ce qui est » mieux, & que rien n'est meilleur » pour tout homme, & à plus forte » raison pour un prince, que de suivre

(1) Mot-à-mot : *il présenta son col au lacet.* On l'avoit condamné à être étranglé.

» la justice, j'aurai moins d'égard à ce » que vous me dites, qu'à ce que vous » voulez ».

ALCAMENE, fils de Teleclus. IX

On demandoit à Alcamene, fils de Teleclus, quel étoit pour un prince le plus sûr moyen de conserver son royaume. « C'est, répondit-il, de se mettre » au-dessus d'un vil intérêt ».

Un Prince doit être au-dessus de l'intérêt.

Un autre lui demandoit pourquoi il n'avoit pas reçu les présens des Messéniens. « C'est, répondit-il, que si je les » avois acceptés, je n'aurois pu vivre en » paix avec les loix ».

Quelqu'un lui disoit qu'il vivoit bien frugalement pour la fortune qu'il avoit. « Quelque riche qu'on soit, répondit-il, » il est beau de vivre d'après ce que la » raison prescrit, & non d'après ses » desirs ».

Il doit vivre selon la raison, & non d'après ses desirs.

ANAXANDRIDAS (1). XI

Anaxandridas, fils de Léon, disoit

(1) Le texte porte *Alexandridas*. Mais Xylandre, d'après Pausanias, a fait la cor-

disoit à un homme qui supportoit avec peine son exil : « Mon ami, il ne faut » pas s'affliger d'être éloigné de sa pa- » trie, mais de l'être de la justice ».

Un étranger parloit aux Ephores sur un sujet intéressant, mais il le faisoit trop longuement. « Mon ami, lui dit Anaxandridas, » vous employez sans » nécessité une chose nécessaire ».

On lui demandoit pourquoi les Lacédémoniens faisoient labourer leurs terres par les Ilotes, au lieu de les cultiver eux-mêmes. « Nous les avons, répondit-il, » non pour avoir soin d'eux, mais » pour pouvoir nous soigner nous-mê- » mes » (1).

On ne doit pas être indifférent à l'estime publique.

Quelqu'un lui disoit que l'estime pu-

---

rection que j'ai suivie; & plus bas, il est nommé Anaxandridas, par notre Auteur lui-même.

(1) Les Ilotes étoient les esclaves des Lacédémoniens, & menoient la vie la plus dure. On les employoit à labourer les terres; quelquefois on s'en servoit pour la guerre, & si l'on étoit content de leurs services, ils obtenoient la liberté. Leur nom venoit de la ville d'Hélos, que les Spartiates prirent après un long siege, & dont ils firent tous les habitans esclaves.

blique étoit à charge, & que celui qui n'en faiſoit aucun cas, étoit heureux. « A » votre compte, lui dit Anaxandridas, » les ſcélérats ſeront heureux ; car un » ſacrilege, un malfaiteur ne font au» cun cas de l'eſtime publique ».

Un autre lui demandoit pourquoi les Spartiates, dans les combats, s'expoſoient ſi courageuſement aux dangers : « Ceſt, répondit-il, que, quoiqu'ils eſti» ment la vie, ils ne craignent pas, » comme les autres, de la perdre ».

On lui demandoit pour quelle raiſon dans les cauſes capitales, les Sénateurs employoient pluſieurs jours à diſcuter l'affaire, & que l'accuſé, lors même qu'il étoit abſous, reſtoit toujours ſous la main de la juſtice. « Les juges, répondit-il, » diſcutent l'affaire pendant » pluſieurs jours, parce que dans les ju» gemens à mort, l'erreur eſt ſans re» mede. Mais l'accuſé reſte toujours ſous » le pouvoir des loix, parce qu'elles » permettent de revenir ſur le jugement, » & de le réformer ».

ANAXANDRE. XI.

On demandoit à Anaxandre, fils d'Eu-

rycrate, pourquoi les Spartiates n'avoient pas de trésor public : « C'est, dit-il, » de peur que ceux qui seroient pré- » posés à sa garde, ne fussent exposés » à se corrompre ».

XII. ANAXILAS.

Quelqu'un lui témoignoit sa surprise, de ce que les Ephores ne se levoient pas devant les rois, par qui ils étoient établis. « C'est, dit-il, par la raison » qu'ils sont Ephores » (1).

XIII. ANDROCLIDAS.

Androclidas, tout estropié qu'il étoit, se présenta pour être enrollé. Et comme

(1) Les Ephores étoient des magistrats chargés de veiller à tout ce qui intéressoit le bien de la République. Leur nom signifie *inspecteurs*. Ils étoient à peu près comme les tribuns du peuple à Rome. Ils avoient inspection sur les Rois eux-mêmes qu'ils faisoient mettre en prison, lorsqu'ils le jugeoient nécessaire. D'après cela, il n'est pas étonnant qu'il ne se levassent pas devant les Rois, & qu'au contraire les Rois se levassent devant eux, au rapport de Plutarque dans ses Préceptes politiques.

Thucyd. l. 1.

on ne vouloit pas l'inſcrire, à cauſe de ce défaut naturel : « Il ne faut pas, dit-il, » pour combattre, un homme » qui fuie, mais qui tienne ferme con» tre les ennemis ».

ANTALCIDAS. XIV.

Lorſqu'Antalcidas ſe faiſoit initier aux myſteres de Samothrace, le prêtre lui demanda quel étoit le plus grand crime qu'il eût fait dans ſa vie. « Si » j'en ai commis quelqu'un, répondit-il, » les dieux le ſavent » (1).

---

(1) Samothrace étoit une île de la mer Egée, près des côtes de Thrace, qui porta d'abord le nom de Dardanie, puis celui de Samos, dont enſuite on fit celui de Samothrace, pour la diſtinguer de la Samos d'Ionie. Les myſteres qu'on y célebroit, étoient ſi reſpectés des anciens, qu'on appelloit la Samothrace, l'île ſacrée. Les Pélaſges ou ſauvages de l'ancienne Grece qui l'habitoient, y avoient leurs prêtres nommés *Cabires*. Les Grecs les appelloient *Anactoteleſtes*, ou Rois des myſteres. Celui d'entr'eux qui étoit chargé d'examiner ceux qui venoient ſe faire initier, s'appelloit *Koès*, ou l'auditeur. La plupart des cérémonies myſtérieuſes ſe faiſoient la nuit, quelques-unes Strab. l. xᵉ

Un Athénien traitoit devant lui les Spartiates d'ignorans. « Nous sommes » donc les seuls, lui dit Antalcidas, à » qui vous n'ayez pu rien apprendre de » mal ».

Un autre Athénien lui disoit que les Lacédémoniens avoient été souvent repoussés loin du Céphise. « Pour nous, répartit Antalcidas, » nous ne vous » avons jamais chassés des bords de » l'Eurotas ».

Quelqu'un lui demandoit comment on réussiroit à se faire aimer des hommes : « En leur tenant les discours les plus » agréables, répondit-il ; & en leur rendant les services les plus utiles ».

Un sophiste annonça qu'il alloit faire le panégyrique d'Hercule. « Eh qui pense » à le blâmer », lui dit Antalcidas ?

---

même dans un antre ; & le secret le plus inviolable en déroboit la connoissance aux profanes. Les Romains, par respect pour ces mysteres, laisserent à la Samothrace sa liberté, c'est-à-dire, le droit de se gouverner par ses loix. Voyez pour de plus grands détails les recherches sur les mysteres du Paganisme, par M. le baron de Sainte-Croix, d'où j'ai tiré le peu que j'en ai dit.

Section II, art. 2.

Agéſilas ayant été bleſſé dans un combat contre les Thébains, Antalcidas lui dit : « Vous êtes bien payé d'avoir voulu » leur apprendre malgré eux à faire la » guerre ». En effet on croyoit qu'Agéſilas, par ſes fréquentes expéditions contr'eux, les avoit beaucoup aguerris.

Il diſoit que Sparte avoit pour remparts ſes jeunes gens, & pour bornes de ſon territoire, le fer de leurs piques.

On lui demandoit pourquoi les Lacédémoniens avoient des épées ſi courtes : « C'eſt, répondit-il, parce que » nous combattons de près l'ennemi ».

ANTIOCHUS, l'Ephore. XV.

Antiochus l'Ephore, apprenant que Philippe avoit adjugé aux Meſſéniens les terres qui étoient en litige entr'eux & les Spartiates, demanda s'il leur avoit donné auſſi la force de les défendre contre ceux qui viendroient les attaquer (1).

(1) J'ai un peu développé ce paſſage d'après l'hiſtoire, afin de le rendre plus clair. Voyez dans le premier recueil d'Apophthegmes la note relative à ce trait d'hiſtoire. Tom. 2. p. 45.

XVI. ## ARIGÉE.

Arigée entendoit des Spartiates louer d'autres femmes que les leurs. « Il ne » faut point, leur dit-il, parler légè- » rement ſur le compte des femmes » belles & honnêtes ; car leur beauté » & leur vertu doivent être inconnues » à tout autre qu'à leurs maris ».

En traverſant la ville de Sélinonte, en Sicile, il vit ſur un monument l'inſcription ſuivante :

Tandis qu'ils éteignoient l'ardente tyrannie,
Aux pieds de Sélinonte ils perdirent la vie.

« Vous méritiez de mourir, dit-il, » pour avoir voulu éteindre les feux de » la tyrannie, au lieu de la laiſſer ſe » conſumer dans les flammes » (1).

XVII. ## ARISTON.

Il faut autant qu'on peut, gagner l'amitié de ſes ennemis.

Quelqu'un louoit devant Ariſton ce

(1) Je ne vois là qu'un jeu de mots aſſez froid.

mot de Cléomene, qui interrogé quel étoit le devoir d'un bon roi, avoit répondu qu'il devoit faire du bien à ſes amis, & du mal à ſes ennemis. « Mon » ami, dit Ariſton, il ſeroit bien plus » beau de faire du bien à ſes amis, & » de gagner l'amitié de ſes ennemis ». Au reſte, l'opinion générale eſt que Socrate a le premier préféré cette belle maxime.

On demandoit à Ariſton ſi les Spartiates étoient bien nombreux : « Aſſez, répondit-il, » pour repouſſer leurs » ennemis ».

Un Athénien faiſoit l'éloge funebre de ceux de ſes concitoyens qui avoient péri dans la guerre contre les Lacédémoniens. « Que penſez-vous, dit Ariſton, » que ſoient nos ſoldats qui ont » vaincu de pareils hommes » ?

ARCHIDAMIDAS. XVIII.

Trop de douceur dans un Prince eſt une foibleſſe.

Archidamidas entendoit louer le roi Charilaüs (1) ſur la douceur dont il étoit

(1) Ce *Charilaus* étoit neveu de Lycurgue qui fut ſon tuteur, juſqu'à ce que ce jeune Prince eut atteint l'âge de régner.

envers tout le monde. « Comment, dit-il, » peut-on louer à juste titre un » homme qui est doux même envers » les méchans » ?

Un homme de sens ne parle qu'à propos.

Quelqu'un blâmoit devant lui le sophiste Hécatée, qui admis au banquet public de Lacédémone, y gardoit un profond silence. « Ignorez-vous, lui dit Archidamidas, » que celui qui sait » parler, sait aussi le temps où il doit » le faire » ?

XIX. ARCHIDAMUS.

On demandoit à Archidamus, fils de Zeuxidamus, quels étoient ceux qui commandoient à Sparte. « Ce sont les loix, dit-il », & les magistrats d'après elles ».

L'admiration pour les talens frivoles nuit aux choses estimables.

Quelqu'un louoit devant lui un joueur de flûte, & faisoit le plus grand cas de son talent. « Mon ami, lui dit Archidamus, » quelle estime réservez-vous » aux gens de bien, vous qui louez si » fort un musicien » (1) ?

Un autre lui recommandoit un mu-

(1) Parole pleine de sens, & dont on n'a que trop souvent à faire l'application.

ficien

ſicien dont il louoit fort le talent. « Nous » avons chez nous, dit-il, un fort bon » cuiſinier ». Il montroit par-là qu'il ne metttoit aucune différence entre les plaiſirs qui n'affectent que les ſens (1).

On lui offroit un jour du très-bon vin. « Pourquoi faire ? dit-il ; nous en » boirons davantage, & il affoiblira nos » forces ».

Pendant qu'il campoit auprès de Corinthe, il vit ſortir des lievres d'un endroit voiſin des murailles de la ville. « Compagnons, dit-il aux ſoldats, nous » nous rendrons facilement maîtres des » ennemis » (2).

Deux citoyens l'ayant pris pour arbitre de leurs différens, il les mena dans le temple de Minerve, & leur fit jurer qu'ils s'en tiendroient au jugement qu'il alloit prononcer. Lorſqu'ils en eurent

(1) Mot-à-mot. *Entre les plaiſirs occaſionnés par les inſtrumens, & ceux que procurent les ragoûts.*

(2) C'eſt un préſage qu'il tire de la vue de ces lievres, & dont il ſe ſert pour encourager ſes ſoldats. Car les Grecs déſignoient par ces animaux les hommes lâches & timides, comme on le voit dans les comédies. Voyez Eraſme, *in Apoph.*

fait le ferment, il leur dit : « J'ordonne » que vous ne sortiez point d'ici sans » vous être accordés ».

Denys, tyran de Sicile, lui avoit envoyé des robes de grand prix, il les refusa, en disant : « Je craindrois que mes » filles ne m'en parussent moins bel- » les » (1).

Un jour qu'il voyoit son fils combattre avec trop d'audace contre les Athéniens, il lui dit : « Ou ajoute à » ta force, ou diminue de ta témérité ».

XX. ARCHIDAMUS, fils d'Agésilas.

Belle réponse à une lettre pleine de fierté.

Archidamus, après la bataille de Chéronée, reçut de Philippe une lettre pleine de fierté, à laquelle il répondit en ces termes : « Si vous mesurez votre » ombre, vous ne la trouverez pas plus » grande qu'avant votre victoire ».

On lui demandoit combien les Spartiates avoient de territoire : « Autant » qu'ils peuvent en atteindre avec leurs » lances », répondit-il.

---

(1) Ce trait a été dit de Lysandre, & va lui être encore attribué, mais d'une manière différente.

Périandre, médecin habile & renommé, faiſoit de très-mauvais vers. « Comment, lui dit Archidamus, étant » auſſi bon médecin, aimez-vous mieux » être appellé mauvais poëte » ?

Lorſqu'on délibéroit ſur la guerre contre Philippe, quelques citoyens étoient d'avis qu'on en portât le théâtre auſſi loin qu'il ſe pourroit de Lacédémone. « Ce n'eſt point ſur cela, dit-il, » qu'il faut délibérer, mais » ſur les moyens de nous aſſurer la » victoire ».

Il vaut mieux avoir plus de prudence que plus de force.

Comme on le félicitoit de l'avantage qu'il avoit eu ſur les Arcadiens, il dit qu'il ſeroit plus glorieux d'avoir ſur eux l'avantage de la prudence, que celui de la force.

Lorſqu'il entra dans l'Arcadie, il apprit que les Eléens venoient pour la ſecourir. Il leur écrivit ſimplement ces mots : ARCHIDAMUS AUX ELÉENS. « Le repos eſt une belle choſe » (1).

Dans la guerre du Péloponneſe, les alliés de Sparte demandoient combien

(1) Exemple de la préciſion des Lacédémoniens dans leur ſtyle.

il faudroit d'argent, & ils vouloient qu'on déterminât la portion que chacun auroit à fournir. « La guerre, leur dit Archidamus, » ne se fait point à un » prix fixe ».

Lorsqu'il vit le premier trait de batterie qu'on avoit apporté de Sicile, il s'écria : « Grands dieux ! la force de » l'homme devient inutile ».

Les Grecs ne vouloient pas suivre le conseil qu'il leur donnoit de renoncer à leur alliance avec Antigonus & Cratere, & de se mettre en liberté. Ils craignoient que les Spartiates ne les traitassent plus durement que les Macédoniens : « La brebis, leur dit-il, n'a » qu'une seule voix, mais l'homme en » change souvent, jusqu'à ce qu'il vienne » à bout de ce qu'il désire (1).

(1) Le sens de cette parole est, si je ne me trompe, que les Macédoniens useroient de modération & de douceur, ce que désigne la voix de la brebis, tant qu'ils ne seroient pas les plus forts. Mais qu'aussi-tôt qu'ils croiroient pouvoir le faire impunément; ils appésantiroient leur joug sur les Grecs. Erasme l'a entendu tout autrement, il croit qu'Archidamus conseille par-là aux Spartiates de manquer de foi aux Macédoniens,

ASTYCRATIDAS. XXI.

Lorfqu'Agis eut été battu par Antigonus, auprès de Mégalopolis, quelqu'un dit à Aſtycratidas : « Lacédémoniens, » qu'allez-vous faire maintenant ? ſubirez-» vous le joug des Macédoniens » ? « Eh quoi, répartit Aſtycratidas, Anti-» gonus par ſa victoire, peut-il empê-» cher que nous ne mourions en com-» battant pour notre patrie » ?

Les gens de cœur préferent la mort à la ſervitude.

BIAS. XXII.

Bias étoit tombé dans une embuſcade que lui avoit tendue Iphicrate, Général des Athéniens. Ses ſoldats lui demandoient ce qu'il falloit faire. « Rien au-» tre choſe, leur dit-il, que de vous » ſauver, tandis que je vais mourir les » armes à la main ».

BRASIDAS. XXIII.

Braſidas fut mordu par une ſouris

puiſque leur intérêt le demande, & de changer de conduite & de langage ſuivant le beſoin.

qu'il avoit saisie, en mettant la main dans un panier de figues ; il la lâche aussitôt, & dit à ceux qui étoient présens : « Voyez comment le plus petit » animal peut sauver sa vie, s'il ose » la défendre ».

Dans un combat, il fut blessé d'un trait qui perça son bouclier. A l'instant il arrache le trait de sa blessure, & en tue l'ennemi qui l'avoit frappé. Lorsqu'on lui demandoit comment il avoit été blessé, il disoit : « C'est mon bou» clier qui m'a trahi ».

En partant pour une expédition, il écrivit aux Ephores : « Je ferai tout ce » ce que je desire, ou je mourrai » (1).

(1) Les éditions & les manuscrits portent également; ἅσσα δηλῶμαι. Cette expression peu usitée a donné lieu à des interprétations très-différentes. L'ancien interprête l'a rendue ainsi : *Quæcumque belli nocumenta repellam. Je repousserai tous les dangers de la guerre.* Amyot : *Ce que vous m'écrivez touchant la guerre, je le ferai.* Xylandre propose de lire δυνάμαι, *je ferai tout ce que je pourrai.* Mais δήλεσθαι δήλεσθαι en dialecte dorique, selon M. Gierig qui cite M. Valckenaer, signifie *vouloir.* Ainsi Brasidas s'engage à faire tout ce qu'il desire, tout ce qu'il a projetté, ou à mourir.

Il fut tué dans la guerre de Thrace, après avoir mis en liberté les Grecs qui habitoient cette contrée. Les députés envoyés à Sparte pour y annoncer sa mort, vinrent rendre visite à sa mere Argiléonide. La premiere question qu'elle leur fit, fut si Brasidas étoit mort honorablement. Les députés firent le plus grand éloge de sa valeur, & dirent qu'il n'y avoit pas d'aussi brave Général que lui. « Vous vous trompez, leur dit-elle, » Brasidas avoit du courage, mais Sparte a plusieurs citoyens » qui valent mieux que lui ».

DAMONIDAS. XXIV.

Damonidas dit au président des jeux, qui dans un spectacle public l'avoit mis au dernier rang : « Vous avez trouvé » le moyen de rendre cette place honorable ».

DAMIS. XXV.

Alexandre avoit écrit aux Spartiates de le reconnoître pour un dieu par un décret public. « Nous consentons, dit Damis, » qu'Alexandre, puisqu'il le

» veut, soit appellé dieu » (1).

XXVI. DAMINDAS.

Le mépris de la mort met au-dessus de toute crainte.

Lorsque Philippe entra les armes à la main dans le Péloponnese, quelqu'un dit que les Lacédémoniens avoient tout à risquer, s'ils ne faisoient la paix avec Philippe. « Homme lâche, lui dit Damindas, » qu'avons-nous à craindre, » en méprisant la mort » ?

XXVII. DERCYLLIDAS.

Dercyllidas fut député vers Pyrrhus qui venoit de faire entrer ses troupes dans la Laconie, & qui exigeoit que les Lacédémoniens reçussent leur roi Cléonyme (2), avec menaces, s'ils le refusoient, de leur faire voir qu'ils n'étoient pas plus forts que les autres peuples.

---

(1) Elien, *Var. Hist. liv.* II, *chap.* 19, rapporte cet Apophthegme d'une maniere plus agréable : « Puisqu'Alexandre veut être » Dieu, qu'il soit Dieu ».

(2) Cléonyme n'étoit pas Roi de Sparte; mais il se plaignoit de ce qu'on lui avoit préféré son frere Areus dans la succession au trône, & il avoit appellé Pyrrhus en Laconie.

« Si c'eſt un dieu, dit Dercyllidas, nous » ne le craignons pas, puiſque nous » n'avons fait aucune injuſtice ; s'il n'eſt » qu'un homme, il n'eſt pas plus que » nous ».

DÉMARATE. XXVIII.

Les flatteries ſont plus à craindre que les paroles dures.

Quelqu'un témoin de la dureté avec laquelle Oronte traitoit Démarate, diſoit à ce dernier : « Démarate, Oronte » vous traite bien mal. Il ne me fait » point de tort, répartit Démarate ; ce » n'eſt point par des paroles dures qu'on » peut nous nuire, mais bien plutôt par » des flatteries » (1).

On lui demandoit pourquoi les Spartiates notoient d'infamie ceux qui jettoient leur bouclier, & non pas ceux qui abandonnoient leur caſque ou leur cuiraſſe : « C'eſt, dit-il, qu'on porte » ces deux dernieres armes pour ſoi-» même, & le bouclier, pour l'intérêt » général de l'armée ».

(1) Démarate chaſſé du trône de Sparte, par les intrigues de Cléomene, ſon collegue, s'étoit réfugié à la cour de Darius, fils d'Hyſtaſpe, dont Oronte étoit un des officiers.

Il dit, en entendant un muſicien jouer de la flûte : « Cet homme, ce me ſemble, ſait aſſez bien s'amuſer ».

Le Sage aime à garder le ſilence.

On lui demandoit dans une aſſemblée ſi c'étoit par folie, ou faute d'avoir quelque choſe à dire, qu'il gardoit le ſilence. « Un fou, répondit-il, pourroit-il » ſe taire » ?

Quelqu'un lui ayant demandé pourquoi il avoit été banni de Sparte, dont il étoit roi : « C'eſt, dit-il, qu'à Sparte » les loix ont plus de force que les rois ».

Un Perſe qui, à force de préſens, avoit ſéduit un jeune homme que Démarate aimoit, lui dit qu'il avoit gagné ſon ami. « Non, répondit Démarate, » vous l'avez acheté ».

Un officier du roi de Perſe, qui s'étoit révolté, rentra dans le devoir, à la perſuaſion de Démarate. Le roi cependant vouloit le faire mourir. « Prince, lui dit Démarate, il vous ſeroit » honteux de punir, aujourd'hui qu'il eſt » votre ami, un homme dont vous n'avez pu vous venger, lorſqu'il étoit votre » ennemi ».

Un paraſite du roi le railloit ſouvent ſur ſon exil : « Mon ami, lui dit un jour Démarate, » je ne puis me battre

» avec toi ; j'ai perdu le rang de ma » vie » (1).

ECPREPÈS. XXIX.

L'Ephore Ecprepès coupa les deux cordes que le musicien Phrynis avoit ajoutées aux sept qui composoient la lyre, en lui disant : « Ne vas-tu pas » corrompre la musique » (2) ?

EPENETE. XXX.

Epenete disoit que les menteurs étoient la cause de toutes les injustices & de toutes les fautes qui se commettoient. Le mensonge cause de toutes les injustices.

(1) J'ai traduit littéralement cette réponse qui porte sur la double signification du mot *τάξις* qui veut dire *armée* & *rang*. Celui qui n'a plus d'armée n'est plus en état de combattre, & Démarate avoit perdu son rang, puisque de Roi, il étoit devenu exilé.

(2) Voyez ce que j'ai dit ailleurs sur cette action d'*Ecprepès*. Je remarquerai ici que les éditions & même les manuscrits portent *Emerepès*, au lieu d'*Ecprepès* ; mais d'après Plutarque, dans la vie d'Agis, la derniere leçon est la seule véritable. Tom. I, p. 382 & 383.

XXXI.

EUBOIDAS.

Euboidas entendoit quelqu'un louer la femme d'un autre ; il l'en blama, en lui disant qu'il ne falloit jamais s'entretenir de la femme d'autrui.

XXXII.

EUDAMIDAS.

Eudamidas, fils d'Archidamus & frere d'Agis, voyant dans l'académie Xénocrate déja vieux qui conversoit avec ses disciples, demanda quel étoit ce vieillard. On lui dit que c'étoit un sage du nombre de ceux qui s'appliquoient à la recherche de la vertu. « Eh ! quand » donc en fera-t-il usage, dit Eudamidas, » s'il est encore à la chercher ».

Un philosophe disoit devant lui que le sage seul étoit bon Général. « Belle » maxime, dit-il ; mais celui qui la » débite n'a jamais entendu le son de » la trompette ».

Il entra dans l'école de Xénocrate au moment où ce philosophe finissoit sa conférence. « Comment, dit quelqu'un de la suite d'Eudamidas, » il cesse de » parler quand nous entrons ? N'a-t-il

» pas raison, dit Eudamidas, s'il n'a » plus rien à dire ». Cependant, reprit l'autre, « nous serions bien aises de » l'entendre ». Eh quoi ! repartit Eudamidas, » si nous arrivions chez lui » après son repas, l'obligerions-nous de » recommencer » ?

On lui demandoit pourquoi seul il étoit d'un avis contraire à celui de tous les Spartiates qui vouloient qu'on fît la guerre aux Macédoniens. « Je ne veux » pas qu'ils attendent à être convaincus » par leur propre expérience, qu'ils » prennent un mauvais parti » (1).

Un citoyen, pour le déterminer à cette guerre, lui racontoit les victoires qu'on avoit remportées sur les Perses. « Conseilleriez-vous à quelqu'un, dit Eudamidas, » d'attaquer cinquante » loups, parce qu'il auroit vaincu cinq » cens brebis » ?

(1) J'ai un peu étendu cette phrase qui est obscure dans le texte, & dont, je crois, voici le sens. Eudamidas étoit persuadé que les Spartiates avoient tort de vouloir la guerre, & que s'ils la faisoient, ils auroient lieu de s'en repentir. Il persistoit donc dans son opinion, contre l'avis général, ne voulant pas qu'ils fussent convaincus par l'ex-

On lui demanda ce qu'il penſoit d'un muſicien qui avoit été fort applaudi. « Il amuſe beaucoup ſon monde avec » bien peu de choſe, » répondit-il.

On faiſoit devant lui l'éloge d'Athenes. « Comment, dit-il, peut-on juſtement » louer une ville que perſonne n'a ja- » mais aimée pour y être devenu meil- » leur » ?

Un Argien diſoit que les Spartiates ſe corrompoient dans leurs voyages, parce qu'ils négligeoient d'y obſerver les loix de leur patrie. « Pour vous, lui dit Eudamidas, » loin de vous corrom- » pre à Sparte, vous y devenez meil- » leurs ».

Alexandre avoit fait proclamer à Olympie une permiſſion à tous les bannis de retourner dans leur pays ; les Thébains ſeuls exceptés. « Thébains, dit Eudamidas, » ce décret eſt rigou- » reux pour vous, mais il vous fait bien » de l'honneur ; vous êtes les ſeuls » qu'Alexandre craigne ».

On lui demandoit pourquoi les Spartiates, avant de combattre, ſacrifioient

---

périence que leur entrepriſe étoit téméraire.

aux Muſes : « Afin, répondit-il, que » nos exploits ſoient dignement célé- » brés ».

EURYCRATIDAS. XXXIII.

Eurycratidas, fils d'Anaxandridas, interrogé pourquoi les Ephores jugeoient tous les jours les affaires qui regardoient les contrats, répondit : « C'eſt afin » qu'à la guerre même, nous obſer- » vions une bonne foi mutuelle » (1).

ZEUXIDAMUS. XXXIV.

Quelqu'un demandoit à Zeuxidamus pour quelle raiſon il n'y avoit point à Sparte, ſur la valeur, des loix écrites qu'on pût faire lire aux jeunes gens. « C'eſt, dit-il, pour les accoutumer à » être plus attentifs aux actions qu'aux » écrits ».

Les faits inſtruiſent mieux que les écrits.

Un Etolien diſoit que la guerre étoit

(1) L'habitude de garder la bonne foi dans les affaires domeſtiques, fait qu'on l'obſerve auſſi à la guerre, où il eſt plus facile, mais en même temps plus dangereux de la violer.

préférable à la paix pour ceux qui désiroient de signaler leur courage. « Non, dit Eudamidas, » c'est la mort qui pour » eux est meilleure que la vie ».

XXXV. HÉRONDAS.

Hérondas, étant à Athenes, apprit qu'un citoyen avoit été condamné pour cause d'oisiveté ; il demanda à voir un homme qu'on punissoit pour une cause si honnête (1).

XXXVI. THÉARIDAS.

Pendant que Théaridas aiguisoit son

(1) Mot-à-mot ; *qui avoit été convaincu du crime d'un homme libre.* Nous avons vu que les loix de Lycurgue défendoient aux Spartiates tous les arts & toutes les professions mécaniques, & même l'agriculture qui étoit abandonnée aux Ilotes. A Athenes, au contraire, tout citoyen étoit obligé de travailler, & de rendre compte aux magistrats de l'emploi de son temps. Hérondas, d'après les idées de son pays, est curieux de voir un homme qu'on lui dit avoir été condamné pour une chose qu'il regarde comme honnête, puisqu'elle étoit à Sparte le privilége des hommes libres.

épée, quelqu'un lui demanda si elle étoit bien aiguë; « Plus que la calom-» nie », répondit-il.

THÉMYSTIAS. XXXVII.

Le devin Thémystias avoit prédit au roi Léonidas qu'il mourroit aux Thermopyles avec toute son armée. Ce prince voulut l'envoyer à Sparte, sous prétexte d'y annoncer ce qui devoit arriver, mais dans le fait, pour le sauver d'une mort certaine. Il refusa d'y aller, en disant qu'il étoit venu pour combattre, & non pour servir de courier.

THÉOPOMPE. XXXVIII.

On demandoit à Théopompe comment un roi pouvoit assurer sa puissance. « En permettant à ses amis de lui dire » la vérité, & en prévenant de tout » son pouvoir l'oppression de ses sujets ». La modération est le plus sûr appui de l'autorité.

Un étranger disoit de lui-même qu'on l'appelloit dans son pays l'ami des Spartiates. « Il vaudroit mieux, lui dit Théopompe, » qu'on vous appellât l'ami de » vos concitoyens ».

Un député de la ville d'Elis lui di-

soit qu'on l'avoit choisi pour cette députation, parce qu'il étoit le seul qui vécût comme les Lacédémoniens. « Quel » genre de vie est le meilleur, lui dit Théopompe, » du vôtre, ou de celui » des autres citoyens? Le mien, répondit le député. « Une ville, reprit Théopompe, » où parmi tant d'habitans, il » ne se trouve qu'un seul homme de » bien, pourroit-elle subsister long» temps »?

Quelqu'un disoit que Sparte devoit sa conservation à la capacité de ses rois pour le gouvernement. « Non, dit Théopompe, » c'est à l'obéissance des ci» toyens ».

Il écrivit aux habitans de Pylos, qui lui avoient décerné des honneurs extraordinaires; que le temps affermissoit les distinctions modérées, & détruisoit celles qui étoient excessives.

XXXIX. THÉRYCION.

Thérycion, en retournant de Delphes à Lacédémone, vit les passages de l'isthme de Corinthe occupés par les troupes de Philippe. « Corinthiens, dit-il, » le Péloponnese a en vous de

» bien mauvais portiers » (1).

THECTAMENE. XL.

Thectamene condamné à mort par les Ephores, alloit au ſupplice en riant. On lui demanda s'il inſultoit aux loix de Sparte. « Non, répondit-il, mais » je me réjouis d'avoir été condamné » à une amende que je puis payer, ſans » la demander, ni l'emprunter à per- » ſonne ».

HIPPODAMUS. XLI.

Archidamus prêt à livrer bataille, voulut envoyer à Sparte Hippodamus & Agis, pour y vaquer à quelques affaires. « Ne mourrai-je pas ici plus ho- » norablement, lui dit Hippodamus, » en combattant pour ma patrie »? Il avoit plus de 80 ans. Auſſi-tôt il prend ſes armes, ſe place à la droite du roi, & périt glorieuſement dans le combat.

(1) L'iſthme de Corinthe eſt comme la porte du Péloponneſe.

XLII. HIPPOCRATIDAS.

Un Satrape de Carie écrivit à Hippocratidas qu'un Spartiate qui avoit su un complot contre sa personne, ne l'en avoit pas averti ; & il lui demandoit ce qu'il devoit faire. « Si vous lui avez » rendu quelque service signalé, lui répondit-il, » faites-le mourir ; si non, » chassez-le de votre gouvernement, » comme un homme que sa lâcheté rend » incapable de toute vertu ».

Un jeune homme poursuivi par quelqu'un qui l'aimoit, rencontra Hippocratidas, & rougit à sa vue. « Il ne » faut, lui dit ce dernier, s'associer » qu'à des personnes avec qui l'on puisse » être vu, sans changer de couleur ».

XLIII. CALLICRATIDAS.

Callicratidas qui commandoit la flotte de Sparte, fut sollicité par les amis de Lysandre, de leur accorder la mort d'un de leurs ennemis, moyennant 50 talens qu'ils lui donneroient. Quoiqu'il fût très-pressé d'argent pour payer ses matelots, il ne voulut point y consentir.

Cléandre, un de ſes officiers, lui ayant dit : « Je l'aurois accordé, ſi j'euſſe été » Callicratidas ; Et moi auſſi, répliqua-t-il, » ſi j'avois été Cléandre ».

Il alla trouver à Sardes Cyrus le jeune, allié de Lacédémone, qui devoit lui donner de quoi payer ſes troupes. Le jour même de ſon arrivée, il fit demander audience à Cyrus ; on lui répondit qu'il étoit à table (1). « J'atten- » drai, dit Callicratidas, qu'il en ſoit » ſorti ». Mais voyant qu'il ne lui ſeroit pas poſſible de le voir ce jour-là, il s'en alla, & ſe fit regarder comme un homme un peu ſauvage. Le lendemain il ſe préſenta de nouveau à l'audience, & reçut la même réponſe. Enfin Cyrus ne paroiſſant point, il dit qu'il falloit bien moins ſonger à avoir de l'argent, qu'à ne rien faire d'indigne de Sparte, & il retourna à Epheſe,

(1) Mot-à-mot, qu'*il buvoit*. Les Perſes ſe piquoient de bien boire ; & c'étoit chez eux une gloire, que de l'emporter à cet égard. Nous avons vu dans les Apophthegmes des Rois, ce même Cyrus, écrire aux Lacédémoniens qu'il buvoit beaucoup plus que ſon frere Artaxerxe, & qu'il portoit mieux le vin.

en faiſant mille imprécations contre ceux qui les premiers s'étoient expoſés aux inſultes des Barbares, & les avoient autoriſés, pour tirer de l'argent d'eux, à traiter leurs alliés avec fierté. Il jura en préſence des aſſiſtans, qu'une fois de retour à Sparte, il ne négligeroit rien pour ramener les Grecs à la concorde; qu'alors ils ſe rendroient redoutables aux Barbares, au lieu d'avoir beſoin de leur ſecours, pour ſe détruire les uns les autres.

Interrogé ſur ce qu'il penſoit des Ioniens : « Ils ne ſavent pas être libres, répondit-il, » mais ils ſont de bons » eſclaves » (1).

Enfin Cyrus lui ayant envoyé de l'argent pour ſes troupes, & des préſens pour lui en particulier, il refuſa les préſens, & fit dire à Cyrus qu'il ne devoit y avoir entr'eux d'autre liaiſon que celle qui lui étoit commune avec tous les Spartiates.

Comme il ſe préparoit à combattre auprès d'Arginuſe, Hermon ſon pilote

(1) C'eſt le jugement que nous avons vu Agéſilas, & un Roi Scythe, porter ſur les Grecs d'Aſie.

lui conseilla de se retirer, parce que la flotte des Athéniens étoit beaucoup plus nombreuse que la sienne. « N'importe, lui dit-il, » ma fuite couvriroit Sparte » de honte, & pourroit lui être funeste; » mais il sera glorieux de rester pour » mourir ou pour vaincre ». Avant la bataille, on vint lui dire que le prêtre, à l'inspection des victimes, présageoit la victoire, & la mort du Général. Alors, sans témoigner aucun effroi, il dit simplement : « Le salut de Sparte ne tient » pas à la vie d'un seul homme ; ma » mort ne fera rien perdre à ma patrie; » & si je fuyois devant les ennemis, je » ferois tort à sa gloire ». Il nomma Cléandre pour lui succéder dans le commandement de la flotte, livra la bataille, & fut tué (1).

CLÉOMBROTE, fils de Pausanias. XLIV.

Cléombrote dit à un étranger qui

(1) La prédiction du devin ne se vérifia que pour le Général. Les Athéniens remportèrent une fameuse victoire. Ce fut dans cette occasion qu'ils condamnèrent à mort leurs Généraux, pour n'avoir pas fait enterrer les corps des Athéniens tués à la bataille.

disputoit à son pere la supériorité de la vertu : « Tant que vous n'aurez » pas d'enfans, mon pere aura du moins » un avantage sur vous ».

CLV. CLÉOMENE, fils d'Anaxandridas.

Cléomene disoit qu'Homere étoit le poëte des Spartiates, & Hésiode celui des Ilotes ; parce que le premier apprenoit à combattre, & le second à cultiver les terres.

Trait insigne de mauvaise foi. Il avoit fait avec les Argiens une treve de quelques jours ; mais la troisieme nuit, ayant su qu'ils dormoient paisiblement sur la foi de la treve, il les attaqua, en tua un grand nombre, & fit le reste prisonniers. Quand ensuite on lui reprocha d'avoir violé son serment, il répondit qu'il n'avoit compris dans la treve que les jours, & non pas les nuits ; qu'au reste tout le mal qu'on pouvoit faire à ses ennemis étoit toujours juste aux yeux des dieux & des hommes. Il ne put cependant pas s'emparer d'Argos, quoique ç'eût été le motif de son manque de foi. Les femmes Argiennes ayant pris les armes déposées dans les temples, le repoussèrent.

rent. Dans la ſuite, ſaiſi d'un accès de fureur, il prit un couteau, ſe mutila tout le corps, & expira dans des convulſions horribles.

Un devin le détournoit de conduire ſes troupes devant Argos, en lui annonçant qu'il en reviendroit avec ignominie. Cependant il ſe mit en marche. Lorſqu'il fut proche de la ville, il trouva les portes fermées, & vit les femmes rangées ſur les murailles. « Croyez-vous, dit-il au devin, » qu'il ſoit ignominieux » de ſe retirer de devant une ville dont, » après la mort des hommes, les femmes ont fermé les portes » ?

Il répondit aux Argiens qui lui reprochoient ſon parjure & ſon impiété : « Vous avez le pouvoir de me dire du » mal, & moi celui de vous en faire ».

Les députés de Samos avoient fait un très-long diſcours, pour l'engager à déclarer la guerre à leur tyran Polycrate. « Je ne me ſouviens pas, leur dit-il, » du commencement de votre » diſcours, ce qui fait que je n'en » comprends pas le milieu, & pour la » fin je ne l'approuve pas ».

Un pirate qui infeſtoit les côtes de la Laconie, ayant été pris, diſoit pour

sa défense, que manquant de vivres pour ses gens, & ne pouvant en obtenir de ceux qui en avoient, il étoit venu les leur arracher de force. « La méchanceté abrege » tout », dit Cléomene.

Un méchant homme médisoit de lui: « Sans doute, lui dit Cléomene, tu » nous attaques ainsi tous, afin, qu'occupés à nous justifier, nous n'ayons » pas le loisir de parler de tes vices ».

Un Lacédémonien prétendoit qu'un bon roi devoit être doux envers tout le monde. « Oui, dit Cléomene, pourvu » que cela n'aille pas jusqu'à le faire » mépriser ».

Tourmenté par une longue maladie, il eut recours aux devins & aux enchanteurs, en qui jusqu'alors il avoit eu très-peu de confiance, & dit à ceux qui lui en témoignoient leur surprise: « De quoi vous étonnez-vous? je ne » suis plus le même qu'auparavant; & » ce changement amene celui de mes » pensées ».

Un sophiste qui discouroit sur la valeur, le voyant rire aux éclats, lui demanda ce qui pouvoit le faire rire dans un pareil sujet, lui sur-tout qui étoit roi. « Mon ami, lui dit Cléo-

mene, » je ferois de même si j'enten-» dois une hirondelle traiter ce sujet; » mais si c'étoit un aigle, je l'écoute-» rois avec la plus grande attention ».

Les Argiens disoient qu'ils répareroient leur défaite. « Eh quoi! leur dit Cléomene, » l'addition de deux syllabes vous rendra-t-elle plus braves que » vous n'étiez » (1)?

Il dit à quelqu'un qui lui reprochoit sa maniere de vivre trop délicate: « Cela » vaut mieux que d'être injuste. Vous, » quoique très-riche, vous aimez l'argent ».

On lui recommandoit un joueur de flûte, dont on faisoit le plus grand éloge, comme du meilleur musicien de la Grece. « Voilà, dit Cléomene, en montrant un de ceux qui étoient auprès de lui, » voilà le meilleur cuisinier que » j'aie chez moi ».

(1) La réponse de Cléomene ne peut avoir de sens que dans le Grec. Elle est fondée sur la différence des deux verbes μαχεσθαι & ἀναμαχεσθαι qui y sont employés. Le premier signifie *combattre*, & le second qui n'en differe que par les deux premieres syllabes, veut dire, *combattre de nouveau*, & réparer sa défaite.

Il faut éviter les tentations de la cupidité.

Méandre, tyran de Samos, qui effrayé de l'irruption des Perſes dans la Grece, s'étoit réfugié à Sparte, montroit à Cléomene les tréſors qu'il avoit apportés, & lui laiſſoit la liberté de prendre tout ce qu'il voudroit. Cléomene n'accepta rien; mais craignant qu'il ne fit à d'autres les mêmes offres, il dit aux Ephores qu'il croyoit néceſſaire au bien de Sparte, de faire ſortir ſon hôte du Péloponneſe, de peur qu'il ne corrompît quelque Spartiate. Les Ephores ſuivirent ſon conſeil, & firent ſignifier à Méandre de ſe retirer dans le jour.

On lui demandoit pourquoi les Spartiates ne détruiſoient pas les Argiens, qui tant de fois vaincus, recommençoient toujours la guerre: « Nous nous en garderons bien, dit-il; ils ſervent d'exercice à nos jeunes gens ».

Interrogé pourquoi les Lacédémoniens n'offroient pas aux Dieux les dépouilles des ennemis: « C'eſt, dit-il, qu'elles ont été priſes ſur des lâches, & qu'il ne convient pas de mettre ſous les yeux de notre jeuneſſe de pareilles dépouilles, ni de les offrir aux Dieux ».

CLÉOMENE, fils de Cléombrote. XLVI.

On offroit à Cléomene des coqs, qui, disoit-on, étoient si braves, qu'ils se faisoient tuer dans le combat. « Donnez-moi plutôt, dit-il, de ceux qui » les tuent. Ils sont sûrement plus braves ».

LABOTAS. XLVII.

Labotas dit à un orateur qui discouroit trop longuement : « A quoi bon » tous ces grands préambules sur un objet » si peu important ? Ne savez-vous pas » que le discours doit être mesuré sur la » grandeur du sujet » ?

LÉOTHYCHIDAS. XLVIII.

Léothychidas, premier du nom, répondit au reproche qu'on lui faisoit de changer aisément : « C'est à raison » des circonstances, & non, comme » vous, par l'effet d'une inconstance na- » turelle ».

On lui demandoit comment on pouvoit conserver ses biens : « En ne con- » fiant pas tout à la fortune », répondit-il.

De quoi il faut instruire les enfans.

Interrogé de quoi il falloit préférablement instruire les enfans, il répondit : « De ce qu'il leur sera plus utile dans » l'âge mûr » (1).

Un autre lui demandoit pourquoi les Spartiates buvoient peu de vin : » C'est, dit-il, » afin que les autres n'aient pas » à délibérer pour nous ; mais nous plu- » tôt pour les autres ».

XLIX. LÉOTHYCHIDAS, fils d'Ariston.

On vint rapporter à Léothychidas que les fils de Démarate disoient du mal de lui (2). « Je ne m'en étonne point,

---

(1) Rien de plus sensé que cette réponse ; & c'est un objet auquel on n'est pas assez attentif dans l'éducation. Je ne parle point des parens ou des instituteurs qui ne donnent aux enfans que des talens frivoles, & n'en veulent faire que des hommes agréables. Des gens même bien intentionnés ne s'appliquent pas autant qu'il le faudroit à développer toutes les facultés naturelles des enfans, celles qui feroient leur mérite réel, & leur véritable ressource dans l'âge mûr.

(2) Démarate, comme on l'a vu, avoit été chassé du trône de Sparte, & c'étoit Léothychidas qu'on avoit mis à sa place.

dit-il ; » aucun d'eux n'eſt capable de » bien parler ».

Un ſerpent s'étoit entortillé à la clé de ſa chambre (1), & les devins regardoient cela comme un prodige. » Je » ne penſe pas de même, leur dit-il ; » mais ce qui me paroîtroit un vrai pro» dige, ce ſeroit que la clé ſe fut entor» tillée au ſerpent ».

Un Prêtre d'Orphée nommé Philippe, réduit à une extrême pauvreté, promettoit à ceux qui ſe feroient initier, un bonheur parfait après leur mort. « Im» bécille, lui dit Léothychidas, que ne » te hâtes-tu de mourir, pour n'avoir » plus à déplorer ta miſere & ton in» fortune » ?

LÉON, fils d'Eurycratidas. L.

On demandoit à Léon dans quelle république on pouvoit habiter avec plus de ſûreté : « Dans celle, répondit-il, « où les poſſeſſions de tous les citoyens

Dans quelle république on peut vivre plus ſûrement.

(1) Le Grec dit, *à la clé de la porte la plus prochaine* ; ce qui n'eſt guère intelligible, & fait ſoupçonner quelque altération dans le texte.

» ſont égales, où la juſtice conſerve tout » ſon pouvoir, & l'injuſtice eſt ſans force».

Il voyoit aux jeux Olympiques les Athletes étudier les moyens de ſe nuire mutuellement, quand ils s'élanceroient dans la carriere : « Comme ils ſont, dit-il, » bien plus occupés, de l'empor- » ter à la courſe, que d'être ſupérieurs » en juſtice » !

Quelqu'un venoit l'entretenir mal à propos de choſes aſſez importantes. « Mon ami, lui dit-il, vous me parlez » inutilement d'une choſe fort utile ».

XI. LEONIDAS, fils d'Anaxandridas.

Léonidas, fils d'Anaxandridas & frere de Cléomene, répondit à un citoyen qui lui diſoit qu'il n'y avoit d'autre différence entre lui & les autres citoyens que le titre de roi. « Cela eſt vrai; mais ſi » je n'avois pas valu mieux que vous, » je ne ſerois pas votre roi ».

Lorſqu'il partit pour aller combattre les Perſes aux Thermopyles, ſa femme Gorgo lui demanda quels ordres il lui donnoit. « D'épouſer, lui dit-il, un » homme de bien, & d'avoir des en- » fans dignes de lui ».

Les Ephores lui observerent qu'il menoit bien peu de monde à cette expédition. « C'est bien assez, leur dit-il, » pour ce que nous allons faire ». Ils lui demanderent s'il avoit quelque dessein secret. « Je vais, leur répondit-il, en » apparence, pour défendre le passage » contre les Barbares, mais en effet, » mourir pour la Grece ».

Arrivé aux Thermopyles, il parla ainsi à ses soldats. « On dit que les Bar- » bares sont près de nous, & nous per- » dons ici le temps. Voici le moment » de les vaincre ou de mourir ».

Quelqu'un disoit que les fleches des Barbares déroberoient la vue du soleil : » Tant mieux, dit Léonidas, nous com- » battrons à l'ombre » (1).

Un soldat vint lui dire : « Les en- » nemis sont près de nous ; & nous » près d'eux » lui répondit-il.

« Léonidas, lui dit un autre, vous » venez avec bien peu de monde, com- » battre une multitude si prodigieuse. Si

(1) Hérodote, liv. 7, attribue cette réponse à un Spartiate nommé Dienece, connu, dit cet Historien, par plusieurs Apophthegmes de ce genre.

» la chose dépendoit du nombre, répartit Léonidas, » la Grece entiere ne » suffiroit pas, puisqu'elle ne feroit qu'une » très-petite portion des troupes ennemies. Si c'est de la valeur, ce nombre » est suffisant ».

Il répondit à un autre qui répétoit le même propos. « J'ai assez de soldats, » puisque je les mene à la mort ».

Réponse généreuse aux offres de Xerxès.

Xerxès lui écrivit que s'il vouloit ne pas combattre contre un Dieu, & embrasser son parti, il lui donneroit l'empire de toute la Grece. « Si vous connoissiez les vrais biens de la vie, lui répondit Léonidas, » vous n'ambitionneriez pas les possessions des » autres. J'aime mieux mourir pour la » Grece que de dominer sur ses habitans ».

Ce Prince lui ayant mandé de lui envoyer ses armes : « Venez les prendre » , lui récrivit Léonidas.

Comme il se disposoit à livrer la bataille, les officiers de l'armée lui représenterent qu'il seroit bon d'attendre les troupes des alliés. « Eh quoi ! dit-il, tous » ceux qui doivent combattre ne sont-ils » pas ici ? Ignorez-vous que ceux-là » seuls en viennent aux mains avec les

» ennemis qui respectent & craignent » leurs rois »?

Il avertit ses soldats de dîner, comme devant souper aux enfers.

Il répondit à cette question; Pourquoi les gens de cœur préféroient une mort glorieuse à une vie obscure: « C'est » qu'ils regardent celle-ci comme pro» pre à la nature; & l'autre, comme » particuliere à eux seuls ».

Comme il vouloit sauver quelques jeunes-gens de son armée & qu'il savoit bien qu'ils n'y consentiroient pas, s'il le leur disoit clairement, il les chargea l'un après l'autre d'aller à Lacédémone, porter des avis aux Ephores (1). Il voulut sauver de même trois citoyens de la classe des hommes faits. Mais ceux-ci pénétrerent son dessein, & refuserent de porter ses ordres à Sparte. Le premier lui dit: « Je suis venu ici en qua» lité de soldat, & non pour servir de » courier ». Le second; « Je vaudrai » bien davantage, si je me trouve à » la bataille ». Le troisieme: « Je com» battrai le premier de nous trois ».

(1) Le Grec dit; *des Scytales*. Voyez l'explication de ce terme, Tom. II, p. 238.

LII. LOCHAGUS.

On vint annoncer à Lochagus qu'un de ſes deux fils Polyénide & Siron, étoit mort : « Je ſavois, dit-il, depuis » long-temps, qu'il devoit mourir ».

LIII. LYCURGUE.

Pouvoir de l'éducation.

Lycurgue le légiſlateur, pour tirer les Spartiates de la vie molle qu'ils avoient menée juſqu'alors & leur inſpirer une conduite plus ſage, & des mœurs plus honnêtes, fit élever deux chiens nés d'un même pere, & d'une même mere. Il laiſſa l'un à la maiſon, vivre au gré de ſa gourmandiſe, & exerça l'autre à la chaſſe. Enſuite il les mena tous les deux à une aſſemblée du peuple, & fit placer d'un côté un plat de viande, & de l'autre, un lievre vivant. Chacun ſuivit ſon penchant accoutumé ; l'un ſe jetta ſur la viande & l'autre courut au lievre. « Citoyens, dit alors Lycurgue, voyez » comment ces chiens qui ont une même » origine, ont pris dans leur éducation, » des inclinations différentes ; & recon- » noiſſez que l'habitude a plus de pou-

» voir que la nature, pour nous former » à la vertu ».

D'autres prétendent que ces deux chiens avoient une origine différente; que l'un étoit né de chiens de chasse, & l'autre de chiens domestiques; que Lycurgue avoit exercé celui-ci à la chasse, & laissé vivre l'autre à la maison dans l'oisiveté & la gourmandise; que lorsqu'il les produisit à l'assemblée du peuple, l'un & l'autre ayant suivi l'impulsion de l'habitude, Lycurgue fit observer aux citoyens, combien l'éducation avoit de pouvoir pour le bien & pour le mal: « Nous sommes de même, leur dit-il; » il ne nous servira de rien d'avoir l'ori- » gine la plus illustre, & de descendre » d'Hercule, si pratiquant toute notre » vie, ce qui est beau & honnête, nous » n'imitons les actions glorieuses qui ont » élevé ce héros au-dessus du reste des » mortels ».

Après avoir partagé les terres par portions égales à tous les citoyens (1), Lycurgue établit l'égalité à Sparte

(1) Il fit du territoire de Sparte neuf mille parts pour autant de citoyens. Celui de la Laconie fut divisé en trente mille portions pour les habitans de la campagne.

il entreprit un assez long voyage. Au retour, en traversant le territoire de Sparte qu'on venoit de moissonner, il vit les tas de blé rangés les uns auprès des autres & tous égaux. Cette vue le combla de joie, & il dit d'un air riant à ceux qui l'accompagnoient, que toute la Laconie ressembloit à un héritage que des freres venoient de partager.

Il supprime la monnoie d'or & d'argent.

Il abolit toutes les dettes, & conçut le projet de diviser aussi également toutes les richesses domestiques, afin de faire disparoître jusqu'à la moindre trace d'inégalité. Mais comme il se doutoit que les citoyens ne se les verroient pas enlever sans répugnance, il commença par supprimer toute la monnoie d'or & d'argent, & ne conserva que celle de fer, & fixa sur le prix de cette monnoie le bien que chaque particulier pourroit avoir.

Par-là il bannit de Lacédémone toute espece d'injustice. On ne pouvoit plus ni voler, ni se laisser corrompre, ni tromper ou surprendre personne, puisqu'il étoit impossible de le cacher, que rien ne pouvoit exciter la cupidité; qu'il eut été dangereux de faire usage de ce qu'on auroit dérobé, & qu'il n'y

auroit point eu de sureté, à en faire commerce avec les étrangers.

De plus, il bannit de Sparte tout superflu, & par-là il sut en écarter les marchands, les sophistes, les devins, les charlatans, & tous les arts inutiles. Car il avoit proscrit l'espece de monnoie dont le commerce eût pu être lucratif pour les étrangers, & n'avoit permis que celle de fer, dont le poids étoit d'une mine éginete, & la valeur de quatre *chalcos* (1).

Il bannit de Sparte tout superflu.

---

(1) Le texte porte : μνᾶ ὁλκῆ Αἰγινητέα. ὁλκὴ signifie ici *poids*, du verbe ἕλκω, *traîne, entraîne*, parce que le poids fait pencher la balance. L'Auteur dit que cette mine Eginete valoit quatre *chalcos*. L'interprête latin, l'a rendu par *quatuor nummi ærei, quatre pieces d'airain*, sans en déterminer la valeur. Amyot traduit : cette monnoie *pesoit une livre éginétique, & de prix ne valoit que six deniers*. M. Paucton dit que le *chalcos* nommé *areole* par les Latins, étoit une monnoie de cuivre, du poids d'une once asiatique, qui étoit de moindre poids que l'once attique, du moins la commune; car l'once asiatique majeure pesoit plus que l'once attique. Il dit aussi que le *chalcos* valoit six deniers tournois, & étoit, selon Suidas, le sixieme de l'obole. Il s'ensuivroit

Traité des monnoies, poids, &c.

Etabliſſement des repas communs. Pour prévenir le luxe & extirper l'amour des richeſſes, il introduiſit les repas communs ; & lorſqu'on lui deman-

---

que la mine éginete n'auroit peſé que quatre onces aſiatiques ; & ſoit qu'on l'entende de la grande once, ou de la commune, il me ſemble que ce ſeroit donner à cette mine une valeur trop peu conſidérable. La mine attique & la livre Romaine, ſuivant M. Paucton, étoient à peu près de même poids. Or, la livre Romaine peſoit douze onces. Je ne ſuis pas aſſez au fait de ces matieres, pour pouvoir fixer la valeur préciſe de cette eſpece de monnoie ; d'autant que les Auteurs anciens eux-mêmes varient beaucoup ſur ce point : mais je ſerois porté à croire que le *chalcos* dont il s'agit ici, n'étoit pas cette petite monnoie que M. Paucton évalue à une once de poids, & au prix de ſix deniers, & qu'il déſigne une autre monnoie d'un poids & d'une valeur plus conſidérables. En effet, la drachme attique valoit ſix oboles & 36 chalcos. La mine attique contenoit 100 drachmes, & par conſéquent 600 oboles, & 3600 chalcos. La mine éginete valoit davantage, puiſque la drachme éginete peſoit ſelon Pollux, liv. 9, dix oboles attiques ; & que les Athéniens l'appelloient παχεῖα, *maſſive, épaiſſe*. Auſſi Gronovius dit-il, que la mine éginete peſoit 166 drachmes & 4 oboles ; ce qui fait deux tiers de plus que la mine attique, voyez Gronovius *de Seſt. lib.* 3. Ce qu'il y a de

doit quel but il avoit eu dans cet établiſſement, & pourquoi il avoit ainſi diviſé les citoyens dans les ſalles, par petits pelotons armés, il répondoit : « C'eſt afin qu'ils ſoient plus prêts à » exécuter les ordres qu'ils reçoivent, & » que s'il ſe paſſe quelque déſordre, la » faute ſe renferme dans un plus petit » nombre ».

On leur diſtribuoit à tous par portions égales, la nourriture & la boiſſon ; & à cet égard, le riche n'étoit pas diſtingué du pauvre. Il en étoit de même

---

plus sûr, c'eſt que la monnoie de fer introduite par Lycurgue, avoit, au rapport de Plutarque dans la vie de ce légiſlateur, une groſſeur & un poids conſidérables, avec très-peu de valeur ; enſorte, ajoute-t-il, que dix mines, c'eſt-à-dire, environ 1500 liv. de notre monnoie, rempliſſoient un grand coffre, & faiſoient la charge d'une voiture traînée par deux bœufs. Au reſte, les Eginetes paſſoient pour les premiers qui avoient frappé dans la Grece, des monnoies d'argent. La chronique de Paros en fixe la date à l'an 894 avant J. C., environ 20 ans avant l'époque des loix de Lycurgue. C'eſt pour cela que la mine Eginete ſervit de baſe à ſes eſtimations. Epoque 29.

pour les lits, la vaiſſelle & tous les autres meubles.

Après avoir par-là avili les richeſſes, puiſqu'on ne pouvoit ni en faire uſage, ni les étaler, il diſoit à ſes amis : « Il » eſt beau de prouver par les effets la » vérité de cette parole : que les richeſſes » ſont aveugles ».

Il défendit de rien manger chez ſoi avant de venir à ces repas, & livra aux railleries des autres convives ceux qui y aſſiſtoient ſans boire ni manger. On leur reprochoit leur intempérance & leur molleſſe qui ne pouvoient s'accommoder de la nourriture ordinaire. Celui qu'on avoit convaincu de l'avoir fait, étoit mis à l'amende. Dans la ſuite, le Roi Agis lui-même, au retour d'une expédition dans laquelle il avoit vaincu les Athéniens (1), ayant voulu ſouper le premier jour avec ſa femme, envoya chercher ſa portion à la ſalle commune. Les Polémarques (2) la lui réfuſerent,

(1) C'étoit Agis, premier du nom, qui dans la guerre du Péloponneſe, ravagea l'Attique.

(2) *Polémarque* étoit le nom qu'on donnoit au troiſieme Archonte d'Athenes, lorſque

& le lendemain il fut dénoncé aux Ephores qui le condamnerent à l'amende.

Tous ces établissemens déplurent beaucoup aux riches (1), qui se souleverent contre lui, le chargerent d'injures, & voulurent même le lapider. Il se sauva de la place publique, échappa à ses ennemis, & se retira dans le temple de Minerve. Alcandre seul s'acharna à sa poursuite; & comme Lycurgue en fuyant, tourna la tête, il lui creva l'œil avec son bâton.

Les riches se soulevent contre lui.

Dans la suite Alcandre lui fut livré, pour qu'il le punit comme il voudroit. Lycurgue, sans le maltraiter, sans lui

Sa modération envers ceux qui l'avoient maltraité.

---

ces magistrats étoient au nombre de neuf. Dans la suite ce nom s'étendit à d'autres officiers, qui étoient chargés de la conduite des guerres, comme leur nom l'indique; cependant leur magistrature étoit plus civile que militaire.

Poll l. VIII, chap. 8. Paus. l. I, chap. 15.

(1) Toutes les éditions portent *οἱ ἔφοροι, les Ephores*; ce qui est évidemment une faute. Ces magistrats ne furent institués que cent ans après Lycurgue, par le Roi Théopompe. Plutarque, dans la vie de Lycurgue, a mis *οἱ πλούσιοι, les riches*, & Erasme traduit de même.

faire aucun reproche, le prit chez lui, le rendit témoin de sa conduite, & en fit bientôt un admirateur zélé de toutes ses actions. En mémoire de la perte de son œil, il bâtit dans un terrain consacré à Minerve, une chapelle en l'honneur de cette déesse, sous le nom d'*Optilletide*. Les yeux en langue dorique s'appellent *optiles* (1).

On lui demanda pourquoi il n'avoit pas donné aux Spartiates des loix écrites. « Les hommes qui ont été bien élevés, répondit-il, » savent juger de ce que » les circonstances exigent ».

On lui demandoit pourquoi il avoit défendu à ses citoyens d'employer d'autres instrumens que la cognée pour construire la charpente de leurs maisons, & la scie pour en faire les portes. « C'est, dit-il, » afin qu'ils gardent la médio» crité dans tout leur ameublement, & » qu'ils n'ayent rien de ce que le com» mun des hommes recherche avec tant

(1) Pausanias, L. III, en parlant de cette chapelle qui subsistoit de son temps, & dont il attribue aussi la fondation à Lycurgue, donne à Minerve le surnom d'*Ophthalmitide*.

» d'ardeur ». C'eſt ſans doute d'après cet uſage que le roi Léothychidas, premier du nom (1), qui ſoupoit chez un de ſes hôtes, voyant le plancher lambriſſé & travaillé avec art, lui demanda ſi dans ſon pays les arbres étoient quarrés.

Il avoit défendu de faire ſouvent la guerre aux mêmes ennemis; & comme on lui en demandoit la raiſon, il répondit : « C'eſt afin que l'habitude de » ſe défendre ne les forme point à l'art » militaire ». Auſſi Agéſilas fut-il bien blâmé d'avoir, par ſes expéditions fréquentes en Béotie, mis les Thébains en état de tenir tête aux Spartiates.

Interrogé pourquoi il exerçoit les jeunes filles de Lacédémone à la courſe, à la lutte, au palet, & à tirer de l'arc : « C'eſt, répondit-il, afin que les enfans » formés dans des corps robuſtes, en

(1) Il y a encore ici dans le texte une erreur ſemblable à celle que nous avons relevée dans l'article d'Agis. Léothychidas eſt appellé *le premier Roi*. J'ai mis *premier du nom*, d'après Plutarque, qui dans la vie de Lycurgue, lui donne l'épithete d'*ancien*.

» aient plus de vigueur ; que les femmes » elles-mêmes fortifiées dès leur jeuneſſe » par ces exercices, ſupportent avec plus » de courage les douleurs de l'enfante- » ment, & même, s'il eſt néceſſaire, » qu'elles ſoient en état de combattre » pour leur défenſe, pour celle de leurs » enfans & de leur patrie » (1).

Comme on le blâmoit de les faire paroître d'une maniere peu décente dans les cérémonies publiques, & qu'on lui demandoit les motifs de cet uſage : « J'ai voulu, dit-il, qu'accoutumées aux » mêmes exercices que les hommes, elles » euſſent autant de force & de vigueur » dans le corps, autant d'élévation & » de vertu dans l'ame, & qu'elles ſuſſent » mépriſer comme eux l'opinion du public » ſur leur compte ».

(1) Si l'on oppoſe à ces motifs, tout ſpécieux qu'ils ſont, l'indécence avec laquelle les filles de Sparte ſe mêloient parmi les jeunes gens, pour ces exercices, & les déſordres de tout genre qui en furent la ſuite, lorſqu'enfin la corruption, qui s'étoit introduite à Lacédémone, avec les dépouilles des Perſes, eut triomphé des mœurs publiques, on ſentira tout le vice de cet établiſſement.

Delà sans doute cette réponse de Gorgo femme de Léonidas, à une étrangere qui lui disoit : « Vous autres Lacédémoniennes, vous êtes les seules » femmes qui commandiez à vos maris. « Aussi, répartit Gorgo, sommes-nous » les seules qui mettions au monde des » hommes ».

Il interdit aux célibataires l'assistance aux jeux publics, & les nota même d'infamie, pour engager tous les citoyens à donner des enfans à l'Etat. Il les priva aussi de l'honneur & des déférences que les jeunes gens rendoient aux vieillards. Aussi personne ne blâma la conduite d'un jeune Spartiate envers Dercyllidas, Général d'ailleurs très-distingué. Lorsqu'il vint s'asseoir dans une assemblée, ce jeune-homme ne lui céda point sa place, & lui dit : « Vous n'avez pas mis » au monde d'enfant qui puisse un jour » me céder la sienne ». Ses loix contre le célibat.

Quelqu'un lui demandoit pourquoi il avoit ordonné que les filles se mariassent sans dot : « Afin, répondit-il, que » les unes ne restent point sans se ma- » rier à cause de leur pauvreté, & que » les autres ne soient point recherchées » pour leurs richesses ; mais que chaque Loix relatives au mariage.

» citoyen, considérant les mœurs de » celle qu'il veut épouser, ne consulte » dans son choix que la vertu ».

Il proscrivit pour la même raison le fard & les parures.

Il fixa pour chaque sexe l'âge où on pourroit se marier, & dit à ceux qui lui en demandoient le motif; que les enfans qui naîtroient de personnes déja formées, en seroient plus forts.

Quelqu'un lui témoignoit sa surprise de ce qu'au lieu de permettre aux nouveaux mariés, de rester librement avec leurs femmes, il les avoit obligés de passer la plus grande partie du jour, & presque toutes les nuits avec leurs camarades; & de ne s'approcher de leurs femmes, pour ainsi dire, qu'à la dérobée: « J'ai voulu, dit-il, ménager leurs » forces, & en prévenant la satiété des » plaisirs, laisser à leur amour le mé- » rite de la nouveauté, & les rendre » capables d'avoir des enfans plus vigou- » reux ».

Il proscrit tous les arts frivoles.

Il défendit l'usage des parfums, comme altérant l'huile, & la consumant en pure perte; & l'art de la teinture, parce qu'il ne servoit qu'à flatter les sens. Il ferma l'entrée de Sparte à tous les artisans,

sans, dont le travail n'a pour objet que l'ornement & la parure, & dont l'industrie funeste est le fléau des mœurs.

Telle étoit dans ces premiers temps la chasteté des femmes de Lacédémone, tel leur éloignement des mœurs trop faciles des siecles postérieurs, qu'elles ne croyoient pas l'adultere possible. On rapporte à ce sujet la réponse que fit un ancien Spartiate nommé Géradate, à un étranger qui lui demandoit quelle peine on infligeoit à Sparte aux adulteres; qu'il ne voyoit point que Lycurgue eût rien statué sur cet objet. « Il » n'y a point d'adultere parmi nous », répondit Géradate. « Mais enfin s'il s'en » trouvoit un, reprit l'étranger. *On l'o-* » *bligeroit de donner un taureau assez* » *grand pour pouvoir boire dans l'Eu-* » *rotas par-dessus le mont Taygete.* » *Mais où trouver, répliqua l'autre, un* » *taureau d'une grandeur si prodigieu-* » *se* (1)? Mais plutôt, repartit Géradate,

Il ne fait point de loi contre l'adultere.

(1) Ce passage est mutilé. J'ai suppléé le trait d'histoire d'après Plutarque qui le rapporte tout entier dans la vie de Lycurgue. Les mots en lettres italiques sont ceux que j'ai ajoutés.

» comment trouver un adultere à Sparte ;
» où la parure, le luxe & les richeſſes
» ſont dans le mépris ? où l'on n'eſtime
» que la pudeur, la modeſtie & la
» ſoumiſſion des citoyens aux magiſ-
» trats » ?

Il répondit à celui qui lui conſeilloit d'établir la démocratie à Lacédémone : « Commencez par l'établir dans votre » maiſon ».

On lui demandoit par quel motif il avoit ordonné des ſacrifices ſi ſimples & ſi peu couteux : « Afin, dit-il, que » nous ne ceſſions jamais de rendre hon- » neur aux Dieux ».

Il n'avoit permis aux citoyens que les combats où l'on ne tend point les mains pour s'avouer vaincu (1) ; & il diſoit à ceux qui lui en demandoient la raiſon, qu'il n'avoit pas voulu qu'ils s'accoutumaſſent à perdre courage dans les fatigues & les travaux.

Interrogé pourquoi il avoit ordonné

(1) Les combats proſcrits par Lycurgue étoient ceux du *Pancratium* & du *Ceſte*, où le vaincu avouoit la ſupériorité de ſon adverſaire, & demandoit grace en lui tendant les mains.

aux Généraux de décamper souvent : « Afin, dit-il, qu'ils fassent plus de mal » aux ennemis ».

Un autre lui demandoit pour quelle raison il avoit défendu qu'on attaquât les tours & les remparts des villes : « Je ne » veux pas, répondit-il, que des gens » de cœurs soient exposés à périr de la » main d'une femme, d'un enfant, ou » d'un lâche ».

Les Thébains le consulterent sur le deuil & les sacrifices qu'ils font en l'honneur de Leucothée (1). Il leur dit que si c'étoit une déesse, ils ne devoient pas la pleurer ; que si elle étoit une simple mortelle, il ne falloit pas lui sacrifier (2).

Ses concitoyens lui demandoient comment ils pourroient repousser les atta- La pauvreté fait triompher des ennemis.

(1) Il y eut dans l'antiquité plusieurs divinités de ce nom. Celle dont il s'agit ici est Ino, fille de Cadmus, & femme d'Athamas, Roi de Thebes, dont l'histoire fabuleuse est assez connue. Les Grecs lui donnerent le nom de Leucothée, lorsqu'après s'être précipitée dans la mer, Neptune en eut fait une divinité marine.

(2) Nous avons déja vu une réponse semblable de Xénophane aux Egyptiens. Tom. II, p. 347.

ques de leurs ennemis. « Vous le ferez, leur dit-il, » si vous restez pauvres, & » que les uns ne veuillent pas être plus » riches que les autres ».

Ils lui demanderent encore s'ils enfermeroient Sparte de murailles. « Une » ville, leur dit-il, n'est point sans » murailles, lorsqu'au lieu d'une enceinte » de pierres, elle a pour défense des » gens de cœur ».

Les Spartiates laissoient croître leurs cheveux, parce que Lycurgue avoit coutume de dire, qu'une longue chevelure relevoit la beauté, & rendoit la laideur plus terrible.

Il avoit ordonné qu'à la guerre, quand on auroit mis les ennemis en déroute, on ne les poursuivît qu'autant qu'il le faudroit pour assurer la victoire, & qu'aussitôt on sonnât la retraite. Il en donnoit pour raison, qu'outre qu'il ne convenoit pas à des Grecs d'égorger des gens qui fuyoient, ils y trouveroient un très-grand avantage : leurs ennemis en voyant qu'ils épargnoient les fuyards, & qu'ils ne faisoient point de quartier à ceux qui résistoient, prendroient plus aisément le parti de la fuite, comme le plus sûr.

On lui demandoit par quel motif il avoit défendu qu'on dépouillât les corps des ennemis : « De peur, répondit-il, » qu'occupés des dépouilles, les citoyens » ne se négligent dans le combat ; & de » plus, afin qu'ils conservent leur vertu » avec leur pauvreté » (1).

LYSANDRE. LIV.

Denys, le tyran, avoit envoyé à Lysandre deux robes pour sa fille, en lui faisant dire de choisir celle qu'il voudroit. Il répondit que sa fille feroit ce choix mieux que lui, & les garda toutes les deux.

Caractere faux & trompeur de Lysandre.

C'étoit un homme fin & rusé qui se faisoit un jeu de la fraude, plaçoit la justice & l'honnêteté dans l'intérêt propre, disoit que la vérité ne valoit pas

(1) L'événement ne justifia que trop la sagesse de cette précaution. Les dépouilles de Mardonius porterent à Sparte le premier germe de la cupidité. Cette atteinte aux loix de Lycurgue, donna l'essor à l'amour des richesses. En perdant le goût de la pauvreté, les Spartiates perdirent leur vertu, & finirent par être opprimés.

mieux en soi que le mensonge (1), & que l'utilité seule déterminoit le prix & la dignité de l'un & de l'autre.

On lui reprochoit un jour ses tromperies fréquentes, & cette conduite pleine d'artifice & de fausseté, si peu digne d'un descendant d'Hercule. « Ne » savez-vous pas, dit-il en riant, qu'où » la peau de lion ne peut atteindre, » il faut coudre celle du renard ».

Il répondit à ceux qui le blâmoient d'avoir violé le serment qu'il avoit fait à ceux de Milet : Qu'on amusoit les enfans avec des hochets, & les hommes avec des sermens.

Lorsqu'il eut vaincu auprès d'*Egos-Potamos*, les Athéniens qui avoient donné dans une embuscade ; & qu'il les eut réduits par famine à rendre la ville à discrétion, il n'écrivit aux Ephores que ces mots : « Athenes est prise ».

Les Argiens étoient en dispute avec les Spartiates sur les limites de leurs territoires respectifs, & soutenoient que

(1) Le texte dit : *que la vérité valoit mieux que le mensonge.* Mais c'est évidemment une faute qu'il faut corriger d'après Plutarque, dans la vie de Lysandre, d'où ce passage est copié.

leurs raisons étoient les meilleures. Lysandre tirant son épée, leur dit : « Celui qui » est le plus fort avec cette arme, est » celui qui raisonne le mieux sur les » limites des terres ».

Comme les Béotiens balançoient à lui accorder le passage sur leurs terres, il leur envoya demander s'ils vouloient qu'il les traversât les lances droites ou baissées.

Dans une assemblée des députés de la Grece, celui de Mégare parloit à Lysandre avec beaucoup de liberté. « Mon » ami, lui dit-il, tes discours auroient » besoin d'une ville ».

Il marcha contre Corinthe qui avoit quitté le parti des Lacédémoniens. Mais ses troupes montroient peu d'ardeur pour en faire le siege. Au moment même, il vit un lievre qui sautoit le fossé. « Eh » quoi ! leur dit-il, n'avez-vous pas » honte de craindre des ennemis, dont » l'indolence est telle, qu'ils laissent les » lievres reposer tranquillement au pied » de leurs murailles » ?

Réponse hardie au prêtre qui l'initioit.

Comme il se faisoit initier aux mysteres de Samothrace (1), le prêtre lui

(1) Voyez ce que nous avons dit sur ces mysteres à l'article d'Antalcidas.

ordonna de déclarer le plus grand crime qu'il eut commis dans sa vie. « Est-ce » vous, ou les Dieux qui l'exigent ? lui demanda Lysandre. » Ce sont les Dieux. » Sortez donc d'ici, dit-il au prêtre, » & si les Dieux m'interrogent, je saurai » leur répondre ».

Il répondit à un Perse qui lui demandoit quelle forme de gouvernement lui paroissoit préférable : « Celle où l'on » rend également aux gens de cœur & » aux lâches ce qui leur est dû ».

Quelqu'un lui disoit qu'il le louoit toujours, & prenoit par-tout sa défense. « J'ai deux bœufs à la campagne, lui dit Lysandre, » & quoiqu'ils ne parlent » point, je sais très-bien lequel des deux » est bon travailleur, & quel est celui » qui ne fait rien » (1).

Un étranger ne cessoit de médire de lui. « Continuez, petit homme, lui dit Lysandre, » continuez, & ne vous lassez » point. Peut-être que vous parviendrez

(2) Apparemment que Lysandre veut faire entendre à cet homme que la véritable vertu se recommande assez elle-même sans avoir besoin des éloges d'autrui. C'est ainsi qu'Erasme l'a entendu.

» enfin à vuider votre ame de tout le » poiſon dont elle eſt remplie ».

Ses projets ambitieux.

Peu de temps après ſa mort, il s'éleva une conteſtation entre Sparte & les alliés. Agéſilas ſe tranſporta dans la maiſon de Lyſandre pour y conſulter les mémoires qu'il avoit laiſſés relatifs à cette affaire. Il en trouva un ſur le gouvernement, écrit de la main de Lyſandre, lequel portoit qu'il falloit enlever la royauté à la famille des *Eurytionides* & des *Agides*, & choiſir pour roi un des principaux citoyens; que cet honneur devoit être le partage, non des deſcendans d'Hercule, mais de celui qui auroit imité la vertu de ce héros, que ſes exploits avoient élevé au rang des Dieux (1). Agéſilas vouloit rendre

(1) La ſucceſſion au trône de Sparte étoit bornée aux deux branches de la poſtérité d'Hercule appellées, l'une les *Agides*, & l'autre, les *Eurytionides*. (*Eutyprotides*, qui eſt dans le texte eſt une faute évidente.) Lyſandre, quoique deſcendant d'Hercule, n'étoit d'aucune de ces deux branches. Mais en propoſant d'ôter aux deux maiſons régnantes le droit excluſif de ſucceſſion, pour l'étendre à tous les principaux citoyens, il comptoit bien, ſi ce plan

ce mémoire public, afin de démasquer Lysandre, & de mettre les citoyens en garde contre ses partisans. Mais Lacratidas, alors le premier des Ephores (1), craignant que cette lecture ne produisît un effet dangereux, retint Agésilas, lui conseilla de laisser Lysandre en paix; & d'ensevelir avec lui un discours rempli d'art, & trop propre à persuader.

Ceux qui avoient recherché ses filles en mariage, voyant qu'il ne leur laissoit aucun bien, ne voulurent plus les épouser. Les Ephores les condamnerent à l'amende, pour les punir de ce qu'après lui avoir fait la cour pendant sa vie, par l'opinion qu'ils avoient de sa richesse, ils mépriſoient son alliance, lorsque sa pauvreté attestoit son honnêteté & sa justice (2).

étoit adopté, qu'après les grands services qu'il avoit rendus, il l'emporteroit sans peine sur tous les autres concurrens. Diodore, *Liv. IV.*

(1) Il paroît par cet endroit que les Ephores présidoient tour-à-tour leur Collége. Voyez *Crag. Rep. Lacéd. L. II, C. 4.*

(2) Cet éloge de la justice de Lysandre ne s'accorde guere avec ce qui a été dit de lui au commencement de cet article.

NAMERTÈS. LV.

L'adversité est la pierre de touche des amis.

Namertès avoit été député vers une république dont un des citoyens le félicitoit sur le grand nombre de ses amis. Namertès lui demanda s'il avoit un moyen sûr de connoître qu'un homme eut beaucoup d'amis. L'étranger lui dit que non, mais qu'il voudroit bien en avoir un : » C'est l'adversité » , reprit Namertès.

NICANDRE. LVI.

On rapportoit à Nicandre que les Argiens disoient du mal de lui. « Ils seront » punis, dit-il, puisqu'ils médisent des » gens de bien ».

Quelqu'un lui demandoit pourquoi les Spartiates laissoient croître leurs cheveux

---

Qu'on loue à la bonne-heure, son désintéressement Nicandre mérite notre admiration pour avoir su conserver une pauvreté honorable, avec tant de moyens de s'enrichir. Mais cette vertu fut bien ternie, par son injustice, sa fausseté, sa perfidie & ses violences.

& leur barbe. « C'eſt, répondit-il, que » cet ornement eſt le plus naturel à » l'homme, celui qui ſied le mieux, » & qui coute le moins ».

Un Athéniens lui diſoit que les Spartiates aimoient trop l'oiſiveté. « Cela eſt » vrai, répondit Nicandre, mais auſſi » nous ne nous occupons pas comme » vous des choſes les plus futiles ».

LVII. PANTHÉDAS.

Panthédas avoit été député en Aſie, où quelqu'un lui faiſoit remarquer une ville dont les murailles étoient très-fortes. « Voilà, dit-il, un bel appar- » tement de femme ».

Les leçons doivent être ſoutenues des exemples.

Il étoit un jour à l'académie où des philoſophes qui venoient de diſcourir ſur les ſujets les plus importans, lui demanderent ce qu'il penſoit de leurs diſcours. « Ils ſont parfaitement beaux, leur dit-il, » mais ils perdent tout leur » prix, dès que vous ne les pratiquez » pas ».

LVIII. PAUSANIAS, fils de Cléombrote.

Les habitans de Délos diſputoient

avec les Athéniens sur les priviléges de leur île, où, disoient-ils, il étoit défendu par une de leurs loix qu'aucune femme accouchât, ou qu'aucun mort fut enterré. « Eh ! pouvez-vous, leur dit Pausanias, » regarder comme votre » patrie, une île où nul de vous n'a » pris naissance, & ne reposera après » la mort » ?

Les exilés d'Athenes, pour l'animer à faire la guerre aux Athéniens, lui disoient qu'aux jeux Olympiques, lorsqu'on l'avoit proclamé vainqueur, ils étoient les seuls qui l'eussent sifflé. « S'ils me » sifflent, dit Pausanias, après que je leur » ai fait du bien, que seroit-ce donc si » je les maltraitois » ? Trait de modération.

Quelqu'un lui demandoit pourquoi les Spartiates avoient donné le droit de bourgeoisie au poëte Tyrtée : « Afin, répondit-il, » qu'on ne pût pas dire que » nous avions eu pour Général, un étran- » ger » (1).

(1) Tyrtée étoit d'Athenes. Les Athéniens l'envoyerent aux Spartiates dans la seconde guerre de Messene, & par la beauté de ses vers, autant que par la sagesse de ses conseils, releva leur courage, & les fit triompher.

Un homme d'une conſtitution très-foible vouloit qu'on fit en même temps la guerre par terre & par mer. « Voulez-vous quitter vos habits, lui dit Pauſanias, » afin qu'on juge ſi vous êtes » fait pour nous conſeiller la guerre » ?

L'homme ne tire aucun prix des richeſſes.

Quelques ſoldats regardoient avec admiration, parmi les dépouilles des barbares, des vêtemens très-riches (1). Il leur dit qu'il valoit mieux être ſoi-même d'un grand prix, que de poſſéder des choſes précieuſes.

Après la bataille de Platée, il ſe fit ſervir le ſouper qu'on avoit préparé pour le Général des Perſes ; & comme il étoit de la plus grande magnificence, il dit aux convives : « Aſſurément cet homme » étoit bien gourmand de ne pouvoir pas » ſe contenter d'un pareil repas, & de » venir encore chercher notre pain bis » (2) ».

---

(1) C'étoit à la bataille de Platée, & cette admiration fut le premier germe de la cupidité, & par conſéquent, de la corruption des Spartiates.

(2) Le Grec dit μάζαν. Les Auteurs varient beaucoup ſur la ſignification de ce mot. In voc μάζα. Suidas dit que c'étoit une eſpece de gâteau

PAUSANIAS, fils de Pliſtonax. LIX.

On demandoit à Pauſanias pourquoi il étoit défendu à Lacédémone de changer aucune des anciennes loix : « C'eſt, dit-il, » parce que les loix doivent commander aux hommes, & non les hommes aux loix ».

On ne doit pas changer aiſément les loix.

Il vivoit en exil à Tegée (1); &

---

fait avec de la farine & du lait. Selon Athénée, on donna d'abord ce nom à une nourriture commune faite avec de l'orge, pour l'uſage du peuple. Mais enſuite, lorſqu'on la prépara avec plus de ſoin, elle fut appellée ματτύη. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que cette nourriture étoit moins eſtimée que le pain, & qu'ordinairement on la faiſoit avec de l'orge. C'eſt ce qu'on voit clairement dans Athénée, qui dit que Solon ordonna qu'on ſervît cette nourriture à ceux qui mangeoient dans le Prytane, & qu'on leur donnât du pain les jours de fête. C'eſt ce qui m'a déterminé à le traduire par *pain bis*. Car ſûrement il ne s'agit pas ici du brouet noir des Spartiates, qui, comme nous le verrons bientôt, s'appelloit en Grec ζωμὸς. Liv. XIV.

(1) Dans la guerre de Béotie, Lyſandre qui commandoit une des armées de Lacédémone, & qui avoit mis le ſiege devant

comme il y faiſoit l'éloge des Lacédémoniens, quelqu'un lui demanda pourquoi donc il avoit abandonné Sparte. « Par la raiſon, dit-il, que les médecins ſe tiennent ordinairement auprès » des malades, & non auprès des gens » ſains (1) ».

Il répondit à un citoyen qui lui demandoit comment on pourroit vaincre les Thraces. « En mettant à la tête de » nos troupes, le meilleur de nos Généraux ».

Un médecin qui étoit venu le voir, lui dit qu'il ſe portoit bien. « Je le crois,

---

Haliarte, écrivit à Pauſanias de venir le joindre avec ſes troupes. La lettre fut interceptée, & Lyſandre obligé de combattre ſeul, perdit la bataille & fut tué. Pauſanias l'ayant appris, ne laiſſa pas de continuer ſa marche; mais il ne crut pas prudent de riſquer un ſecond combat. A ſon retour, cité par les Ephores pour rendre compte de ſa conduite, il refuſa de comparoître. Condamné à mort, il ſe déroba au ſupplice par la fuite, & ſe retira à Tégée, en Arcadie, où il mourut. Voyez *Plutarq. in vit. Lyſ.*

(1) Il reproche à ce Tégéate les mœurs corrompues de ſa patrie, qui auroient eu beſoin de la diſcipline de Sparte.

répartit Pausanias ; » vous n'êtes pas mon » médecin ».

Un de ses amis lui reprochoit de ce qu'il disoit du mal d'un médecin qu'il n'avoit pas éprouvé, & dont par conséquent il ne pouvoit pas se plaindre. « Si je l'avois mis à l'épreuve, lui dit Pausanias, » je ne serois plus en vie ».

Un médecin lui disoit un jour : « Vous » voilà devenu vieux. C'est que je ne vous » ai pas eu pour médecin » lui répondit-il.

Le meilleur médecin, disoit-il, étoit celui qui, sans faire languir son malade, le tuoit sur le champ.

PÉDARÈTE. LX.

Quelqu'un disoit à Pédarete que les ennemis étoient bien nombreux : « Tant » mieux, dit-il, nous en tuerons davan» tage, & par-là nous acquerrons plus » de gloire ».

Un homme naturellement mou étoit vanté pour sa douceur. Pédarete dit qu'il ne falloit louer ni les hommes qui imitoient les femmes, ni les femmes qui ressembloient aux hommes, à moins que les dernieres n'eussent pour le faire un motif de nécessité.

La douceur qui dégénere en foiblesse, ne mérite pas d'être louée.

Il n'avoit pas été admis au nombre des trois cens qui formoient le premier conseil de la ville, & il sortoit de l'assemblée en souriant. Les Ephores l'ayant rappellé pour en savoir la cause : « Je » me réjouis, dit-il, de ce que Lacé- » démone a trois cens citoyens meilleurs » que moi ».

LXI. PLISTARCHUS.

On demandoit à Plistarchus, fils de Léonidas, pourquoi les branches régnantes n'avoient pas pris leur nom des premiers rois de Sparte. « C'est, répondit-il, » que ces premiers rois » étoient plutôt des chefs que des rois, » & qu'il n'en a pas été de même des » autres » (1).

(1) Le texte paroît altéré en cet endroit, & les manuscrits ne donnent point de leçon différente. Xylandre traduit : *Parce que ce fut pour eux une nécessité de commander & de régner, & qu'il n'en fut pas de même pour les autres.* Il cite cependant la traduction de l'ancien interprête qui est celle que j'ai suivie ainsi qu'Amyot. Il ne donne aucune raison pour appuyer la sienne. J'avoue que le sens que j'ai suivi n'est

Il entendoit un orateur dire en plaidant, beaucoup de plaiſanteries. « Mon » ami, lui dit Pliſtarchus, ne crains-tu » pas en voulant faire rire, de te rendre » enfin ridicule, comme ceux qui s'exercent continuellement dans les Gymnaſes, finiſſent par devenir Athletes » ?

On lui rapportoit qu'un médiſant parloit avantageuſement de lui. » Je m'en » étonne, dit-il, à moins qu'il ne me » croie mort. Car il ne ſauroit dire du » bien d'un homme vivant ».

PLISTONAX, fils de Pauſanias. LXII.

Un rhéteur Athénien traitoit les Spartiates d'ignorans : « Vous avez raiſon, lui dit Pliſtonax, » nous ſommes le ſeul » peuple de la Grece à qui vous n'ayez » pu rien apprendre de mal ».

POLYDORE, fils d'Alcamene. LXIII.

Polydore dit à un homme qu'il entendoit faire ſouvent des menaces aux

---

pas ſans difficulté ; mais faute de ſecours, je ne puis faire mieux.

ennemis : » Ne voyez-vous pas que » vous employez en vain la plus grande » partie de votre vengeance » ?

Comme il marchoit contre les Meſſéniens, quelqu'un lui demanda s'il alloit combattre contre ſes freres. « Non, répondit-il, » mais je vais dans une por» tion de l'héritage qui n'eſt pas encore » partagée » (1).

(1) Il fait ſans doute alluſion au partage des terres par Lycurgue, & il veut dire que les Meſſéniens & les Spartiates étant freres, il étoit juſte que les terres des premiers fuſſent auſſi partagées. Les Meſſéniens, ſelon Pauſanias, avoient une origine commune avec les Spartiates. Lelex, qu'il donne avec d'autres Auteurs pour premier roi de Lacédémone, eut, dit-il, deux fils, dont l'aîné nommé Mylès, lui ſuccéda. Le ſecond appellé Polycaon vécut en homme privé, juſqu'à ce qu'ayant épouſé une Argienne, nommée Meſſene, cette femme qui ne put ſouffrir de voir ſon mari dans cet état obſcur, le détermina à faire, avec le ſecours des Spartiates & des Argiens, la conquête de la contrée voiſine. Il s'en empara, & l'appella Meſſenie, du nom de ſa femme. La guerre dont il s'agit ici eſt la premiere que les Lacédémoniens aient faite contre les Meſſéniens, d'abord ſous la conduite d'Alca- Liv. I.

Les Argiens, après le combat des trois cens, ayant encore perdu une grande bataille (1), les alliés preſſoient Polydore d'aller, ſans perdre de temps, s'emparer de la ville; que rien ne lui ſeroit plus aiſé, puiſque les habitans avoient preſque tous péri, & qu'il n'y reſtoit guère que des femmes. Il leur répondit: « Je crois qu'il eſt très-glorieux » de vaincre des ennemis en bataille » rangée; mais dans une guerre qui n'a » pour objet que des limites de terres, » il ſeroit injuſte de s'emparer d'Argos. » Je ne ſuis pas venu pour prendre la » ville, mais pour revendiquer une partie » de ſon territoire ». modération dans la victoire.

On lui demandoit pourquoi les Spartiates s'expoſoient avec tant de courage

---

mene, leur roi, enſuite ſous celle des rois Polydore & Théopompe. Elle dura vingt ans, & finit par la réduction de toute la Meſſenie.

(1) Ce combat des trois cens ſe livra dans une guerre qui ſurvint ſous le regne de Théopompe entre les Spartiates & les Argiens, au ſujet d'un petit pays appellé Thyréa, que les derniers révendiquoient. Voyez-en les détails dans le premier livre d'Hérodote. Ils me meneroient trop loin.

aux dangers de la guerre : « C'eſt, » dit-il, parce que nous avons appris » à reſpecter nos chefs, & non pas à » les craindre ».

LXIV. POLYCRATIDAS.

Polycratidas avoit été député avec d'autres Spartiates, vers les Généraux du roi de Perſe, qui leur demanderent s'ils venoient en leur nom, ou au nom de la république. « Si nous obtenons ce » que nous deſirons, répondit Polycratidas, » c'eſt au nom de la république; » ſinon, c'eſt au nôtre ».

LXV. PHÉBIDAS (1).

Avant la bataille de Leuctres, quel-

(1) Le texte porte *Sébidas*; mais c'eſt ſûrement une faute occaſionnée par quelque copiſte, qui voyant que l'Auteur de ce traité avoit toujours ſuivi l'ordre alphabétique, & le croyant interverti en cet endroit par le nom de *Phébidas*, qui en Grec commence par un Φ, y a ſubſtitué un Σ, ſans faire attention que ſouvent on rapporte le Φ au Π, parce que ces deux lettres ont un élément commun. On ne trouve point dans

ques soldats disoient que cette journée feroit connoître les gens de cœur. « Ce » sera, dit Phébidas, une journée bien » précieuse ».

SOUS. (1). LXVI.

Soüs étant assiégé par les Clitoriens,

---

l'histoire le nom de *Sébidas*, au lieu qu'on voit dans Xénophon un capitaine distingué, nommé *Phébidas*, qui dans la guerre des Spartiates contre les Thébains, commandoit un corps de troupes sous Agésilas; & fut tué dans une rencontre. Hist. Græc. l. v.

(1) Dans les éditions & dans les manuscrits, cet article n'est point séparé du précédent; & au lieu que σῶυς est un nom propre, on en a fait un adjectif d'ἄγαθος, dernier mot de la réponse de Phébidas. Mais c'est encore une faute de copiste. En effet, en le rapportant à l'homme de cœur, cela ne présente aucun sens raisonnable. On dit à Phébidas que la bataille de Leuctres servira à faire connoître les gens de cœur; & on lui fait répondre que cette journée sera bien précieuse, parce qu'elle fera voir l'homme de cœur sauvé. Il est évident que cela ne veut rien dire. On sait d'ailleurs qu'il y a eu parmi les Rois de Sparte un *Soüs*, collegue d'Agis, premier du nom, avec qui il soumit la ville d'Helos, vers l'an 1125 avant J. C.

dans un poſte déſavantageux où il manquoit d'eau, convint avec eux de leur abandonner les terres conquiſes, s'ils laiſſoient à toute ſon armée la liberté de boire dans une fontaine voiſine qui étoit au pouvoir des ennemis. La convention ayant été ratifiée avec ſerment de part & d'autre, il aſſembla ſes troupes, & dit qu'il déféroit la royauté à celui qui ſe paſſeroit de boire. Mais aucun n'en ayant eu le courage, après qu'ils eurent tous [illegible], il deſcendit le dernier dans la fontaine, & s'étant ſeulement arroſé d'eau, il en ſortit en préſence des ennemis, & retint les terres, parce qu'il n'avoit pas bu (*a*).

Plutarque dans la vie de Lycurgue, parle de lui comme d'un des Rois de Sparte les plus célebres, & rapporte le trait que nous liſons ici.

Pauſ. in Arcad. (1) Les Clitoriens habitoient le milieu de l'Arcadie. Leur ville capitale s'appelloit *Clitore* du nom de *Clitor* leur premier Roi. Il y avoit, dit-on, auprès, une fontaine dont l'eau donnoit à ceux qui en avoient bu, le plus grand dégoût du vin.

Ovid. Metam. liv. XV.

TÉLECLUS (1). LXVII.

On disoit à Teleclus que son pere se plaignoit de lui. « Il ne le feroit » pas, dit-il, s'il ne croyoit pas devoir » le faire ».

Son frere trouvoit mauvais que ses concitoyens ne lui témoignassent pas autant de bienveillance qu'à lui, quoiqu'ils fussent nés d'un même pere & d'une même mere. « C'est, lui dit Teleclus, » que vous ne savez pas, » comme moi, supporter une injure ».

Interrogé pourquoi chez les Spartiates les jeunes gens se levoient devant les vieillards : « Afin, dit-il, qu'accoutumés à rendre cet honneur à des étrangers, ils en respectent davantage leurs » parens ».

On lui demandoit ce qu'il avoit de bien : « Pas plus qu'il ne m'en faut », répondit-il.

---

(1) Le texte porte *Télecrus*. Mais dans les Apophthegmes des Rois on lit *Téleclus*. Pausanias parle aussi d'un roi de Sparte de ce nom, & les manuscrits y sont conformes. Tom. II p. 448.

LXVIII. CHARILAUS.

Il faut peu de loix à des gens sages.

Charilaus répondit à ceux qui lui demandoient pourquoi Lycurgue avoit fait si peu de loix : « Il n'en faut pas » beaucoup aux personnes qui parlent » peu » (1).

On lui demandoit pour quelle raison à Sparte les femmes ne sortoient jamais sans voile, & que les filles n'en portoient point : « C'est, répondit-il, que » les filles ont besoin de trouver un » mari, & les femmes de conserver » le leur ».

Il dit à un Ilote qui lui parloit avec beaucoup d'insolence : « Je te tuerois, » si je n'étois pas en colere ».

On lui demandoit un jour quelle forme de gouvernement il croyoit la meilleure. « Celle, dit-il, où le plus » grand nombre des citoyens ont entre » eux une noble émulation pour la ver» tu, sans que jamais elle dégénere en » sédition ».

(1) L'indiscrétion, la démangeaison de parler, & l'abus de la parole sont les sources de la plupart des vices auxquels il faut remédier par les loix.

Interrogé pourquoi à Sparte toutes les ſtatues des dieux étoient armées : « C'eſt, répondit-il, afin de ne pas » imputer aux dieux la lâcheté dont » nous faiſons un crime aux hommes, » & que nos jeunes gens ne prient ja» mais les dieux qu'en armes ».

APOPHTHEGMES DES LACÉDÉMONIENS DONT LES NOMS NE SONT PAS RAPPORTÉS. LXIX.

Les députés de Samos ayant prononcé un très-long diſcours, les Spartiates leur dirent qu'ils en avoient oublié le commencement, ce qui les empêchoit d'en comprendre la fin.

Les Thébains diſputoient avec chaleur ſur quelques affaires publiques. « Il faut, leur dit-on, » avoir plus de puiſſance, » ou moins de fierté ».

Un Lacédémonien répondit à quelqu'un qui lui demandoit pourquoi il laiſſoit ſi fort croître ſa barbe : « C'eſt, répondit-il, » afin qu'en voyant ſa » blancheur, je prenne garde de rien » faire qui ſoit indigne de ma vieil» leſſe ».

Quelqu'un louoit des guerriers comme

« très-braves. Ils furent à Troye », dit un Lacédémonien (1).

Un autre, à qui on rapportoit que dans un repas les convives s'étoient réciproquement forcés de boire, demanda s'ils avoient fait de même pour manger.

Pindare avoit dit d'Athènes, qu'elle étoit le soutien de la Grece : « Elle s'é» crouleroit bientôt, dit un Spartiate, » si elle n'avoit pas d'autre appui ».

Quelqu'un voyoit dans un tableau les Spartiates battus par les Athéniens, & disoit de ceux-ci qu'ils étoient braves. « Oui, dit un Lacédémonien, mais c'est » en peinture ».

Prêter l'oreille à la calomnie, c'est être injuste.

Un citoyen paroissoit écouter volontiers des discours calomnieux. « Ces» sez, lui dit le Spartiate qu'ils intéressoient, » cessez de prêter vos oreilles » contre moi ».

Un homme condamné au dernier supplice, disoit que sa faute avoit été involontaire. « Eh bien, lui dit un Spar-

(1) Ce Spartiate veut dire sans doute que les guerriers dont on faisoit l'éloge ne pouvoient pas être comparés aux héros fameux qui avoient combattu devant Troie.

tiate, » votre ſupplice l'eſt auſſi ».

Un autre voyant des hommes en voyage montés ſur des chars, dit : « A dieu ne plaiſe que je m'aſſeoie ja- » mais dans un ſiege d'où je ne pour- » rois me lever en préſence d'un vieil- » lard » !

Des habitans de Chios qui étoient à Sparte, ayant, après le repas, vomi dans la ſalle des Ephores, & ſali les ſieges de ces magiſtrats, on s'informa d'abord avec le plus grand ſoin ſi les auteurs de cette indignité étoient des citoyens. Lorſqu'on eut découvert qu'elle venoit de ces étrangers, on fit proclamer par un décret public qu'il étoit permis à des gens de Chios de faire des actions honteuſes.

Un Spartiate voyant vendre des amandes fort dures, le double des autres, demanda ſi les pierres étoient rares.

Un autre, après avoir plumé un roſſignol, dit, en y trouvant ſi peu de chair : « Tu n'es que du ſon, & rien » autre choſe ».

Diogene le cynique embraſſoit une ſtatue d'airain, par un froid très-rigoureux. Un Lacédémonien lui ayant demandé s'il avoit froid, il répondit que

non. « Que faites-vous donc là de si » merveilleux », lui répliqua le Spartiate ?

Un habitant de Métaponte, traité de lâche par un Spartiate, lui dit que ses concitoyens possédoient cependant beaucoup de terres qu'ils avoient conquises sur d'autres peuples. « A ce compte, lui dit le Lacédémonien, » vous êtes » coupables non-seulement de lâcheté, » mais encore d'injustice ».

Un étranger qui se tenoit très-long-temps sur un seul pied, disoit à un Spartiate qu'il ne pourroit en faire autant ; « J'en conviens, répondit-il, mais aussi » il n'est pas d'oie qui ne puisse le » faire ».

Il n'est point d'éloquence sans la vérité.

Un orateur relevoit avec ostentation l'excellence de l'art oratoire. « Il n'est, lui dit un Lacédémonien, » & il ne » sera jamais d'art sans la vérité ».

Un Argien disoit qu'il y avoit dans son pays beaucoup de tombeaux de Spartiates. « Pour nous, dit un Lacédémonien » nous n'avons aucun Argien enterré dans » le nôtre ». Il vouloit dire que les Spartiates avoient souvent fait des expéditions dans le pays d'Argos, & jamais les Argiens en Laconie.

Un prisonnier Spartiate étoit vendu à l'encan, & le crieur disoit « Un La» cédémonien à vendre. Dis donc un » prisonnier, » lui dit avec fermeté le Spartiate.

Réponse noble d'un Ilote.

Le roi Lysimaque demandoit à un soldat qui servoit dans son armée, s'il étoit un des Ilôtes. « Croyez-vous, lui dit le soldat, » qu'un Lacédémonien » vint gagner quatre oboles à votre » service » (1)?

Les Thébains, après la victoire de Leuctres, étant arrivés jusqu'aux bords de l'Eurotas, un d'eux dit avec fierté : « Où sont les Spartiates? Ils sont ab» sens, répondit un prisonnier Lacédémonien; » sans cela vous ne seriez pas » ici ».

Lorsque les Athéniens remirent leur ville à la discrétion des Spartiates, ils demanderent qu'on leur abandonnât Samos. « Comment, leur répondit-on, vous » n'êtes pas maîtres de vos personnes,

(1) Selon M. Paucton, six oboles composoient la drachme attique, qui, comme je l'ai déja dit, valoit environ 18 sous de notre monnoie actuelle. Ainsi, les quatre oboles valoient à peu près 12 sous.

Traité des mesures, poids &c.

» & vous voulez avoir les autres en vo-» tre puiſſance » ? Delà eſt venu le proverbe :

Il n'eſt point à ſoi-même, & veut avoir Samos.

La vertu a beſoin d'être exercée.

Les Ephores dirent, en apprenant la réduction d'une ville ennemie : « No-» tre jeuneſſe a perdu le théâtre où elle » s'exerçoit ; elle n'a plus d'adverſai-» res ».

Un de leurs rois offroit de détruire de fond en comble une ville qui leur avoit ſuſcité ſouvent bien des affaires. « Gardez-vous, lui dirent les Ephores, » d'ôter à nos jeunes gens l'aiguillon » de leur courage ».

Ils ne donnoient point de maîtres à la jeuneſſe qui s'exerçoit dans les gymnaſes, afin que ſon émulation vint de la vertu, & non pas de l'art : auſſi Lyſandre diſoit-il à ceux qui lui demandoient comment Charon l'avoit vaincu ; que c'étoit à force d'art (1).

(1) J'ignore de quel fait il s'agit ici. Je n'ai point vu que Lyſandre ait été oppoſé à Charon ; & je ne connois d'autre Cha-

Quand Philippe entra en Laconie, il écrivit aux Spartiates s'ils vouloient qu'il vînt comme ami, ou comme ennemi. Ils lui répondirent : « Ni l'un ni l'au-» tre ».

Un citoyen qu'ils avoient député vers Antigonus, fils de Démetrius, fut mis à l'amende pour lui avoir donné le titre de roi, quoiqu'il eût obtenu de ce prince, dans un temps de disette, un muid de bled pour chaque citoyen.

Un homme décrié par sa conduite, avoit ouvert un bon avis : ils l'adoptèrent, mais ils le firent proposer par un citoyen d'une probité reconnue (1).

Des freres étoient en différent les uns avec les autres. On mit le pere à l'amende, parce qu'il souffroit de la division parmi ses enfans.

Ils condamnerent aussi un musicien étranger, parce qu'il pinçoit la lyre avec les doigts (2).

---

ron dans l'histoire, que celui qui aida Pélopidas à délivrer Thebes du joug des Spartiates ; mais ce ne fut que plusieurs années après la mort de Lysandre.

(1) Voyez ce qui a été dit sur ce trait. Tom. I, p. 206.

(2) Dans les premiers temps on ne jouoit

Deux jeunes gens s'étoient battus, & l'un avoit fait à l'autre, avec sa faulx, une blessure mortelle. Leurs compagnons qui étoient venus pour les séparer, dirent à celui qui étoit blessé, qu'ils vengeroient sa mort par celle de son adversaire. « Gardez-vous-en, leur dit-il, » vous commettriez une injustice; j'en » aurois fait autant, si j'avois été aussi » adroit que lui, ou que j'eusse pu le » prévenir ».

Dans le temps où la loi permettoit aux enfans de voler tout ce qu'ils pouvoient, & où il n'y avoit de honte qu'à être découvert, des enfans déroberent un renardeau vivant qu'il donnerent à garder à l'un d'entr'eux. Ceux à qui le renardeau appartenoit, étant venus pour

---

point de la lyre sans *plectrum*, ou *archet*. C'étoit une espece de baguette d'ivoire, ou de bois poli, ou même d'ongle de chevre, plutôt que de métal, afin de ménager les cordes. Le musicien le tenoit de la main droite. Son nom vient du verbe Grec πλήττειν *frapper*. Le premier qui s'affranchit de la servitude du Plectrum fut un certain Epigonus d'Ambracie, au rapport d'Athénée & de Pollux. Voyez *Athénée, liv. IV, chap. 25, & Pollux Onom. liv. IV, chap. 9.*

le chercher, le jeune homme le cacha sous sa tunique. L'animal irrité lui déchira les flancs, sans qu'il jettât le moindre cri. Lorsque ces gens se furent retirés, & que ses camarades le virent dans cet état, ils lui dirent qu'il auroit dû lâcher le renard, plutôt que de se laisser déchirer si cruellement. « Point du » tout, leur répondit-il, il valoit mieux » mourir dans les douleurs & se taire, » que d'être, par foiblesse, convaincu » de vol, & vivre dans l'ignominie ».

Des Lacédémoniens en voyage, rencontrerent des gens qui leur dirent qu'ils étoient fort heureux de n'être pas arrivés plutôt dans ce lieu; que des voleurs venoient d'en partir. « Il faut » plutôt les féliciter, répondirent-ils, » de ce qu'ils ne nous ont pas rencon» trés ».

On demandoit à un Spartiate ce qu'il savoit faire: « Etre libre », répondit-il.

Un jeune Spartiate qui avoit été pris & vendu par le roi Antigonus, exécutoit ponctuellement tout ce que son maître lui ordonnoit, quand il ne le croyoit pas indigne d'un homme libre. Mais un jour qu'il exigea de lui un service trop bas, il refusa de le lui

rendre, & dit qu'il n'étoit pas eſclave. Comme ſon maître inſiſtoit, il monta ſur le toît de la maiſon, en lui diſant : « Vous ſaurez qui vous avez acheté ». Et il ſe précipita du haut du toît.

Un autre étoit expoſé en vente, & quelqu'un lui ayant dit : « Si je t'achete, » ſeras-tu honnête homme ? Je le ſerai, répondit-il, » quand tu ne m'acheterois pas ».

Un crieur qui faiſoit la vente d'un priſonnier Lacédémonien, crioit, Un eſclave à vendre. « Malheureux, lui dit le Spartiate, » ne diras-tu pas un priſonnier » ?

Un Lacédémonien avoit mis pour enſeigne à ſon bouclier une mouche de grandeur naturelle. On lui diſoit, en le raillant, qu'il l'avoit fait pour ſe cacher : « Au contraire, dit-il, c'eſt » pour mieux me faire connoître ; car » j'approcherai les ennemis de ſi près, » qu'ils pourront diſcerner mon enſeigne ».

Un autre à qui l'on préſentoit une lyre dans un feſtin, dit que les Spartiates ne s'amuſoient pas à des bagatelles (1).

(1) Le ſeul inſtrument dont les Lacédé-

Un Lacédémonien interrogé si le chemin de Sparte étoit sûr, répondit : « C'est selon la disposition dans laquelle » on y vient ; car les lions y sont mal-» traités, & nous y chassons les lievres » à l'ombre » (1).

Dans une lutte un Spartiate saisi au cou par son adversaire qui le tiroit à terre avec violence, sans qu'il pût lui résister, le mordit au bras. « Tu mords » comme une femme, lui dit l'autre ; » Non, répliqua-t-il, mais comme un » lion ».

Un boiteux qui partoit pour l'armée, voyant qu'on se moquoit de lui, dit qu'il falloit à la guerre, non des gens

---

moniens apprissent à jouer étoit la flûte, parce qu'ils s'en servoient dans les combats, comme nous le verrons, pour régler leur marche, & modérer leur impétuosité. Ils entendoient avec plaisir les autres instrumens, mais ils n'en jouoient pas eux-mêmes.

(1) Le texte paroît altéré en cet endroit. Ce Spartiate veut dire, suivant Erasme, que ni les gens violens, ni les gens mous & efféminés, ne sont pas bien reçus à Lacédémone. Les premiers y sont traités en ennemis ; & on ne souffre pas les autres dans un honteux repos.

qui puſſent fuir, mais des ſoldats qui tinſſent fermes dans leur poſte.

Un ſoldat bleſſé mortellement d'une fleche, dit en mourant, qu'il ne regrettoit pas la vie, mais qu'il trouvoit bien dur de périr avant d'avoir rien fait de glorieux, & de la main d'un archer efféminé.

Trait de frugalité.

Un Spartiate arrivé dans une hôtellerie, donna à l'hôte un petit poiſſon à accommoder (1). Celui-ci lui demanda s'il avoit du fromage & de l'huile pour l'apprêter. « Aurois-je acheté ce poiſſon, lui dit le Lacédémonien, » ſi j'avois eu » du fromage » ?

On vantoit le bonheur d'un habitant d'Egine, nommé Lampris, à cauſe des richeſſes immenſes que lui rapportoit le grand nombre des vaiſſeaux marchands qu'il avoit ſur mer. « Je ne fais point » cas, dit un Spartiate, d'un bonheur

(1) Le Grec dit : ὄψον, *opſonium*. Les Grecs entendoient généralement par ce mot tout ce qu'on mangeoit outre le pain ; mais ils déſignoient plus particuliérement le poiſſon, parce que c'étoit le mets qui leur plaiſoit davantage, au rapport de Plutarque. *Symp. 4, Queſt. 4.*

» qui ne tient qu'à des cordages.

Quelqu'un demandoit à un Spartiate pourquoi on ne mentoit pas à Lacédémone : « Parce que nous ſommes libres, répondit-il ; » les autres au contraire » ont tout à craindre, quand ils diſent » la vérité » (1).

Un autre avoit entrepris de faire tenir debout un cadavre ; & comme il ne pouvoit en venir à bout, « Par Jupiter, dit-il, » il faut qu'il y ait quelque choſe » là-dedans » (2).

Tynnichus ſupporta avec le plus grand courage la mort de ſon fils Thraſibule ;

---

(1) J'ai pris la liberté de changer abſolument en cet endroit le ſens de la phraſe, ſans faire d'autre changement dans le texte qu'une légere tranſpoſition. On y demande au Spartiate, pourquoi on mentoit à Lacédémone. Il répond ; *parce que nous ſommes libres ; & les autres ſeront punis, s'ils ne diſent pas la vérité.* Ce ſens eſt abſurde & déraiſonnable. Je crois que la négation a été tranſpoſée, & qu'il faut la placer comme j'ai fait ; ce qui préſente alors un très-beau ſens. La vérité eſt le partage de l'homme libre ; l'eſclave craint de la dire. Les Spartiates ſe regardoient comme le plus libre des peuples de la Grece.

(2) Je ne vois pas le ſel de cette parole.

& l'on fit à cette occaſion l'épigramme ſuivante :

Deſſus ſon bouclier Thraſibule ſans vie,
Arrive tout ſanglant au ſein de ſa patrie.
Il tomba ſous les coups d'Argos qu'il combattoit,
Le corps percé de traits que ſon cœur affrontoit.
Son pere le reçoit, & ſes mains paternelles
Placent ſur le bûcher ces dépouilles mortelles.
« Du lâche ſeul, dit-il, on doit pleurer » le ſort ;
» Je ne donnerai pas des larmes à ta » mort.
» A ta cendre il ſuffit que la gloire couronne
» Le fils de Tynnichus & de Lacédémone ».

Alcibiade étant au bain, ſe faiſoit verſer une grande quantité d'eau. « Cet » Athénien, dit un Spartiate, doit être » bien ſale, puiſqu'il lui faut tant d'eau » pour ſe laver ».

Quand Philippe fut entré dans la La-

conie où il menaçoit de tout détruire, il demanda à un Spartiate ce qu'ils alloient faire maintenant; « Mourir généreuſement, répondit-il, car nous » ſommes le ſeul peuple de la Grece » qui ſache être libre, & qui n'ait pas » appris à obéir ».

Attention à conſerver dans les jeunes gens les principes d'éducation.

Antipater, après avoir vaincu le roi Agis, demanda aux Lacédémoniens 50 jeunes gens pour ôtages. L'Ephore Etéocle lui déclara qu'on ne conſentiroit jamais à les lui donner, de peur qu'en recevant des principes d'éducation contraires à ceux qu'on leur donnoit à Lacédémone, ils ne devinſſent de mauvais citoyens; mais que, s'il vouloit, on donneroit le double de vieillards ou de femmes: & comme Antipater lui faiſoit les plus grandes menaces, au cas qu'on perſiſtât à les lui refuſer, Etéocle lui répondit au nom de la République: « Si vous » exigez de nous des choſes plus péni» bles que la mort, il nous ſera plus » facile de mourir ».

Reſpect des Spartiates pour les vieillards.

Un vieillard vouloit voir les jeux olympiques qui étoient commencés, & ne trouvoit point de place. Il alloit de rang en rang, ſans que perſonne voulut lui en faire, & eſſuyoit par-tout

les plaisanteries les plus mortifiantes. Lorsqu'il vint à l'endroit où étoient assis les Lacédémoniens, tous les jeunes gens, & la plupart des hommes faits se leverent à l'instant, & le placerent au milieu d'eux. Toute l'assemblée ayant témoigné par ses applaudissemens combien elle approuvoit cet usage respectable des Lacédémoniens, le vieillard les larmes aux yeux :

Iliad. XI, v. 74. En secouant sa barbe & ses longs cheveux blancs,

s'écria : « Hélas ! tous les Grecs savent » très-bien ce qui est honnête ; les Spar» tiates seuls le pratiquent ».

On dit que la même chose arriva un jour à Athenes. Pendant qu'on y célébroit les Panathenées (1), les Athé-

(1) C'étoient des fêtes qu'on célébroit à Athenes en l'honneur de Minerve, & dont Apollodore attribue l'établissement à Erichton. Avant Thésée elles étoient particulieres aux Athéniens, & se nommoient simplement *Athénées*. Mais ce Prince les ayant rendues communes à tous les habitans de l'Attique, elles prirent dès-lors le nom de *Panathénées*. On les distinguoit en grandes & petites. Les premieres se célébroient tous les cinq ans, & les autres tous les

L. III, c. 18.

niens se jouoient d'un malheureux vieillard qu'ils appelloient, comme pour lui faire place, & lorsqu'il s'étoit approché, ils le renvoyoient. Après avoir ainsi parcouru tous les rangs, il vint du côté où étoient les députés de Lacédémone, qui se leverent aussi-tôt de leurs sieges, & le placerent au milieu d'eux. Le peuple plein d'admiration pour ce trait d'honnêteté, applaudit avec transport. « Les Athéniens, dit alors un Spartiate, » connoissent le bien, » mais ils ne le font pas ».

Un pauvre demandoit l'aumône à un Lacédémonien; « Si je te donnois, lui dit-il, » ce seroit une raison pour toi » de mendier encore; le premier qui » t'a fait l'aumône, en favorisant ta pa» resse, a donné lieu à la vie honteuse » que tu menes ».

Un prêtre faisoit la quête pour ses Dieux. « Je n'ai que faire, lui dit un Spartiate, » de Dieux qui sont plus » pauvres que moi ».

---

ans. Elles duroient plusieurs jours. La fête des *Quinquatres* chez les Romains, étoit la même que celle des *Panathénées*. Pline rend ce dernier nom par l'autre. Liv. XXXV, c. II.

Un Lacédémonien surprit un homme en adultere avec sa femme qui étoit fort laide : « Malheureux, lui dit-il, quelle » nécessité a pu te porter à ce crime » ?

Un autre entendoit un rhéteur faire de longues périodes. « O le grand ora- » teur, dit-il, qui parle beaucoup pour » ne rien dire » !

Un étranger qui se trouvoit à Sparte, témoin du respect que les jeunes gens avoient pour les vieillards : « Ce n'est » qu'à Sparte, dit-il, qu'il est beau de » vieillir ».

Eloge du poëte Tyrtée.

On demandoit à un Spartiate ce qu'il pensoit du poëte Tyrtée. « Il est bon, dit-il, » pour exciter le courage des » jeunes gens (1).

---

(1) Le texte porte κακαυῖν νεῶν ψυχὰς, ce qui est évidemment une altération. Ce verbe ne se trouve dans les Lexiques que d'après ce passage ; & Plutarque qui cite deux fois ce même trait, emploie toujours un autre verbe. Dans la vie de Cléomene, il se sert du mot ἀικαλλεῖν, qui ne convient point ici, puisqu'il signifie *flatter ;* sens que ne sauroit recevoir cet Apophthegme. Dans un autre traité, on lit καλλύνειν, *embellir, orner*, & ce texte ne paroît pas bon, parce que cet éloge est commun à Tyrtée avec tous les autres poëtes. M. l'Abbé Sevin, à qui je

Quels animaux sont plus industrieux.

Un autre qui avoit mal aux yeux, partoit pour une expédition ; & comme on lui demandoit où il alloit, & ce qu'il comptoit faire en cet état : « J'é-» mousserai, dit-il, l'épée d'un ennemi, » si je ne puis lui faire du mal ».

Trait de grandeur d'ame de deux Spartiates.

Buris & Spertis deux citoyens de Lacédémone, se rendirent volontairement auprès de Xerxès, afin de subir, conformément à l'ordre de l'oracle, le châtiment que Sparte avoit merité, pour avoir fait mourir les ambassadeurs de ce prince. Lorsqu'ils furent devant le roi, ils lui demanderent de les punir pour tous les Lacédémoniens, & de leur faire souffrir tel genre de mort qu'il voudroit. Xerxès plein d'admiration pour leur

---

dois cette note, propose une correction bien simple ; c'est d'ajouter dans le verbe κακαίω un γ avant le second κ, ce qui fait καγκαίω. Et alors la sentence du Spartiate devient très-juste. Car dans Hésychius καγκάω ou καγκαίνω est rendu par θάλπω, *j'échauffe*. Ainsi, le sens de ce passage sera que les vers de Tyrtée étoient propres à échauffer les esprits des jeunes-gens, & à exciter leur courage. On reconnoît ici le jugement que toute l'antiquité a porté de ses poëmes, & en particulier Horace : *Tyrteusque mares animos in martia bella exacuit.*

Acad. des Inscrip. T. VIII, p. 154.

Art. poët. v. 402 & 403.

vertu, leur fit grace, & leur proposa même de rester à sa cour. « Prince, lui dirent-ils, » comment pourrions-» nous vivre ici, & abandonner une » patrie, des loix & des concitoyens, » pour qui nous sommes venus de si » loin chercher la mort »? Indarnus, Général de Xerxès, leur faisoit les plus vives instances, & les assuroit que ce prince les traiteroit à l'égal de ses plus intimes favoris. « Vous ignorez sans » doute, lui dirent-ils, le prix de la li-» berté. Est-il d'homme sensé qui vou-» lut la changer même contre le royaume » de Perse » (1)?

Un étranger n'ayant point de lit à donner à un Spartiate, fit semblant de ne pas le voir : le lendemain il en emprunta un, & reçut très-bien son hôte. Celui-ci foula aux pieds les couvertures, en disant : « Elles sont cause » qu'hier je n'ai pas eu même une natte » pour me coucher ».

Un Lacédémonien étant à Athenes, y vit les citoyens vendre de la viande

(1) Rapprochez de cette réponse si noble, de beaux vers d'Horace sur le même sujet. Ils en sont le commentaire le plus naturel

Liv. I. Epist. 10, v. 39, &c.

& des poissons salés, lever les impôts, trafiquer des esclaves & exercer, sans en rougir, beaucoup d'autres métiers peu honnêtes. De retour dans sa patrie, on lui demanda ce qu'il pensoit d'Athènes ; « Il n'y a rien dans cette » ville, répondit-il, qui ne soit hon» nête ». Il faisoit entendre ironiquement que les Athéniens ne connoissoient rien de honteux (1).

Un autre avoit répondu négativement à une question qu'on lui avoit faite. « Vous mentez », lui dit celui qui l'avoit interrogé. « Vous avez donc tort, repliqua le premier, » de me questionner » sur ce que vous savez ».

Des Lacédémoniens qu'on avoit députés vers le tyran Lygdamis, furent plusieurs jours sans pouvoir obtenir audience. Enfin il leur fit dire qu'il ne se portoit pas assez bien pour les recevoir. « Allez lui dire, répondirent-ils,

(1) On a déja dit que les Spartiates n'exerçoient aucun art mercenaire, & qu'ils les regardoient comme indignes d'un homme libre. Mais ici la réponse du Lacédémonien a un sens plus étendu, & désigne certains métiers très-malhonnêtes que les Athéniens ne rougissoient pas de faire.

» que nous ne venons pas pour lutter » avec lui, mais pour l'entretenir ».

Un prêtre qui initioit un Spartiate à des myſteres, lui dit de déclarer l'action la plus criminelle qu'il eût commiſe. L'initié répondit que les dieux la ſavoient. Mais le prêtre en exigeoit l'aveu comme un préliminaire indiſpenſable. « Eſt-ce à vous ou au dieu » que je dois le dire », reprit le Spartiate. C'eſt au dieu, dit le prêtre. » Commencez donc par vous éloigner », repliqua le Spartiate.

Un autre paſſoit la nuit auprès d'un tombeau, & croyant voir un ſpectre, il courut à lui, la lance à la main, en diſant : « Où fuis-tu ? attends, & » tu mourras deux fois ».

Un Spartiate avoit fait vœu de ſe précipiter du haut du promontoire de Leucate. Mais lorſqu'il y fut monté, & qu'il en eut vu toute la profondeur, il ſe retira. Comme on lui en faiſoit des reproches, il répondit : « Je n'avois » pas réflechi que ce vœu en ſuppoſoit » un autre bien plus grand » (1).

(1) C'étoit celui d'avoir un courage ſupérieur à la crainte de la mort. Il eſt facile

Dans

Dans une bataille, un ſoldat avoit le bras levé pour frapper ſon ennemi, lorſqu'entendant ſonner la retraite, il s'arrêta. Un de ſes camarades lui ayant demandé pourquoi il avoit épargné un ennemi dont il lui étoit ſi facile de ſe défaire : « Il vaut mieux, dit-il, obéir » à ſon Général, que de tuer un ennemi ».

On diſoit à un Lacédémonien qui avoit été vaincu aux jeux olympiques, que ſon adverſaire étoit plus brave que lui. « Non, répondit-il ; mais plus » adroit à terraſſer ».

ANCIENNES INSTITUTIONS DES SPARTIATES. LXX.

Lorſque les Lacédémoniens entroient dans les ſalles où ils mangeoient en

Secret recommandé dans les ſalles communes.

---

de la braver quand elle eſt éloignée, mais lorſqu'elle eſt préſente & que le danger paroît dans toute ſa grandeur, il n'eſt pas rare de voir ſe démentir ceux même qui dans l'éloignement avoient paru les plus hardis. *Leucate* étoit une île de la mer d'Ionie, fameuſe par ſon promontoire d'où ſe précipitoient les gens malheureux en amour, & ceux qui deſiroient de retrouver les parens qu'ils avoient perdus. On l'appelloit *Leucate* à cauſe de la blancheur de ſes roches. Apollon y avoit un temple célébre.

commun (1), le plus ancien de l'assemblée disoit à chacun d'eux, en lui montrant la porte : « Il ne sort pas un » mot par-là ».

LXXI. Brouet noir dont ils faisoient leurs délices.

Ils aimoient avec tant de passion leur brouet noir, que les vieillards le préféroient à la viande qu'ils abandonnoient aux jeunes gens. On dit que Denys le tyran, curieux de manger de ce ragoût, acheta exprès un cuisinier Lacédémonien, & lui dit de ne rien épargner pour le bien apprêter. Mais à peine en eut-il goûté, qu'il le rejetta avec indignation. « Prince, lui dit alors le cuisinier, » il faut, avant de manger ce » brouet, avoir exercé son corps, comme » les Spartiates, & s'être baigné dans » l'Eurotas » (2).

LXXII. Défense de porter la nuit des flambeaux dans les rues.

Les Lacédémoniens, après avoir bu modérément dans leurs repas, s'en retournoient chez eux sans flambeaux. Il

(1) Le Grec dit συσσίτια. C'étoient les salles où les Spartiates partagés en bandes de quinze, mangeoient en commun.

(2) A Lacédémone on se lavoit souvent dans l'Eurotas, parce que l'usage fréquent du bain y étoit interdit. Suivant Cicéron, Denys soupoit à Lacédémone, dans la salle des banquets. Tusc. Voy. Chap. 34.

ne leur étoit permis, ni dans cette occasion, ni dans aucune autre, d'aller la nuit avec de la lumiere, parce qu'on vouloit les accoutumer à marcher hardiment au milieu des ténebres.

LXXIII. Obéissance & habitude de supporter les fatigues.

Ils ne s'instruisoient dans les lettres que pour le simple besoin. Pour toutes les autres sciences, ils les avoient bannies de leur ville, aussi bien que les étrangers qui les professoient. Toute leur éducation consistoit à savoir bien obéir, supporter les travaux, & vaincre ou mourir en combattant.

LXXIV. Leur vie sobre & frugale.

Ils ne portoient toute l'année qu'une simple tunique, soignoient très-peu leur corps, & ne faisoient presque point d'usage de bain ni d'huile. Les jeunes gens dormoient par troupes sur des lits qu'ils faisoient eux-mêmes avec des joncs qui croissent sur le bord de l'Eurotas, & dont ils rompoient le bout avec leurs mains, sans y employer le fer. L'hiver, ils étendoient sur ces joncs des especes de couvertures qu'ils appelloient des *Lycophons*, & auxquelles ils attribuoient la vertu d'échauffer (1).

(1) Hésychius dit que les Messéniens,

LXXV. Attachement pour les jeunes-gens vertueux.

Il étoit permis chez eux de s'attacher à des jeunes gens d'un heureux naturel ; mais ils regardoient comme une infamie de concevoir pour eux un amour criminel ; & celui qu'on auroit convaincu d'un pareil attachement, eut été déshonoré pour la vie.

LXXVI. Droit des vieillards sur les jeunes gens.

Un vieillard qui rencontroit un jeune homme avoit droit de lui demander où il alloit, & ce qu'il alloit faire. S'il ne répondoit pas, ou qu'il cherchât quelque détour, il devoit le reprimander. Si le vieillard lui voyoit faire une faute, & qu'il ne l'en reprît pas, il étoit condamné à la même peine que le jeune homme avoit encourue. Celui-ci recevoit-il mal la reprimande ? c'étoit pour lui le plus grand deshonneur.

Lorsqu'un citoyen étoit pris en faute, on l'obligeoit de faire le tour d'un des autels de la ville, en chantant une chan-

---

voisins des Spartiates donnoient le nom de *Lycophon* à une sorte de chardon, appellé *pied d'hérisson*, parce qu'il ressembloit au pied d'un hérisson de mer. C'est le chardon cotoneux. C'étoit sans doute avec le duvet de ce chardon, qui est fort doux, que les Spartiates faisoient ces couvertures.

ſon qui contenoit la cenſure du mal qu'il avoit fait : ce qui n'étoit autre choſe que ſe reprimander ſoi-même.

LXXVI. Reſpect des jeunes gens pour les vieillards.

On accoutumoit les enfans, non-ſeulement à reſpecter leurs parens, & à leur obéir, mais encore à honorer tous les vieillards, à leur céder le pas, à ſe lever pour leur donner leur place, à ſe tenir devant eux dans un reſpectueux ſilence. Auſſi chaque pere de famille avoit-il ſoin, non-ſeulement de ſes enfans, de ſes eſclaves, de ſes biens, comme on fait dans les autres villes ; mais encore de ceux de ſes voiſins, autant que des ſiens propres ; en ſorte que tout paroiſſoit commun entre les citoyens. Si un enfant corrigé par un autre que ſon pere, alloit ſe plaindre, le pere, ſous peine de ſe déshonorer, devoit aggraver la punition. D'après l'éducation qu'ils avoient reçue, ils étoient perſuadés que perſonne ne pouvoit exiger de leurs enfans rien que d'honnête.

LXXVII. Vol permis aux jeunes gens.

Les jeunes gens déroboient pour ſe nourrir, tout ce qu'ils trouvoient. Ils s'exerçoient à ſurprendre adroitement les perſonnes négligentes ou endormies. Lorſqu'ils étoient pris ſur le fait, on

les châtioit, & ils étoient obligés d'endurer la faim. On leur donnoit très-peu à manger, afin qu'étant contraints de chercher eux-mêmes le supplément de leur nourriture, la nécessité les rendît entreprenans & industrieux.

LXXIX. Divers motifs de cet usage.

Outre ce premier motif, on vouloit encore par-là les accoutumer à n'être jamais rassasiés, & à savoir supporter la faim. Ils comptoient aussi en tirer plus de service à la guerre, dont ils pourroient, même en mangeant très-peu, soutenir les fatigues. Ils les rendoient en même temps plus sobres & plus économes, en faisant qu'une dépense très-médiocre suffit long-temps à leurs besoins. D'ailleurs une nourriture simple & sans apprêt, étoit beaucoup plus saine, leur formoit un tempéramment mâle & robuste; &, en ne leur donnant que l'embonpoint nécessaire, ne les empêchoit pas d'acquérir cette taille avantageuse qui contribue tant à la beauté. En effet, les corps maigres & déliés ont une souplesse & une agilité que n'ont point ceux qui sont gras & épais.

LXXX. On les formoit avec soin à la musique.

On ne les instruisoit pas avec moins de soin de la poësie & de la musique, comme propres à exciter le courage,

à élever l'ame, & à inſpirer de l'audace. Leur compoſition étoit ſimple & ſévere; elle n'avoit pour objet que les louanges de ceux qui avoient ſervi leur patrie avec honneur; que la gloire & le bonheur d'être morts pour elle. Le blâme des lâches entroit auſſi dans leurs chants; ils y expoſoient leur honte & leur baſſeſſe. L'exhortation & l'encouragement à la vertu, ſelon les trois différens âges, étoient encore le ſujet de leurs chanſons. Dans les fêtes publiques, ces trois claſſes de citoyens diviſées en trois chœurs, chantoient tour-à-tour. Celui des vieillards commençoit ainſi :

« Nous avons eu tous en partage,
» Dans la jeuneſſe, le courage ».

Après eux, venoit celui des hommes faits, qui diſoient :

« Nous ſommes tous dignes de vous,
» N'en doutez pas, regardez-nous ».

Celui des enfans finiſſoit :

« Nous aurons, vous pouvez le croire,
» Plus de courage & plus de gloire » (1).

(1) Ces vers iambes ſont un fragment

LXXXI. Usage des chants militaires.

La cadence de leurs chœurs de musique étoit celle de leur marche. Ils avoient d'une espece de chanson dont Tyrtée paroît être l'Auteur. Car Pollux dit que ce poëte institua chez les Lacédémoniens, la danse à trois chœurs, composée des enfans, des hommes & des vieillards. Ce récit porte naturellement à croire que Tyrtée avoit aussi composé la chanson qui accompagnoit cette danse. Du moins ces chants propres à inspirer le courage, dont il est parlé tout de suite, & qui sont appellés ἐμβατήρια ῥυθμοὶ avoient Tyrtée pour auteur. On ne peut en douter, d'après un passage de Marius Victorinus, qui dit que les vers appellés *Messéniaques*, & que Tyrtée avoit certainement composés dans la guerre de Messene, compris en cinq livres sous le nom de chants guerriers, étoient les mêmes que le poëme ἐμβατήριον propre aux Lacédémoniens, qui le chantent avant le combat au son de la flûte, pour enflammer leur courage, & qui dans leur marche, en marquent la cadence. Tant que la république de Sparte subsista, ces poëmes s'y conserverent, & on y maintint l'usage de les chanter dans les armées, lorsqu'elles marchoient à l'ennemi. Tyrtée avoit jetté dans les cinq livres d'Anapestes que renfermoit ce poëme, les maximes & les pensées qui lui avoient semblé les plus propres à ranimer la valeur des Lacédémoniens, éteinte par tant de disgraces précédentes.

Liv. 4, p. 413.

Art. Grammat. liv. 2, p. 2532.

taquoient l'ennemi au ſon de la flûte, afin d'exciter le courage, d'inſpirer la confiance, & le mépris de la mort. Lycurgue avoit joint la muſique aux exercices militaires. Il vouloit régler l'ardeur guerriere par les accords d'un art propre pour cet effet (1). Auſſi leur roi ſacrifioit aux Muſes avant le combat, afin que les citoyens fiſſent des actions dignes de paſſer à la poſtérité.

LXXXII. Leur attention à conſerver la ſimplicité de l'ancienne muſique.

Ils ne permettoient pas qu'on fît aucun changement dans l'ancienne muſi-

(1) Tous les Lacédémoniens, au rapport d'Athénée, apprenoient à jouer de la flûte. Aulugelle éclaircit ce que dit ici notre Auteur des motifs que Lycurgue avoit eus, en faiſant marcher les Spartiates, à l'ennemi au ſon de la flûte. « Thucydide, dit-il, » rapporte que les Lacédémoniens ſe ſervoient dans les combats, non de cors » & de trompettes, mais de flûtes. En » cela, leur objet n'étoit pas d'inſpirer plus » d'ardeur aux combattans, mais au contraire, de les régler & de les modérer. » Ils étoient perſuadés que rien ne contribue tant au ſuccès dans les commencemens d'une action, que de tempérer » par des ſons doux & agréables la valeur » des combattans, & d'empêcher qu'ils » ne s'abandonnent à leur impétuoſité ». Liv. 4, c. 1. Liv. 1, c. 11. Liv. 5.

que. Il arriva que Terpandre (1), le meilleur joueur de lyre de son temps, qui excelloit dans l'art de célébrer les actions héroïques, quoique fort instruit des anciens usages, ajouta une corde à la lyre, pour en varier les tons. Les Ephores condamnerent cette nouveauté, & clouerent sa lyre à un mur; tant on étoit attaché aux plus simples accords! Le musicien Timothée (2) ayant aussi ajouté deux cordes à sa lyre, lorsqu'il disputa le prix aux jeux Carnéens (3),

(1) Terpandre étoit de Lesbos. Il fut appellé à Sparte par ordre de l'oracle pour y appaiser une sédition. Il vivoit peu de temps après Lycurgue, dont il mit, dit-on, les loix en vers. Il remporta le premier, le prix de la musique aux jeux Carnéens. *Voyez Plut. de Mus.*

(2) Timothée étoit de Milet. Il avoit ajouté à la lyre une dixieme & une onzieme corde. Il eut ordre d'en retrancher quatre. Le décret rendu à ce sujet par les Rois & les Ephores étoit à peu près du temps où les Lacédémoniens remporterent à Ægos-Potamos, cette célebre victoire qui les rendit maîtres d'Athenes.

(3) Ces jeux avoient été institués à Lacédémone, la vingt-sixieme Olympiade, en l'honneur d'Apollon. Athénée dit qu'ils Liv. 4.

un des Ephores vint, un couteau à la main, lui demander de quel côté il vouloit qu'il coupât les cordes qui excédoient le nombre de sept.

Lycurgue abolit les usages superstitieux dans la sépulture des morts ; il permit de les enterrer dans la ville, & de leur élever des monumens auprès des tombeaux (1). Il proscrivit aussi les sa- LXXXIII. Loix relatives aux sépultures.

étoient une représentation de la vie militaire. On dressoit des especes de tentes au nombre de neuf, qu'on appelloit *Sciades*, du mot Grec σκία, *ombre*. Dans chacune étoient neuf citoyens. Ils y venoient tous manger successivement, à mesure que le héraut les appelloit. Cette fête duroit neuf jours.

(1) C'étoit un usage presque général dans la Grece & à Rome, d'enterrer les morts sur les grands chemins. Si dans quelques pays on avoit imaginé des motifs superstitieux pour empêcher qu'on ne les ensevelît dans les villes ; par exemple, que les sacrifices publics étoient souillés par le voisinage des tombeaux, je crois que la salubrité en avoit été la véritable raison. Lycurgue lui-même en permettant d'enterrer dans la ville, sans doute, afin de familiariser les citoyens avec l'idée de la mort, & en affoiblir la crainte, défendit tout ce qui auroit pu causer la moindre infection.

crifices funebres ; il défendit d'enſevelir les morts avec autre choſe qu'une robe de pourpre & des feuilles d'olivier ; & cela, ſans aucune diſtinction (1). Il abolit encore l'uſage du deuil & des lamentations, & défendit les épitaphes qu'il réſerva pour ceux qui étoient morts à la guerre.

LXXXIV. Défenſe de voyager dans les autres pays.

Il ne permettoit pas à ſes citoyens de voyager ; il craignoit qu'ils ne ſe corrompiſſent, & qu'ils n'apportaſſent à Lacédémone les mœurs étrangeres ; il ferma

(1) La couleur de pourpre étoit le ſymbole de la mort. Homere donne très-ſouvent à la mort l'épithete de *pourprée*. Les corps des morts étoient ordinairement enveloppés dans des feuilles d'olivier, de myrthe & de peuplier. Dans les ſacrifices d'initiation aux myſteres, on portoit des couronnes de ces différens arbres, & l'on étoit vêtu de pourpre. Or, dans ces myſteres, il y avoit beaucoup de choſes qui ſe rapportoient à la vie future, & les initiés étoient cenſés paſſer par un état de mort. Delà venoit la conformité de pluſieurs des cérémonies uſitées dans les initiations, avec celles qui ſe pratiquoient à la ſépulture, & aux ſacrifices pour les morts. Au reſte, ce que notre Auteur dit, qu'il n'y avoit dans cette maniere d'enſevelir les

Iliad. L. 8. v. 83. L. XVI. 334. Plin. L. XXXV. 12.

même la ville aux étrangers, à cause de leurs mauvais exemples.

Si un Spartiate refusoit de faire donner à ses enfans l'éducation commune, il étoit privé des droits de citoyen.

Il y en a qui disent que Lycurgue avoit voulu que les étrangers qui se soumettroient aux Institutions de Sparte, pussent entrer dans l'ancien partage du territoire (1); mais personne ne pouvoit vendre sa portion.

LXXXV. Liberté d'user des meubles de ses voisins.

Il étoit d'usage de se servir des esclaves, des chiens & des chevaux de ses voisins, pourvu que ceux-ci n'en

morts, de distinction pour personne, ne se trouve point dans la vie de Lycurgue par Plutarque, & est d'ailleurs contredit par Elien, qui dit qu'on n'ensevelissoit avec des feuilles d'olivier que les citoyens courageux, & que la robe de pourpre même n'étoit accordée à ceux-ci que lorsqu'ils avoient donné des preuves de la plus grande valeur. Ce que notre Auteur ajoute que Lycurgue abolit l'usage du deuil & des lamentations doit encore être modifié par le récit de Plutarque, qui, dans la vie de ce législateur, dit qu'il les borna à onze jours. Var. Hist. l. VI, chap. 6.

(1) Ils pouvoient y parvenir par des mariages, ou par les testamens de leurs amis.

eussent pas besoin. A la campagne, ils pouvoient entrer dans les maisons pour y prendre les choses qui leur convenoient, & ils se retiroient après en avoir fermé les portes.

LXXXVI. Usage des robes de pourpre à la guerre.

A la guerre, ils portoient des robes de pourpre, parce que cette couleur donnoit un air plus martial; que sa ressemblance avec celle du sang pouvoit effrayer des soldats sans expérience, & par la même raison, tromper les ennemis, en leur cachant les blessures qu'ils avoient faites (1).

Lorsqu'ils devoient la victoire à une ruse du Général, ils immoloient un bœuf au dieu Mars. S'il avoit défait les ennemis en bataille rangée, ils sacrifioient un coq. Ils vouloient accoutumer leurs Généraux à être non-seulement courageux, mais encore adroits & rusés (2).

Dans toutes les prieres qu'ils faisoient

(1) On ne doit pas être surpris que les Spartiates, si éloignés de tout luxe, fussent vêtus de pourpre à la guerre. Ils trouvoient abondamment sur leurs côtes les coquillages propres à cette teinture.

(2) Le desir d'épargner le sang des soldats, y entroit sûrement aussi pour beaucoup.

aux dieux, ils demandoient la force de souffrir les injures. Tous leurs vœux se bornoient à obtenir les moyens de bien faire, & rien de plus.

LXXXVII. Ils représentoient leurs divinités armées.

Ils honoroient Vénus armée, & représentoient toutes leurs divinités, dieux & déesses, avec une lance à la main, parce qu'ils leur attribuoient également à tous la vertu guerriere en partage.

Ce proverbe usité parmi eux :

La main sur ton ouvrage, invoque la fortune,

signifioit qu'il ne faut implorer le secours des dieux, qu'après avoir commencé d'agir (1).

Pour détourner les jeunes gens de l'ivresse, ils leur faisoient voir les Ilotes ivres.

Lorsqu'ils vouloient entrer dans une maison, au lieu de frapper à la porte, ils appelloient du dehors.

Ils se servoient d'étrilles de roseau, & non de fer.

---

(3) Voyez dans la conjuration de Catilina par Salluste, le beau discours de Caton, contre les conjurés. Cette maxime y est bien développée.

Ils n'assistoient jamais à des tragédies, ni à des comédies, pour ne pas entendre, même dans les choses d'amusement, des discours contraires aux loix.

Le poëte Archiloque étant venu à Sparte, ils l'en chasserent bien vîte, parce qu'ils surent qu'il avoit dit dans un de ses poëmes, qu'il valoit mieux jetter son bouclier que de périr.

J'ai laissé malgré moi mon bouclier aux champs.
Que de le posséder un ennemi se vante,
N'importe; de la mort j'ai fui la main sanglante.
Je saurai d'un meilleur me pourvoir dans le temps (1).

Les jeunes garçons & les jeunes filles participoient aux mêmes sacrifices.

L. vj. c. 3. (1) Valere-Maxime prétend que ce fut à cause des traits obscenes & mordans qu'Archiloque avoit répandus dans ses poésies, qu'il fut chassé de Lacédémone. Les deux motifs peuvent y avoir concouru. Cependant, au rapport de Plutarque, ce poëte se donnoit à la face de toute la Grece pour un serviteur de Mars.

Les Ephores condamnerent à l'amende un citoyen nommé Sciraphidas, parce qu'il étoit l'objet du mépris public (1). Ils en condamnerent un autre à mort, parce qu'il avoit mis sur sa tunique une robe de pourpre (2).

---

(1) Si la leçon ordinaire est bonne, il faudra croire que les Ephores jugeoient apparemment qu'un homme qui étoit ainsi l'objet d'un mépris universel, devoit l'avoir mérité par son caractere ou par sa conduite. Si le texte est altéré, & que la conjecture de M. Gierig, qui propose, d'après Morus, de lire ; *parce qu'il étoit insulté par les ennemis*, soit aussi vraie qu'elle est vraisemblable ; alors la punition des Ephores tomboit sur la lâcheté de cet homme, qui se laissoit insulter par les ennemis, sans en tirer vengeance. Agésilas, au rapport de Xénophon, ne blâmoit pas ceux qui souffroient les offenses de leurs amis ; mais il reprenoit fortement ceux qui se laissoient tromper ou insulter par les ennemis. Ages. xj. 6.

(2) Il y a dans le Grec παρυφὴν, espece de broderie ou de bordure qui servoit d'ornement aux habits. Tout ce passage est très-difficile, & il a été traduit si diversement par les différens interpretes, que je ne sais si j'en ai pris le véritable sens. Dans celui que j'ai suivi, & qui differe de tous les autres, je me suis décidé d'après les loix

Ils réprimanderent vivement un jeune homme du Gymnase, parce qu'il savoit le chemin du Pylée (1).

L'orateur Cephisonte s'étant vanté qu'il parleroit une journée entiere sur

---

établies à Lacédémone, où tout ce qui sentoit le luxe, étoit sévérement proscrit. La peine de mort portée contre ce Spartiate paroît conforme à l'esprit de cette république, si elle a pour objet d'intimider tout citoyen qui oseroit enfreindre les loix somptuaires.

(1) Ce passage a été rendu bien diversement par Xylandre & par Amyot. Le premier dit qu'ils réprimanderent sévérement un jeune-homme du Gymnase, parce qu'il connoissoit le chemin qui menoit à la porte du carrefour, où les hommes faits avoient coutume de s'assembler. Henri-Etienne ne traduit pas autrement. Amyot l'a rendu ainsi: *Ils tancerent un jeune garçon qui alloit encore aux exercices du Gymnase, d'autant qu'il savoit le chemin de Pyles, où se tenoit l'assemblée des Etats de la Grece.* Le texte dit simplement, comme je l'ai traduit, *le chemin qui menoit au Pylée.* Le Pylée, suivant Suidas, étoit l'assemblée des Amphyctions qui se tenoit à Pyles, où chaque ville qui avoit droit d'assister à ce conseil général de la Grece, envoyoit des députés qu'on appelloit *Pylagores.* Ce passage de Suidas semble favoriser la traduction d'Amyot. Mais alors elle

In v. πυλαία.

tel sujet qu'on voudroit lui marquer, ils le bannirent de Sparte, en disant qu'un bon orateur devoit toujours proportionner la grandeur de son discours à celle du sujet.

---

donneroit à entendre que tous les jeunes gens, dès qu'ils savoient le chemin de Pyles, ou dès qu'ils avoient fini leur temps de gymnase, avoit droit de se rendre au conseil des Amphyctions ; & ce n'est sûrement pas ce qu'il a voulu dire. D'ailleurs, quel mal y auroit-il eu de savoir ce chemin ? Erasme l'entend de *Pyles*, ou *Pylée*, ville d'Arcadie, décriée pour son luxe & pour ses mœurs corrompues ; ce qui ne paroît pas soutenable. L'interprétation de Xylandre & d'Henri Etienne, ne peut s'accorder avec le texte qui ne parlent point d'un carrefour où les hommes faits eussent coutume de s'assembler ; & les manuscrits n'autorisent en rien cette explication. Ils ne fournissent non plus aucun éclaircissement. Peut-être que ce jeune homme fut réprimandé, parce qu'étant encore aux exercices du gymnase, il avoit eu la curiosité de s'approcher de quelque endroit qui lui étoit interdit, & où les hommes faits avoient seuls droit d'aller. Mais pourquoi ce lieu s'appelloit-il le Pylée ? & que pouvoit signifier ce mot à Lacédémone ? C'est ce que toutes mes recherches ne m'ont point appris.

LXXXVIII. Flagellation sanglante des enfans à l'honneur de Diane.

Il y avoit un certain jour où, à Lacédémone, l'on fouettoit les enfans, souvent jusqu'à la mort, sur l'autel de Diane Orthia (1). Ils supportoient avec joie cette exécution sanglante, & se disputoient l'honneur de recevoir plus de coups sans se plaindre; le vainqueur étoit comblé de gloire. Cette rivalité qu'on appelloit *la flagellation*, se renouvelloit tous les ans.

LXXXIX. Défense d'exercer aucun art mercénaire.

Une des plus sages & des plus heureuses institutions de Lycurgue, c'est le grand loisir qu'il avoit procuré aux

---

(1) C'étoit un surnom sous lequel on adoroit Diane à Sparte. Pausanias croit que c'étoit la même que la Taurique, c'est-à-dire, celle qu'Oreste & Iphigenie, avoient enlevée dans la Tauride Chersonnese. Anciennement les Spartiates lui sacrifioient tous les ans un homme sur qui le sort étoit tombé. Dans la suite, Lycurgue substitua à cet usage barbare la flagellation jusqu'au sang, qu'on exécutoit sur des enfans dont les plus âgés avoient quatorze ou quinze ans. Comme ils se disputoient l'honneur de souffrir sans se plaindre, on les appelloit *Bomonices*, *victorieux à l'autel*, de βωμος, *autel*, & de νικη, *victoire*. Plutarque, dans la vie de Lycurgue, dit qu'on en voyoit plusieurs expirer sous les coups.

Liv. III, chap. 16.

Tom. I, p. 51.

Lacédémoniens. Il ne leur étoit permis d'exercer aucun art mercénaire. Ils n'avoient besoin ni de travailler, ni de faire aucun commerce, pour acquérir des biens, puisqu'il avoit ôté aux richesses le prix & l'estime qu'on y attachoit par-tout ailleurs. Les Ilotes cultivoient la terre pour eux (1), & leur en payoient la rente, suivant l'ancien taux fixé par Lycurgue. Un citoyen qui auroit affermé sa terre au-dessus de ce prix, seroit devenu l'objet de l'exécration publique. Son motif en cela avoit été d'attacher les Ilotes à la culture par l'appas du gain, & d'ôter à leurs maîtres l'envie d'augmenter leur fortune.

Il leur avoit interdit aussi le commerce maritime, & les guerres de mer. Dans la suite ils se relâcherent sur ce dernier point, & devinrent maîtres de

XO. Commerce maritime, & guerre de mer interdits.

(1) Le but de Lycurgue en défendant aux Spartiates toute espece de travail, étoit de leur laisser le loisir de se former aux exercices, ou de vaquer aux soins propres à chaque âge, & sur-tout d'acquérir les connoissances relatives à l'art militaire, vers lequel toute son institution étoit dirigée.

la mer ; mais s'étant apperçus de la dépravation que ces guerres maritimes introduisoient dans les mœurs, ils les abandonnerent (1).

XCI. L'amour des richesses altere la constitution de Sparte, & cause sa ruine.

Au reste, sur ce point comme sur tous les autres, ils varierent beaucoup. Dans les commencemens, ceux qui apportoient de l'argent à Sparte, étoient condamnés à mort. Car les rois Alcamene & Théopompe avoient reçu de l'oracle cette réponse :

L'avarice à la fin perdra Lacédémone.

Cependant lorsque Lysandre, après la prise d'Athenes, fit transporter à Lacédémone beaucoup d'or & d'argent, ses concitoyens le reçurent avec plaisir,

(1) Les Spartiates acquirent l'empire de la mer, la premiere année de la XCII olympiade ; & ils le perdirent dans la deuxieme année de la XCVI, par la défaite qu'ils essuyerent auprès de Cnide. Au reste, rien n'étoit plus sage que cette loi de Lycurgue. C'est le commerce maritime qui expose le plus une nation à se corrompre. Le mélange qu'il occasionne avec une multitude d'étrangers, altere bientôt ses mœurs, & lui fait contracter tous les vices de ceux avec qui elle vit. D'ailleurs,

& lui en furent le plus grand gré (1). Tant que Sparte fut fidele au ſerment qu'elle avoit fait d'obſerver les loix de Lycurgue, elle eut, pendant l'eſpace de cinq cens ans, la ſupériorité ſur toutes les autres villes de la Grece, par la ſageſſe de ſon adminiſtration, & par la gloire qui en fut le fruit. Dès qu'elle commença à s'en écarter & qu'une ſordide avarice s'empara peu-à-peu du cœur

---

ce commerce eſt un des plus prompts moyens d'acquérir de grandes richeſſes; & c'eſt ce que Lycurgue vouloit éviter.

(1) Ce fut, comme je l'ai déja remarqué, à la bataille de Platée, où Pauſanias & Ariſtide, l'un Spartiate, & l'autre Athénien, défirent Mardonius, Général du Roi Xerxès, que les riches dépouilles des Barbares firent la plus vive impreſſion ſur les Lacédémoniens; & nous avons vu Pauſanias leur en faire le reproche. De l'admiration des richeſſes, au deſir, il n'y a qu'un pas; & ce deſir, s'il ne prouve pas un cœur déja corrompu, ne tarde pas à amener la corruption. Les ſommes immenſes que Lyſandre fit paſſer à Lacédémone, après la priſe d'Athenes, enflammerent encore la cupidité des Spartiates, & acheverent de ruiner les principes d'honnêteté & de vertu, que les loix de Lycurgue leur avoient rendus ſi chers.

des citoyens, elle vit diminuer sa puissance, & aliéna l'esprit de ses alliés (1).

Dans cet état même d'affoiblissement, lorsque Philippe de Macédoine, vainqueur à Chéronée, eut été déclaré Généralissime des troupes de la Grece sur terre & sur mer ; quand, après lui, Alexandre son fils eut soumis les Thébains ; les Spartiates qui n'avoient pour défense qu'une ville sans murailles, que des guerres fréquentes avoient réduits à un très-petit nombre, & mis dans un état de foiblesse qui rendoit leur oppression facile, les Spartiates, dis-je, furent les seuls qui, conservant encore un germe précieux des loix de Lycurgue, ne servirent point dans les armées

(1) Ce fut après la bataille de Leuctres, la deuxieme année de la CII Olympiade, que les Lacédémoniens perdirent cette supériorité sur les autres peuples de la Grece. Comme ils la gouvernoient avec dureté, ils se virent aussitôt abandonnés par tous leurs alliés, qui resterent tranquilles spectateurs de leur défaite. Plusieurs Auteurs, & Cicéron entre autres, mettent 700 ans, au lieu de 500. Mais c'est qu'ils y comprennent le regne des premiers rois Héraclides antérieurs à Lycurgue.

Cic. Offic. l. II, c. 7.

Pro Flacc. 26.

de

de ces deux princes, & de leurs successeurs au royaume de Macédoine. Ils ne se rendirent jamais aux assemblées communes de tous les autres peuples de la Grece, & ne payerent aucune contribution.

Mais ensuite ayant entierement abandonné les loix de Lycurgue, ils furent asservis par leurs propres concitoyens (1). Alors ne conservant plus rien de leurs anciennes institutions, devenus semblables à tous les autres peuples, ils perdirent avec la liberté, leur ancienne splendeur, & finirent par subir, comme le reste de la Grece, le joug des Romains.

---

(1) Ce fut vers l'an 219 ayant J. C. que la race d'Hercule finit de régner à Lacédémone. A cette époque, un tyran nommé *Lycurgue* asservit le premier ses concitoyens. Il s'en éleva successivement quelques autres qui occuperent le trône près de 40 ans. Alors les Romains remirent les Spartiates en liberté, & rappellerent à Sparte les exilés. Mais environ un siecle après, ils les soumirent, comme tous les autres peuples de la Grece. Ce fut Curion qui les vainquit, & qui obtint, pour cette victoire, les honneurs du triomphe.

APOPHTHEGMES DES FEMMES LACÉDÉMONIENNES.

XCII.

ARGILÉONIS.

Brasidas, fils d'Argiléonis, ayant été tué à l'armée, les députés que ceux d'Amphipolis (1) envoyerent à Sparte, vinrent visiter sa mere. Elle leur demanda si Brasidas étoit mort glorieusement, & en digne Spartiate. Ils firent un éloge magnifique de sa valeur, & lui dirent que c'étoit le plus grand homme de guerre qu'eût Lacédémone. « Etrangers, leur dit-elle, » il est vrai que mon fils » étoit brave, mais Sparte a plusieurs » citoyens qui valent mieux que lui ».

GORGO (2).

XCIII. Parole généreuse de Gorgo à son pere.

Aristagoras, tyran de Milet, sollicitoit vivement Cléomene, roi de Sparte (3), de prendre, contre le roi de

(1) Colonie Grecque dans la Thrace.

(2) Elle étoit femme du célebre Léonidas, tué aux Thermopyles.

(3) Cléomene, premier du nom, régnoit à Sparte du temps de Darius, fils d'Hystaspe, qui au retour de son expédition

Perſe, la défenſe des Ioniens, & lui offroit beaucoup d'argent pour l'y déterminer. Plus Cléomene refuſoit, plus Ariſtagoras ajoutoit à la ſomme. Sa fille témoin de leur converſation, dit à Cléomene : « Mon pere, ce miſérable étran-» ger vous corrompra, ſi vous ne le » chaſſez promptement de chez vous ».

Son pere lui dit un jour de donner du froment à un homme pour récompenſe de ce qu'il lui avoit appris à mieux faire le vin. « Mon pere, lui dit-elle, il ne » vous a pas rendu ſervice ; ce ſera le » moyen qu'on en boive davantage, &

---

contre les Scythes, emmena Hiſtiée, tyran de Milet, à qui il ſubſtitua Ariſtagoras. Hiſtiée que Darius retenoit par force, ſollicita à la révolte Ariſtagoras, qui rendit la liberté aux Miléſiens, chaſſa les autres tyrans, & alla implorer le ſecours de Sparte. Refuſé par Cléomene, il ſe tourna du côté des Athéniens qui lui fournirent vingt vaiſſeaux. Avec ce ſecours, dès qu'il fut de retour en Aſie, il fit éclater ſa révolte. Mais il fut bientôt tué dans un combat contre les Perſes. Il n'eſt pas inutile de remarquer, à l'honneur de Gorgo, que lorſqu'elle dit à ſon pere, la belle parole qu'on va lire, elle n'étoit âgée que de huit ou neuf ans.

» la licence, qui en ſera la ſuite, ren» dra les citoyens plus méchans ».

Pendant qu'Ariſtagoras étoit chez Cléomene, elle vit qu'il ſe faiſoit chauſſer par un de ſes eſclaves : « Mon pere, dit-elle, » eſt-ce que votre hôte n'a » point de mains » ?

Elle voyoit un jour un étranger qui paſſoit ſa robe d'une maniere molle & efféminée. « Va, lui dit Gorgo en le repouſſant, » tu n'es pas capable de ce » que fait la moindre femme (1).

XCIV. GYRTIAS.

Acrotatus, petit-fils de Gyrtias, dans une querelle de jeunes gens, avoit reçu tant de coups qu'on le rapporta chez lui preſque mort. Les proches & les amis de Gyrtias fondoient en larmes :

---

(1) Xylandre & Amyot liſent ici μαλακῶς τῇ στολῇ & traduiſent; *qui marchoit mollement & délicatement.* Le verbe προσαγαγόντος ne me paroît guère ſuſceptible de la ſignification qu'ils lui donnent. Henri-Etienne propoſe en conſervant cette leçon, d'ajouter les mots τὸ ἱματίον, ou tel autre ſemblable. Xylandre remarque que l'ancien interpréte a lu τολὴν *robe*, & τῇ ne ſe trouve point dans les

« Ne finirez-vous pas, leur dit-elle ; il » a montré de quel sang il étoit sorti. » Il ne faut pas donner à des gens » de cœur des regrets intiles, mais pen- » ser à les guérir ».

Lorsqu'on lui apporta la nouvelle de la mort de son petit-fils, elle dit : « Dès » qu'il alloit à la guerre, ne falloit-il » pas qu'il y mourût, ou qu'il tuât les » ennemis ? Il m'est bien plus doux d'ap- » prendre que sa mort a été digne de » lui, de sa patrie & de ses ancêtres, » que de lui voir traîner long-temps » une vie honteuse » (1).

DAMATRIA. XCV.

Damatria ayant appris que son fils Exemples de

manuscrits. C'est ce qui me porteroit à croire que σολὴν est la véritable leçon ; d'autant qu'il convient mieux avec προσάγαγόντες qui exprime assez la maniere molle & efféminée dont cet homme paffoit, ou, si l'on veut, traînoit sa robe. Il aura été facile aux copistes d'y substituer le mot σχολῇ avec lequel il a assez de ressemblance.

(1) Ces sentimens qui nous paroissent forcés & contraires à la nature, étoient ceux de toutes les Lacédémoniennes qui rappor-

meres qui ont puni par la mort la lâcheté de leurs enfans.

avoit agi lâchement, & d'une maniere indigne d'elle, elle le fit mourir à son retour de l'armée. On fit à ce sujet l'épigramme suivante :

Damatrie à la mort condamne un lâche fils :
De sa mere, de Sparte il étoit le mépris.

XCVI. APOPHTHEGMES DES LACÉDÉMONIENNES DONT LES NOMS NE SONT PAS CONNUS.

Une autre Lacédémonienne punit aussi de mort son fils, comme indigne de sa patrie, pour avoir abandonné son poste. « Il n'étoit pas mon fils », dit-elle. Voici une épigramme où on l'a fait parler ainsi :

Va, fils dégénéré, dans ces cavernes sombres,
Qui des lâches mortels gardent les tristes ombres.
Est-ce donc pour des cerfs, timides animaux,

toient tout à leur patrie. Nous allons en voir plusieurs exemples qui prouvent qu'elles portoient ce sentiment beaucoup trop loin.

Que le noble Eurotas roule ſes belles eaux ?
Va, fuis dans les enfers, rebut de ta patrie ;
Ce n'eſt point dans mon ſein que tu reçus la vie.

Une mere apprenant que ſon fils avoit fui pour ſauver ſa vie, lui écrivit en ces termes : « On répand ſur toi » compte des bruits déshonorans. Ou » juſtifie-toi, ou meurs ».

Une autre dont les fils avoient fui de la bataille, les voyant arriver, alla au-devant d'eux : « Lâches, où fuyez-» vous, s'écria-t-elle, en ſoulevant ſa robe, & leur montrant ſon ventre, » prétendez-vous rentrer dans ce ſein » d'où vous êtes ſortis » ?

Une troiſieme dont le fils revenoit de l'armée, lui demanda ce qui s'étoit paſſé ; &, ſur ſa réponſe que les troupes avoient été taillées en pieces, elle le tua d'un coup de tuile, en diſant : « T'a-t-on donc choiſi pour être » le porteur d'une ſi funeſte nouvelle » ?

Un Spartiate racontoit à ſa mere la maniere glorieuſe dont ſon frere étoit mort. « N'as-tu pas honte, lui dit-elle,

» d'avoir manqué une si belle occasion » de le suivre » ?

D'autres apprennent avec joie la mort de leurs enfans.

Une mere dont les cinq fils étoient à l'armée, attendoit aux portes de la ville des nouvelles du combat; elle en demande au premier qu'elle rencontre, qui lui dit que tous ses fils étoient morts. « Misérable, lui dit-elle, est-ce là ce » que je te demande ? Je veux savoir » quel a été l'événement de la bataille. » Nous l'avons gagnée», répondit-il. J'ap» prends donc sans regret la mort de » mes enfans ».

Pendant qu'une autre mere rendoit à son fils les derniers devoirs, une pauvre femme s'approchant, lui témoigna qu'elle partageoit sa douleur. « Félicitez» moi plutôt, lui dit la mere. Je l'avois » mis au monde afin qu'il mourût pour » sa patrie. Je l'ai obtenu ».

Une femme d'Ionie tiroit vanité d'une superbe étoffe qu'elle avoit brodée elle-même. Une Lacédémonienne lui montrant ses quatre fils tous parfaitement bien élevés, lui dit que c'étoit de ces sortes d'ouvrages qu'une femme sage & honnête devoit se glorifier (1).

(1). On reconnoit là le trait de Cornélie, la mere des Gracques.

Une Lacédémonienne sachant que son fils se conduisoit mal dans une ville étrangere, lui écrivit ces mots : « Il » se répand de mauvais bruits sur ton » compte ; fais-les cesser, ou meurs ».

Des exilés de Chios qui étoient venus à Sparte, imputoient à Pédarete une conduite très-répréhensible. Sa mere Teleutia les fit venir ; & d'après leur rapport, croyant son fils coupable, elle lui écrivit : « Ou change de conduite, » ou demeure à Chios, & ne compte » pas pouvoir revenir à Lacédémone ».

Une autre voyant son fils accusé d'un crime fort grave, lui dit : « Repousse » l'accusation, ou renonce à la vie ».

Une mere envoyoit à l'armée son fils qui étoit boiteux. « A chaque pas que tu » feras, lui dit-elle, souviens-toi de la » vertu ».

Un soldat, au retour d'une bataille, souffroit cruellement d'une blessure qu'il avoit reçue au pied. « Mon fils, lui dit sa mere, » si tu pensés à la vertu, » tu ne souffriras plus, & tu repren- » dras courage ».

Un Spartiate avoit été si fort blessé à la guerre, qu'il ne pouvoit plus marcher qu'à quatre pattes ; & comme il

avoit honte d'une posture qui le rendoit ridicule, sa mere lui dit ; « Mon fils, » il est bien plus beau de se réjouir de » son courage, que de rougir d'un rire » insensé ».

Une mere donnoit le bouclier à son fils qui partoit pour l'armée, & l'exhortant à se conduire en homme de cœur, elle lui disoit : « Reviens avec » lui, ou sur lui » (1).

Une autre, remettant de même le bouclier à son fils, au moment qu'il partoit, lui dit : « Ton pere l'a tou- » jours conservé ; fais de même, ou » meurs » (2).

Une troisieme dit à son fils qui se plaignoit d'avoir une épée trop courte : « Allonge-la d'un pas ».

Une mere apprenant que son fils étoit

---

(1) C'étoit l'usage à Sparte de rapporter sur leurs boucliers les soldats qui avoient été tués à l'armée. Ceux qui revenoient sans leur bouclier, étoient déshonorés pour toujours.

(2). L'action de ces femmes généreuses qui mettoient le bouclier dans les mains de leurs enfans, au moment qu'ils partoient pour l'armée, offre, ce me semble, une image bien touchante. Quoi de

mort en combattant vaillamment, dit : « Il étoit mon fils ».

Une autre à qui l'on rapporta que le ſien avoit ſauvé ſa vie en fuyant, s'écria : « Il n'eſt pas mon fils ».

On vint dire à une autre que ſon fils avoit été tué en tenant ferme dans ſon poſte : « Qu'on l'enſeveliſſe, dit-elle, » & que ſon frere prenne ſa pla» ce ».

Une femme, au milieu d'une pompe ſolemnelle, apprit que ſon fils avoit remporté la victoire, mais qu'il étoit mort de la ſuite de ſes bleſſures. Alors, ſans ôter la couronne de fleurs qu'elle avoit ſur ſa tête, elle dit d'un air de triomphe, aux femmes qui étoient près d'elle : « Mes amies, il eſt bien plus beau de » mourir ſur le champ de bataille, au » ſein de la victoire, que d'être cou» ronné aux jeux Olympiques ».

Un Spartiate racontoit à ſa ſœur la

---

plus propre en effet à réveiller le ſentiment de ces braves Spartiates, & à enflammer leur courage, que de recevoir ainſi leurs armes, dans ce moment d'enthouſiaſme, des mains d'une mere chérie, & d'être excités à l'honneur par la voix de la tendreſſe.

maniere honorable dont ſon fils étoit mort. « Autant, lui dit-elle, la mort » de mon fils me cauſe de joie, autant » je rougis pour toi de ce que tu ne » l'as pas ſuivi dans une ſi belle occa- » ſion ».

Traits d'honnêteté & de courage.

Une femme mariée que quelqu'un faiſoit ſolliciter de conſentir à ſes deſirs criminels, répondit : « Dans mon » enfance, on m'a appris qu'il falloit » obéir à mon pere, & je l'ai toujours » fait. Depuis mon mariage j'obéis à » mon mari. Si cet homme me demande » une choſe honnête, qu'il ne craigne » pas de lui en faire part ».

On demandoit à une fille pauvre ce qu'elle apporteroit en dot : « La pu- » deur de ma famille », répondit-elle (1).

Une jeune femme dit à quelqu'un qui lui demandoit ſi elle s'étoit approchée de ſon mari ; « Non, c'eſt lui » qui s'eſt approché de moi ».

---

(1) Horace a dit de même :

Dos eſt magna parentium
Virtus.

La vertu des parens eſt la plus belle dot.

Une jeune fille qui s'étoit laissée corrompre & avoit fait avorter son fruit, souffrit avec tant de courage qu'elle ne jetta pas un seul cri, en sorte que ni son pere, ni aucun de ses voisins n'en eurent le moindre soupçon. Tant la crainte de l'infâmie lui faisoit surmonter la violence de la douleur !

Une Lacédémonienne étoit exposée en vente ; quelqu'un lui ayant demandé ce qu'elle savoit faire, elle répondit : « Etre fidele ».

Une autre en pareil cas, répondit à la même question, quelle savoit garder la maison.

Une troisieme à qui quelqu'un demandoit si elle seroit sage, au cas qu'il l'achetât, lui dit : « Je le serai, quand » même vous ne m'acheteriez pas ».

Un crieur public demandoit à un autre qui étoit exposée en vente, ce qu'elle savoit faire. « Etre libre » , ré» pondit-elle. Celui qui l'avoit achetée, ayant voulu exiger d'elle un service qu'elle croyoit indigne d'une femme libre, elle lui dit : « Vous vous re» pentirez de vous être privé d'un tel » bien » ; & en même temps elle se donna la mort.

ACTIONS COURAGEUSES ET VERTUEUSES DES FEMMES.

SOMMAIRE.

CE traité peut se diviser en deux parties, dont la premiere comprend les exemples de vertu donnés par toutes les femmes d'une même ville, & que Plutarque appelle des exemples publics. La seconde renferme les actions vertueuses faites par une seule femme, & qu'il nomme les exemples particuliers. Dans la premiere classe sont :

I. Les Troyennes. II. Les Phocéennes. III. Les femmes de Chios. IV. Les Argiennes. V. Les Persiennes. VI. Les Gauloises, VII. Les Méliennes. VIII. Les Thyrrhéniennes. IX. Les Lyciennes. X. Les Salmantides. XI. Les Miléſiennes. XII. Les filles de Cios. XIII.

SOMMAIRE.

Les femmes de la Phocide. XIV. Valeria & Clélie. XV. Micca & Megisto. Dans la seconde sont :

XVI. Pieria. XVII. Polycrite. XVIII. Lampsace. XIX. Arétaphile. XX. Camma. XXI. Stratonice. XXII. Chiomare. XXIII. Une femme de Pergame. XXIV, Timoclée. XXV. Eryxo. XXVI. Xénocrite. XXVII. La femme de Pythès.

OBSERVATIONS.

On a souvent mis en question si les femmes étoient capables des exercices & des travaux qui sont le partage ordinaire des hommes. On a demandé s'il étoit possible de leur inspirer le même courage, la même résolution, la même constance, en un mot les mêmes vertus; & si l'état de foiblesse qui paroît être l'appanage de leur sexe, étoit en elles l'effet de la nature, ou une suite de l'éducation qu'elles reçoivent.

Quand on considere cette délicatesse d'organes qui, en leur donnant tant d'avantages du côté de la douceur & des graces, semble en même temps les exclure de tout ce qui demande de la

force & de la vigueur ; cette extrême ſenſibilité qui les rend trop aiſément ſuſceptibles de toutes les impreſſions qu'on veut leur donner, & par-là les expoſe à mille erreurs : ſur-tout quand on les voit chez toutes les nations policées, vivre dans le calme des occupations domeſtiques, ſans partager avec les hommes les ſoins pénibles de l'adminiſtration, & les périls de la guerre ; on eſt porté à croire que la nature les a formées pour ce genre de vie paiſible & ſédentaire, qui fait aſſez généralement leur deſtination.

Il eſt vrai que l'hiſtoire nous préſente une multitude de traits frappans, & d'actions héroïques bien propres à donner du courage & de la vertu des femmes l'idée la plus avantageuſe. Elle nous parle de pluſieurs qui ont conduit des entrepriſes difficiles avec la plus grande dextérité, & qui ont ſoutenu avec conſtance les fatigues de la guerre, dont elles bravoient tous les dangers. On y voit même que, chez les nations ſauvages, moins éloignées, à certains égards, de l'état naturel que les peuples civiliſés, les femmes partagent avec les hommes, les travaux les plus durs,

donnent dans les conseils des preuves de leur prudence, & ne leur cedent ni en sagesse, ni en courage, ni en héroïsme. Il semble alors que c'est moins la nature que l'éducation qui leur a manqué, & l'on est tenté de croire que la supériorité dont les hommes jouissent, est une véritable usurpation.

Je n'entrerai pas dans le détail des raisons sur lesquelles l'un & l'autre sentiment peuvent être appuyés; mais j'oserai dire le mien avec une liberté qui ne doit offenser personne. On ne peut douter que l'organisation des femmes ne soit plus foible que celle des hommes; & la force de l'ame tient nécessairement à celle de la constitution. En partant de ce point qu'on ne sauroit raisonnablement contester, concluons que la nature a mis entre l'homme & la femme une ligne de démarcation que la raison & l'expérience ne permettent pas de passer, & qu'ainsi l'autorité est l'appanage de l'un, comme la dépendance est le partage de l'autre. Les faits particuliers qui déposent du courage, de la grandeur d'ame & de la force d'esprit des femmes, fussent-ils encore plus nombreux, prouvent seule-

ment qu'elles ſont capables de quelques élans dignes de notre admiration & de nos louanges ; mais on ne ſauroit en inférer que les femmes doivent être aſſimilées aux hommes, & prétendre à une entiere égalité.

Vainement on objecteroit que les femmes, par leurs charmes, leur douceur, leur ſenſibilité & leurs attraits puiſſans, enchaînent ſouvent la force des hommes les plus redoutables, & qu'on a vu plus d'un Hercule filer honteuſement aux pieds d'Omphale. Cette illuſion, qu'elles détruiſent elles-mêmes, n'eſt pas de longue durée ; bientôt le héros briſe un joug indigne de lui, l'homme reprend ſa force, & domine un ſexe deſtiné à vivre ſous ſon empire.

Il convient donc que chacun reſte dans ſon état ; & loin de regarder comme une uſurpation la ſupériorité de l'homme, reconnoiſſons avec juſtice qu'elle eſt dans l'ordre de la nature, & que la ſubordination de la femme eſt néceſſaire à ſon bonheur & au nôtre. Sa raiſon analogue à ſa conſtitution ſeroit trop ſujette à ſe tromper dans l'uſage de la force qu'on lui don-

neroit. Le ſentiment qui en général eſt la réflexion des femmes, pourroit facilement les égarer dans l'exercice du pouvoir, & devenir la ſource des plus grands déſordres.

Le traité qui a donné lieu à ces réflexions eſt purement hiſtorique. C'eſt un monument que Plutarque a élevé à la gloire des femmes ; il ſe propoſe d'y montrer par un genre de preuves qui paroît ne pas ſouffrir de replique, celles des faits, que les femmes ne le cedent point aux hommes en vertu. La lecture des divers récits qui y ſont rapportés, fera juger ſi ſes preuves ſont convaincantes. Pour prévenir l'objection qu'on auroit pu lui faire, s'il s'étoit borné à quelques femmes iſolées, choiſies avec ſoin dans toutes les nations, il a pris la plupart de ſes exemples dans des actions mémorables dont les héroïnes ont été en commun toutes les femmes d'une même ville ou d'un même pays.

Il veut par cette généralité donner plus de poids à ſon aſſertion, & en faire conclure que la vertu eſt l'appanage naturel des femmes auſſi bien que des hommes. Elle peut prendre des ca-

racteres différens dans les deux sexes, comme il le dit dans sa Préface ; mais l'essence même de la vertu, &, pour ainsi dire, la vertu générique est la même dans l'un & dans l'autre ; elle prouve dans tous les deux autant de mérite, & un droit égal à notre estime & à nos suffrages.

Au reste le mot de vertu ne doit pas se prendre ici dans le sens rigoureux qu'on lui donne ordinairement. Les faits dont nous allons voir le récit ne sont pas tous des actions bonnes & honnêtes, soit en elles-mêmes, soit dans leur objet. ἀρετὴ qui est le terme dont Plutarque se sert, signifie également *vertu*, *force*, *courage*, & c'est sur-tout dans ces deux dernieres acceptions qu'il est pris dans ce traité. Il exprime des actions de hardiesse & de courage qui, annoncent une fermeté & une force d'esprit peu communes.

ACTIONS COURAGEUSES

ET VERTUEUSES

DES FEMMES.

J'AI, Cléa (1), ſur la vertu des femmes, une opinion bien différente de celle de Thucydide, qui croit que la plus eſtimable eſt celle dont les

Opinion de Thucydide ſur la vertu des femmes, blâmée.

(1) Cléa étoit grande Prêtreſſe de Bacchus, ou la premiere des Thyades à Delphes, comme on le voit par le traité d'Iſis & d'Oſiris, qui lui eſt auſſi adreſſé; & dans lequel Plutarque ajoute qu'elle avoit été conſacrée dès ſon enfance par ſes parens, aux myſteres d'Iſis. Nous verrons dans celui-ci qu'elle cultivoit la philoſophie, & étoit très-verſée dans la lecture. Auſſi Ménage l'a-t-il miſe avec raiſon au nombre des femmes ſavantes de l'ancienne Grece, dont il a écrit l'hiſtoire.

étrangers parlent le moins, soit en bien, soit en mal. Il pense apparemment que la réputation d'une femme vertueuse doit, comme sa personne, être renfermée avec soin, & ne pas se répandre au-dehors.

Celle de Gorgias, plus raisonnable.

L'opinion de Gorgias (1) qui veut qu'une femme, en cachant sa beauté, laisse percer sa bonne renommée, me paroît beaucoup plus raisonnable, & j'approuve la loi des Romains qui ordonne que les femmes, après leur mort, reçoivent publiquement, aussi bien que les hommes, les éloges qu'elles auront mérités pendant leur vie (2).

---

(1) Gorgias étoit un fameux Orateur Grec qui vivoit vers la onzieme Olympiade, & dont il nous reste deux fragmens, l'un, de l'apologie d'Hélene; l'autre, de l'éloge des Athéniens qui s'étoient signalés au service de leur patrie. Pausanias dit qu'il vécut 105 ans. Platon a intitulé du nom de ce rhéteur son Dialogue sur la rhétorique.

L. 6, c. 17.

(2) L'usage de louer les morts étoit très-ancien à Rome. Valerius Publicola qui fut substitué au consul Collatinus, l'année de l'expulsion des rois, en donna le premier exemple. Brutus, son collegue étant mort pendant son consulat, il fit publiquement son éloge; ce qui fut, dit Plutarque, &

In vit. Val. Publ.

Auſſi, lorſque nous perdimes la vertueuſe Léontis (1), j'eus avec vous un aſſez long entretien, dans lequel je vous propoſai les motifs de conſolation que la philoſophie put me fournir. Aujourd'hui, d'après le deſir que vous me témoignâtes alors, je vous envoie la ſuite de cette converſation, dont le but étoit de montrer que la vertu des femmes eſt la même que celle des hommes. J'en ai conſigné les preuves dans pluſieurs traits d'hiſtoire racontés avec ſimplicité, & où je ne me ſuis rien moins propoſé que de vous amuſer par des récits agréables.

Si néanmoins, comme on n'en peut douter, les exemples ont le double avantage de perſuader & de plaire, cet ouvrage, en démontrant la vérité que

Les exemples ont à la fois l'avantage de perſuader & de plaire.

---

agréable au peuple, que l'uſage s'introduiſit de louer après leur mort les citoyens vertueux. Cet uſage s'étendit depuis aux jeunes gens, & aux femmes de qualité, comme l'atteſtent Dion & Suetone. C'étoit ſur la place publique, près de la tribune, que l'on prononçoit l'éloge funebre.

(1) Léontis, ſelon Ménage, dans ſon hiſtoire des femmes célebres, étoit mere de Gléa. In Diog. Laertt T. P 489 II.

je veux établir, aura encore le mérite de vous intéresser, & de former, selon l'expression d'Euripide, cette union si belle des Muses & des Graces, qui opere si facilement la persuasion dans un cœur épris de l'amour du beau.

Hercul. fur.

Maintenant, je le demande, si pour prouver que les femmes n'ont pas moins de talens pour la peinture que les hommes, je produisois des tableaux peints par des femmes, qui ne fussent pas inférieurs à ceux que nous ont laissés les Apelle, les Xeuxis & les Nicomachus, auroit-on droit de me reprocher que je cherche à flatter & à plaire, plutôt qu'à persuader ? Je ne le pense pas.

Ensuite, si j'avançois que le talent de la poësie ou de l'imitation est commun aux hommes & aux femmes, & que je comparasse les vers de Sapho avec ceux d'Anacréon, & les oracles de la Sybille avec les prédictions de Baccis (1), pourroit-on condamner avec justice un genre de preuve qui produiroit

(1) Baccis fut un fameux devin de Béotie qui passoit pour être inspiré par les Nymphes marines. Pausanias qui parle souvent de lui, & qui rapporte même plusieurs la

la conviction par l'agrément & le plaisir? Je ne le crois pas non plus.

De même est-il une voie plus sûre pour connoître en quoi la vertu des hommes & celle des femmes se ressemblent, & en quoi elles different, que de comparer la vie & les actions des uns & des autres, comme les productions d'un art admirable? que d'examiner, par exemple, si la magnificence de Sémiramis & celle de Sésostris, la prudence de Tanaquil (1) & celle du roi Servius Tullius, la grandeur d'ame de Porcia (2) & de Brutus, de Ti-

C'est en comparant les actions des hommes & des femmes, qu'on peut s'assurer si la vertu est la même dans les uns & dans les autres.

---

de ses prédictions, dit qu'elles avoient été le plus souvent, justifiées par les événemens.

(1) Tanaquil étoit femme de Tarquin l'ancien, cinquieme roi de Rome. Elle eut la plus grande réputation de sagesse & de prudence. Nous verrons dans les Questions Romaines, que son nom & son exemple étoient souvent rappellés dans les cérémonies nuptiales, où on proposoit son union avec Tarquin, comme le modele d'un mariage heureux.

(2) Porcia étoit fille de Caton & femme de Brutus, l'un des assassins de César. Elle se distingua parmi toutes les Dames Romaines, par sa science & par ses vertus.

moclée (1) & de Pélopidas ont la même forme, le même caractere, en les considérant & dans ce qu'elles ont de commun (2), & dans leurs propriétés essentielles (3).

T. 12. p. 195. (1) Il a été déja parlé de Timoclée; & nous allons voir son histoire rapportée en détail.

(2) Il y a dans le grec καινότητα, qui signifie *nouveauté*, & à la place duquel des manuscrits donnent ὁμοιότητα, *ressemblance* qui ne paroît pas convenir ici, & qui semble une répétition du même terme employé quelques lignes plus haut. Xylandre ne l'a point rendu dans sa version latine; & Amyot a traduit; *en ce qui est principalement commun entre eux*; ce qui suppose qu'il a lû κοινότητα, expression qui doit marquer ici la propriété commune & générale de telle ou telle vertu dans tous les individus où elle se trouve; & que l'on appelle en terme de l'école, *le genre*, par opposition aux propriétés particulieres & distinctives que cette vertu prend dans chaque personne, & que l'on nomme *la différence*. Ce qui suit semble indiquer assez clairement, que c'est-là ce que Plutarque a voulu dire; & j'ai traduit en conséquence.

(3) Nous avons déja remarqué dans le sommaire, que ces traits particuliers de courage, de prudence & de grandeur d'ame, prouvoient seulement que les femmes étoient capables de quelques efforts extraordinaires,

Car les vertus ont des différences marquées qui ſont comme leurs couleurs diſtinctives, ſelon la diverſité des naturels. Elles ſe conforment aux mœurs des perſonnes, à leur tempéramment & à leur conduite. Achille avoit une autre bravoure qu'Ajax; la prudence d'Ulyſſe n'étoit pas la même que celle de Neſtor; & la juſtice d'Agéſilas ne reſſembloit pas à celle de Caton. Irene (1) aimoit ſon mari autrement qu'Alceſte, & la grandeur d'ame de Cornélie (2) n'étoit point celle d'Olympias.

Les mêmes vertus ont des caracteres différens, ſelon les divers naturels.

Ce n'eſt pas que j'admette pour cela pluſieurs ſortes de prudence, de force & de juſtice, qui ſoient différentes en elles-mêmes. Les diverſes formes qu'elles prennent dans les divers individus, n'empêchent pas qu'elles ne ſe rappor-

Mais chaque vertu eſt toujours une, quant à ſon eſſence.

& dignes des plus grands éloges; mais qu'on ne pouvoit en conclure qu'elles duſſent être aſſimilées aux hommes, & méconnoître l'état de dépendance dans lequel la nature les a placées pour leur propre avantage.

(1) Cette Irene ne m'eſt point connue d'ailleurs.

(2) C'eſt ou la mere des Gracques; ou plutôt Cornélie la derniere femme de Pompée.

tent toujours à une vertu générique & essentielle.

Au reste, dans les exemples que je pourrois rapporter, je ne prendrai point ceux qui, étant plus célebres, doivent être connus d'une personne qui, comme vous, fait de la lecture son occupation habituelle. Je m'arrêterai seulement à ceux qui, dignes d'être transmis à la postérité, ont été omis par les auteurs qui ont composé avant moi, des recueils historiques de ces sortes de faits. Comme dans ce nombre de traits mémorables, il en est de publics & de particuliers, je crois qu'il convient de commencer par ceux de la premiere espece.

EXEMPLES PUBLICS.

LES TROYENNES.

LA plupart des Troyens qui échapperent à la ruine de leur patrie, après avoir long-temps erré sur des mers inconnues, où les avoit jettés la tempête & leur peu d'expérience dans la navigation, aborderent enfin en Italie. En cherchant des ports & des rades commodes (1), ils parvinrent à l'embouchure du Tibre, & delà se répandirent dans le pays pour y prendre langue. En leur absence, il vint en pensée aux femmes que le moindre éta-

(1) Le texte dit mot-à-mot; *& ayant gagné avec peine le Tibre en suivant les ports & les rades nécessaires.* On ne voit pas trop ce que signifie ici ce dernier terme. Amyot, dans ses notes manuscrites, propose de lire ἀναγαίοις, & il l'a traduit par *Bayes.*

bliſſement, dans quelque pays que ce fût, ſeroit, pour des hommes qui ſe conduiroient avec ſageſſe, préférable à une navigation toujours incertaine; & qu'il falloit faire leur patrie de la terre où ils ſe trouvoient, puiſqu'il étoit impoſſible de recouvrer celle qu'ils avoient perdue.

D'après cette réflexion, elles font, d'un commun accord, le complot de brûler la flotte, & Roma (1), l'une d'entr'elles, leur en ayant donné l'exemple, elles l'exécutent auſſi-tôt. Les Troyens appercevant de loin leurs vaiſſeaux en feu, accourent vers la mer pour tâcher de les ſauver. Alors les femmes qui commençoient à craindre leur vengeance, vont au-devant d'eux,

(1) Le nom de Roma a été commun à pluſieurs perſonnes de ce même temps-là; à une fille d'Evandre, à une Eſclave Troyenne qui fut conduite en Italie, après la priſe de Troye, & à une fille de Télémaque, que des Troyens amenerent auſſi dans le Latium. Il ſemble que celle dont Plutarque parle, n'eſt aucune des trois. Feſtus donne les différentes étymologies du nom de Rome; il ſeroit trop long de les rapporter ici.

Servius ad Æneid. L. 1, v. 277.

In voc. Rom.

embraſſent, les unes leurs maris, les autres leurs proches, &, à force de careſſes, parviennent à les appaiſer. Delà eſt venu l'uſage qui ſubſiſte encore aujourd'hui parmi les Dames Romaines, de ſaluer leurs proches en les embraſſant.

Les Troyens, cédant à la néceſſité, ſatisfaits d'ailleurs de l'humanité & de la bienveillance que leur avoient témoignées les naturels du pays, n'eurent plus de regret à ce qu'avoient fait leurs femmes, & ils s'établirent dans cette contrée avec les Latins.

LES PHOCÉENNES (1). II.

L'action des Phocéennes, quoiqu'elle n'ait été racontée par aucun hiſtorien de nom, n'eſt inférieure à aucun des faits mémorables dont les femmes puiſſent ſe glorifier. Les grands ſacrifices que les Phocéens font encore aujour-

(1) Il s'agit ici des femmes de la Phocide, contrée de la Grece, ſituée entre la Béotie & la Locride. Delphes en étoit la capitale. *Strab. liv. 9.*

d'hui auprès d'Hyampolis (1), & leurs anciens décrets en ſont des témoignages certains. J'ai rapporté le fait avec toutes ſes circonſtances, dans la vie de Daïphantus (2). Voici ce qu'il y eut de perſonnel aux Phocéennes.

Les Theſſaliens & les habitans de la Phocide ſe faiſoient une guerre implacable (3). Ceux-ci avoient fait mourir en un ſeul jour, dans toutes les villes de la Phocide, les magiſtrats & les tyrans que les Theſſaliens y avoient établis, & les premiers avoient fait

---

(1) *Hyampolis* ou *ville des Hyantes.* Pauſanias dit que les Hyantes ayant été chaſſés de Thebes par Cadmus, allerent s'établir dans la Phocide, près du Mont-Parnaſſe, & y bâtirent une ville qui fut appellée de leur nom. Hyampolis Xerxès la brûla, & Philippe acheva de la détruire. L. 10.

(2) Cette vie de Daïphantus eſt perdue avec bien d'autres dont on peut voir la liſte dans la vie de Plutarque qui ſe trouve dans l'édition que Ruauld a donnée des œuvres de ce philoſophe. Pauſanias qui rapporte auſſi ce fait, nomme ce chef des Phocéens, Daïphane.

(3) Selon Pauſanias, cette guerre précéda l'irruption des Perſes dans le Péloponneſe. Loc. cit.

mettre en croix deux cent cinquante ôtages des Phocéens. En même temps ils étoient entrés avec toutes leurs troupes dans la Phocide, par le pays des Locriens, après avoir arrêté par un décret, qu'ils massacreroient tous ceux qui seroient en âge de porter les armes, & qu'ils réduiroient en esclavage les femmes & les enfans. Daïphantus fils de Bathyllius, qui, avec deux autres magistrats, gouvernoit alors la Phocide, persuada aux Phocéens d'aller au-devant des ennemis, & de les combattre. Mais il leur proposa de rassembler auparavant en un même lieu les femmes & les enfans de toute la Phocide, de dresser autour d'eux un immense bûcher, & d'y placer des gardes, avec ordre, s'ils apprenoient que leurs concitoyens eussent été vaincus, de mettre aussi-tôt le feu au bûcher, & de les brûler tous.

Toute l'assemblée applaudit à cette proposition. Mais un citoyen s'étant levé, observa qu'il étoit juste de communiquer d'abord aux femmes ce dessein; que si elles n'y consentoient pas, il falloit l'abandonner, & ne pas les y contraindre par la force. Les femmes en ayant été instruites, s'assemblent de leur côté,

approuvent la résolution prise par leurs concitoyens, & vont sur-le-champ couronner Daïphantus, pour avoir ouvert l'avis le plus glorieux à sa patrie. Les enfans, dit-on, donnerent aussi leur consentement dans une assemblée qu'ils tinrent entr'eux. Les Phocéens alors livrerent la bataille auprès de Cléone d'Hyampolis, & remporterent la victoire.

Les Grecs appellerent ce décret des Phocéens LE DÉSESPOIR; & ceux-ci pour perpétuer le souvenir de cette victoire, ont toujours célébré depuis, auprès d'Hyampolis, avec la plus grande solemnité, des fêtes publiques en l'honneur de Diane. Ils les nomment *Elaphébolies* (1).

III. LES FEMMES DE CHIOS (2).

Les habitans de Chios ont fondé la

(1) Ce mot signifie *perce-cerf*. Ces fêtes, L. 14. selon Athenée, avoient pris leur nom des gâteaux qu'on offroit à Diane ce jour-là, & qui avoient la forme de cerfs, sans doute à cause du goût de cette Déesse pour la chasse. Cette fête passa des Phocéens chez les autres peuples de la Grece; & c'est delà qu'a pris son nom le mois *Elaphébolion* qui est celui de Mars.

(2) Chios ou Chio, île de la mer Egée

colonie de Leuconie (1). Voici quelle en fut l'occasion.

Un des principaux de l'île s'étoit marié. Comme on lui amenoit son épouse dans un char, le roi Hippoclus, ami du nouveau marié, qui assistoit, avec beaucoup d'autres, à la cérémonie, & qui, ayant un peu de vin dans la tête, cherchoit à s'égayer, sauta dans le char, non à dessein d'insulter la nouvelle mariée, mais pour s'amuser, comme c'étoit l'usage du pays. Ce-

---

entre celles de Lesbos & de Samos, fameuse chez les poëtes par la bonté de ses vins qui passoient pour les meilleurs de la Grece. Les Romains, pour adoucir la rudesse de leur vin de Falerne, le mêloient avec celui de Chios. Selon Pausanias, cette île reçut son nom de *Chius*, fils de Neptune, que ce Dieu nomma ainsi, parce qu'il tomba beaucoup de neige le jour qu'il nâquit, & que χιών en grec signifie *neige*. L. 7.

(1) Je n'ai point trouvé cette ville dans les anciens Géographes. Pausanias parle d'une fontaine de ce nom dans l'Arcadie, dont l'eau étoit extrêmement limpide ; & du lac Leucon, dans la Béotie. Peut-être que Leuconie étoit bâtie auprès de ce lac. La ville de Coronée qui va être nommée plus bas, & qui étoit aussi en Béotie, me porteroit à le croire. L. 8.

pendant les amis du jeune époux se jetterent sur lui & le tuerent.

Les habitans de Chios ne tarderent pas à éprouver la vengeance céleste, & l'oracle ayant ordonné de faire mourir les meurtriers d'Hippoclus, ils dirent qu'ils étoient tous complices de ce meurtre. Le Dieu les condamna tous à abandonner la ville, puisqu'ils avoient eu tous part au crime. Alors ils rassemblerent tous ceux qui avoient fait, partagé ou approuvé le meurtre, & quoiqu'ils fussent en grand nombre, & la plupart puissans, on les envoya tous à Leuconie, ville que les habitans de Chios avoient autrefois possédée en commun avec ceux d'Erythres (1), après l'avoir enlevée aux Coronéens.

Dans la suite la guerre étant survenue entr'eux, les Erythréens, le plus puissant des peuples d'Ionie, vinrent attaquer Leuconie ; & ceux de Chios n'étant pas en état de leur résister, ils con-

(1) Erythres, ville d'Ionie dans l'Asie mineure, fondée, dit-on, par *Erythrus*, fils de *Rhadamanthe*. On croit qu'elle avoit donné le jour à la Sybille Hiérophile qui delà fut nommée la Sybille d'Erythrée.

Paus. L. 7.

vinrent de sortir de la ville, sans emporter autre chose que chacun une tunique & un manteau. Leurs femmes instruites de cet accord, leur firent honte d'abandonner leurs armes, & de passer ainsi nus au milieu des ennemis. Ils répondirent qu'ils s'y étoient engagés par serment. Mais elles répliquerent qu'ils devoient garder leurs armes, & dire aux ennemis que la tunique & le manteau d'un homme de cœur étoient sa lance & son bouclier. Animés par ces paroles, ils parlerent avec fermeté aux Erythréens, en leur montrant leurs armes; & ceux-ci intimidés par leur audace, les laisserent passer librement, contens d'en être délivrés à ce prix. C'est ainsi qu'enhardis par leurs femmes, ils sauverent leur honneur.

Le trait suivant, arrivé dans des temps postérieurs, n'est pas moins honorable aux citoyennes de Chios. Philippe (1), fils de Démétrius, pendant qu'il assiégeoit leur ville, fit publier une

(1) Ce Philippe étoit le quinzieme roi de Macédoine depuis Alexandre le-Grand. Ce fut sous son commandement que les Achéens firent la guerre contre les Etoliens. Lors-

proclamation insultante & barbare, par laquelle il invitoit les esclaves à se rendre auprès de lui, avec promesse de leur donner la liberté, & de leur faire épouser les femmes de leurs maîtres. Celles-ci transportées de fureur, coururent aux remparts, &, secondées des esclaves eux-mêmes qui partageoient leur indignation, elles fournissent aux combattans des pierres & des armes, les animent par leurs discours, font pleuvoir elles-mêmes sur les assiégeans une grêle de traits, & obligent Philippe de se retirer, sans qu'il eût vu un seul esclave passer dans son camp.

IV. LES ARGIENNES.

De tous les exemples publics de courage donnés par des femmes, il n'en est point de plus glorieux que le com-

---

qu'elle fut terminée, ce Prince fit alliance avec Annibal; & dans la suite les Romains, pour s'en venger, lui déclarerent la guerre. Il fut vaincu par le proconsul T. Quinctius Flaminius. Cette guerre finit par la destruction du royaume de Macédoine sous Persée que P. Emile fit prisonnier.

bat soutenu par celles d'Argos contre le roi Cléomene (1), pour la défense de leur patrie, sous la conduite de Telesilla. Cette femme, issue, dit-on, d'une famille illustre, se voyant d'une complexion foible, consulta les dieux sur les moyens de fortifier son tempérament. Ils lui conseillerent de cultiver les Muses. Docile à cet avis, elle s'appliqua toute entiere à la musique & à la poésie; &, délivrée bientôt de ses infirmités, elle devint par ses talens poëtiques, l'admiration de ses concitoyennes (2).

Cléomene, roi de Sparte, après avoir tué dans un combat un grand nombre d'Argiens, (quelques-uns le font monter à sept mille sept cent soixante-dix-sept, ce qui a tout l'air d'une fable), con-

(1) Il a été fort question dans les Apophthegmes des Lacédémoniens, de Cléomene & de Démarate son collegue, que nous allons voir nommé plus bas. Voyez son article, & celui de sa fille Gorgo, femme du Roi Léonidas.

(2) C'est vraisemblablement une allégorie dont le sens n'est pas difficile à deviner, & qu'il est par conséquent inutile d'expliquer.

duiſoit contre Argos ſes troupes victorieuſes, lorſque les femmes qui étoient dans la vigueur de l'âge, ſaiſies tout-à-coup d'une eſpece de fureur divine, forment le projet hardi de repouſſer les ennemis. Elles prennent les armes, &, conduites par Teleſilla, montent ſur les remparts où elles ſe mettent en défenſe, au grand étonnement des Lacédémoniens, forcent Cléomene de ſe retirer avec perte de pluſieurs des ſiens, & chaſſent Démarate ſon collegue, qui, au rapport de Socrate (1), avoit déja pénétré dans la ville, & s'étoit emparé d'un des quartiers (2).

En reconnoiſſance de ce ſervice, celles qui avoient péri dans le combat furent

---

(1) Pluſieurs Auteurs de l'antiquité ont porté le nom de Socrate. Un des plus connus eſt celui de Rhodes, qui, ſelon Voſſius, vivoit ſous Auguſte, & qui, entre autres ouvrages, avoit écrit une hiſtoire des guerres civiles. Je ne ſais ſi c'eſt le même que celui que nous verrons ſouvent cité dans les Queſtions Romaines, à qui Diogene Laerce attribue une deſcription d'Argos, & qui doit être celui que Plutarque cite en cet endroit.

De Hiſt. Græc. L. 2, c. 5.

In Socrat.

(2) Dans le grec, ce quartier eſt nommé *Pamphyliacum.*

enſevelies honorablement dans la voie Argienne ; les autres, pour récompenſe de leur valeur, eurent le privilége d'élever une ſtatue à Mars (1). Les uns fixent la date de cette action mémorable au ſeptieme jour, & d'autres à la nouvelle lune du quatrieme mois qui, chez les Argiens, portoit autrefois le nom de Mercure (2). C'eſt du moins à cette époque qu'on célebre encore à

(1) Pauſanias dit que les Argiens, quelque temps après, éleverent une ſtatue à Teleſilla, dans le temple de Vénus. Cette femme célebre y étoit repréſentée, ayant pluſieurs volumes de poéſies à ſes pieds, & tenant dans ſes mains un caſque qu'elle paroiſſoit vouloir mettre ſur ſa tête. Pour la dédicace de la ſtatue de Mars, elle fut dévolue aux femmes, parce que ce Dieu, ſelon le témoignage de Lucien, étoit devenu, depuis ce trait mémorable, la divinité particuliere des femmes. In Amor.

(2) C'étoit le mois de juin, qui, en commençant l'année par le mois de mars, comme ç'a été long-temps l'uſage, ſe trouvoit le quatrieme, & étoit dans toute la Grece conſacré à Mercure. La nouvelle lune ſignifie ici le premier jour du mois, parce qu'anciennement l'année étoit réglée ſur le cours de la lune, & les mois commençoient avec le retour de cet aſtre.

Argos les ſacrifices appellés *injurieux*, pendant leſquels les femmes portent des habits d'homme, & les hommes ſont habillés en femmes (1).

Au reſte, pour réparer le vuide que la déroute des Argiens avoit laiſſée dans la ville, on maria les femmes dont le nombre excédoit celui des hommes, non à des eſclaves, comme le dit Hérodote (2), mais aux citoyens les plus diſtingués des villes voiſines, à qui on donna le droit de bourgeoiſie à Argos. Encore témoignerent-elles beaucoup

(1) Ces ſacrifices ſe faiſoient en l'honneur de Vénus, ou de la Lune, qui chez eux, étoit une même divinité, ſelon Macrobe.

Saturn. L. 3, c. 8.

(2) Je n'ai point vu dans le récit que fait Hérodote de cet événement, qu'on eut marié ces femmes à des eſclaves. Il dit ſeulement qu'Argos fut tellement dépeuplé de citoyens, que les eſclaves s'emparerent du gouvernement & exercerent toutes les magiſtratures. Mais lorſque les enfans de ceux qui avoient péri à la guerre, eurent atteint l'âge de virilité, ils rentrerent dans leurs droits, & chaſſerent les eſclaves qui ſe rendirent maîtres de Tirynthe : ce qui occaſionna une longue guerre, d'où les Argiens eurent bien de la peine à ſortir vainqueurs.

L. 6.

de mépris pour ces maris étrangers dont elles n'avoient pas une grande idée. Car elles firent une loi qui ordonnoit que les nouvelles mariées mettroient des barbes poſtiches, quand leurs maris s'approcheroient d'elles.

LES PERSIENNES. V.

Les Perſes, à la ſollicitation de Cyrus, déclarerent la guerre à Aſtiage, roi des Medes (1). Ils furent battus & obligés de ſe retirer en déſordre. Les ennemis étoient prêts d'entrer avec eux dans la ville, lorſque les femmes coururent à

(1) Plutarque ſuit ici Hérodote plutôt que Xénophon. Mais la maniere dont le premier raconte la naiſſance de Cyrus, a tout l'air d'une fable; & le recit de ſa mort eſt abſolument ſans vraiſemblance. Il avertit lui-même ſes lecteurs que de ſon temps, il y avoit des traditions différentes ſur la vie de Cyrus; & il a choiſi celle qui étoit plus analogue à ſon goût pour le merveilleux. Xénophon eſt plus croyable, en ce qu'il étoit moins crédule & plus judicieux qu'Hérodote; & qu'il prévient, au commencement de ſon hiſtoire, qu'il s'étoit informé avec le plus grand ſoin de tout ce qui regardoit Cyrus.

leur rencontre, & ſe découvant le ſein : « Où fuyez-vous, leur crierent-elles, ô » les plus lâches des hommes ? Prétendez-vous rentrer dans ce ſein d'où » vous êtes ſortis » ? Cette vue & ces paroles firent ſur eux une telle impreſſion, que, honteux de leur lâcheté, ils font face à l'ennemi, recommencent le combat, & obligent les Medes à prendre la fuite.

Cyrus, à cette occaſion, fit une loi qui portoit que toutes les fois que le roi de Perſe entreroit dans la ville, chaque femme recevroit une piece d'or. On dit qu'Ochus (1), prince d'un naturel vicieux & d'une avarice ſordide, évitoit d'entrer dans la ville, & en faiſoit le tour, afin de fruſtrer les femmes de cette rétribution. Alexandre au contraire y entra deux fois, & donna le double aux femmes groſſes.

---

(1) Pluſieurs rois de Perſe ont porté le nom d'Ochus. Mais d'après le caractere que Plutarque donne à ce prince, il y a apparence qu'il s'agit du fils d'Artaxerxe Memnon, qui régnoit peu de temps avant la deſtruction de l'Empire des Perſes par Alexandre.

LES GAULOISES. VI.

Avant que les Gaulois euſſent franchi les Alpes, pour s'établir dans cette contrée de l'Italie qu'ils habitent aujourd'hui (1), il s'éleva parmi eux une ſédition violente, qui dégénéra en guerre civile. Les femmes s'étant jettées au milieu des combattans, ſe firent inſtruire du ſujet de leurs querelles, & les jugerent avec tant de juſtice & d'impartialité, qu'elles rétablirent la paix parmi eux. Depuis, les Gaulois ont conſervé l'uſage de délibérer de la guerre & de la paix avec leurs femmes, & de les choiſir pour arbitres des différends qu'ils ont avec leurs alliés. Dans le traité qu'ils firent avec Annibal, il fut ſtipulé que, ſi

(1) Cette partie de l'Italie dont s'emparerent les Gaulois que Plutarque appelle *Celtes*, parce qu'ils avoient anciennement porté ce nom, comprenoit ce que nous appellons aujourd'hui, le Génois, le Parmeſan, le Milanois, la Toſcane, les Etats de Veniſe. Depuis l'invaſion des Gaulois, elle prit le nom de Gaule Ciſalpine, parce qu'elle étoit ſituée en deça des Alpes, par rapport aux Romains.

les Gaulois avoient quelque plainte à former, le jugement en seroit remis aux Préteurs & aux Généraux Carthaginois en Espagne ; qu'au contraire, si les Carthaginois avoient à se plaindre, les Gauloises seroient juges de la contestation.

VII. LES MÉLIENNES (1).

Les Méliens devenus trop nombreux pour le terrein qu'ils occupoient, s'embarquerent sous la conduite de Nymphée, jeune homme d'une grande beauté, pour aller fonder ailleurs une colonie. L'oracle leur avoit ordonné de s'établir dans l'endroit où ils auroient perdu ceux qui les portoient. Ils aborderent en Carie, & pendant qu'ils étoient descendus

(1) Il y a eu une ville en Carie, & une autre en Thessalie, nommées *Melia*, & *Melus*, dont les habitans s'appelloient *Méliens*. Il y avoit aussi une île de la mer Egée, nommée *Melos*, l'une des Cyclades. Ce n'est point la premiere de ces villes dont il est question ici, puisque les Méliens aborderent en Carie. Je croirois plutôt que c'est la derniere, parce qu'il est dit qu'ils s'embarquerent, pour sortir de leur pays.

à terre, la tempête fit périr leurs vaisseaux. Les Cariens (1) qui habitoient la ville de Cryasse, soit par pitié pour leur misere, soit par crainte de leur audace, leur proposerent de demeurer avec eux, & leur céderent une portion de leur territoire.

Mais quand ensuite ils virent qu'ils s'étoient fort multipliés en peu de temps, ils résolurent de les faire périr par trahison, dans un grand repas qu'ils leur donneroient à ce dessein. Une jeune Carienne, nommée Caphene, aimoit secretement Nymphée; & ne pouvant se résoudre à voir périr son amant, elle lui découvrit le complot de ses concitoyens. Lors donc que les Cariens vinrent les inviter, Nymphée leur observa que l'usage des Grecs étoit de ne jamais manger dehors sans leurs femmes.

(1) Les Cariens habitoient la Carie, province de l'Asie Mineure, voisine de l'Ionie & de la Lydie. Ils se disoient descendus de *Car*, frere de *Lydus* & de *Mysus*. Quelques auteurs les font descendre des Pélasges, & d'autres des Crétois. La ville de Cryasse, selon Etienne de Byzance, avoit pris son nom de Cryssus, fils de *Car*, premier Roi de Carie.

Les Cariens répondirent qu'ils pouvoient les amener.

Alors Nymphée instruit les Méliens de ce qui se passoit, leur ordonne de se rendre au festin, sans armes, mais de donner chacun à leurs femmes une épée qu'elles cacheroient sous leur robe, & de les faire placer chacune auprès de son mari. Au milieu du repas, les Cariens donnerent le signal convenu, & les Grecs voyant qu'il étoit temps d'agir, prennent les épées du sein de leurs femmes, chargent vigoureusement les Barbares, & les massacrent tous.

Devenus par-là maîtres du pays, ils détruisirent la ville, & en bâtirent une autre qu'ils appellerent la nouvelle Cryasse. Caphene épousa Nymphée, & reçut toutes les récompenses qui étoient dues au service signalé qu'elle avoit rendu aux Méliens. Qui n'admirera le courage & la discrétion de ces femmes ! parmi lesquelles il ne s'en trouva pas une seule, dans un si grand nombre, à qui la crainte fit, même involontairement, trahir le secret.

LES THYRRHÉNIENNES. VIII.

Les Thyrrhéniens (1), après s'être emparés des îles de Lemnos & d'Imbros (2), enleverent à Braurone (3) quelques femmes Athéniennes dont ils eurent des enfans que les Athéniens,

---

(1) Les Thyrrhéniens, dont il s'agit ici, ſont les mêmes que les Pélaſges; car Plutarque va leur donner plus bas ce dernier nom. C'étoit une très-ancienne nation de l'Arcadie qui ayant été obligée de quitter ſon pays, alla dans la Theſſalie, d'où elle fut chaſſée cinq générations après, par les Curetes & par les Leleges; c'eſt-à-dire, par les Etoliens & les Locriens. Delà les Pélaſges ſe répandirent en Epire, en Macédoine, en Crete, & paſſerent en Italie, dont ils furent, dit-on, les premiers habitans, ſous le nom de Thyrrhéniens. Il y a ſur l'origine de ces peuples d'autres opinions qu'il n'eſt pas de mon ſujet de diſcuter. Herod. L. 1. Pauſ. L. 8.

(2) Lemnos & Imbros étoient deux îles, celle-ci de la Thrace, & l'autre de la mer Egée, fameuſe dans la Mythologie, par les forges de Vulcain.

(3) Braurone étoit un des bourgs de l'Attique, qui tiroit, dit-on, ſon nom d'un héros des temps fabuleux.

dans la suite, chasserent de ces deux îles, comme étant à moitié barbares. Ils aborderent au promontoire de Ténare. Là les secours qu'ils donnerent aux Spartiates, dans la guerre des Ilotes (1), leur fit obtenir le droit de bourgeoisie à Lacédémone, & la liberté de s'y marier; mais comme ils n'avoient pas l'entrée au sénat & dans les magistratures, on les soupçonna de tramer quelque conspiration contre l'Etat. Les Spartiates s'étant donc saisis d'eux, les renfermerent dans des prisons, où ils les faisoient garder avec soin, en attendant qu'il pussent acquérir des preuves manifestes de leurs complots. Les femmes des prisonniers s'étant rendues au lieu où on les détenoit, obtinrent des gardes, à force de prieres, la

(1) Cette révolte des Ilotes arriva à la suite de ce fameux tremblement de terre qui causa de si grands ravages dans la Laconie, vers l'an 470 avant J. C., & dont Plutarque parle dans la vie de Cimon. Il ruina la plus grande partie de la ville de Lacédémone. Le mont Taygete qui en étoit très-proche, & toutes les autres montagnes des environs furent ébranlées jusque dans leurs fondemens.

permiſſion de voir & d'embraſſer une ſeule fois leurs maris.

Dès qu'elles furent entrées, elles dirent à leurs maris de changer au plutôt d'habits avec elles, &, ainſi déguiſés, de ſortir avec précaution. Elles reſterent dans la priſon, préparées à tout ſouffrir: & leurs maris, à la faveur de ce déguiſement, paſſerent au milieu des gardes, ſans être reconnus. Delà, s'étant retirés ſur le mont Taygete, ils inviterent les Ilotes de venir ſe joindre à eux. Les Spartiates qui craignoient tout de cette défection, firent la paix avec eux, après être convenus qu'ils emmeneroient leurs femmes, que Sparte leur fourniroit de l'argent & des vaiſſeaux pour aller chercher ailleurs un établiſſement, & qu'elle les reconnoîtroit pour ſes colons & ſes alliés.

L'accord ainſi fait, les Pélaſges partirent ſous la conduite de Pollis & de ſon frere Crataïdas (1), tous deux La-

(1) Amyot met ici trois chefs au lieu de deux, & traduit ἀδελφόν par *Adelphus* dont il fait un nom propre. Il eſt vrai que dans le texte on lit καὶ ἀδελφόν, comme ſi c'étoit une autre perſonne que Pollis, &

cédémoniens. Une partie s'établit à Melo ; les autres en plus grand nombre, firent voile vers la Crete avec Pollis, pour éprouver la vérité de l'oracle qui leur avoit prédit que lorſqu'ils auroient perdu leur divinité & leur ancre, ils verroient finir leurs courſes ſur les mers, & bâtiroient une ville dans le lieu même où ils auroient fait cette double perte. Lorſqu'ils eurent débarqué dans cette partie de l'île de Crete, qu'on appelle la Cherſonneſe (1), des terreurs paniques dont ils furent ſaiſis au milieu de la nuit, les obligerent de ſe rembarquer avec tant de précipitation & de déſordre, qu'ils laiſſerent à terre la ſtatue de Diane, que leurs peres avoient apportée de Braurone (2) à Lemnos, & qu'ils avoient

---

que Crataïdas ; mais outre que l'ancien interprete a omis le κ, dans les queſtions grecques, où ce fait eſt auſſi rapporté, Plutarque met deux fois τὸν ἀδελφόν, & l'article marque un nom appellatif, & non pas un nom propre.

(1) La Cherſonneſe ou preſque île de Crete, avoit une ville de même nom.

Poll. L. 8, c. 9. (2) Diane étoit particuliérement révérée à Braurone ; & les Athéniens célébroient tous

toujours eue avec eux, depuis qu'ils étoient partis de cette derniere île. Mais le bruit qui les avoit effrayés ayant ceſſé, ils deſirerent de la recouvrer. En même-temps Pollis obſerva que l'ancre ne tenoit plus à ſa boucle, (apparemment qu'elle s'étoit priſe à la fente de quelque rocher, & qu'en la tirant avec force, on l'avoit détachée de la boucle, ſans s'en appercevoir.) Alors il dit à ſes compagnons que l'oracle étoit accompli, & leur donna le ſignal de cingler vers la Crete. Il fut bientôt maître du pays, dont il défit les habitans dans pluſieurs combats, s'empara de Lyctis (1) & des autres villes, & s'y établit avec les ſiens. Auſſi les Lyctiens ſe regardent comme originaires d'Athenes, par leurs meres, & ils prétendent être une colonie des Spartiates.

---

les cinq ans des fêtes en ſon honneur. Elles avoient pour objet de conſacrer à cette déeſſe, les jeunes filles vêtues de robes blanches. Suid. in voc.

(1) Lyctis, une des villes les plus conſidérables de la Crete, étoit la patrie d'Idomenée.

IX. LES LYCIENNES.

Le fait ſuivant arrivé en Lycie (1), quoique appuyé ſur une tradition conſtante, a tout l'air d'une fable.

Amiſodare, que les Lyciens nomment Iſaras, vint, dit-on, de Zélée, colonie des Lyciens, ſur des brigantins, commandés par Chimarrus (2), homme belliqueux, mais féroce & cruel. Son vaiſſeau avoit pour enſeigne un lion à la proue, & à la pouppe un dragon. Il fit les plus grands ravages dans la Lycie, en ſorte qu'on n'oſoit plus naviguer, ni même habiter les villes voiſines de la mer. Bellerophon monté ſur le cheval Pegaſe, ſe mit à ſa pourſuite, & le tua. Il chaſſa enſuite les Amazones; & après de ſi grands ſervices, au

(1) Lycie, contrée de l'Aſie mineure, dont les habitans, appellés d'abord *Solymes*, reçurent enſuite le nom de Lyciens, de Lycus, fils de Pandion, Roi d'Athenes. Ils étoient célébres par leur adreſſe à lancer des fleches.

(2) Amiſodare, Chimarrus, & la ville de Zélée, ne me ſont pas connus d'ailleurs.

lieu de la reconnoissance qu'il devoit attendre du roi Iobate, il en reçut les traitemens les plus injustes (1).

Ce jeune guerrier s'étant rendu sur le bord de la mer, pria Neptune de frapper de stérilité les Etats d'Iobate. A peine se fut-il retiré, après cette priere, que la mer se débordant, inonda le pays. C'étoit le spectacle le plus effrayant que de voir les flots élevés suivre Bellerophon, & couvrir au loin toute la campagne. Les Lyciens vinrent conjurer Bellerophon de faire cesser ce fléau; mais ils n'en purent rien obtenir. Les femmes alors, quittant leurs habits, allerent en cet état au devant de lui; & la pudeur ayant fait reculer Bellerophon, les flots se retirerent aussi.

(1) L'histoire de Bellerophon est trop connue, pour que j'entre ici dans aucun détail. J'observerai seulement que sa victoire sur les Amazones, que Plutarque rapporte aussitôt après la défaite de Chimarrus, n'avoit rien de commun avec ce dernier événement; & qu'il n'alla combatre ces femmes guerrieres qu'après une autre expédition contre les Solymes, peuples de la Pisidie, dont Iobate, Roi de Lycie, l'avoit chargé, persuadé qu'il y periroit. Plin. l. 5, c. 17.

Ceux qui rejettent ce que ce récit a de fabuleux, ne croient pas que ce prince eut attiré les flots par ſes imprécations. Ils diſent que la partie la plus fertile de la plaine étoit plus baſſe que la mer; & que Bellerophon ayant fait couper la côte qui contenoit les eaux, la mer ſe répandit dans la campagne. Les Lyciens ne purent rien obtenir de lui par leurs prieres, mais les femmes étant venues en foule lui demander grace, il eut honte de les refuſer, & ſe laiſſa fléchir (1).

D'autres prétendent que cette chimere ſi fameuſe chez les poëtes, étoit une montagne oppoſée au ſoleil du midi, dont elle réfléchiſſoit avec force les rayons, & par-là cauſoit dans la plaine des chaleurs brûlantes, qui faiſoient ſécher tous les fruits : que Bellerophon, ayant reconnu la cauſe de ce fléau, le fit ceſſer, en coupant la portion de la montagne la plus unie, & qui renvoyoit avec plus de force les rayons du ſoleil : que payé d'ingratitude par

(1) Ce ſecond récit n'eſt guere moins fabuleux que le premier.

les Lyciens, dans le reſſentiment qu'il en avoit conçu, il s'étoit vengé d'eux, mais que les femmes l'avoient appaiſé.

Nymphis (1), dans le quatrieme livre de ſon hiſtoire d'Héraclée, raconte le fait d'une maniere très-vraiſemblable. Selon lui, Bellerophon tua dans les campagnes de Xanthe (2), un ſanglier furieux qui dévoroit les fruits & faiſoit périr les animaux. Les Xanthiens ne lui en ayant témoigné aucune reconnoiſſance, il les chargea d'imprécations,

(1) Nymphis, ſelon Suidas, étoit un hiſtorien d'Héraclée ville du Pont. Il avoit écrit l'hiſtoire d'Alexandre en vingt-quatre livres, & celle d'Héraclée ſa patrie, en treize. Cette derniere comprenoit le temps qui s'étoit écoulé depuis la guerre des *Epigones*, juſqu'à l'expulſion des Tyrans, & au regne du troiſieme Ptolemée, ſurnommé Evergete. La guerre des Epigones ou des deſcendans, fut ainſi nommée, parce qu'elle eut pour chef les deſcendans de ceux qui avoient péri dans la premiere guerre d'Argos contre les Thébains dix ans auparavant.

(2) Xanthe étoit une ville de Lycie, ſituée à trois lieues de l'embouchure d'un fleuve du même nom, qui étoit conſacré à Apollon.

& obtint de Neptune, qu'il sortît du sein de la terre des exhalaisons salées dont l'amertume corrompoit tous les fruits. Ce fléau ne cessa que, lorsque par respect pour les femmes qui vinrent lui demander grace, il pria Neptune d'arrêter les effets de sa vengeance. Delà est venu l'usage des Xanthiens de prendre le nom de leurs meres, & non celui de leurs peres.

X. LES SALMANTIDES (1).

Annibal, fils de Barca, avant de porter la guerre en Italie, assiégea Salmantique, ville considérable d'Espagne. Les habitans, qui craignoient d'être pris d'assaut, offrirent de se soumettre aux Carthaginois, & de donner à Annibal trois cens talens d'argent avec trois cens

(1) L'ancien interprete traduit : *les femmes de Sagunte*. On trouve cependant dans Ptolemée, une ville d'Espagne nommée Salmantique. Dans le siege de Sagunte, Tite-Live ne dit rien du fait que Plutarque raconte ici. D'un autre côté, l'historien latin ne parle point du siege de Salmantique.

ôtages. Mais dès qu'il eut levé le siege, ils se repentirent de la capitulation qu'ils avoient faite, & ne tinrent aucune de leurs promesses. Annibal revint mettre le siege devant la ville, & pour donner plus d'ardeur à ses soldats, il leur en promit le pillage. Les Barbares effrayés lui livrerent la ville (1), avec leurs armes, leurs biens, leurs esclaves, & ils ne demanderent que la liberté de leurs personnes. Les femmes persuadées qu'on se contenteroit de visiter les hommes, mais que pour elles, on ne les fouilleroit pas, prirent toutes des épées qu'elles cacherent avec soin, & sortirent à la suite de leurs maris.

Lorsqu'ils furent tous hors de la ville, Annibal les fit garder dans un des fauxbourgs par les Massyliens (2), & en-

(1) Les notes manuscrites d'Amyot font soupçonner ici une lacune, & proposent pour leçon : οἱ Βάρβαροι ἐξεδόκων ἑαυτὸς, ὁ δὲ Ἀννίβας συνεχώρησεν. J'ai traduit en conséquence, parce que le sens paroît l'exiger.

(2) Le texte porte Μασαισυλίων qui est vraisemblablement une corruption de Μασυλίων, comme le conjecturent aussi les notes manuscrites d'Amyot. En effet, le nom des premiers ne se trouve pas dans

voya piller la ville par le reſte des troupes. Les Maſſyliens, qui voyoient tout le butin que faiſoient leurs camarades, ne purent ſe contenir. Indignés de ſe voir fruſtrés d'une ſi riche proie, ils oublient la garde qui leur eſt confiée, & ſe répandent dans la ville, pour piller comme les autres. Alors les femmes exhortent leurs maris à profiter de l'occaſion, & leur remettent les épées qu'elles avoient priſes. Quelques-unes même oſerent attaquer ceux des gardes qui étoient reſtés; & une d'entre elles, arracha la lance d'un interprete nommé Bannon (1), & l'en frappa. Mais heureuſement pour lui, il avoit ſa cuiraſſe qui le garantit.

---

les anciens Géographes, au lieu que les Maſſyliens ſont très-connus. C'étoient des peuples d'Afrique dans la Mauritanie, ſur les bords de la Méditerranée près du mont Atlas. On repréſente les Maſſyliens comme des gens guerriers & amoureux de leur liberté. Ils conduiſoient leurs chevaux ſans frein par le ſeul ſecours d'une verge.

Virg. Æneid. Liv. V, v. 1323.

(1) C'eſt la leçon des manuſcrits, au lieu de Βάννωνα qui eſt dans le texte. L'ancien interprete le rend par Hannon, qui eſt un nom Carthaginois plus connu que celui de Bannon.

Les maris, après avoir tué, ou dissipé les Carthaginois, prirent la fuite avec leurs femmes. Annibal, instruit de ce qui s'étoit passé, se mit à leur poursuite, & massacra tous ceux qu'il put atteindre. Les autres éviterent la mort, en gagnant les montagnes. Ensuite ils envoyerent des députés à Annibal, pour lui demander grace; ils l'obtinrent, & eurent la liberté de rentrer dans la ville.

LES MILÉSIENNES. XI.

Les filles des Miléſiens (1) furent tout-à-coup saisies d'une espece de phrénésie fort étrange, dont on n'a jamais su la véritable cause. On a seulement conjecturé que des influences malignes & empestées, en corrompant l'air, avoient subitement troublé leur raison, & produit cette démence. Un desir

(1) Les Miléſiens habitoient la ville de Milet, dans l'Ionie, une des plus anciennes de la Grece. Elle étoit fameuse par ses belles laines, & plus encore par la naissance de Thalès, de Pittacus, & de plusieurs autres personnages célébres.

violent de mourir, en s'étranglant, s'empara d'elles; & plusieurs en effet, finirent secretement leur vie de cette maniere. Ni les larmes de leurs parens, ni les exhortations de leurs amis ne pouvoient les détourner de cette résolution funeste; & elles venoient à bout de tromper la vigilance & l'adresse de ceux qui les gardoient.

On attribuoit au courroux céleste, cette fureur barbare qui paroissoit au-dessus de tous les remedes humains; lorsque par l'avis d'un homme sensé, on fit une loi qui ordonnoit que toutes celles qui se seroient données la mort, seroient portées au bucher toutes nues à travers la place publique. Cette loi fit entierement cesser ce desir violent de la mort, dont ces filles étoient saisies. Quelle preuve plus sensible d'un naturel honnête & vertueux, que cette crainte de l'infamie, ce soin de la pudeur, même au-delà du trépas, dans des personnes qui n'avoient pas craint ce que les hommes redoutent le plus, la douleur & la mort!

LES FILLES DE CIOS. XLI.

Les filles de Cios (1), étoient dans l'usage de se réunir pour les sacrifices publics, & de passer la journée ensemble. Les jeunes gens qui les recherchoient en mariage, assistoient à leurs jeux & à leurs danses. Le soir, elles rentroient chacune dans leur maison, & y rendoient à leurs parens & à leurs freres, tous les services dont ils avoient besoin, jusqu'à leur laver les pieds. Souvent plusieurs jeunes gens recherchoient une même fille; mais leur amour étoit si raisonnable & si soumis, qu'aussitôt qu'elle étoit promise à l'un d'eux, tous les autres se désistoient de leur poursuite. Telle étoit dans ce pays la chasteté des femmes, que dans l'espace de 700 ans, il n'y eut pas un seul exemple d'une femme infidele, ni d'une Vierge qui se fut laissée corrompre.

(1) Ville de Phrygie selon Pline, Liv. V, Chap. 32, qui dit qu'elle avoit été fondée par les Miléſiens.

XIII. LES FEMMES DE LA PHOCIDE.

Les tyrans des Phocéens (1) s'étoient emparés de Delphes. Pendant que les Thébains leur faisoient la guerre qu'on appella sacrée (2), les Bacchantes, après avoir, dans leur transports de fureur, erré de côté & d'autre pendant la nuit, entrerent, sans y penser, dans la ville

---

(1) C'est dans le grec le même nom que celui que nous avons vu à l'article II; & l'on ne peut douter qu'il ne soit question du même peuple dans les deux endroits. Car quoiqu'il y eut des Phocéens d'Asie & des Phocéens d'Europe que l'on a souvent pris les uns pour les autres, dans ce fait-ci, comme dans celui de l'article II, ce sont les Phocéens d'Europe dont il s'agit, comme les circonstances du récit le prouvent évidemment.

(2) La guerre sacrée fut occasionnée par une entreprise des Phocéens qui s'emparerent d'une partie du champ sacré, & qui ensuite pillerent le temple de Delphes. Ils furent mis à l'amende par les Amphyctions; mais ils se révolterent, & prirent les armes. Philippe mit fin à cette guerre qui avoit duré dix ans.

d'Amphiſſe (1). Fatiguées de leurs courſes, & l'eſprit encore tout troublé, elles ſe coucherent pêle-mêle dans la place publique & s'y endormirent. Les femmes d'Amphiſſe craignant que les ſoldats des tyrans Phocéens qui étoient en grand nombre dans cette ville leur alliée, ne vinſſent inſulter les Bacchantes, coururent toutes à la place publique & les environnant en ſilence, les laiſſerent dormir paiſiblement. Lorſqu'elles furent réveillées, elles leur donnerent tous les ſoins convenables, leur apporterent des vivres, & obtinrent même de leurs maris de les reconduire, pour plus grande ſûreté juſqu'aux confins de leur territoire.

VALÉRIA ET CLÉLIE. XIV.

L'affront fait à Lucrece, & ſa vertu, firent chaſſer de Rome Tarquin le ſuperbe, ſeptieme roi de cette ville depuis

(1) Il y avoit pluſieurs villes de ce nom. Celle dont il s'agit ici étoit dans la Phocide Locrienne, voiſine de celle de Delphes. Selon Pauſanias, elle tiroit ſon nom d'une petite fille d'Eole. Minerve y avoit un temple fameux. Liv. 10.

Romulus. Elle étoit femme d'un citoyen qui par sa naissance tenoit au sang des rois, & fut violée par un des fils de Tarquin, qu'elle avoit reçu dans sa maison. Aussitôt elle instruisit ses parens de l'outrage qu'elle venoit de recevoir, & se donna le mort. Tarquin, chassé du trône, après plusieurs tentatives pour y remonter, engagea Porsenna, roi des Etrusques, à aller assiéger Rome, avec une puissante armée. Les Romains pressés par la guerre & par la famine, sachant que ce prince joignoit aux talens militaires un grand fonds de justice & d'humanité, le prirent pour arbitre des prétentions de Tarquin. Celui-ci le refusa constamment, & soutenoit que Porsenna, s'il ne restoit pas fidele à son alliance, ne pourroit être un juge équitable.

Porsenna voyant son opiniâtreté l'abandonna, & fit amitié avec les Romains, à condition qu'ils lui rendroient les terres conquises & les prisonniers qu'ils avoient faits sur les Etrusques (1): On

(1) Plutarque differe de Tite-Live dans cet endroit, comme dans beaucoup d'autres de ce récit.

lui donna pour ôtages dix jeunes gens & autant de filles. Parmi ces dernieres étoit Valéria, fille du conſul Publicola. Le traité n'étoit pas encore accompli, qu'il retira toutes ſes troupes de devant Rome. Les jeunes Romaines qu'on avoit données pour ôtages, s'éloignerent un peu du camp de Porſenna, ſous prétexte de ſe baigner dans le fleuve. Clélie, l'une d'entre elles, leur propoſa de retourner à Rome à la nage. Auſſitôt elles lient leurs tuniques autour de leurs têtes; & ſe tenant toutes par la main, elles oſent traverſer un fleuve profond & rapide, & arrivent enfin, quoique avec bien de la peine, à l'autre bord.

D'autres diſent que Clélie ayant trouvé un cheval, le monta, lui fit paſſer doucement le fleuve, en ſervant de guide à ſes compagnes qui nageoient à ſa ſuite, qu'elle les encourageoit par ſes paroles, & venoit au beſoin à leur ſecours. Je dirai tout-à-l'heure ſur quel fondement ils l'ont avancé. Les Romains les voyant échappées au danger, admirerent leur courage & leur audace; mais ils n'approuverent pas leur déſertion, & ne voulurent pas qu'on put reprocher à tout un peuple d'avoir moins de bonne foi

qu'un seul homme. Ils leur donnerent une escorte, pour les reconduire au camp de Porsenna. Elles avoient à peine passé le fleuve, que Tarquin qui s'étoit mis en embuscade, manqua de les enlever. Mais Valéria eut le bonheur de gagner le camp avec trois de ses esclaves; & Aruns, fils de Porsena, qui étoit promptement accouru au secours des autres, les arracha des mains des ennemis.

Lorsqu'elles parurent devant le roi, il leur demanda, quelle étoit celle qui avoit donné à ses compagnes le conseil de la fuite. Clélie, qui vit que les autres, par ménagement pour elle, gardoient le silence, se dénonça elle-même. Porsena, plein d'admiration pour son courage, fit amener un cheval superbement enharnaché, dont il fit présent à Clélie, & la renvoya aux Romains avec ses compagnes, après les avoir comblées de bontés. C'est ce qui a fait dire que Clélie, en fuyant du camp de Porsena; avoit traversé le Tibre à cheval. Les autres disent au contraire, que ce fut le roi d'Etrurie qui admirant en elle une force & une audace supérieure à son sexe, lui fit un présent convenable

à un guerrier. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on voit encore aujourd'hui dans la voie ſacrée, la ſtatue équeſtre d'une femme, que les uns diſent être Clélie, & d'autres, Valéria.

MICCA ET MÉGISTO. XV.

Ariſtotime (1), ſoutenu par Antigonus roi de Macédoine, avoit uſurpé la ſouveraine puiſſance à Elide, & s'y étoit affermi. Mais naturellement féroce, il uſoit de ſon pouvoir de la maniere la plus injuſte & la plus cruelle. D'ailleurs, réduit par la crainte à être l'eſclave des Barbares à qui il avoit confié la garde de ſa perſonne, & de ſon autorité, il fermoit les yeux ſur les ou-

(1) Ariſtotime, fils de Damarete, avoit uſurpé l'autorité ſouveraine à Elide, ſoutenu par les troupes d'Antigonus. Mais il avoit à peine joui ſix mois de ſa puiſſance que quatre citoyens que Pauſanias nomme *Chilon*, *Hellanicus*, *Lampis* & *Cydon*, conjurerent contre lui, & le tuerent. Les Etoliens, chez qui les femmes des citoyens d'Elide, que le tyran avoit fait périr, s'étoient réfugiées, dreſſerent une ſtatue à Cylon, Liv. 5.

trages & les cruautés que ces étrangers ne ceſſoient d'exercer contre les citoyens. De ce nombre fut le malheureux Philodeme. Il avoit une fille d'une grande beauté, nommée Micca. Lucius, l'un des préfets des gardes du tyran, voulut avoir cette jeune perſonne, moins par le mouvement d'un amour véritable, que pour ſatisfaire une paſſion brutale. Il envoie des ſoldats avec ordre de la lui amener. Les parens réduits à la néceſſité d'obéir, ordonnent à Micca de ſuivre les ſatellites. Cette fille, d'un caractere auſſi ferme que vertueux, ſe jette aux pieds de ſon pere, & le conjure de permettre qu'elle meure, plutôt que de ſe voir auſſi indignement déshonorée.

Lucius, qui voit que ſes ſatellites tardent trop, ivre de vin & de paſſion, ſe leve de table & court chez Micca, tout bouillant de colere. Il la trouve, la tête dans les genoux de ſon pere, & lui ordonne de le ſuivre. Sur ſon refus, il lui arrache ſes habits, & la fouette cruellement, ſans que la douleur lui faſſe jetter un ſoupir. Ses parens qui ne peuvent rien obtenir par leurs prieres & par leurs larmes, pren-

nent les dieux & les hommes à témoin du traitement cruel & injuſte qu'ils éprouvent. Le barbare, tranſporté de fureur & d'ivreſſe, égorge la jeune fille, dans le ſein même de ſon pere.

Le tyran, loin d'être touché d'un attentat auſſi atroce, fit périr encore pluſieurs citoyens, & en exila un plus grand nombre. Il en ſortit, dit-on, juſqu'à 800 à la fois, qui ſe retirerent chez les Etoliens, & les conjurerent de les aider à retirer des mains du tyran, leurs enfans & leurs femmes. Peu de temps après, Ariſtotime lui-même fit publier un édit qui permettoit aux femmes d'aller joindre leurs maris, & d'emporter ce qu'elles voudroient de leurs biens dotaux. Il vit combien cette proclamation leur avoit fait plaiſir, par le grand nombre de celles qui s'empreſſoient de quitter la ville : elles étoient plus de 600. Il fixa donc un jour, pour les faire partir toutes enſemble, ſous prétexte de pourvoir à leur ſûreté.

Le jour venu, elles ſe rendent aux portes de la ville, avec tout l'argent qu'elles avoient pu ramaſſer. Les unes tenoient leurs enfans entre les bras, les autres les faiſoient monter dans des cha-

riots, & elles attendoient mutuellement que toutes fussent prêtes pour le départ, lorsque tout-à-coup des soldats envoyés par le tyran, leur crient de loin d'arrêter. Arrivés auprès d'elles, ils leur ordonnent de se retirer, font tourner les chars, les poussent brusquement au milieu d'elles sans aucune précaution, & ne leur permettent ni de marcher, ni de rester, ni d'aller au secours de leurs enfans, qui, en tombant de dessus les chars, étoient ou tués dans leur chûte, ou écrasés sous les roues, tandis que les soldats jettant de grands cris, faisoient marcher à coups de fouets, comme de vils troupeaux, les malheureuses meres qui se renversoient les unes sur les autres. Ils les traînerent ainsi dans les prisons, & porterent à Aristotime l'argent qu'elles avoient ramassé.

Cette exécution barbare remplit d'indignation tous les Eléens. Les femmes consacrées à Bacchus, & qu'on appelle les seize (1), prenant des branches d'olivier dans leurs mains, & ceignant

(1) Apparemment parce qu'elles étoient au nombre de seize.

leurs

leurs têtes de bandelettes sacrées, vont trouver Aristotime sur la place publique ; les gardes s'étant éloignés par respect, elles se tiennent devant lui en silence, & lui présentent leurs rameaux d'olivier. Dès qu'il reconnut qu'elles venoient lui demander grace pour les femmes qu'il avoit fait emprisonner, il s'emporta contre ses gardes qui avoient souffert qu'elles approchassent de lui, leur ordonna de les chasser de la place à grands coups, & les condamna chacune à une amende de deux talens.

Ce fut alors qu'Hellenicus forma le dessein de se défaire du tyran, & de mettre sa patrie en liberté. Sa vieillesse & la mort de ses deux fils le faisoient mépriser du tyran, qui croyoit n'avoir rien à craindre de lui. Il fit part de son projet à quelques-uns de ses concitoyens. Dans le même temps ceux que le tyran avoit exilés vinrent de l'Etolie dans l'Elide, s'emparerent du fort Amymone, poste très-avantageux, & y reçurent un grand nombre de citoyens qui s'enfuyoient de la ville. Aristotime qui commençoit à craindre la suite de ces premiers mouvemens, va trouver les prisonnieres, & , croyant réussir

par la crainte plutôt que par la douceur, il leur ordonne d'écrire à leurs maris pour les engager à sortir de l'Elide, avec menaces si elles le refusent, de les faire périr toutes, après les avoir fustigées & fait égorger leurs enfans sous leurs yeux.

Comme il les pressoit de déclarer si elles étoient dans la disposition d'obéir, elles restèrent long-temps en silence, en se regardant les unes les autres, & se témoignoient mutuellement, par un air de satisfaction, qu'elles n'étoient pas effrayées de ces menaces. Enfin Mégisto, femme de Timoléon, la premiere d'entr'elles, soit par son mérite personnel, soit par le rang de son mari, sans daigner se lever, sans souffrir que ses compagnes le fissent, lui répondit en ces termes :

« Si tu n'étois pas le plus lâche de » tous les hommes, ce ne seroit pas » avec nous que tu traiterois de ce que » doivent faire nos maris, puisque nous » sommes sous leur puissance ; mais t'a- » dressant à eux-mêmes, tu n'aurois pas » cherché à nous tromper par des im- » postures. Que si, désespérant de les » gagner, tu veux te servir de nous » pour les surprendre, ne te flatte plus

» de nous en imposer, & ne pense pas » qu'ils soient si imprudens que de tra- » hir, pour sauver leurs femmes & leurs » enfans, la liberté de leur patrie. Déja » séparés de nous, ils seront moins » sensibles au malheur de nous perdre, » qu'à l'avantage de délivrer leurs con- » citoyens de ton insolence & de ta » cruauté ».

Aristotime furieux de ce discours, ordonna qu'on amenât sur-le-champ le fils de Mégisto, & qu'on l'égorgeât à ses yeux. Comme les soldats le cherchoient parmi les enfans de son âge, avec qui il s'exerçoit à la lutte, sa mere elle-même l'appella : « Viens, » mon fils, lui dit-elle, tu vas être » affranchi d'une tyrannie cruelle, » avant que d'en avoir connu toutes » les horreurs. Ta mort me sera moins » pénible que la douleur de te voir subir un » si indigne esclavage ». Aristotime tire son épée, à dessein de la tuer elle-même, & déja il couroit sur elle avec fureur, lorsqu'un citoyen nommé Cylon, que le tyran regardoit comme un de ses partisans, mais qui au fond le haïssoit, & étoit même entré dans la conspiration tramée par Hellanicus,

l'arrêta, en lui repréſentant qu'il alloit ſe déshonorer par un trait de lâcheté indigne d'un homme de cœur, inſtruit dans l'art de gouverner. Enfin, après bien des inſtances, le tyran rentra en lui-même, & ſe retira.

Dans ce même temps il lui arriva un prodige ſingulier. Il repoſoit avec ſa femme à l'heure de midi, pendant qu'on préparoit ſon dîner, lorſqu'un aigle planant dans les airs au-deſſus de ſon palais, laiſſa tomber, comme à deſſein, une très-groſſe pierre ſur le toît de la chambre où étoit Ariſtotime. Le bruit que la pierre fit en tombant, & les cris que jetterent du dehors ceux qui avoient vu l'oiſeau, effrayerent le tyran qui, inſtruit de ce qui venoit d'arriver, fit appeller le devin qu'il conſultoit dans toutes ſes affaires, & lui demanda, d'un air troublé, ce que ſignifioit ce prodige. Le devin le raſſura en lui diſant que l'aigle lui promettoit le ſecours de Jupiter. Mais il déclara à ceux des citoyens à qui il crut pouvoir ſe confier, que la vengeance divine étoit prête à fondre ſur la tête du tyran. Hellanicus en conclut qu'il n'y avoit pas de temps à perdre, & qu'il falloit dès le lende-

main exécuter le projet formé contre le tyran. La nuit suivante, il crut voir en songe un des fils qu'il avoit perdus, qui lui parloit ainsi : « Que faites-vous, » mon pere ? Vous dormez, & il faut » que demain vous commandiez dans » la ville ». Encouragé par cette vision, il exhorta les conjurés à se tenir prêts pour le lendemain.

Cependant Aristotime ayant appris que Cratere, qui marchoit à son secours avec une puissante armée, étoit campé à Olympie, en conçut une telle audace, qu'il osa se rendre sur la place publique sans gardes, accompagné de Cylon. Hellanicus trouvant l'occasion favorable, au lieu de donner aux conjurés le signal convenu, s'écrie à haute voix, en levant les mains au ciel, « Qu'attendez-» vous, citoyens ? Quel plus beau champ » de bataille que celui qui s'offre à vous » au milieu de votre patrie » ? Aussi-tôt Cylon tire son épée, & frappe un de ceux qui suivoient Aristotime. En même temps Thrasibule (1) & Lampis couru-

(1) On a vu dans la note précédente, qu'au lieu de Trasybule, Pausanias nomme Cydon.

rent ſur le tyran, qui ſe ſauva dans le temple de Jupiter. Les conjurés l'y ſuivirent, & l'ayant maſſacré, ils traînerent ſon corps ſur la place publique, en appellant les citoyens à la liberté. Ils étoient à peine rendus ſur la place, que les femmes y arrivent de leur côté, en jettant de grands cris, environnent leurs maris, & leur mettent des couronnes ſur la tête.

Le peuple auſſi-tôt courut en foule au palais du tyran, dont la femme s'enferma dans ſa chambre, & ſe pendit de déſeſpoir. Ariſtotime laiſſoit deux filles d'une grande beauté. Les Eléens s'en étant ſaiſis, les traînerent hors du palais, à deſſein de les tuer, après qu'ils leur auroient fait éprouver les plus indignes outrages. Mégiſto accourut avec ſes compagnes, & leur repréſenta la honte dont ils alloient ſe couvrir, ſi, en ſe diſant un peuple libre, ils imitoient les forfaits des tyrans. Le plus grand nombre, touché de la grandeur d'ame & des larmes de cette femme reſpectable, abandonnerent le projet honteux de les déshonorer, & leur permirent de ſe tuer elles-mêmes. On les fit rentrer dans le palais, où on leur

ſignifia l'ordre de ſe donner ſur-le-champ la mort. L'aînée, nommée Myro, détache ſa ceinture, & ſe la paſſant au cou, embraſſe ſa ſœur, l'exhorte à la regarder, & à faire comme elle : « Afin, ajouta-t-elle, de ne pas nous » déshonorer par une mort indigne de » nous ». Sa ſœur la conjure de la laiſſer mourir la premiere, & ſe ſaiſit de la ceinture. « Je ne vous ai jamais rien » refuſé, lui dit l'aînée, & je vous accorde » encore cette grace. Je vous verrai » donc mourir, ma chere ſœur, & ce » ſpectacle ſera plus cruel pour moi que » la mort que je ſouffrirai ». Elle enſeigne à ſa ſœur la maniere d'attacher la ceinture autour de ſon cou, & quand elle la vit morte, elle l'étendit à terre, & la couvrit avec ſoin ; elle pria Mégiſto de lui rendre, après ſa mort, le même ſervice, & de faire enſorte qu'elle fût dépoſée avec décence. Il ne ſe trouva pas parmi les ſpectateurs, une ſeule perſonne aſſez dure, ou aſſez ennemie du tyran, pour ne pas donner des larmes à ces deux jeunes filles, dignes, par leur courage, d'un meilleur ſort.

Dans le grand nombre de traits publics de vertu qui ont illuſtré les fem-

mes, je me borne à ceux que je viens de rapporter. Je passe aux exemples particuliers, & je les citerai tels qu'ils se présenteront à ma mémoire. Je ne crois pas, pour ces sortes de récits, devoir m'assujettir à l'ordre des temps.

EXEMPLES PARTICULIERS.

XVI. PIERIA.

Quelques-uns des Ioniens qui étoient venus s'établir à Milet, prirent querelle avec les fils de Nélée (1), & se retirerent à Myunte (2), où ils eurent beaucoup à souffrir de la part des Miléſiens, qui, pour se venger de leur défection, leur avoient déclaré la guerre. Ils faisoient cependant quelques treves, & ils n'avoient pas rompu tout commerce entr'eux. Les femmes mêmes de Myunte, à certains jours de fête, se rendoient toutes à Milet. Il y avoit à Myunte

---

Periz. ad Æl. var. hiſt. L. 8, chap. 6.

(1) Ce Nélée, différent du pere de Neſtor, étoit fils de Codrus, & avoit fondé la ville de Milet.

(2) Myunte étoit une ville d'Ionie, voiſine de Milet.

un citoyen du premier rang, nommé Pythès, dont la femme s'appelloit Iapygia, & la fille, Pieria. Le jour qu'on célébroit à Milet la fête de Diane, & le sacrifice nommé Néléien (1), Pythès y envoya sa femme & sa fille qui lui avoient témoigné le plus grand desir d'assister à cette cérémonie. Phrygius, celui des fils de Nélée qui avoit le plus d'autorité chez les Miléſiens, étoit amoureux de Pieria, à qui il demanda ce qu'il pourroit faire qui lui fût le plus agréable. « Ce seroit, lui répondit Pieria, » de faire enſorte que je puſſe ve» nir ſouvent à Milet avec une com» pagnie nombreuſe ». Phrygius qui comprit qu'elle demandoit la paix & l'union entre les deux peuples, fit terminer la guerre. Depuis ce temps, le nom de Pieria fut célebre dans les deux villes; & encore aujourd'hui le desir des femmes de Milet eſt qu'elles ſoient aimées de leurs maris, comme Pieria l'étoit de Phrygius.

(1) Apparemment parce qu'il avoit été institué ou par le fondateur lui-même, ou en son honneur.

XVII. POLYCRITE.

Néera, femme d'Hypſicréon le Miléſien, occaſionna une guerre entre les habitans de Milet & ceux de l'île de Naxos (1). Elle aimoit un Naxien nommé Promédon, qui logeoit chez ſon mari, & elle vivoit avec lui dans un commerce criminel. La crainte qu'Hypſicréon ne vint enfin à le découvrir, la détermina à ſuivre à Naxos Promédon qui la mit au nombre des Prêtreſſes de Veſta (2). Les Naxiens, ſous prétexte de cette conſécration, mais dans le fait pour complaire à Promédon, refuſerent de la rendre à ſon mari, & la guerre s'alluma entre les deux villes.

Pluſieurs peuples voiſins, & ſur-tout ceux d'Erythres, embraſſerent avec cha-

(1) Naxos étoit une île de la mer Egée, connue auſſi ſous le nom de *Dyoniſia*, parce qu'elle étoit conſacrée à Bacchus, appellée *Dyoniſius*, par les Grecs, ou parce qu'il y avoit beaucoup de vignes dans ſon territoire.

Amat. ch. 28. (2) Parthénius, d'après Théophraſte, rapporte le commencement du récit de Pluſarque; mais la ſuite ne s'y trouve pas.

leur le parti des Miléſiens. La guerre fut longue & ſignalée par de grands déſaſtres. Le crime d'une femme l'avoit commencée ; la vertu d'une autre la termina. Diognete, Général des Erythréens, commandoit dans un fort très-avantageuſement ſitué, d'où il faiſoit des ſorties fréquentes contre ceux de Naxos, à qui il avoit enlevé beaucoup de butin, & pluſieurs femmes de condition libre. Il devint amoureux d'une d'entr'elles, qu'il traitoit, non comme ſa priſonniere, mais comme il auroit pu faire ſa femme même.

Un jour que les Miléſiens célébroient une fête dans leur camp, & qu'ils ne penſoient tous qu'à boire & à ſe divertir, Polycrite demanda à Diognete s'il trouveroit bon qu'elle envoyât de la pâtiſſerie à ſes freres. Ce Général le lui permit, & la preſſa même de le faire. Elle inféra dans un gâteau un avis écrit ſur une plaque de plomb, & chargea celui par qui elle l'envoyoit de dire à ſes freres de le manger en particulier. En ouvrant le gâteau, ils trouverent la plaque ſur laquelle Polycrite leur écrivoit de venir la nuit ſuivante attaquer les ennemis qu'ils ſurprendroient

en désordre, plongés dans le vin, & hors d'état de leur résister. Ils communiquerent cet avis à leurs chefs, & les déterminerent à l'attaque du fort dont ils n'eurent pas de peine à s'emparer. Ils y massacrerent un grand nombre d'ennemis; mais Polycrite obtint d'eux la vie de Diognete.

Les habitans de Naxos vinrent la recevoir aux portes de la ville, au milieu des acclamations publiques, & lui mirent des couronnes de fleurs sur la tête. Polycrite ne put soutenir l'excès de sa joie, & tomba morte à l'entrée de la ville. Elle fut enterrée dans le lieu même, & son tombeau s'appelle *le monument de l'envie*, parce qu'il sembloit que la fortune jalouse de sa gloire, lui eut envié les honneurs qu'on lui destinoit. Voila comment les historiens de Naxos racontent ce fait.

Aristote dit que Polycrite n'avoit pas été prise par les Erythréens; mais que Diognete ayant eu occasion de la voir, en étoit devenu éperdûment amoureux, & lui avoit promis de faire tout ce qu'elle desireroit, pourvu qu'elle répondît à son amour. Polycrite le lui promit, à condition qu'il lui accorderoit

une seule chose, pour laquelle, au rapport de ce philosophe, elle exigea son serment, avant que de la lui déclarer. Diognete ayant juré de lui tout accorder, elle demanda qu'il lui livrât *Delie*, (c'étoit le nom du fort où il commandoit,) que sans cela elle ne consentiroit jamais à ses desirs. Diognete vaincu par sa passion & par la religion du serment, livra le fort à Polycrite, qui le remit au pouvoir de ses concitoyens. Par-là ceux de Naxos se trouverent égaux en force aux Milésiens, & firent la paix aux conditions qu'ils voulurent.

LAMPSACE. XVIII.

Il y avoit à Phocée (1) deux freres

(1) Phocée, ville maritime d'Ionie, dans l'Asie mineure, avoit été bâtie par une colonie d'Athéniens, qui, selon Strabon, lui donnerent le nom de *Phocée* à cause de la grande quantité de veaux marins qui paroissoient sur le rivage, pendant qu'on la bâtissoit. *Phoca* en grec signifie veau marin. Ses habitans, appellés Phocéens, doivent être distingués, comme je l'ai déja remarqué, des habitans de la Liv. 14.

jumeaux de la race des Codrides (1) ; nommés Phobus & Blepſus (2). Phobus fut le premier qui, au rapport de Charon (3), hiſtorien de Lampſaque, ſe précipita du promontoire de Leucate dans la mer. Son rang & ſon pouvoir l'égaloient preſque aux rois. Il fit, pour ſes propres affaires, un voyage à Parium (4), où il ſe lia d'amitié avec

---

Phocide en Europe. Les Phocéens d'Aſie, excédés par les longues guerres que leur faiſoient les Perſes, abandonnerent leur patrie d'un commun conſentement, & s'engagerent par les ſermens & les imprécations les plus fortes de n'y jamais revenir. Après s'être répandus ſur les côtes de l'Italie, où ils bâtirent pluſieurs villes, ils fonderent celle de Marſeille.

(1) On donnoit ce nom aux deſcendans de Codrus, Roi d'Athenes.

(2) Ces deux perſonnages ne me ſont point connus d'ailleurs.

(3) Charon de Lampſaque étoit fils de Pythoclès, & vivoit ſous le premier Darius. Il avoit écrit une hiſtoire d'Ethiopie, une de Perſe, en 2 livres ; celle de la Grece, en 4 ; celle de Lampſaque, en 2, & pluſieurs autres ouvrages dont Suidas donne la liſte. In Voc.

(4) Ville de l'Aſie mineure, voiſine de la Bithynie.

Mandron, roi des Bebryces, ſurnommés Pithyeſſes (1), & le ſecourut dans la guerre qu'il avoit à ſoutenir contre des peuples voiſins. Mandron, au départ de Phobus, lui fit les plus vives démonſtrations d'amitié, & lui offrit de plus de lui céder une portion de la ville & de ſon territoire, s'il vouloit établir à Pithyeſſe une colonie de Phocéens.

Phobus ayant fait agréer la propoſition à ſes ſujets, envoya ſon frere à Pithyeſſe avec les nouveaux colons, & Mandron exécuta fidelement ce qu'il avoit promis. Les Phocéens en peu de temps acquirent de grandes richeſſes, par le butin qu'ils faiſoient ſans ceſſe ſur les Barbares du voiſinage ; ce qui donna aux Brebyces, d'abord de la ja-

(1) Les Bebryces habitoient le pays qui fut depuis nommé *Bithynie*, dans l'Aſie mineure. Ils tiroient, dit-on, leur origine de *Bebryce*, une des Danaïdes. Les Bebryces Pithyeſſes occupoient la ville qui porta dans la ſuite le nom de Lampſaque, pour la raiſon que Plutarque va dire & qui étoit ſituée à deux lieues de la Propontide, entre Abyde & Parium, vers les Dardanelles. Apoll. liv. 2, chap. 28. Strabon, l. 13.

louſie, & enſuite de la crainte. Ils deſiroient fort de s'en délivrer ; mais n'ayant pu perſuader à Mandron, prince vertueux & juſte, d'uſer avec les Grecs de mauvaiſe foi, ils réſolurent de profiter d'un voyage qu'il fit, pour ſe défaire d'eux par ruſe.

Lampſace, fille de Mandron, inſtruite de leur deſſein, eſſaya d'abord d'en détourner ſes amis & ſes proches, & leur repréſenta quelle impiété, quel forfait ils alloient commettre en faiſant périr des bienfaiteurs qui, après les avoir ſi utilement ſecourus dans la guerre, étoient devenus leurs concitoyens. Toutes ſes repréſentations furent ſans effet. Alors elle fit dire ſecretement aux Grecs ce qu'on tramoit contr'eux, & les avertit de ſe tenir ſur leurs gardes.

Les Phocéens ayant donc fait les préparatifs d'un ſacrifice & d'un feſtin, attirerent, ſous ce prétexte, les Pithyeſſes dans un des fauxbourgs de la ville ; enſuite, ſe partageant en deux bandes, les uns s'emparent des remparts, & les autres font main-baſſe ſur les habitans. Devenus maîtres de la ville, ils appellerent Mandron, pour délibérer avec lui ſur ce qu'ils avoient à

faire. Dans cet intervalle, Lampsace étant morte de maladie, ils l'ensevelirent avec les plus grands honneurs; & donnerent son nom à la ville. Mandron, pour éviter tout soupçon de trahison, ne voulut pas habiter avec eux; seulement il leur demanda de lui renvoyer les femmes & les enfans de ceux qui avoient été tués. Ils les lui envoyerent avec la plus grande fidelité, & peu contens des honneurs héroïques (1) qu'ils avoient d'abord décernés à Lampsace, ils lui sacrifierent dans la suite, comme à une divinité, & ont continué de le faire jusqu'à nos jours.

ARÉTAPHILE. XIX

Arétaphile de Cyrene (2), bien moins

(1) Les *Héros*, nom que l'on donnoit à ceux qui étoient fils d'un Dieu & d'une mortelle, ou d'une Déesse & d'un mortel, n'avoient pas les mêmes honneurs que les Dieux. Selon Pausanias, les premiers n'étoient honorés que par des offrandes & des prieres; les autres par des sacrifices & des libations. Mais cette distinction ne dura pas toujours, & plusieurs héros eurent des temples, des autels & des sacrifices. Liv. 4.

(2) Cyrene, ville célebre de Libye en

ancienne que les femmes dont je viens de parler, mais qui, par ſes vertus & par ſes actions, eſt comparable aux plus célebres héroïnes, vivoit du temps de Mithridate. Elle étoit fille d'Eglator, & femme de Phédimus, deux perſonnages très-illuſtres. Sa prudence & ſon habileté dans les affaires politiques égaloient ſa rare beauté, & les malheurs de ſa patrie firent paroître avec éclat ſes grandes qualités.

Nicocrate, après avoir uſurpé la tyrannie de Cyrene, fit périr un grand nombre de citoyens, tua de ſa main Mélanippe, grand Prêtre d'Apollon, & s'empara du ſacerdoce. Il fit mourir enſuite Phédimus, le mari d'Arétaphile, & la força de l'épouſer. A tant d'autres attentats contre les loix, il ajouta celui de placer aux portes de la ville des ſa-

---

Liv. 10. Afrique, fut conſtruite au rapport de Pauſanias, par une colonie de Grecs que Battus, ſelon le poëte Callimaque, y avoit amenés. Le berger Ariſtée, fils d'Apollon & de Cyrene lui donna le nom de ſa mere. Ariſtippe, diſciple de Socrate étoit de Cyrene, & fonda ſa ſecte appellée des Cyrénaïques, du nom de ſa patrie.

tellites qui, portant des mains ſacrileges ſur les morts qu'on alloit enterrer, les perçoient à coups de poignard, & leur appliquoient des lames ardentes, pour s'aſſurer ſi quelques citoyens, en contrefaiſant les morts, ne ſortoient pas ſecretement de la ville.

Arétaphile ſupportoit avec peine ſes propres malheurs, quoique le tyran qui l'aimoit avec paſſion, la laiſſât jouir d'une grande partie de ſa puiſſance. Féroce & intraitable pour tout le monde, il avoit pour elle la plus grande douceur; mais les maux de ſa patrie ſi indignement opprimée, l'affligeoient vivement. C'étoit ſans ceſſe de nouvelles cruautés, ſans qu'on entrevît aucun eſpoir de vengeance. Les exilés foibles & craintifs, diſperſés de côté & d'autre, n'oſoient rien entreprendre. Arétaphile donc n'attendant que d'elle-même le ſalut commun, animée d'ailleurs par l'exemple généreux de Thebé, la femme du tyran de Pheres (1),

(1) Thébé étoit femme d'Alexandre, tyran de Pheres. Laſſée des perfidies & des cruautés qu'il ne ceſſoit de commettre, elle le fit aſſaſſiner dans ſon lit par ſes deux freres

quoique dépourvue des ſecours que celle-ci avoit trouvés dans ſes proches (1), réſolut de ſe défaire de ſon mari par le poiſon. Elle s'en procura de pluſieurs eſpeces ; & comme elle faiſoit l'eſſai de chacun, elle fut découverte & dénoncée au tyran.

Sur les premiers indices, Calbia, mere du tyran, femme d'un caractere cruel & ſanguinaire, vouloit qu'on fît périr à l'inſtant Arétaphile au milieu des tourmens & des opprobres. L'amour du tyran pour ſa femme affoibliſſoit en lui le deſir de la vengeance, & la fermeté avec laquelle Arétaphile repouſſoit l'accuſation, juſtifioit ſes délais. Lorſqu'enfin elle ſe vit convaincue, & qu'il n'y eut plus moyen de nier qu'elle n'eut préparé des poiſons, elle en fit l'aveu, mais elle dit qu'ils n'étoient pas mortels. « Il s'agiſſoit pour moi, ajouta-t-elle, » des plus grands intérêts. La

---

qu'elle avoit introduits le jour dans une chambre voiſine de celle du tyran. Ces deux femmes vivoient à environ 300 ans l'une de l'autre.

(1) Le texte ajoute ; *tels que les circonſtances mêmes les lui avoient préſentés.*

» gloire & la puiſſance dont je jouis, » & que je dois à votre tendreſſe pour » moi, m'ont rendu un objet d'envie » à bien des femmes méchantes. Je » craignois leurs artifices & leurs poi- » ſons; j'ai voulu leur oppoſer des ar- » mes égales. C'eſt peut-être une folie, » une foibleſſe de mon ſexe, mais qui, » je crois, ne mérite pas la mort. Ju- » gerez-vous votre femme criminelle, » parce qu'elle a eu recours à des phil- » tres amoureux, pour ſe faire aimer » de vous plus que vous ne vouliez » ?

Cette maniére de ſe juſtifier détermina Nicocrate à la faire appliquer à la queſtion, & ce fut Calbia, cette femme impitoyable, qui y préſida elle-même. Arétaphile en ſoutint les tourmens avec une conſtance qui laſſa Calbia, & la força de l'abandonner. Nicocrate, perſuadé de ſon innocence, fit ceſſer la torture, & eut regret de l'y avoir appliquée. Bientôt même, emporté par ſon amour, il revint à Arétaphile, vécut avec elle comme par le paſſé, & chercha à regagner le cœur de ſa femme, en lui prodiguant les careſſes & les honneurs. Mais Arétaphile qui avoit réſiſté aux tourmens & à la douleur, étoit bien

éloignée de céder à des careſſes. Soutenue par les motifs louables qui la faiſoient agir, & par la honte d'abandonner ſon entrepriſe, elle eut recours à d'autres moyens.

Elle avoit une fille nubile, d'une grande beauté. Elle s'en ſervit, pour tendre un piege infaillible à Léandre, frere du tyran, jeune homme facile à ſurprendre par l'attrait du plaiſir. On croit même aſſez généralement qu'elle uſa de ſortileges & de preſtiges, pour que ſa fille s'aſſujettît entierement Léandre, & ſe rendît maîtreſſe de ſon eſprit. Lorſqu'il eut donné dans le piege, & qu'à force de prieres, il eut obtenu du tyran la permiſſion de l'épouſer, ſa fille inſtruite par ſa mere, commença par lui propoſer de rendre la liberté à ſa patrie : elle lui repréſenta que lui-même il n'étoit pas libre ſous la tyrannie, puiſqu'il n'étoit pas sûr de pouvoir prendre à ſon gré une femme, ni de la garder. D'un autre côté, ſes amis qu'Arétaphile avoit gagnés, ne ceſſoient, par des calomnies adroites, de jetter dans ſon cœur des ſoupçons contre ſon frere. Dès qu'il fut qu'Arétaphile avoit les mêmes projets que lui, il ne ſongea

plus qu'à les exécuter, & par le moyen d'un eſclave nommé Daphnis, qu'il avoit ſuborné, il ſe défit de Nicocrate.

Mais loin de s'attacher à Arétaphile, & de ſuivre ſes conſeils, il fit bientôt voir, par ſon inſolence, & la brutalité de ſa conduite, qu'il avoit voulu ôter la vie à ſon frere, mais non détruire la tyrannie. Il conſerva cependant toujours du reſpect & de la déférence pour Arétaphile. Elle de ſon côté, diſſimulant ſa haine, ſans lui réſiſter ouvertement, préparoit en ſecret l'exécution des nouveaux projets qu'elle méditoit. D'abord elle lui ſuſcita la guerre d'Afrique, en excitant ſous main un petit prince de cette contrée, nommé Anabus, à faire des courſes dans le pays, & à pouſſer ſes hoſtilités juſqu'aux portes de la ville. Enſuite elle accuſa, auprès de ſon gendre, ſes amis & ſes Généraux de faire nonchalamment la guerre, & d'incliner pour la paix, qu'au fond, diſoit-elle, il étoit de ſon intérêt de deſirer, s'il vouloit affermir ſa domination. Elle ajouta qu'elle travailleroit volontiers à la procurer, & que s'il le ſouhaitoit, elle ameneroit Anabus à s'aboucher avec lui, avant que la guerre

l'eut jetté dans des maux qui seroient peut-être sans remede.

Léandre y ayant consenti, elle eut d'abord un entretien avec Anabus qu'elle détermina, à force de présens & de promesses, à se saisir du tyran, lorsqu'il viendroit au lieu de la conférence. Léandre balançoit à s'y rendre; mais, par respect pour Arétaphile qui lui offrit d'assister à l'entrevue, il sortit de la ville désarmé & sans suite. Lorsqu'il fut près du camp ennemi, & qu'il apperçut Anabus, il commença à tergiverser, & dit qu'il vouloit attendre ses gardes. Arétaphile, pour l'encourager, employoit tour-à-tour les exhortations & les reproches. Enfin, impatientée de ses délais, elle le saisit d'une main hardie, l'entraîne avec force & le livre au Barbare. Les Afriquains s'en emparent, le chargent de chaînes, & le gardent avec soin, jusqu'à ce que les amis d'Arétaphile eussent apporté l'argent qu'elle avoit promis à leur chef.

Ils arriverent, suivis d'une foule de citoyens qui, au premier bruit de la détention du tyran, étoient accourus au lieu du rendez-vous. La vue d'Arétaphile leur fit presque oublier leur ressentiment

ſentiment contre Léandre, & le ſoin de leur vengeance. Le premier mouvement que leur inſpira le ſentiment de leur liberté, fut de lui rendre leurs hommages, en verſant des larmes de joie, & de l'environner comme une divinité bienfaiſante. Ce concours dura le reſte de la journée; & ce ne fut qu'avec peine que le ſoir, retirant Léandre des mains des Barbares, ils rentrerent dans la ville. Lorſqu'enfin ils eurent ſatisfait leur reconnoiſſance par les honneurs & les louanges qu'ils prodiguoient à Arétaphile, ils penſerent à punir les tyrans. Calbia fut brûlée vive; Léandre couſu dans un ſac, & jetté dans la mer.

On vouloit qu'Arétaphile partageât le gouvernement avec les principaux citoyens; mais, contente d'avoir, pour ainſi dire, conduit juſqu'au dénouement une action ſi compliquée, & ſi féconde en incidens, dès qu'elle vit ſa patrie libre, elle rentra dans la retraite, & ſans prendre aucune part aux affaires, elle paſſa tranquillement le reſte de ſa vie avec ſes amis & ſes proches, dans les occupations ordinaires à ſon ſexe.

XX.

CAMMA.

Parmi les Tétrarques de Galatie (1), les deux plus puiſſans étoient Sinatus & Sinorix. Ils étoient unis par les liens du ſang. Le premier avoit épouſé une jeune princeſſe nommée Camma, d'une beauté frappante, mais d'une vertu plus admirable encore. A ſa chaſteté, à ſa tendreſſe pour ſon époux, elle joignoit une prudence & une grandeur d'ame peu communes. Sa douceur & ſa bonté lui avoient gagné l'affection de tous ſes ſujets. Ce qui ajoutoit un nouvel éclat à ſa perſonne, c'eſt qu'étant prêtreſſe de Diane, la divinité la plus reſpectée des Gaulois (2), elle paroiſſoit magni-

(1) La Galatie étoit une contrée de l'Aſie mineure, voiſine de la Bithynie & de la Phrygie, qui avoit pris ſon nom des Gaulois qui s'en rendirent maîtres du temps de Brennus.

(2) Diane, comme Déeſſe des bois, étoit particuliérement adorée des Gaulois, qui avoient long-temps habité dans les forêts, & qui même y tenoient toujours leurs aſſemblées, au rapport de Tacite, *de Morib. Germ.*

fiquement parée dans les ſacrifices & les cérémonies publiques.

Sinorix étoit devenu éperdument amoureux d'elle ; mais déſeſpérant de la gagner par ſéduction ou de la ravir de force, tant que ſon mari vivroit, il oſa former le projet infâme de le faire périr par ruſe, & il l'exécuta. Il n'attendit pas long-temps pour rechercher en mariage Camma qui, paſſant la plus grande partie du jour dans le temple, ſupportoit ſon malheur avec courage, & ſans s'abandonner à la douleur ni aux larmes, attendoit une occaſion favorable pour ſe venger de Sinorix. Il lui faiſoit les plus vives inſtances, & cherchoit à colorer ſon crime des prétextes les plus ſpécieux. Il lui diſoit que, ſupérieur en tout le reſte à Sinatus, ce n'étoit point par méchanceté qu'il l'avoit fait périr, mais par l'amour dont il étoit épris pour elle.

D'abord Camma ne mit point de dureté dans ſes refus ; bientôt même elle parut s'adoucir. Ses amis & ſes proches, qui vouloient obliger Sinorix, dont ils reſpectoient la grande puiſſance, la preſſoient de ſe rendre à ſes deſirs. Elle y conſentit enfin, & fit

dire à Sinorix de venir dans le temple de Diane, pour contracter leur union ſous les yeux de la Déeſſe, & la prendre pour garant de leur foi mutuelle. Elle le reçut avec douceur, & le conduiſit aux pieds de l'autel. Là, après avoir fait une libation à la Déeſſe, avec une coupe qu'elle tenoit à la main; elle but une partie de la liqueur, & donna le reſte à Sinorix. C'étoit de l'hydromel empoiſonné. Dès qu'il eut achevé de boire, elle jetta un grand cri, & s'adreſſant à Diane: « Puiſſante Déeſſe, lui dit-elle, » je vous prends à témoin » que c'eſt dans l'attente ſeule de ce » jour que j'ai ſurvécu à Sinatus, & » que le ſeul bien que j'aie goûté depuis ſi long-temps, a été l'eſpoir de » la vengeance. Mes vœux ſont rem» plis, & je vais rejoindre mon époux. » Pour toi, le plus ſcélérat des hom» mes, ordonne qu'au lieu d'une cham» bre nuptiale, on te prépare un tom» beau ».

A ces mots, Sinorix à qui des premieres convulſions faiſoient déja ſentir l'effet du poiſon, monte ſur ſon char, dans l'eſpérance que le mouvement & l'agitation pourroient en être le remede.

Mais il en descendit bientôt pour se faire mettre dans une litiere, & il mourut le soir même. Camma vécut encore le reste de la nuit; elle eut le temps d'apprendre la mort de Sinorix, & expira avec joie.

STRATONICE. XXV.

La Galatie eut encore deux femmes dont les noms méritent de passer à la postérité, Stratonice, femme de Déjotarus, & Chiomare, épouse d'Ortiagon.

Sratonice étoit stérile, & sachant que son mari desiroit beaucoup d'avoir des héritiers de son royaume, elle lui conseilla elle-même de prendre une autre femme dont il auroit des enfans qu'elle adopteroit comme siens. Déjotarus admirant sa générosité, lui laissa la liberté de faire ce qu'elle voudroit. Stratonice choisit, parmi des captives, une jeune fille d'une grande beauté, nommée Electre, qu'elle unit à Déjotarus. Ce prince en eut plusieurs enfans que Stratonice éleva avec autant de tendresse & de soin que s'ils eussent été les siens propres.

XXII. CHIOMARE.

Dans la guerre où les Romains, ſous la conduite de Manlius, vainquirent les Galates (1), Chiomare, femme d'Ortiagon, fut priſe avec pluſieurs autres Gauloiſes. Le Centurion à qui elle étoit échue en partage, homme avare & débauché, abuſa d'elle indignement. Mais enſuite, vaincu par ſon avarice, ſur l'offre qu'on lui fit d'une groſſe ſomme d'argent, s'il vouloit lui rendre la liberté, il y conſentit, & la conduiſit lui-même au bord d'un fleuve qui ſéparoit le camp Romain de celui des ennemis. Les Galates qui apportoient le prix de ſa rançon, paſſerent le fleuve, & compterent l'argent au Centurion qui leur remit Chiomare entre les mains. Elle fit ſigne à l'un d'eux de frapper le Centurion qui lui diſoit adieu en l'embraſſant. Le Galate la comprit, & abattit la tête du Centu-

(1) Cette guerre de Manlius contre les Galates ſuivit de près la ſeconde guerre Punique, & concourut avec celle de Macédoine. Manlius qui l'avoit conduite, triompha l'an 189 avant J. C.

tion. Chiomare la prit, l'enveloppa dans sa robe; & lorsqu'elle fut auprès de son mari, elle la jetta toute sanglante à ses pieds. Son mari étonné, lui dit : « Ma femme, il est si beau » de garder la foi. Oui, répliqua-t-elle, » mais il est plus beau encore de n'avoir » laissé vivre qu'un seul des deux hom- » mes qui ont joui de moi ». Polybe dit avoir entretenu cette femme à Sardes, & avoir admiré sa grandeur d'ame & sa prudence.

UNE FEMME DE PERGAME (1). XXIII.

Mithridate (2), après avoir attiré à Pergame, sous les apparences de l'amitié, soixante des principaux Galates, les traitoit

(1) Dans les éditions ordinaires, il n'y a point de titre à la tête de cette histoire; mais dans le manuscrit, il se trouve beaucoup plus bas à la marge. Pergame, ville célebre de l'Asie mineure, fut très-puissante sous les Attales, dont le dernier fit le peuple Romain son héritier.

(2) Ce Mithridate, Roi de Pergame, régnoit vers la fin de la république Romaine. Il amena des troupes au secours de César, dans la guerre d'Egypte.

injurieusement, & se conduisoit à leur égard en vrai despote. Ils en étoient tous indignés. Toredorix, l'un d'entre eux, Tétrarque des Tosiopes, homme d'une force de corps extraordinaire, & d'un courage égal, forma le dessein de saisir Mithridate, lorsqu'il rendroit la justice dans le gymnase, & d'aller le précipiter, avec le tribunal même, dans la vallée voisine. Mais le hasard fit que ce jour-là Mithridate ne vint pas au gymnase, & manda chez lui les Galates. Toredorix exhorta ses amis à ne point se rebuter pour cela, & lorsqu'ils seroient tous réunis chez Mithridate, de se jetter sur lui, & de le mettre en pieces. Ce prince fut instruit du complot, & ordonna qu'on fît périr tous les Galates l'un après l'autre. Bientôt il se ressouvint d'un jeune homme qui étoit d'une grande beauté, & touché de compassion, il se repentit de l'ordre qu'il avoit donné. Il ne doutoit pas qu'il n'eût été exécuté des premiers, & témoignoit tout le regret qu'il avoit de sa mort.

Cependant il envoya dire qu'on l'épargnât, s'il en étoit encore temps. Ce jeune homme, nommé Bepolitanus,

eut alors une aventure fort heureuſe. Il portoit, quand il fut arrêté, une robe de grand prix. Le bourreau qui vouloit la conſerver pour lui, ſans qu'elle fût ſouillée de ſang, la lui ôtoit lentement & avec précaution. Il n'avoit pas encore fini, qu'il vit les couriers du roi qui venoient à toute bride, criant grace pour Bepolitanus. C'eſt ainſi qu'il dut ſon ſalut à l'avarice qui en a perdu tant d'autres.

Toredorix, après avoir eu la tête tranchée, fut laiſſé ſans ſépulture, & aucun de ſes amis n'oſa enlever ſon corps, pour lui rendre les derniers devoirs. Une femme de Pergame, avec qui il avoit familiérement vécu, eut le courage de le faire. Les gardes l'ayant ſurpriſe, ſe ſaiſirent d'elle, & l'amenerent au roi. On dit que Mithridate, frappé d'abord de ſa jeuneſſe & de ſon air de ſimplicité, fut bien plus touché encore, lorſqu'elle lui eut avoué que l'amour avoit été le motif de ſon courage. Il lui permit d'emporter le corps de Toredorix, & de prendre ſur les revenus royaux les frais de la ſépulture.

XXIV.

TIMOCLÉE.

Théagene de Thebes (1), avoit eu pour ſauver ſa patrie les mêmes vues qu'autrefois Epaminondas, Pélopidas & les autres citoyens les plus vertueux. Il périt dans cette bataille de Chéronée ſi funeſte à la Grece (2), au moment que, vainqueur du corps ennemi qu'il avoit en tête, il le pourſuivoit avec chaleur. Ce fut lui qui répondit à un Macédonien qui lui demandoit juſqu'où il comptoit le pourſuivre : « Juſqu'en » Macédoine ». En mourant il laiſſoit une ſœur qui, par ſes vertus, atteſtoit celles de ſon frere, & montroit que la grandeur d'ame étoit héréditaire dans cette famille. Timoclée (c'étoit le nom de cette femme vertueuſe,) dut à ſa vertu de ſupporter avec courage ce qu'elle éprouva de perſonnel dans le déſaſtre de ſa patrie.

---

(1) Théagene étoit un capitaine Thébain diſtingué par ſa valeur.

(2) Elle fut gagnée par Philippe, pere d'Alexandre, ſur les Grecs confédérés, la cent onzieme Olympiade, deux ans avant la mort de ce Prince.

Lorſqu'Alexandre eut pris Thebes, & que ſes ſoldats ſe furent répandus dans la ville pour la piller, un homme brutal & féroce entra dans la maiſon de Timoclée. C'étoit le Commandant d'une orps de Thraces ; il portoit le même nom que le roi de Macédoine, mais d'ailleurs il ne reſſembloit en rien à ce prince. Car, ſans reſpect pour la naiſſance & la vertu de Timoclée, après avoir bu avec excès, il aſſouvit ſur elle ſa brutalité, &, non content de cet outrage, il voulut la forcer de lui remettre l'argent qu'il la ſoupçonnoit d'avoir caché. Il employoit tour-à-tour les menaces & les careſſes, & lui promettoit qu'elle ſeroit pour toujours ſa femme. Timoclée ſaiſiſſant l'occaſion qu'il lui préſentoit, lui parla ainſi : « J'aurois voulu mourir avant » cette nuit cruelle, afin qu'après avoir » tout perdu, j'euſſe du moins conſervé » mon honneur ; mais puiſque je n'ai » pu éviter cette derniere perte, & que » les dieux vous deſtinent à être pour » toujours mon protecteur, mon maître » & mon époux, je ne vous fruſtrerai » point de ce qui doit vous appartenir. » Mon ſort déſormais ne dépendra plus

» que de vous. J'avois des bijoux, de » la vaiſſelle & de l'or monnoyé. Dès » que j'ai vu la ville au pouvoir des » ennemis, j'ai fait tout prendre par » mes eſclaves, qui ont tout jetté, ou » plutôt dépoſé dans un puits ſans eau, » & connu de très-peu de perſonnes. » Il eſt couvert avec ſoin, & caché » par un bois épais. Je vous donne tous » ces biens; puiſſent-ils faire votre » bonheur! Ils vous prouveront quelle » étoit la grandeur & l'opulence de » ma famille ».

A ce récit, le Macédonien, ſans vouloir attendre le jour, ſe rendit ſur-le-champ au puits, précédé de Timoclée. Arrivé au jardin, il le fait fermer avec ſoin, de peur d'être apperçu, & deſcend dans le puits, vêtu d'une ſimple tunique. L'inſenſé ne voyoit pas que les Parques redoutables le conduiſoient au ſupplice, & que Timoclée alloit être l'inſtrument de leur juſte vengeance. Lorſqu'elle connut par le ſon de ſa voix, qu'il étoit au fond du puits, elle fit pleuvoir d'en-haut une grêle de pierres, ſecondée de ſes eſclaves qui rouloient les plus groſſes, & elles ne ceſſerent que lorſqu'elles furent aſſurées de ſa mort.

Le bruit de cet événement s'étant répandu, les Macédoniens vinrent enlever le corps, & comme on avoit publié l'ordre de ne plus faire périr aucun Thébain, ils se saisirent de Timoclée, & la conduisirent à Alexandre, à qui ils raconterent l'action audacieuse qu'elle venoit de faire. Ce prince qui, à la gravité de sa démarche, à son air ferme & assuré, jugea de l'élévation de son caractere, lui demanda qui elle étoit. Timoclée, sans s'étonner, lui répondit d'un ton plein de confiance : « J'eus pour frere Théagene qui commandoit les Thébains à la bataille de » Chéronée, & qui périt en combattant contre vous pour défendre la » liberté de la Grece, & nous éviter » les horreurs que nous éprouvons aujourd'hui. Après avoir été traitée d'une » maniere si indigne de ma naissance, » je ne crains pas la mort. Il me sera » bien plus doux de mourir, que de » passer une seconde nuit semblable à la » derniere, si vous ne voulez pas m'en » garantir ».

Tout ce qu'il y avoit de gens sensibles auprès d'Alexandre, ne purent retenir leurs larmes. Mais ce prince qui

vit en elle une femme ſupérieure à la compaſſion ; admira ſa vertu , & ce diſcours même qui contenoit contre lui un reproche ſi vif. Il ordonna à ſes officiers de veiller à ce qu'il ne ſe commît plus de pareilles violences dans des maiſons illuſtres ; & rendit la liberté à Timoclée , & à tous ceux de ſes proches qu'on put découvrir.

XXV. ERYXO.

Battus ſurnommé l'heureux (1) , eut pour fils Arcéſilas , dont les mœurs ne reſſembloient en rien à celles de ſon pere. Celui-ci l'avoit condamné à un talent d'amende , pour avoir fait fortifier ſa maiſon. Après la mort de ſon pere , Arcéſilas , à qui ſon caractere

(1) Battus , comme on l'a déja dit , art.
Paul. L. 3. XIX , fut le fondateur & le premier Roi de Cyrene , ville de Libye. Il parloit avec difficulté ; ce qui lui fit donner le ſurnom de *Battus* , qui veut dire *Begue*. Son nom étoit
L. 4. *Ariſtolès*. Hérodote dit que le nom de Battus lui fut donné , parce que l'oracle de Delphes lui avoit prédit , qu'il régneroit en Libye , & que Battus dans la langue du pays , ſignifie Roi.

avoit fait donner le surnom de sauvage, & qui avoit pour conseil & pour ami un homme méchant, nommé Laarque, régna en vrai tyran. Laarque qui songeoit à s'emparer du gouvernement, faisoit périr ou exiler les principaux citoyens de Cyrene, & mettoit toutes ces violences sur le compte d'Arcésilas. Il finit par lui donner un poison (1) qui le fit tomber dans une maladie de langueur, dont il mourut. Ensuite il s'empara du trône, sous prétexte de le conserver à Battus, fils d'Arcésilas.

La jeunesse de celui-ci, & un défaut naturel de conformation l'avoient fait mépriser du peuple. Mais on avoit le

(1) Le texte ajoute; *fait avec du lievre marin.* On donne ce nom à deux especes de poissons de mer, qui sont mous, & dont on peut voir la description dans le dictionnaire d'Histoire Naturelle. C'est encore le nom d'un insecte qu'on trouve dans la mer, & dans les étangs fangeux, & qu'on appelle aussi *Limace de mer.* » Redi qui a donné la description des limaces terrestres & de mer, dit qu'il ne sait pas pourquoi l'on a donné à ces dernieres le nom de lievres marins, à moins que ce ne soit, dit-il, parce que, quand elles étendent leurs cornes postérieures, & retirent les Dict. d'Hist. natur.

plus grand respect pour sa mere, femme vertueuse, pleine d'humanité, & qui tenoit à une famille nombreuse & puissante. Aussi Laarque la ménageoit-il beaucoup ; il la recherchoit même en mariage, & lui promettoit, quand elle l'auroit épousé, d'adopter Battus pour son fils, & de l'associer au trône. Eryxo (c'étoit le nom de cette femme estimable,) en délibéra avec ses freres, & feignant de consentir au mariage, elle dit au tyran d'en conférer avec eux. Il les vit à cet effet ; mais comme ils mettoient à la conclusion de l'affaire des délais affectés, Eryxo fit dire à Laarque, par une de ses esclaves, que le retardement apporté par ses freres à son mariage, ces-

» cornes antérieures, elles paroissent au » premier coup-d'œil, avoir quelque ressemblance imparfaite avec le lievre, dont » les longues oreilles peuvent être représentées par ces cornes antérieures retirées. On regarde cette limace comme » venimeuse au toucher, elle cause un » vomissement & un dévoiement d'estomac, » même l'alopécie, ou chûte des poils ». Apparemment que le suc de cet animal exprimé, & préparé peut-être avec d'autres drogues, étoit un poison lent, comme l'exemple d'Arcésilas donne lieu de le penser.

ſeroit bientôt, s'ils avoient eu une fois commerce enſemble; qu'ils ſeroient les premiers à preſſer le mariage; qu'il vînt donc la trouver la nuit, & que ce préliminaire ameneroit tout à une heureuſe fin. Laarque ravi de ces témoignages de tendreſſe de la part d'Eryxo, ſe livre aux plus flatteuſes eſpérances, & lui fait répondre qu'il ſe rendra chez elle au premier avis qu'elle lui fera donner.

Eryxo avoit tout concerté avec Polyarque, l'aîné de ſes freres. Le jour eſt pris pour le rendez-vous, & Polyarque ſe cache dans l'appartement de ſa ſœur, avec deux jeunes gens armés, qui avoient à venger la mort de leur pere que le tyran venoit de faire périr. Laarque ſe rendit ſans gardes chez Eryxo, où ſur-le-champ il fut aſſailli par les deux jeunes gens qui le tuerent à coups d'épée. Ils jetterent le corps par-deſſus les murailles. On montra Battus au peuple, comme l'héritier légitime des Etats de ſon pere, & Polyarque rétablit à Cyrene l'ancienne forme de gouvernement.

Il y avoit dans la ville un grand nombre de ſoldats d'Amaſis, roi d'E-

gypte, dont Laarque avoit éprouvé la fidélité, & c'étoit ſur-tout par leur moyen qu'il s'étoit rendu redoutable à Cyrene. Ils députerent vers Amaſis quelques-uns d'entr'eux, pour accuſer Polyarque & Eryxo. Ce prince irrité ſe préparoit à faire la guerre aux Cyrénéens, lorſque ſa mere mourut. Le ſoin des funérailles ayant ſuſpendu ſes projets, on apprit à Cyrene la réſolution qu'il avoit priſe. Polyarque crut devoir ſe rendre auprès de lui, afin de ſe juſtifier. Eryxo voulut y aller avec ſon frere, réſolue de partager ſes périls; & leur mere Critola, quoique fort avancée en âge, les y accompagna: elle étoit ſœur de l'ancien Battus, ſurnommé l'heureux; ce qui lui donnoit une grande conſidération. Quand ils furent en Egypte, ils n'eurent pas de peine à faire approuver leur conduite à tous les courtiſans d'Amaſis, & ce prince lui-même ne put s'empêcher d'admirer la ſageſſe & le courage d'Eryxo. Il leur rendit les mêmes honneurs qu'à des rois, &, après les avoir comblés de préſens, il les renvoya dans leur pays.

XÉNOCRITE.

Xénocrite de Cumes (1) ne mérite pas moins notre admiration, par la maniere dont elle se défit du tyran Aristodeme, surnommé *le mou*. Quelques-uns ont cru qu'on l'appelloit ainsi à cause de sa mollesse ; mais c'est une erreur. Ce surnom, qui signifie *impubere* (2), lui fut donné par les Barbares, parce qu'avant l'âge de puberté, étant encore au nombre de ces jeunes garçons qui portoient de longs cheveux, & qu'on appelloit, pour cette raison, *Coronistes* (3), il s'étoit signalé dans les guer-

(1) Cumes, ville maritime d'Italie sur la côte de la Campanie, fut fondée par une colonie de Grecs dont les uns venoient de Chalcis, ville d'Eubée, & les autres de Cumes, ville maritime de l'Asie mineure dans l'Eolide. On donne aussi d'autres étymologies de ce nom.

(2) μαλακὸς dont une des significations est *mou*, *paresseux*, a aussi celle de *doux*, de délicat, & peut convenir à quelqu'un qui est encore à la fleur de l'âge.

(3) Sans doute parce que ces jeunes gens coupoient leurs cheveux en rond, qui par-là

res contre les Barbares voiſins, non-ſeulement par ſa hardieſſe & par ſes exploits, mais encore par ſa prudence & ſon adreſſe. Ses grandes qualités lui attirerent l'admiration de ſes concitoyens, & le firent élever aux premiers emplois. Il fut envoyé au ſecours des Romains, lorſqu'ils étoient vivement preſſés par les Etruſques, qui vouloient rétablir ſur le trône Tarquin le Superbe. Dans cette expédition qui dura longtemps, il s'attacha ſingulierement à careſſer les ſoldats, & en faiſant le perſonnage d'un Démagogue, plutôt que celui d'un Général d'armée, il leur perſuada de le ſeconder dans le projet qu'il avoit formé de détruire le ſénat, & de chaſſer de la ville les meilleurs & les plus puiſſans citoyens.

Devenu par leur ſecours, tyran de Cumes, il ſe ſurpaſſa lui-même en ſcélérateſſe, par les indignités qu'il exerça contre les femmes & les enfans des familles les plus honnêtes. On rapporte qu'il forçoit ceux-ci à laiſſer croître leurs cheveux, à ſe parer avec molleſſe,

---

formoient une eſpece de couronne autour de leur tête.

& qu'il obligeoit les autres de se faire tondre en rond, de porter des robes pareilles à celle qu'ont les jeunes gens avant l'âge de puberté, & des tuniques fort courtes. Il devint passionnément amoureux d'une jeune fille, nommée Xénocrite, dont le pere étoit alors en exil; & sans chercher à gagner sa confiance & son amour, il la prit d'autorité, persuadé qu'elle s'estimeroit heureuse de vivre avec lui, & de voir que tout le monde enviât son bonheur. Mais Xénocrite, moins touchée de ces prétendus avantages, qu'indignée de se voir unie à un homme avec qui elle n'avoit pas contracté un mariage légitime, desiroit autant que les plus vifs ennemis du tyran, la liberté de sa patrie.

Aristodeme, dans ce même temps, faisoit creuser un fossé d'une étendue considérable, sans aucune espece de besoin ou d'utilité, & par le seul plaisir de vexer ses sujets, & de les accabler de travaux; ils étoient tous obligés de transporter par jour une certaine quantité de terre. Une femme qui travailloit comme les autres, vit un jour

Ariſtodeme venir de ſon côté (1). Auſſitôt elle détourne les yeux, & ſe couvre le viſage avec un des pans de ſa robe. Lorſqu'il fut parti, les jeunes gens lui demanderent en raillant, pourquoi elle craignoit de voir Ariſtodeme, & qu'elle ne faiſoit pas de même pour les autres : « C'eſt, répondit-elle, que » de tous les Cuméens, il n'y a qu'A» riſtodeme qui ſoit un homme ».

Ces paroles firent une vive impreſſion ſur tous les aſſiſtans, & la honte qu'en conçurent les plus généreux, leur inſpira le deſſein d'affranchir Cumes de la tyrannie. Xénocrite qui les avoit entendues, dit qu'elle aimeroit mieux porter

(1) Il y a dans le texte ἀπίοντα qui ſignifieroit, *s'en aller*; mais un manuſcrit donne ἰπίοντα, & cette leçon eſt évidemment la ſeule admiſſible, comme la ſuite le prouve. Cette femme n'eſt nommée ni ici, ni à la fin du récit, où il en eſt encore queſtion, & le texte donneroit à entendre au premier coup-d'œil qu'il s'agit de Xénocrite. Mais outre qu'on ne peut lui attribuer ce que va dire cette femme, puiſqu'elle lui répond elle-même, par des paroles pleines de grandeur d'ame, Plutarque dit formellement plus bas, que Cumes dut ſa liberté à deux femmes.

de la terre, & voir ſon pere de retour, que de partager la puiſſance & la fortune d'Ariſtodeme. Ce diſcours fortifia dans leur deſſein ceux qui avoient conjuré contre lui, & dont Thymotelès étoit le chef. Xénocrite leur ayant ménagé une entrée libre & sûre dans le palais, ils attaquerent le tyran déſarmé & ſans gardes, & n'eurent pas de peine à ſe défaire de lui.

C'eſt ainſi que Cumes fut miſe en liberté par deux femmes, dont l'une fit naître la premiere penſée du complot, & l'autre en facilita l'exécution. On voulut combler Xénocrite d'honneurs & de préſens ; mais elle refuſa tout, & ne demanda que la permiſſion de donner la ſépulture à Ariſtodeme. Les Cuméens non contens de lui accorder ce qu'elle deſiroit, la nommerent prêtreſſe de Cérès, perſuadés que ce choix ne ſeroit pas moins agréable à la Déeſſe, que convenable à Xénocrite.

LA FEMME DE PYTHÈS.

La femme de Pythès, qui vivoit du temps de Xerxès, roi de Perſe, eſt célebre par ſa ſageſſe & ſon humanité.

Son mari, dit-on, avoit découvert des mines d'or. Les richeſſes conſidérables qu'il en tiroit, ayant allumé en lui une cupidité inſatiable, il ſe livroit tout entier aux ſoins de les exploiter, & forçoit tous ſes ſujets, ſans exception, de renoncer à tout autre travail, pour fouiller, tirer & nettoyer l'or de ſes mines. Il en avoit déja péri pluſieurs, & tous les autres perdoient courage: lorſque leurs femmes vinrent en foule trouver la reine, & dépoſerent à ſa porte les ſignes de leur ſupplication. Elle leur donna de bonnes eſpérances, & les renvoya. Auſſitôt elle fait venir des orfevres en qui elle avoit confiance, les enferme dans un des appartemens du Palais, & leur fait faire des pains d'or, des fruits, de la pâtiſſerie, & d'autres mets qu'elle ſavoit être du goût de ſon mari, le tout du même métal.

Pythès étoit alors en voyage. A ſon retour, quand il voulut ſouper, elle lui fit ſervir une table & des mets d'or, ſans qu'il y eut rien à manger. D'abord Pythès fut charmé de l'adreſſe avec laquelle ils étoient imités; mais lorſque ſes yeux furent raſſaſiés, il dit qu'on lui ſervît de quoi ſouper; mais à chaque

chaque chose qu'il demandoit, on le lui présentoit en or. A la fin il se fâcha, & dit qu'il avoit faim. « Prenez-» vous-en à vous-même, lui dit alors » sa femme. » Vous nous avez fait avoir » de l'or en abondance, mais tout le » reste nous manque. Tous les arts » sont négligés, toutes les branches d'in-» dustrie, abandonnées; on ne cultive plus » les terres; nous avons cessé de » semer, de planter, de nous fournir » des autres productions de la terre, » pour n'en tirer qu'un métal inutile, » qui nous donne les plus grands em-» barras, & qui désole nos sujets ». Ce discours fit impression sur Pythès; & sans abandonner entierement l'exploitation des mines, il n'y employa que la cinquieme partie de ses sujets, & appliqua le reste à l'agriculture & aux autres arts.

Lorsque Xerxès partit pour son expédition contre la Grece, Pythès, qui l'avoit reçu avec la plus grande magnificence, & lui avoit fait de riches présens, lui demanda, pour toute grace, que de plusieurs enfans qu'il avoit, il lui en laissât un seul, pour avoir soin de sa vieillesse. Xerxès irrité de cette

demande, fit égorger & couper par morceaux celui de ſes enfans qu'il avoit ſouhaité de garder auprès de lui, & emmena les autres qui furent tous tués dans différens combats. Pythès, vivement affligé de tant de pertes, éprouva, ce qui arrive ordinairement aux ames foibles & vicieuſes. Dégoûté de la vie, il craignoit encore plus la mort; ne voulant point vivre, & ne pouvant mourir, il prit le parti le plus extraordinaire. Il y avoit dans la ville une plate-forme que cotoyoit un fleuve nommé Pythopolis. Il ſe fit conſtruire un tombeau ſur cette plate-forme, & détourna le cours du fleuve, afin qu'il vînt baigner les pieds de ſon tombeau. Dès que l'ouvrage fut achevé, il remit dans les mains de ſa femme toute l'autorité, & s'enferma dans le tombeau, avec ordre à la reine de n'en jamais approcher, mais de lui envoyer tous les jours ſon ſouper dans un bateau, juſqu'à ce qu'elle vît le bateau paſſer outre, ſans qu'on eût touché au ſouper; qu'elle ceſſât alors de lui rien envoyer, parce que ce ſeroit une preuve qu'il n'exiſtoit plus. C'eſt ainſi qu'il paſſa le reſte de ſes jours. Sa femme gouverna

avec beaucoup de sagesse, & fit oublier à ses sujets les maux qu'ils avoient soufferts sous le regne de son mari (1).

(1) Hérodote qui raconte en détail la réception magnifique que Pythès fit au Roi de Perse, & la cruauté barbare dont Xerxès usa envers ce malheureux pere, lui donne le nom de Pythius, & dit qu'il régnoit à Célene, ville de Phrygie, près des sources du Méandre. Il nomme, *Cataracte*, & non *Pythopolis*, la riviere qui cotoyoit la plate-forme dont parle Plutarque, & dit qu'elle se jettoit assez près delà, dans le fleuve Méandre. Au reste, il ne parle ni du trait de sagesse & d'humanité de sa femme, qui corrigea l'excessive cupidité de son mari pour l'or, ni de la maniere extravagante dont il s'ensevelit, pour ainsi dire, tout vivant, sur cette plate-forme. Liv. 7.

QUESTIONS ROMAINES.

SOMMAIRE.

LA connoiſſance des mœurs & des uſages des anciens peuples, eſt un des objets de l'hiſtoire qui nous intereſſe davantage, & excite le plus notre curioſité. Si nous aimons à être inſtruits de ce qui ſe paſſe aujourd'hui chez les nations voiſines, ſi nous liſons avec avidité les relations que les voyageurs nous font des pays qui nous ſont inconnus, à plus forte raiſon, ſommes-nous curieux de ſavoir quelles étoient les mœurs de ces anciens peuples qui ont exiſté dans des ſiecles ſi éloignés du nôtre, & que nous ne pouvons plus connoître que par les monumens qui nous reſtent de ces premiers temps. Mais ce deſir eſt bien plus vif,

lorſqu'il s'agit de ces nations qui ont occupé avec tant de gloire la ſcene du monde, dont la grandeur étonne notre imagination, & ſemble nous en impoſer encore.

Il ne nous ſuffit pas de ſavoir ce que l'hiſtoire Egyptienne, Grecque & Romaine, renferme de faits brillans & glorieux. Quelque intérêt que nous prenions au récit des guerres & des conquêtes de ces nations belliqueuſes, il manqueroit quelque choſe à notre ſatisfaction, ſi nous ne connoiſſions en détail la maniere de vivre de ces hommes célebres. Nous trouvons, j'oſe le dire, moins de plaiſir à lire l'hiſtoire de ces exploits fameux qui excitent notre admiration, qu'à nous inſtruire de leurs uſages domeſtiques, de leur économie intérieure, de leurs cérémonies religieuſes, de leur adminiſtration publique & particuliere. Nous croyons alors être naturaliſés dans leur patrie; nous croyons vivre & converſer familierement avec eux. Nous devenons enfin les contemporains de tous les âges, & les citoyens de tous les pays.

Mais ce n'eſt pas ſeulement comme objet de curioſité, que cette connoiſſance nous intéreſſe. Elle nous offre l'avantage précieux de développer, d'étendre nos idées, par les nouveaux rap-

ports qu'elle met ſous nos yeux, de former notre eſprit & notre jugement, par la comparaiſon des loix, & des mœurs anciennes, avec celles de nos jours, & de fournir ainſi une matiere abondante à nos réflexions. Ulyſſe qui nous eſt propoſé entre tous les anciens rois de la Grece, comme un modele de ſageſſe & de prudence, avoit parcouru beaucoup de pays, & s'y étoit inſtruit des mœurs de tous les peuples qu'il avoit vus.

Horat. de Art. Poet. v. 142. Qui mores hominum multorum vidit & urbes.

Les philoſophes de la Grece alloient preſque tous voyager chez les nations ſavantes de leur temps, ſur-tout en Egypte & dans les Indes, pour y puiſer de nouvelles connoiſſances. A Rome, quoique ce goût d'inſtruction ſe ſoit montré bien plus tard, nous voyons cependant que, vers la fin de la république, les citoyens diſtingués par leur mérite & par leurs talens, tels que Cicéron, Atticus, Virgile, & pluſieurs autres, alloient à Athenes, pour s'y former dans toutes les parties de la philoſophie & de la littérature étrangeres, que cette ville, le centre des ſciences & des arts, réuniſſoit alors dans ſon ſein.

C'eſt au goût qu'eurent les Anciens pour chercher avec ſoin tout ce qui avoit rapport aux mœurs & aux coutumes nationales, & à celles des peuples étrangers, que nous devons pluſieurs ouvrages auſſi inſtructifs que curieux. Nous avons malheureuſement fait à cet égard les plus grandes pertes ; & c'eſt ce qui doit nous rendre plus précieux les monumens de ce genre qui nous reſtent encore. Plutarque nous a laiſſé deux traités intéreſſans, l'un ſur les uſages des Romains, l'autre ſur ceux des Grecs. Il s'eſt beaucoup plus étendu ſur les premiers ; apparemment parce qu'il écrivoit pour les Grecs à qui les uſages de leur nation étoient connus, & qu'en les décrivant il aura cru ne devoir s'arrêter qu'à ceux qui l'étoient moins. Au lieu que les mœurs Romaines étant peu connues en Grece, il aura été bien aiſe d'en inſtruire plus à fond ceux de ſa nation. Il avoit demeuré long-temps à Rome, où le rang qu'il occupoit auprès de Trajan ſon éleve, l'avoit mis à portée de s'informer exactement de ce qu'il deſiroit ſavoir, & de faire à cet égard toutes les recherches néceſſaires. Auſſi lui avons-nous l'obligation de nous avoir conſervé beaucoup de pratiques uſitées chez ces deux peuples, que ſans lui nous ignorerions entierement.

Mais ce qui rend ces deux ouvrages plus précieux, c'est qu'il ne se borne pas à nous apprendre les faits. Il en recherche encore l'origine. Il s'applique à en découvrir les causes, soit morales, soit politiques & physiques. Il est vrai qu'il n'est pas toujours heureux dans le choix de celles qu'il rapporte. Le desir qu'il semble avoir de ne rien laisser à dire sur les motifs des usages dont il parle, fait qu'il en donne quelquefois des raisons ou qui n'ont aucune vraisemblance, ou qui sont tirées de trop loin, & ne paroissent que des conjectures incertaines, uniquement fondées sur l'imagination de l'auteur.

Dans l'histoire des mœurs & des usages des Romains, il a quelquefois des opinions contraires à celles de quelques autres Auteurs, tels que Tite-live, & Denys d'Halicarnasse, qui quoique Grec, avoit fait une étude particuliere des antiquités Romaines. Il nous a laissé sous ce titre un ouvrage fort interessant, & en general il passe pour véridique. Alors il est naturel de préférer l'autorité de ces Ecrivains, à celle de Plutarque, qui, vraisemblablement avoit fait une étude moins approfondie des mœurs & des coutumes des Romains, que ceux qui, pour en écrire l'histoire, devoient

s'en être instruits à fond, par une recherche exacte de leurs antiquités.

Les usages qu'il rapporte dans ce premier traité sont les suivans :

I. *Les nouvelles mariées obligées de toucher l'eau & le feu.* II. *On allumoit cinq torches dans les cérémonies du mariage.* III. *Les hommes n'entroient point dans un des temples de Diane.* IV. *On attachoit des cornes de bœuf au temple de Diane du mont Aventin.* V. *Ceux qu'on avoit crus morts, & qui revenoient, descendoient dans leur maison par le toit.* VI. *Les femmes, pour saluer leurs proches, les embrassoient.* VII. *Les donations étoient défendues entre mari & femme.* VIII. *Et entre le beau-pere & le gendre.* IX. *Les maris, au retour d'un voyage, faisoient prévenir leurs femmes de leur arrivée.* X. *Ils adoroient les dieux la tête couverte, & se découvroient pour saluer les hommes.* XI. *Ils adoroient* SATURNE *la tête découverte.* XII. *Ils regardoient* SATURNE *comme le pere de la verité.* XIII. *Ils sacrifioient à* L'HONNEUR, *la tête découverte.* XIV. *Les fils assistoient aux funérailles de leur pere la tête voilée, & les filles la tête découverte & les cheveux épars.* XV. *Ils ne faisoient point de sacrifices d'animaux au dieu* TERME. XVI. *Les*

eſclaves Romaines ne pouvoient pas entrer dans le temple de MATUTA *ou* LEUCOTHÉE : *les femmes y en introduiſoient ſeulement une qu'elles frappoient ſur la joue.* XVII. *Ils n'adreſſoient point de prieres à cette même déeſſe pour leurs enfans, mais pour leurs neveux.* XVIII. *La plupart des citoyens riches conſacroient à Hercule la dîme de leurs biens.* XIX. *Ils commençoient l'année au mois de janvier.* XX. *Les Dames Romaines ne mettoient jamais de myrthe dans leurs chapelles domeſtiques de la* BONNE DÉESSE. XXI. *Ils avoient le plus grand reſpect pour le Pivert, & ſe gardoient de lui faire du mal.* XXII. *Ils repréſentoient* JANUS *avec deux viſages.* XXIII. *Tout ce qui avoit rapport aux funérailles ſe vendoit dans le temple de* VÉNUS LIBITINE. XXIV. *Ils avoient dans chaque mois trois époques fixes, dont les intervalles étoient différens.* XXV. *Ils ne pouvoient pas ſortir de Rome, le lendemain de ces trois époques, qui étoient les* CALENDES, *les* NONES *& les* IDES. XXVI. *Les femmes portoient dans le deuil des robes & des voiles blancs.* XXVII. *Ils regardoient les murs comme ſacrés, & non pas les portes.* XXVIII. *Ils obligeoient les enfans qui devoient jurer par Hercule, de ſortir*

en plein air, pour faire leur serment. XXIX. *Il n'étoit pas permis à une nouvelle mariée de toucher le seuil de la porte de son mari; & on la soulevoit pour le lui faire passer.* XXX. *Formule avec laquelle on introduisoit la nouvelle mariée dans la maison de son mari.* XXXI. *Le chant* TALASIUS *employé dans les cérémonies du mariage.* XXXII. *Ils jettoient, au mois de mai, du haut d'un pont de bois, dans le Tibre, des figures d'osier, qu'ils appelloient* ARGIENS. XXXIII. *Ils n'alloient jamais manger en ville, sans mener avec eux leurs fils.* XXXIV. *Brutus faisoit les expiations pour les morts au mois de décembre, & les autres Romains au mois de février.* XXXV. *Ils rendoient de grands honneurs à* LARENTIA *qui n'avoit été qu'une courtisane.* XXXVI. *Ils avoient donné le nom de* FENETRE *à une des portes de Rome.* XXXVII. *Ils laissoient détruire par le temps les dépouilles des ennemis, qu'ils suspendoient dans les temples.* XXXVIII. *Il n'étoit plus permis de prendre les auspices, après le mois d'août.* XXXIX. *Les citoyens qui n'avoient pas prêté le serment militaire ne pouvoient, même au camp ou à l'armée, ni tuer, ni frapper un ennemi.* XL. *Le Prêtre de Jupiter*

ne pouvoit pas se frotter d'huile en plein air. XLI. *L'ancienne monnoie des Romains portoit d'un côté, un Janus à deux visages, & de l'autre, la poupe ou la proue d'un vaisseau.* XLII. *Ils avoient déposé dans le temple de Saturne, le trésor public & les archives.* XLIII. *Les Ambassadeurs étrangers se faisoient inscrire sur les registres des Questeurs dans le temple de Saturne.* XLIV. *Il n'étoit pas permis au Prêtre de Jupiter de faire aucun serment.* XLV. *Aux fêtes de Vénus, on répandoit une grande quantité de vin, du temple de cette Déesse.* XLVI. *Ils laissoient anciennement le temple de la Déesse* HORTA *toujours ouvert.* XLVII. *Romulus fit bâtir hors de la ville le temple de Vulcain.* XLVIII. *Aux fêtes de* CONSUS, *ils couronnoient les chevaux & les ânes, & les dispensoient de tout travail.* XLIX. *Ceux qui brigoient les charges quittoient la toge, & ne portoient qu'une simple tunique.* L. *Le Prêtre de Jupiter, dont la femme venoit à mourir, perdoit sa dignité.* LI. *Ils mettoient un chien auprès des dieux Lares, & les représentoient vêtus de peaux de chien.* LII. *Ils immoloient un chien à la Déesse* MANA GENETA; *& lui demandoient qu'aucun de ceux de la maison, ne*

devint BON. LIII. Dans les jeux Capitolins, ils faisoient crier par un héraut. SARDIENS A VENDRE; & l'on conduisoit par dérision un vieillard qui portoit, comme les enfans à Rome, une bulle pendue au cou. LIV. Ils donnoient le nom de MACELLUM, à la boucherie. LV. Aux Ides de janvier, les joueurs de flûte se promenoient dans les rues avec des habits de femme. LVI. Le temple de CARMENTA avoit été anciennement dédié par les Dames Romaines qui depuis en faisoient toujours le service. LVII. Les Dames Romaines, quand elles sacrifient à la Déesse RUMINA, arrosent de lait les victimes, & n'y emploient jamais de vin. LVIII. Parmi les Sénateurs, les uns s'appelloient simplement PERES; & les autres, PERES CONSCRITS. LIX. Ils avoient dressé un autel commun à HERCULE & aux MUSES. LX. Les femmes ne pouvoient rien prendre, ni rien goûter des victimes qu'on immoloit sur le plus grand des deux autels d'Hercule. LXI. Il étoit défendu de dire & de demander si la divinité tutélaire de Rome, étoit un Dieu ou une Déesse. LXII. Entre les féciaux, celui qu'ils appelloient PATER PATRATUS, étoit le plus grand. LXIII. Le ROI DES SACRIFI-

CES ne pouvoit ni exercer de magistrature, ni haranguer le peuple. LXIV. Lorsqu'on desservoit, ils laissoient toujours quelque chose sur la table. LXV. La premiere union du mari & de la femme se faisoient toujours dans l'obscurité. LXVI. Un des cirques de Rome portoit le nom de FLAMINIUS. LXVII. Ils donnoient le nom DE LICTEURS, à ceux qui portoient les faisceaux devant les magistrats. LXVIII. Les LUPERQUES, aux fêtes Lupercales immoloient un chien. LXIX. Dans la fête appellée DES SEPT MONTAGNES, ils ne se servoient point de voitures attelées. LXX. Ils appelloient FURCIFER, celui qui avoit été condamné pour cause de vol ou autres crimes de cette espece. LXXI. Ils attachoient du foin aux cornes des bœufs qui étoient sujets à frapper de la corne. LXXII. Les Prêtres qu'ils appelloient AUGURES, ne pouvoient jamais avoir leurs lampes couvertes. LXXIII. Il n'étoit pas permis au Prêtre qui avoit un ulcere sur le corps, de prendre les augures. LXXIV. Servius Tullius consacra un temple à la PETITE FORTUNE. LXXV. Ils ne souffloient jamais leurs lampes, & les laissoient s'éteindre d'elles-mêmes. LXXVI. Les citoyens d'une naissance

distinguée, portoient sur leurs souliers de PETITES LUNES. LXXVII. *L'année étoit consacrée à Jupiter, & les mois à Junon.* LXXVIII. *Les oiseaux qui voloient à gauche, donnoient des signes favorables pour les augures.* LXXIX. *Ceux qui avoient obtenu les honneurs du triomphe, pouvoient après leur mort, être inhumés dans Rome.* LXXX. *Dans le repas public qu'on donnoit aux triomphateurs, les Consuls étoient priés de ne pas s'y trouver.* LXXXI. *Les Tribuns du peuple n'avoient pas droit de porter une robe de pourpre, comme les autres magistrats.* LXXXII. *On portoit devant les magistrats des haches entourées d'un faisceau de verges.* LXXXIII. *Ils défendoient aux peuples soumis les sacrifices humains; & ils en faisoient eux-mêmes dans quelques occasions.* LXXXIV. *Ils fixoient le commencement du jour à minuit.* LXXXV. *Ils ne permettoient pas anciennement à leurs femmes de moudre le pain, ni de faire la cuisine.* LXXXVI. *Ils ne se marioient pas dans le mois de mai.* LXXXVII. *Ils séparoient, avec le fer d'une pique, les cheveux des nouvelles mariées.* LXXXVIII. *Ils donnoient le nom de* LUCAR, *à l'argent qui servoit aux*

frais des spectacles. LXXXIX. *Ils appelloient la fête Quirinale la fête* DES FOUX. XC. *Lorsqu'ils sacrifioient à Hercule, ils n'invoquoient aucun autre Dieu; & ne souffroient point de chien dans l'enceinte du temple.* XCI. *Les Patriciens ne pouvoient pas habiter auprès du Capitole.* XCII. *Ils donnoient une couronne de chêne à celui qui avoit sauvé un citoyen à la guerre.* XCIII. *Les vautours étoient les oiseaux qu'ils employoient le plus pour les augures.* XCIV. *Ils avoient bâti le temple d'*ESCULAPE *hors de la ville,* XCV. *Ils interdisoient l'usage des légumes à ceux qui étoient obligés de garder la continence.* XCVI. *Ils enterroient toutes vives les Vestales qui s'étoient laissées corrompre.* XCVII. *Après les jeux équestres qui se donnoient aux Ides de décembre, ils immoloient à Mars, celui des chevaux vainqueurs qui étoit à la droite du char.* XCVIII. *La premiere chose que faisoient les Censeurs, en entrant en charge, étoit de donner à bail la nourriture des oies sacrées, & de faire orner les statues des Dieux.* XCIX. *Les autres n'étoient jamais dépossédés de leur dignité, de quelques crimes qu'ils eussent été convaincus.* C. *Aux Ides*

d'août, les esclaves de l'un & de l'autre sexe, célébroient une fête, dans laquelle les femmes se lavoient la tête avec soin. CI. *Ils faisoient porter aux enfans un ornement de cou, qu'ils appelloient* BULLE. CII. *Ils imposoient le nom aux enfans mâles, le neuvieme jour, & aux filles, le huitieme.* CIII. *Ils appelloient* SPURII, *les enfans dont le pere n'étoit pas certain.* CIV. *Ils donnoient à Bacchus le nom de* LIBER PATER. CV. *Les filles ne se marioient pas ordinairement dans le temps des fêtes publiques; mais les femmes veuves le faisoient.* CVI. *Ils adoroient la fortune sous le nom de* PREMIER NÉE. CVII. *Ils donnoient aux comédiens, le nom d'*HISTRIONS. CVIII. *Le mariage entre proches parens étoit défendu.* CIX. *Le Prêtre de Jupiter, appellé* FLAMEN DIALIS, *ne pouvoit toucher ni farine ni levain.* CX. *Il lui étoit défendu aussi de toucher de* LA VIANDE CRUE. CXI. *Il ne pouvoit pas toucher un chien ou une chevre, ni même prononcer le nom de ces animaux.* CXII. *Il ne lui étoit pas permis de toucher du lierre, ni de passer dans un chemin, où il y eut des seps de vigne attachés à des arbres.* CXIII. *Ces mêmes Prêtres ne pouvoient*

exercer aucunes magistratures, ni même les briguer, quoiqu'ils eussent des licteurs, & une chaise curule, pour les dédommager de cette privation.

QUESTIONS ROMAINES (1).

POurquoi chez les Romains fait-on toucher le feu & l'eau aux nouvelles mariées ?

Eſt-ce parce que de ces deux élémens, l'un eſt mâle & l'autre femelle (2) ? Que le feu donne aux autres

(1) Plutarque, dans les vies de Camille & de Romulus, cite ce traité ſous le nom de *queſtions Romaines*, & ſimplement de *queſtions*. Le titre qu'il a dans le grec ſignifie proprement *ſolution de queſtions*. On le cite auſſi aſſez ſouvent ſous le nom de *problêmes*.

(2) Le feu dans les élemens étoit le ſymbole du mâle, & l'eau celui de la Varr. de ling. lat. lib. 4.

substances le principe du mouvement ; & que l'eau en est le sujet & la matiere (1) ? Est-ce parce que le feu purifie, & que l'eau blanchit ; & qu'une nouvelle épouse doit conserver avec soin la pureté & la candeur de son ame ?

Præp. evang. L. 11.

femelle, comme le dit Varron. Selon Eusebe, les Hébreux avoient tiré du feu le nom du premier homme. C'est sans doute delà que l'on avoit donné Vénus pour femme à Vulcain, qui étoit le Dieu du feu ; & qu'on supposoit que Japhet avoit dérobé le feu du ciel pour former l'homme. « Deux principes dit encore Varron, » concourent à former tous les êtres. Le feu, qui, comme » le mâle contient le germe, & l'eau, qui » semblable à la femelle, le developpe & » le nourrit. Et c'est, ajoute-t-il ensuite, » ce que les anciens ont voulu désigner » en feignant que Vénus étoit née de l'é» cume de la mer, c'est-à-dire, d'une » semence ignée qui tombée du ciel, s'étoit » mêlée avec l'humidité des eaux ; figure » de la maniere dont les êtres se produisent.

(1) Les anciens philosophes admettoient quatre qualités dans les corps ; le froid, le chaud, le sec & l'humide. Les deux premieres étoient comme cause & principes efficiens, les deux autres, comme matiere & principes passifs. *Voyez Ocellus Lucanus, Chap. 2, N°. 5 de la trad. de M. Batteux.*

Seroit-ce que, comme le feu sans humidité n'a point de vertu nutritive, & ne peut que dessécher; que l'eau dénuée de chaleur est stérile & sans action : ainsi l'homme & la femme, inutiles l'un sans l'autre, trouvent dans l'union conjugale l'intégrité & la perfection de leur vie (1) ? Ont-ils voulu signifier que deux époux ne doivent jamais se séparer, mais partager ensemble tous les évènemens de la vie, ne dussent-ils avoir d'autre jouissance commune que celle du feu & de l'eau (2) ?

---

(1) Selon la même doctrine, les qualités extrêmes toutes seules ne pouvoient rien produire. Il falloit qu'un élément de nature mixte, tel que l'air ou l'eau, vinssent les tempérer, & les rendre fécondes. Ocell. Luc. c. 2, n°. 9.

(2) Sous l'eau & le feu, les anciens comprenoient toutes les choses nécessaires à la vie; & l'on sait que lorsqu'ils condamnoient un citoyen à l'exil, ils se contentoient de lui interdire dans l'endroit où il étoit, le feu & l'eau. Ainsi, cette cérémonie pouvoit signifier que l'homme & la femme entroient par le mariage dans une jouissance commune de tout ce qui contribue au soutien de la vie. Au reste, voici comme elle se faisoit. Lorsque la nouvelle mariée étoit devant la porte de la maison de son mari, on lui présentoit de l'eau & du feu. Varr. ap. Turneb. L. 29, c. 27.

Pourquoi dans la cérémonie du mariage, n'emploient-ils jamais ni plus ni moins de cinq torches faites de cire?

Est-ce, comme le dit Varron (1), parce que les Préteurs n'usent que de trois de ces torches, & les Ediles d'un plus grand nombre (2)? Or c'étoit chez ces derniers Magistrats qu'on allumoit le feu des nouveaux époux. Est-ce que dans les especes differentes de nombres qu'ils emploient, le nombre impair leur a paru le plus parfait, le plus analogue au mariage? Car le nombre pair se peut diviser en parties qui ont chacune une force égale & opposée. Au con-

---

dans un vase, & un tison ardent de bois de pin, arbre qu'on réputoit de bon augure. Elle touchoit l'un & l'autre.

(1) Varron, le plus savant des Romains avoit composé plusieurs ouvrages, dont l'un sur l'agriculture, un autre sur la langue latine, & les antiquités Romaines; & entre autres un sur la théologie païenne dont S. Augustin nous a conservé plusieurs fragmens, & dont on ne peut trop regretter la perte.

(2) Le texte est ici visiblement corrompu; mais le sens en est facilement déterminé par ce qui suit. Amyot ne me paroît pas l'avoir saisi.

traire le nombre impair n'admet point cette égalité de division, & laisse toujours, après son partage un point qui reste commun aux deux membres (1). Ainsi entre les nombres impairs, celui qui a le plus de rapport avec le mariage, est le nombre cinq; car trois est le premier nombre impair, deux le premier nombre pair; & de ces deux nombres, comme d'un mâle & d'une femelle, se forme le nombre cinq (2).

(1) Mot-à-mot; *car le nombre pair admet le partage, & son égalité est opposée & ennemie. Mais l'impair ne peut pas être absolument partagé; & divisé, il laisse toujours quelque chose de commun.* J'ai suivi la correction de Xylandre qui lit μεριζόμενος au lieu de μεριζόμενον qui voudroit dire qu'il laisse toujours un point commun à diviser.

(2) Toute cette doctrine des nombres prise des Pythagoriciens, est très-allégorique & souvent fort obscure. S. Clément d'Alexandrie expose d'une maniere différente le sentiment de ces philosophes par rapport aux nombres qui convenoient, selon eux, au mariage. Les Pythagoriciens, dit-il, regardent le nombre six comme le plus parfait; & ils l'appellent μεσότης & γάμος; μεσότης qui signifie *milieu du parfait*, parce qu'il est le milieu des nombres 2 & 10 dont il est également éloigné, & γάμος ou L. 6. Strom.

Seroit-ce plutôt que la lumiere est le signe de la naissance à la vie, & que les femmes pouvant avoir jusqu'à cinq enfans à la fois, ils allument pour

mariage; parce que, comme dans le mariage, la fécondité est produite par le mâle & la femelle; ainsi, le nombre six renferme le nombre trois, premier impair qui est l'image du mâle, & il est un nombre pair qui représente la femme, & qui se forme du premier nombre pris deux fois. Cependant, ce que Plutarque dit du nombre cinq est aussi fondé en raison, même d'après la doctrine des nombres. Le nombre cinq est impair; or, le nombre impair ne peut point se diviser également; & en cela il étoit la figure de l'indissolubilité du mariage. Au reste, les torches étoient employées en général dans le mariage, parce qu'on ne conduisoit l'épouse dans la maison de son mari, que lorsque la nuit étoit absolument tombée. Elles étoient portées par de jeunes garçons encore en robe prétexte, & qui devoient être nécessairement du nombre de ceux qu'on appelloit *Patrimi & matrimi*; c'est-à-dire, qui avoient encore leur pere & leur mere vivans. Outre ceux-là, il y en avoit trois autres de même qualité que ces premiers, dont l'un portoit devant elle un flambeau ou torche d'aubepine; les deux autres la conduisoient, en la tenant chacun par un bras.

le

le mariage un pareil nombre de torches ? Eſt-ce enfin parce qu'on croit que les nouveaux mariés ont beſoin de la protection de cinq Divinités ; de JUPITER PARFAIT, de JUNON PARFAITE, de VÉNUS, de LA PERSUASION, & de DIANE, que les femmes invoquent dans les travaux de l'enfantement (1).

III. Pourquoi de pluſieurs temples de Diane qui ſont à Rome, celui du carrefour Patricien eſt-il le ſeul où les hommes n'entrent point ?

Eſt-ce, comme le dit une tradition vulgaire, parce qu'un Romain ayant oſé y faire violence à une femme qui ſacrifioit à la Déeſſe, il fut mis en pieces par des

(1) Jupiter préſidoit au mariage, parce qu'on le regardoit comme le pere de la fécondité & de la production des êtres. Delà le ſurnom de *parfait* qu'on lui donnoit, ainſi qu'à Junon, parce que c'étoit de ces deux divinités que tous les êtres tiroient leur perfection. Junon étoit une des déeſſes qu'on invoquoit le plus dans les mariages, comme étant ſœur & épouſe de Jupiter. Elle avoit ſous ce rapport pluſieurs ſurnoms, tels que *Lucina*, *Pronuba*, &c. tous relatifs aux différentes cérémonies pratiquées dans le mariage.

chiens, & que delà eſt née la crainte ſuperſtitieuſe qui empêche les hommes d'y entrer ?

IV. Pourquoi ont-ils mis des cornes de bœuf au temple de Diane, qui eſt ſur le mont Aventin, tandis qu'ils attachent ordinairement des cornes de cerf à tous les autres temples de cette Déeſſe ?

Eſt-ce pour conſerver la mémoire de l'événement ancien que je vais rapporter ? Un Sabin nommé Antron Coratius, avoit une geniſſe d'une beauté & d'une grandeur extraordinaires. Un devin lui ayant dit que la patrie de celui qui immoleroit cette geniſſe à Diane, ſur le mont Aventin, com-

---

Tom. II, p. 168. Nous avons vu dans les préceptes de mariage qu'on plaçoit les ſtatues de la perſuaſion & des graces auprès de celle de Vénus, pour montrer aux époux qu'ils devoient tout obtenir l'un de l'autre par la voie de la douceur. Diane préſidoit aux enfantemens, & on croyoit qu'elle rendoit à ſon gré les accouchemens heureux ou malheureux. Mais ces cinq divinités n'étoient pas les ſeules qu'on invoquât. Les anciens en nomment pluſieurs autres dont les noms ſe rapportent ou aux cérémonies du mariage, ou aux devoirs des époux.

manderoit un jour à toute l'Italie, il vint à Rome, pour l'y offrir en sacrifice. Un de ses esclaves donna secretement avis de cet oracle au roi Servius, qui aussitôt en informa le pontife Cornélius. Lorsqu'Antron se présenta pour le sacrifice, Cornélius lui dit qu'il devoit auparavant se laver dans le Tibre; que c'étoit une loi indispensable pour quiconque vouloit sacrifier. Le Sabin se rend au fleuve pour s'y laver. Dans l'intervalle Servius immola la geniſſe à Diane, & en suspendit les cornes dans le temple. Tel est le récit de Juba (1) &

(1) Juba étoit fils d'un roi de Mauritanie du même nom, qui, vaincu par César à la bataille de Thapse, se donna la mort. Son fils encore enfant fut livré au vainqueur, & conduit en triomphe à Rome, où il fut parfaitement élevé, & devint un des plus savans hommes de ce temps-là. Suidas lui attribue un grand nombre d'ouvrages dont il ne reste que des fragmens. Il avoit écrit une histoire d'Arabie, les antiquités d'Assyrie, & celles de Rome, l'histoire des Théâtres, celle de la Peinture & des Peintres, &c. Voyez sur la vie & les écrits de ce prince, les Mémoires de l'Acad. des Inscript. Tom. IV, p. 457. Auguste lui rendit les Etats de son In voc. Juba.

des peines que lui imposoient les loix ; & qu'il en reçut cette réponse :

Suivez ce que pratique une femme accouchée ;
Et vous ferez après votre expiation (1).

Aristinus interprétant très-bien le sens de l'oracle, se mit entre les mains de femmes qui le laverent, l'envelopperent de langes, & l'allaiterent, comme s'il venoit de naître une seconde fois. Depuis, ceux qui reparoissoient après le faux bruit de leur mort (2), observoient la même pratique. D'autres prétendent que cet usage est antérieur au temps d'Aristinus. Il ne faut donc pas s'étonner si les Romains, quand quelqu'un a passé pour mort, & qu'on a célébré ses obsèques, ne croyent pas qu'il lui soit permis d'entrer dans sa maison

(1) Mot-à-mot ; *après que vous aurez accompli tout ce que fait une femme qui vient d'accoucher, vous sacrifierez aux Dieux.*

(2) Le grec ajoute, & qu'on appelloit ὑστεροστόκους, c'est-à-dire, ceux à qui on avoit dressé le bucher durant leur vie, & qui venoient en quelque sorte en commencer une nouvelle.

par la porte qui ſert de paſſage lorſqu'on va au ſacrifice, & qu'on en revient ; & s'ils l'obligent de deſcendre à découvert par le toît ; car c'eſt en plein air que ſe font preſque toutes les expiations (1).

Pourquoi les femmes baiſent-elles à la bouche leurs proches, quand elles les ſaluent ? VI.

Eſt-ce, comme on le dit aſſez généralement, parce que l'uſage du vin étoit défendu aux femmes, & que pour reconnoître celles qui en auroient bu, on les obligeoit de baiſer leurs parens ſur la bouche ? Ou faut-il préférer la raiſon qu'en apporte Ariſtote ; c'eſt-à-dire, cette entrepriſe hardie & ſi connue des femmes Troyennes en Italie, & dont on place la ſcene en divers lieux ? Leurs maris avoient débarqué pour reconnoître le pays où ils venoient d'a-

(1) Boxhorn dans l'édition qu'il a donnée de ce traité, & dont j'ai fait uſage dans mes notes, penſe que cette coutume pouvoit venir de ce que les citoyens qu'on avoit cru morts, & qui reparoiſſoient enſuite, avoient l'air de deſcendre du ciel, pour revenir habiter la terre.

border. Pendant ce temps-là elles mirent le feu aux vaiſſeaux, afin de terminer leur longue navigation. Craignant enſuite la vengeance de leurs maris, elles ſe jetterent au col de leurs parens & de leurs proches, & les embraſſerent en leur demandant grace. Ces témoignages de tendreſſe appaiſerent les Troyens; & depuis elles conſerverent cette maniere de ſaluer leurs proches (1). Ou plutôt eſt-ce un privilege accordé aux Dames Romaines, pour qui c'eſt une marque d'honneur & de puiſſance que d'avoir un grand nombre de parens honnêtes *qu'elles puiſſent embraſſer de cette maniere* (2)? Seroit-ce enfin que les loix, en défendant le mariage entre parens, leur ont permis du moins ce témoignage de leur amitié réciproque? Autrefois les Romains ne pouvoient épouſer aucune de leurs parentes: cette défenſe ſubſiſte encore pour les tantes & les ſœurs; & ce n'eſt que bien tard qu'on leur a permis de ſe marier avec

(1) Voyez le traité *Des actions courageuſes & vertueuſes des Femmes*, N°. I.

(2) J'ai ajouté les mots qui ſont en lettre italique, afin de rendre la phraſe plus claire.

leurs cousines. voici quelle en fut l'occasion.

Un homme pauvre, mais honnête, & qui jouissoit de la plus grande considération auprès du peuple, épousa sa cousine qui lui apportoit une fortune considérable. Il fut cité en justice; mais le peuple ne voulut pas qu'on instruisît le procès, & non content de l'avoir absous, il permit généralement le mariage avec les cousines, en conservant toujours la défense pour les degrés supérieurs.

VII. Pourquoi les dons mutuels sont-ils défendus entre mari & femme?

Est-ce à l'exemple de Solon qui, en permettant les donations faites par les mourans, excepta celles qui auroient été extorquées par violence, ou obtenues par l'insinuation d'une épouse; parce que la contrainte ôtoit la liberté, & que la séduction troubloit le jugement? De même les Romains ont-ils tenu pour suspectes les donations mutuelles entre mari & femme? Est-ce qu'ils regardoient comme un signe très-équivoque de bienveillance, une libéralité que font souvent des étrangers & des personnes indifférentes; & qu'ils ont proscrit dans

le mariage ces preuves mercenaires d'amitié, afin que les époux s'aimassent pour eux-mêmes, sans aucun motif d'intérêt? Seroit-ce que les femmes étant sujettes à se laisser corrompre par l'attrait des présens, ils ont cru relever leur mérite, en faisant voir qu'elles aiment leurs maris, quoiqu'elles n'en reçoivent rien? Ou plutôt n'ont-ils pas voulu signifier par-là que tout doit être commun entre mari & femme? En effet, lorsqu'on reçoit quelque chose, il semble qu'on regarde le reste comme étranger pour soi. Ainsi deux époux qui se font quelque don mutuel, paroissent s'ôter l'un à l'autre tout le reste (1).

(1) Brisson dans son traité des cérémonies du mariage chez les Romains, prétend que les raisons alléguées par la plupart des jurisconsultes, ne sont pas les véritables, & n'ont point de rapport à l'origine de cette défense. Il faut, selon lui, en chercher le vrai motif dans les principes de l'ancienne jurisprudence, d'après lesquels deux personnes mariées étoient regardées comme une seule & même personne, ainsi que le pere & sa fille; & comme toute donation étoit nulle du pere à la fille, à moins que le donateur n'eût persévéré jus-

Pourquoi ces donations sont-elles aussi défendues entre le beau-pere & le gendre ? VIII.

Est-ce, par rapport au gendre, parce que le don peut retourner à la femme par son pere ? & pour le beau-pere, parce qu'il ne paroît pas juste qu'il donne à celui de qui il ne reçoit rien ?

Pourquoi les maris, au retour d'un voyage, ou de la campagne, font-ils prévenir leurs femmes de leur arrivée ? IX.

Est-ce par un effet de leur confiance en elles ? Car une arrivée subite & inat-

---

qu'à la mort, dans la même volonté, les donations étoient également nulles entre le mari & la femme, lorsque celle-ci étoit sous la puissance du mari ; ce qui avoit lieu, quand le mariage s'étoit fait selon le rit que les Romains appelloient *per confarreationem*, par la participation au même pain, où on partageoit un gâteau entre les époux devant dix témoins, en prononçant de certaines formules. Comme dans la suite, ces sortes de mariages étoient devenus très-rares, & que cependant les Empereurs confirmerent l'ancien droit Romain, par leurs constitutions, les jurisconsultes imaginerent d'autres raisons de cette défense, sur lesquelles néanmoins ils ne sont pas d'accord entre eux. *Voyez Heineccius, de Antiq. Rom. Lib. II, Tit. VII, § 18.*

tendue a l'air d'un eſpionnage, & annonce le deſir de ſurprendre (1)? C'eſt pour cela qu'ils s'empreſſent de donner à leurs femmes la nouvelle d'un retour qu'elles attendent, & qui doit leur faire plaiſir. Eſt-ce pour ſavoir s'ils les trouveront bien portantes, & empreſſées de les revoir? Seroit-ce enfin que les femmes, en l'abſence de leurs maris, ont plus de peines & de ſollicitudes domeſtiques, & qu'ils les font prévenir de leur retour, afin qu'elles quittent tout autre ſoin, pour ne s'occuper que de les bien recevoir?

K. Pourquoi adorent-ils les dieux la tête couverte; & qu'au contraire, quand ils

(1) Des ſavans croient que Plutarque ſe trompe ici, & apportent en preuve ces vers de Tibulle à Délie :

L. 1, Eleg. Tunc veniam ſubitò, nec quiſquam nunciet ante;
Sed videar cœlo miſſus adeſſe tibi.

» Qu'alors je paroiſſe tout-à-coup, ſans que » perſonne t'annonce mon arrivée; & que » j'aie l'air de deſcendre du Ciel ». Mais on peut répondre que Délie étoit la maîtreſſe & non la femme de Tibulle; que par conſéquent cet exemple ne conclut rien contre la raiſon qu'allegue Plutarque.

rencontrent des perſonnes reſpectables, ils ſe découvrent par honneur ? Car c'eſt-là ce qui rend, ce ſemble, la queſtion difficile à réſoudre.

On raconte qu'Enée, pendant qu'il ſacrifioit aux dieux, vit paſſer Diomede, & qu'auſſitôt il ſe couvrit la tête, & acheva dans cet état le ſacrifice (1). Si ce récit eſt véritable, il paroît aſſez naturel que, comme on ſe couvre devant un ennemi, au contraire on ſe montre à découvert à une perſonne amie, & reſpectable par ſa vertu. Car l'uſage de ſacrifier, la tête couverte, eſt purement accidentel, & doit ſon origine au fait qu'on vient de rapporter. Si l'on en veut une autre raiſon, il faudra ſeulement rechercher pourquoi ils adorent les dieux, la tête couverte, puiſque l'autre uſage n'eſt qu'une ſuite du premier. En effet, s'ils ſe découvrent devant des perſonnes puiſſantes;

(1) Feſtus Pompeius en rapportant cette même origine, dit qu'Enée ſacrifioit à Vénus ſa mere ſur le rivage de Laurente, & qu'ayant vu paſſer Ulyſſe, il ſe couvrit la tête, pour n'être pas reconnu & pouvoir achever ſon ſacrifice. De verb. gnif. in voc. Saturnia.

Eſt-ce enfin que rien n'eſt caché, ni voilé pour la vérité, dont, chez les Romains, Saturne eſt le pere (1) ?

XII. Pourquoi regardent-ils Saturne comme le pere de la vérité ?

Eſt-ce, comme le penſent quelques philoſophes, parce que chez eux Saturne eſt le même que le temps, & que le temps découvre la vérité ? Ou bien, parce que le ſiecle de Saturne, qui fut, ſelon la fable, le plus juſte de tous les âges, dut vraiſemblablement être auſſi celui où l'on connut le plus la vérité ?

XIII. Pourquoi ſacrifient-ils à l'Honneur, la tête découverte ?

Eſt-ce parce que l'Honneur eſt une qualité brillante, qui éclate aux yeux de tout le monde ? Et comme ils témoignent leur reſpect aux gens d'hon-

(1) Servius, ſur l'endroit de Virgile que je viens de citer, dit qu'on ſacrifioit à Saturne la tête découverte, pour ne pas paroître affecter le coſtume de cette divinité, qu'on repréſentoit la tête voilée. Ne feroit-ce pas auſſi parce que Saturne, comme Plutarque va le dire, étoit le Dieu du temps à qui rien n'eſt caché, & qui vient à bout de tout découvrir ?

neur, en ſe découvrant devant eux, ils honorent par un culte ſemblable la divinité qui porte le même nom.

Pourquoi les fils aſſiſtent-ils aux funérailles de leurs peres, la tête voilée, & que les filles y vont la tête découverte, & les cheveux épars ? XIV.

Eſt-ce parce que les fils doivent honorer leurs peres comme des dieux, & les filles les regretter comme morts ? & qu'ainſi la loi, en aſſignant à chaque ſexe la fonction qui lui convient, a voulu remplir tous les devoirs à l'égard des morts ? Eſt-ce que dans le deuil on doit changer les pratiques ordinaires ? Or il eſt d'uſage dans tout autre cas, que les femmes paroiſſent en public la tête voilée, & les hommes découverts. En Grece même, dans les événemens malheureux, les femmes ſe font couper les cheveux, & les hommes les laiſſent croître ; tandis que les uns & les autres ſuivent dans les autres temps un uſage contraire. Mais ne vaut-il pas mieux s'en tenir, par rapport aux fils, à la premiere raiſon que nous en avons donnée ? Varron nous apprend qu'ils tournent autour des tombeaux de leurs peres, & qu'ils les honorent comme

des temples (1). Lorsqu'après avoir brûlé le corps, ils découvrent les ossemens parmi les cendres, ils disent que le mort est passé au rang des dieux (2).

(1) Les sépulcres étoient regardés par les Romains, comme des lieux sacrés, parce qu'ils étoient dédiés aux dieux Mânes, comme le prouvent plusieurs inscriptions de ces monumens rapportées dans le recueil de Gruter.

(2) Ovide atteste cet usage dans ses Métamorphoses.

L. 8.

Ante sepulchrales infelix adstitit aras,
Ex quo reliquias, divinique ossa parentis
Condidimus terrâ, incestasque sacravimus aras.

Il est aussi confirmé par plusieurs exemples de l'antiquité. Labeon cité par Servius sur Virgile, dit qu'il y avoit certaines cérémonies qui transformoient les ames en dieux: *Esse quædam sacra quibus animæ humanæ vertantur in deos qui appellantur animales, quod de animis fiant.* Plutarque lui-même, dans la vie de Romulus, dit que ce ne sont point les décrets des villes ou des princes qui élevent les hommes au rang des dieux, mais que les ames sont d'abord transformées en héros, ensuite en démons ou génies, & que lorsqu'elles sont entierement dégagées de tout ce qui leur restoit de mortel & de terrestre, elles deviennent, par une derniere & parfaite transformation, semblables aux dieux.

Æneid. L. 3 v. 168.

Pour les femmes, il ne leur étoit permis en aucune occasion d'avoir la tête couverte. On dit que Sp. Carbilius fut le premier qui répudia sa femme pour cause de stérilité. Sulpitius Gallus fut le second, parce qu'il avoit vu la sienne se couvrir la tête de sa robe ; & P. Sempronius le troisieme, parce que la sienne avoit assisté à des jeux funebres (1).

Pourquoi n'immolent-ils aucun animal au dieu Terme, en l'honneur duquel ils célebrent les fêtes Terminales ? XVI.

Est-ce que Romulus n'avoit mis aucunes limites au territoire Romain, afin que ses sujets pussent l'étendre aux dépens de leurs voisins, & regarder comme à eux tout celui où leur lance pourroit

(1) Quoique le divorce fut permis à Rome, le premier exemple n'en fut donné que l'an 520 de sa fondation. Encore Carbilius jura-t-il en présence de témoins, que c'étoit dans la seule vue d'avoir des enfans qu'il répudioit sa femme pour en prendre une autre. Il est vrai que la loi de *Romulus* obligeoit le mari qui répudioit sa femme, excepté dans les cas d'adultere, d'empoisonnement de ses enfans, & quelques autres, à lui donner une partie de ses propres biens. Delà, sans doute, la précaution que prenoit Carbilius, & la rareté des divorces. Aul. Gell. L. iv, c. 3. Plut. in vit. Rom.

atteindre, comme disoit un Lacédémonien (1)? Mais Numa Pompilius, prince juste, humain & philosophe, sépara par des bornes le territoire de Rome d'avec celui des peuples voisins, donna à ces limites le dieu *Terme* pour surveillant, pour gardien d'une paix & d'une amitié mutuelle, & crut que le culte de ce dieu ne devoit être souillé du sang d'aucun animal (2).

---

(1) Dans les Apophthegmes des Lacédémoniens, cette parole est attribuée à Archidamus, fils d'Agésilas.

(2) Numa, dont les principes étoient les mêmes que ceux de Pythagore, avoit proscrit les sacrifices sanglans; & cette défense n'étoit pas particuliere au culte du dieu *Terme*, mais en général à tous les sacrifices que Numa avoit institués, comme Plutarque le dit lui-même ailleurs. Au reste, M. de Bose, dans les Mémoires de l'Académie des Inscriptions, dit qu'on ne présumera pas sur le témoignage équivoque de Plutarque, qu'avant Numa, les champs & les possessions qui se trouvoient dans l'étendue du territoire Romain n'eussent aucunes limites déterminées, soit par des arbres, soit par des pierres, ou par d'autres marques certaines qui en fissent distinguer les extrêmités. Cet usage étoit trop ancien & trop nécessaire pour n'être pas

In vit. Num.

T. 1. p. 50.

Pourquoi eſt-il défendu aux eſclaves Romaines d'entrer dans le temple de Leucothée (1), & que les femmes y XVI.

obſervé dans l'Italie, du temps de ce prince. Sans parler des Egyptiens & des Hébreux, nous avons une preuve particuliere de l'ancienneté de cet uſage dans le Latium par la maniere dont Virgile décrit le combat d'Enée avec Turnus. Celui-ci effrayé par de triſtes préſages, & n'étant plus à lui-même, prend une pierre d'une groſſeur prodigieuſe qui ſervoit de borne à un champ, & ramaſſant toutes ſes forces, il la jette contre ſon ennemi.

Saxum antiquum, ingens campo qui forte jacebat, L. 12.
Limes agro poſitus, litem ut diſcerneret arvis.

Numa ne fit vraiſemblablement que rétablir les anciennes loix qu'on avoit peut-être trop négligées; il ajouta de nouvelles peines à celles qu'on prétend que Tatius avoit déja prononcées, & ne regardant pas néanmoins le ſupplice comme un garant aſſez ſûr de l'exécution de la loi, pour la rendre plus ſainte & plus inviolable, il perſuada au peuple qu'il y avoit un Dieu particulier, protecteur des limites, & vengeur des uſurpations. Cette réflexion de M. de Boſe eſt très-judicieuſe.

(1) La déeſſe Leucothée étoit la même qu'Ino, fille de Cadmus, dont Ovide a décrit les aventures. Elle étoit honorée à Rome ſous le nom de *Matuta*, & ſon

en introduisent une à qui elles donnent des soufflets sur les joues ?

Ces soufflets sont-ils la marque de l'interdiction prononcée contre les autres ? & cette défense prend-elle son origine dans ce que la fable raconte d'Ino ? La jalousie qu'elle conçut, dit-on, contre une de ses esclaves qu'elle soupçonnoit être aimée de son mari, la fit entrer dans une telle fureur, qu'elle tua son fils. Les Grecs disent que cette esclave étoit Etolienne, & s'appelloit *Antiphera*. Aussi à Chéronée un des Ministres de Leucothée se tient-il à la porte du temple, armé d'un fouet, pour en défendre l'entrée à tout esclave de l'un & de l'autre sexe, à tout homme & à toute femme d'Etolie.

XVII. Pourquoi n'invoquent-ils cette même déesse que pour leurs neveux, & jamais pour leurs enfans ?

Est-ce parce qu'Ino aima beaucoup sa sœur, dont elle nourrit même le fils, au lieu qu'elle fut malheureuse dans ses enfans ? Ou cet usage est-il fondé

---

culte remontoit jusqu'au temps de Servius Tullius. Plutarque rapporte ailleurs cette même cérémonie. (a) Vit. Cam.

sur un principe d'honnêteté ? & a-t-il pour objet de resserrer entre les proches les liens de la nature ?

Pourquoi la plupart des citoyens riches consacrent-ils à Hercule la dîme de leurs biens ? XVIII.

Est-ce parce que ce héros immola lui-même la dixieme partie du troupeau de bœufs de Géryon ? Est-ce parce qu'il affranchit les Romains de la dîme qu'ils payoient aux Etrusques ? ou ces faits n'ont-ils aucun fondement historique ? & ne font-ils de plus grands sacrifices à ce dieu, qu'à cause de la voracité qu'on lui attribue ? N'est-ce pas plutôt qu'ils vouloient diminuer les trop grandes richesses, source ordinaire de haine & d'envie, aussi dangereuses dans le corps politique, qu'un excès d'embonpoint dans le corps physique, & qu'ils ont cru que l'offrande de leur superflu ne pouvoit être plus agréable à aucun autre dieu, qu'à Hercule qui avoit toujours mené une vie frugale (1) ?

(1) Plutarque corrige avec raison ce qu'il venoit de dire de la voracité d'Hercule. C'étoit Euripide qui lui avoit attribué ce défaut ; & Aristophane, selon Suidas, le In vocé βάττυρος

XIX. Pourquoi commencent-ils l'année au mois de Janvier ?

Le mois de Mars étoit autrefois le premier de l'année. Entre plusieurs preuves qui le démontrent, une des plus frappantes c'est que le mois de Juillet portoit le nom de cinquieme, celui d'Août de sixieme, & ainsi de suite jusqu'au dernier qui s'appelloit Décembre, c'est-à-dire le dixieme depuis le

---

reprochoit indirectement à ce poëte dans une de ses comédies; ce qui prouve qu'on n'avoit pas communément de ce héros l'idée qu'Euripide avoit voulu en donner. La raison peut-être pour laquelle les citoyens riches consacroient à Hercule la dîme de leurs biens, c'est que ce Dieu étoit regardé comme pouvant plus qu'aucun autre procurer les biens, & éloigner les maux. Delà dans les anciennes inscriptions les titres d'Hercule *gardien*, *conservateur*, *défenseur*. Delà encore le proverbe qu'on voit dans Horace : *Dives amico Hercule*, *enrichi par la faveur d'Hercule*.

L. 2. Sat. 6.

L. 4. Diodore prétend que ce héros promit une vie heureuse à ceux qui lui feroient cette consécration, après qu'il auroit été élevé au rang des Dieux; & cet historien ajoute avec beaucoup de simplicité que cela étoit constamment arrivé jusqu'à son temps, & qu'on en citoit plusieurs exemples à Rome,

mois

mois de Mars. Ce qui a fait dire à quelques auteurs qu'anciennement chez les Romains l'année n'étoit composée que de dix mois, dont plusieurs avoient plus de trente jours (1). D'autres prétendent que le mois de Décembre étoit à la vérité le dixieme, à compter du mois de Mars; mais qu'il étoit suivi de ceux de Janvier & de Février, qui faisoient le onzieme & le douzieme: que dans ce dernier qui terminoit l'année, on faisoit les expiations pour les morts. Depuis, ajoutent-ils, on transposa cet ordre, & le mois de Janvier commença l'année, parce que ce fut au premier jour, ou aux calendes de ce mois, que leurs premiers Consuls entrerent en charge, après l'expulsion des rois.

Une opinion plus vraisemblable, c'est que Romulus, prince belliqueux qui ne respiroit que la guerre, & passoit pour fils de Mars, avoit placé au commencement de l'année le mois qui portoit

(1) C'est l'opinion la plus généralement reçue que l'année de Romulus n'étoit composée que de dix mois, & de 304 jours. Varron & Macrobe sont de ce sentiment. Var. L. 5 de ling. lat. Macrob. L. 1, c. 15.

le nom de ce dieu : qu'enſuite Numa qui, naturellement pacifique, deſiroit de tourner les eſprits de ſes ſujets, du goût des armes à celui de l'agriculture, avoit donné le premier rang au mois de Janvier, & fait rendre les plus grands honneurs à Janus, dont ce mois portoit le nom, comme à un prince qui avoit toujours préféré à la gloire des armes, les arts pacifiques & la culture des terres. Mais ne faudroit-il pas plutôt penſer que Numa prit pour commencer l'année une époque plus conforme au cours de la nature? Car en général dans les révolutions communes de l'univers, nulle n'eſt en ſoi la premiere ni la derniere; c'eſt la volonté des hommes qui en détermine le commencement & la fin. Il ſemble donc que l'époque la plus naturelle pour le commencement de l'année, eſt celle qui ſuit le ſolſtice d'hyver, où le ſoleil ceſſant d'avancer, retourne ſur ſes pas, & ſe rapproche de nous. Il ſe fait alors dans la nature une eſpece de révolution (1) qui augmente la durée des

(1) Le texte eſt corrompu en cet endroit. Il dit ſimplement : γίνεται γὰρ αὐτοῖς τρίτου

jours, raccourcit les nuits, & ramene vers nous cet aſtre brillant, chef & dominateur de ce mobile univers.

Pourquoi les Dames Romaines qui parent avec grand ſoin de toutes ſortes de plantes & de fleurs les chapelles domeſtiques de la bonne déeſſe, n'y portent-elles jamais de myrthe ? XX.

Faut-il croire la fable qu'on raconte, qu'un Aruſpice, nommé Faulius, ayant découvert que ſa femme avoit bu du vin en cachette, la châtia avec des verges de myrthe (1) ? Depuis, les fem-

τινα καὶ φύσιν. Les manuſcrits & les variantes imprimées ne donnent pas une leçon différente. Je croirois qu'il manque au verbe γίνεται un nominatif tel que ἐπιστροφή, ou autre ſemblable ; à moins qu'on n'y rapporte ἀρχή de la phraſe précédente ; mais je crois que Plutarque l'auroit répété dans celle-ci. ἀυτοῖς ne préſente aucun ſens, & pourroit être changé en ἀυτῇ en le rapportant à φύσιν ; je conſtruirois donc ainſi toute la phraſe : γίνεται γὰρ τρόπον τινὰ ἡ ἀυτὴ φύσις ἐπιστροφή, ou bien, ἀρχή.

(1) A Rome, il étoit défendu aux femmes de boire du vin, comme nous venons de le voir art. VI, & les maris avoient le droit de punir très-ſéverement celles qu'ils découvroient en avoir bu. C'étoit même un cas de divorce.

mes ne portent point de myrthe dans les chapelles de cette déeſſe, & donnent le nom de lait au vin qu'elles lui offrent. Cet uſage viendroit-il de ce qu'en célébrant ces myſteres, elles ſe conſervent pures, & s'interdiſent tout commerce avec les hommes. Pendant le ſacrifice elles font ſortir de la maiſon non-ſeulement leurs maris, mais en général tous les hommes; elles ont auſſi le myrthe en horreur, parce qu'il eſt conſacré à Vénus; car la déeſſe qu'on adore aujourd'hui ſous le nom de *Vénus Murcia*, s'appelloit autrefois *Myrtia* (1).

XXI. Pourquoi les Latins ont-ils tant de reſpect pour le Pivert, & qu'ils ſe gardent avec ſoin de lui faire du mal?

Eſt-ce parce que le roi Picus, qui fut, ſelon la fable, métamorphoſé en Pivert par les enchantemens de ſa femme, prononçoit des oracles à ceux qui venoient le conſulter (2)? Ou à ce récit pure-

---

(1) Pline le Naturaliſte atteſte la même choſe. *On voit auſſi*, dit-il, *l'ancien autel de Vénus Myrtea, qu'on appelle aujourd'hui Murcia.* L. 15, c. 19.

(2) Picus, ancien roi du Latium, étoit

ment fabuleux faut-il préférer le ſuivant, comme bien plus vraiſemblable ? Romulus & Remus qu'on avoit expoſés auſſitôt après leur naiſſance, furent, dit-on, allaités par une louve, & un pivert vint fréquemment leur apporter de la nourriture. Encore aujourd'hui il eſt aſſez ordinaire, au rapport de Nigidius (1), que dans les vallées couvertes de bois, on ne voye guere de pivert ſans qu'il y paroiſſe auſſi un loup. Une autre raiſon, peut-être meilleure, c'eſt que chaque dieu a un oiſeau qui lui eſt conſacré, & que le pivert l'eſt à Mars, parce que cet oiſeau eſt fier & hardi ; & il a le bec ſi fort, qu'il perce les chênes juſqu'au cœur.

---

un fameux devin, qui introduiſit dans l'Italie la religion des Grecs. La fable dit que ſa femme s'appelloit *Venilie* ou *Canente* ; &, ſelon Virgile, ce ne fut pas elle, mais Circé qui le métamorphoſa en pivert, parce qu'il ne voulut jamais conſentir à ſes deſirs. L. 7, v. 189 & ſeqq.

(1) Nigidius étoit un philoſophe Pythagoricien, qui floriſſoit à Rome du temps de Céſar. Il fut très-habile dans la grammaire, & compoſa pluſieurs ouvrages qui ne furent pas publiés.

XXII. Pourquoi représentent-ils Janus avec deux visages ?

Est-ce, comme on le raconte, parce que ce prince qui étoit né à Perrhebie (1) dans la Grece, passa en Italie, & s'établit au milieu des peuples barbares qui l'habitoient, dont il adopta le langage & les mœurs ? Est-ce plutôt parce qu'ayant trouvé les Italiens sauvages & féroces, il leur donna des mœurs plus douces, les polija, & leur inspira le goût de l'agriculture (2) ?

---

(1) Les Perrhebes étoient des peuples de la Thessalie, situés, selon Strabon, Liv. 9, à l'occident de la montagne du Pinde.

Ja voc. Chaos.

(2) Selon Festus, le Janus des Latins étoit le Chaos des Grecs. Or, le chaos étoit une masse informe d'où l'univers étoit sorti. Ainsi, les deux visages de Janus désignoient l'état qui avoit précédé la formation du monde, & celui qui avoit suivi. Comme le chaos avoit été le principe de toutes choses, de même on regardoit Janus comme le principe des hommes & des dieux. C'est à quoi font allusion ces vers agréables d'un ancien poëte nommé Septimius, que Terentianus nous a conservés, & qu'on ne sera peut-être pas fâché de trouver ici.

Jane pater, Jane tuens, dive biceps, biformis,
O cate rerum sator, ô principium Deorum !

Pourquoi tout ce qui ſert aux funérailles ſe vend-il dans le temple de la déeſſe Libitine, qu'ils croyent être la même que Vénus ? XXIII.

Eſt-ce encore une des ſages inſtitutions de Numa, qui aura voulu par-là leur apprendre à n'avoir pas horreur des cérémonies funebres, comme ſi c'étoient des choſes abominables ? Etoit-ce pour les faire reſſouvenir que tout ce qui naît eſt périſſable, puiſque la même déeſſe préſide à la naiſſance & à la mort ? On voit à Delphes une ſtatue de Vénus Epitymbia, auprès de laquelle

---

Stridula cui limina, cui cardinei tumultus,
Cui reſerata mugiunt aurea clauſtra mundi ;
Tibi vetus ara caluit Aborigeneo ſacello.

O toi, Dieu créateur & protecteur du monde,
O principe fécond des hommes & des Dieux !
Janus, ton double front, ta ſageſſe profonde
Embraſſe également tous les temps, tous les lieux.
C'eſt toi qui fais mouvoir ces portes mugiſſantes,
Que Phébus vient dorer de ſes rayons naiſſans.
Tu vis, aux premiers temps, par nos mains ſuppliantes
Brûler ſur tes autels, un précieux encens.

Delà vient que dans les ſacrifices, Janus étoit le premier qu'on invoquoit ; & on lui donnoit le nom de pere. Horat. Sat. L. 2. Sat. 6.

on évoque les mânes, pour leur faire des libations (1).

XXIV. Pourquoi ont-ils dans chaque mois trois époques fixes & invariables, mais séparées entr'elles par des intervalles inégaux?

Est-ce, comme le prétend Juba,

(1) Denys d'Halicarnasse, liv. IV, ch. 4, rapporte aussi cet usage; mais il en attribue l'institution à Servius Tullius, & non pas à Numa, que Plutarque dit formellement en avoir été l'auteur dans la vie de ce prince. Mais M. Larcher, dans son savant mémoire sur Vénus, pag. 238, est persuadé que ces deux historiens se sont trompés par rapport au nom de la déesse; & que médiocrement instruits dans la langue latine, ils ont confondu Libitine avec la déesse Libentine qui étoit une Vénus. La statue de la Vénus Epitymbia de Delphes, ne l'empêche pas de persister dans son sentiment. La cérémonie qui s'observoit à Delphes, pouvoit, selon lui, tenir à quelque usage particulier à cette ville, ou être fondée sur quelque aventure que nous ignorons, & que Plutarque ignoroit comme nous. Trompé ensuite par le mot *Libitina* qu'il confondoit & qu'il étoit si aisé à un étranger de confondre avec Libentina, il crut entrevoir un rapport entre Libitina, & Vénus Epitymbia; rapport nul & fondé sur une mépriſe.

parce qu'aux *Calendes* les Magiſtrats convoquoient le peuple, & lui annonçoient les *Nones* pour le cinquieme jour ? Quant aux *Ides*, ils les regardoient comme un jour ſacré. Ou n'eſt-ce pas plutôt que, réglant les époques du jour ſur les phaſes de la lune, ils en ont remarqué trois principales dans chaque mois. La premiere, dans ſa conjonction avec le ſoleil, où elle n'eſt pas viſible ; la ſeconde, lorſque ſe dégageant des rayons ſolaires, elle commence à nous apparoître dans la partie occidentale du ciel. La troiſieme enfin, quand ſon orbe eſt tout éclairé, & qu'elle eſt dans ſon plein. La phaſe, où elle n'eſt pas viſible, porte le nom de *Calendes*, parce qu'en leur langue, ils expriment ce qui ſe fait en cachette : par le mot *clàm* ; d'où ils ont fait le verbe *celare*, *cacher*. Ils donnent, par une appellation très-juſte, à ſa premiere apparition, le nom de *Nones* ou *nouvelle lune*. Ils dérivent leur mot *novus*, *nouveau*, de notre terme grec νέος. Les *Ides* ont pris leur nom ou de la beauté du jour, parce qu'alors la lune brille dans tout ſon éclat ; ou de Jupiter, dont le nom grec ſignifie *forme*, *beau-*

té (1). Mais dans cette matiere, il ne faut pas s'attacher avec une préciſion rigoureuſe au nombre des jours, ni chicanner ſur un léger défaut de juſteſſe dans le calcul, puiſqu'aujourd'hui même que les obſervations aſtronomiques ont été ſi fort multipliées, la lune par l'inégalité de ſes mouvemens, met en défaut les

(1) Εἶδος d'où eſt formé Δίος génitif de Ζεύς *Jupiter*, ſignifie *forme*, *eſpece*, & *beauté*. Au reſte, l'opinion la plus vraiſemblable pour les *Calendes*, eſt celle que Plutarque a rapportée la premiere, d'après Juba. Le pontife faiſoit ce jour-là la convocation du peuple pour lui annoncer à quel jour du mois tomberoient les *Nones*, parce que dans certains mois, il y avoit cinq jours des calendes aux Nones, & dans d'autres ſept. Dans cette opinion le mot *calendes* ou *kalendes* ſe dirive du verbe καλέω, *j'appelle*. Par rapport aux Nones, on croit plus communément qu'on les nommoit ainſi, parce qu'il y avoit dans chaque mois neuf jours des Nones aux Ides. On donne différentes étymologies du nom des *Ides*; mais il ſeroit trop long de les rapporter. On peut les voir dans les antiquités Romaines de Roſin. Une des plus vraiſemblables, c'eſt qu'il vient d'un mot étruſque qui ſignifie *partager*, parce qu'elles arrivoient à peu près vers le milieu du mois.

Var. de Ling. lat. L. 5.

Macrob. L. 1, c. 15.

raiſonnemens des phyſiciens, & échappe à leurs calculs.

Pourquoi n'eſt-il pas permis d'entreprendre un voyage, ni même de ſortir de la ville, le lendemain des Calendes, des Nones & des Ides ? XXV.

Eſt-ce, ſuivant l'opinion cómmune, & d'après le récit de Tite-Live lui-même, parce que les Tribuns militaires s'étant mis en marche contre les Gaulois, le lendemain des Ides de Juillet, ils perdirent, auprès du fleuve Allia, cette bataille funeſte qui fut ſuivie de la priſe de Rome. Ce jour fut regardé comme malheureux, & bientôt la ſuperſtition gagnant de plus en plus, comme il n'eſt que trop ordinaire, s'étendit au lendemain des Calendes & des Nones. Mais cette opinion a trouvé bien des contradicteurs. D'un côté, on dit que cette déroute auprès du fleuve Allia, arriva un autre jour que les Ides. D'ailleurs ils ont pluſieurs autres jours eſtimés malheureux, qu'ils n'obſervent pas dans tous les mois, mais ſeulement dans ceux auxquels les événemens ſont arrivés. De plus eſt-il vraiſemblable qu'un ſeul lendemain des Ides regardé comme funeſte, ait entraîné dans la même ſu-

perſtition ceux des Calendes & des Nones (1) ?

Ne faut-il pas plutôt penſer qu'ayant conſacré le premier de leurs mois aux

(1) Voici ce que rapporte à ce ſujet Verrius Flaccus cité par Aulugelle, Liv. V, Chap. 17. Lorſqu'on eut, écrit cet Auteur, délivré la ville des mains des Gaulois, L. Attilius dit dans le ſénat que le tribun militaire Q. Sulpicius étant près de combattre les Gaulois, auprès du fleuve Allia, fit le lendemain des Ides de juillet, les ſacrifices d'uſage, pour obtenir un heureux ſuccès. Mais l'armée Romaine fut taillée en pieces, & trois jours après, Rome tomba au pouvoir des ennemis. Alors pluſieurs ſénateurs dirent qu'ils ſe ſouvenoient que toutes les fois qu'on avoit ſacrifié en pareil cas, le lendemain des Calendes, des Nones & des Ides, le combat qui ſuivoit ce ſacrifice, avoit toujours été funeſte à la république. Le ſénat renvoya l'affaire aux Pontifes, qui déclarerent qu'il ne falloit plus faire de ſacrifice ces jours-là. Voilà ſans doute la véritable origine de l'uſage dont il eſt queſtion. L'autorité de Verrius-Flaccus, confirmée par celle de Tite-Live, Liv. VI, C. 10, doit être préférée à celle de Plutarque, quoi qu'il diſe pour la combattre. Ce qu'il ajoute enſuite ſur les nombres pairs & impairs paroît plus ſubtil que raiſonnable, & fondé en vraiſemblance.

dieux du ciel, & le second aux mânes, (c'est dans celui-ci qu'ils font les expiations pour les morts.) ils ont aussi consacré par des fêtes les trois époques principales de chaque mois, & en ont destiné le lendemain aux mânes, en défendant qu'on fît dans ces trois jours aucune entreprise? Les Grecs qui honorent les dieux le jour de la nouvelle lune, consacrent de même le lendemain aux génies & aux héros, à qui, dans les repas, ils font aussi les secondes libations. En effet le temps est une sorte de nombre; & le principe de tout nombre, c'est-à-dire l'unité, est regardé comme sacré. Le nombre deux qui suit l'unité, lui est opposé, & forme le premier nombre pair. Or tout nombre pair est défectueux, imparfait & indéterminé: le nombre impair a les propriétés contraires. Aussi les Nones sont-elles le cinquieme jour après les Calendes, les Ides le neuvieme après les Nones; & ces principales époques sont séparées entr'elles par des intervalles impairs. Mais les jours qui suivent ces trois époques, forment des nombres pairs, & n'ont pareonséquent ni la même dignité, ni la même vertu. C'est pour

cela qu'ils ne voyagent point dans ces sortes de jours, & qu'il n'entreprennent aucune affaire importante.

Ou faut-il appliquer à ce sujet l'apologue connu de Thémistocle (1)? Ce Général disoit que le jour de fête avoit été appellé en justice par son lendemain qui prétendoit que son adversaire entraînoit beaucoup de soins & d'embarras, & que lui il faisoit jouir tranquillement de ce qu'on avoit préparé pour le jour de fête. « Ce que tu dis est » vrai, répondit ce dernier; mais si je

(1) Les éditions portent ἢ qui feroit signifier à la phrase: *on peut appliquer*, &c. Xylandre propose de lire ἦ par une interrogation, parce qu'il croit que Plutarque propose ici une quatrieme opinion. J'ai suivi ce changement qui présente un sens plus naturel, parce qu'en effet, cet Apologue de Thémistocle, & l'application que Plutarque en fait, ne sont pas liés avec ce qui précede. Amyot n'a point du tout saisi le sens de cet apologue. Il fait dire au lendemain, *qu'il avoit beaucoup d'affaire & de peine, pour préparer & acquérir avec beaucoup de travail, les biens dont la fête jouissoit à son aise, en tout repos & loisir.* Il est évident que c'est tout le contraire que le lendemain du jour de fête doit dire.

» n'avois été, tu n'exiſterois pas ». Thémiſtocle appliquoit cet apologue aux Généraux qui lui avoient ſuccédé, pour leur faire entendre qu'ils n'auroient rien été, ſi lui-même n'eut ſauvé la ville. De même tout voyage & toute affaire importante exige des préparatifs & des ſoins; & les Romains, aux jours de fête, ſuſpendoient toute autre affaire, pour ne s'occuper que du culte des dieux, d'après l'avertiſſement que leur en donne le pontife, lorſqu'ils commencent le ſacrifice : « Soyez à ce que vous faites ». Ainſi il n'étoit guere poſſible qu'ils fiſſent des voyages, ou qu'ils entrepriſſent rien d'important le lendemain des jours de fête, puiſqu'ils n'avoient pu rien préparer. Ils l'employoient donc à diſpoſer chez eux ce qu'ils avoient à faire.

Seroit-ce enfin une ſuite de la pratique qu'ils obſervent encore, de reſter, après le ſacrifice, aſſis quelque temps dans les temples ? Ils ne font pas non plus ſuccéder immédiatement aux jours de fête, des jours de travail & d'action ; mais ils les ſéparent par quelque intervalle, pour mieux ſe diſpoſer aux affaires qui ſouvent ſont dif-

ficiles, & contrarient les projets des hommes.

XXVI. Pourquoi dans le deuil les femmes portent-elles des robes blanches, & des voiles de même couleur ?

Eſt-ce à l'exemple des Mages qui ſe muniſſent d'un habit éclatant & lumineux contre Pluton & les ténebres des enfers ? Veulent-ils que les parens du mort ſoient vêtus de la même couleur que les linceuils dont on l'enveloppe ? Or ils parent ainſi le corps du mort, parce qu'ils ne peuvent vêtir ſon âme qu'ils veulent conduire hors de ce monde pure & brillante, comme déſormais affranchie des combats & des traverſes qu'elle a eus à ſoutenir. Seroit-ce qu'une couleur ſimple & unie convient mieux au deuil, au lieu que les couleurs compoſées ſont faites pour le faſte & le luxe. Car on peut dire du noir, auſſi bien que du pourpre : ce ſont des vêtemens & des couleurs trompeuſes (1).

(1) Plutarque fait ici alluſion à un paſſage d'Hérodote. Cet Hiſtorien raconte que Cambyſe, Roi de Perſe, avoit envoyé des députés avec des préſens, ou plutôt

Les corps qui ſont noirs de leur propre ſubſtance, s'ils n'ont pas été colorés par l'art, le ſont au moins par la nature. Le blanc ſeul eſt une couleur pure, ſans mélange, inimitable à l'art, & par cela même convenable aux morts qu'on enſevelit. Un mort eſt devenu un être pur, ſimple & ſans compoſition; ſon corps étoit en lui comme une couleur étrangere qui altéroit ſa ſimplicité, & la mort l'en dégage. A Argos, au rapport de Socrate (1), on porte dans le

des eſpions au Roi des Ethiopiens *Macrobes*, ou *qui vivent long-temps*, ſelon la force du terme grec. Au nombre de ces préſens étoit une robe de pourpre. Le Roi d'Ethiopie demanda aux députés comment cette robe avoit été faite. Ils lui expliquerent la maniere dont on mettoit l'étoffe en couleur. Alors ce prince qui ſavoit que Cambyſe ne lui avoit envoyé ces députés qu'afin de reconnoître le pays, leur répondit: » Les » vêtemens des Perſes ſont trompeurs comme » leurs paroles ».

(1) Il ne s'agit point en cet endroit du fameux philoſophe de ce nom; mais d'un hiſtorien à qui Diogene Laërce, dans la vie de Socrate, attribue une deſcription d'Argos, & qui peut-être étoit le même que ce Socrate de Rhodes, qui vivoit ſous Auguſte, & avoit écrit une hiſtoire des guerres civiles citée par Athenée.

deuil des robes blanches lavées dans de l'eau pure.

XXVII. Pourquoi regardent-ils en général tous les murs comme ſacrés, & qu'ils n'ont pas le même reſpect pour les portes ?

Eſt-ce, comme le dit Varron, afin que les citoyens combattent plus courageuſement, & juſqu'à ſacrifier leur vie pour la défenſe des murailles ? On croit même que Romulus ne tua ſon frere Remus que parce qu'en franchiſſant un eſpace conſacré, il l'avoit rendu profane. Pour les portes, elles ne pouvoient pas être ſacrées, puiſqu'elles ſervoient de paſſage aux choſes néceſſaires à la vie, & même aux morts qu'on portoit en terre. Celui donc qui vouloit bâtir une ville, commençoit par tracer avec une charrue attelée d'un bœuf & d'une vache, tout l'eſpace que les murailles devoient occuper ; & lorſqu'il avoit meſuré celui qui étoit deſtiné aux portes, il ôtoit le ſoc, & ſoulevoit la charrue, parce que tout le terrain qu'elle touchoit, étoit ſacré & inviolable (1).

(1) Afin d'imprimer un plus grand reſpect pour les murailles des villes, on en

Pourquoi défendent-ils aux enfans de jurer par Hercule dans l'intérieur de la maiſon, & qu'ils les obligent, pour le faire, de ſortir en plein air ? XXVIII.

Eſt-ce, comme pluſieurs le veulent, parce que ce héros n'aima point à être renfermé dans des murailles ; qu'il vécut toujours en plein air, & dans des courſes continuelles ? Ou n'eſt-ce pas plutôt parce qu'Hercule étoit pour eux un dieu étranger & non indigete ? Ce qui porteroit à le croire, c'eſt qu'ils ne jurent auſſi par Bacchus qu'en plein air ; & c'étoit encore pour eux un dieu étranger (1). N'eſt-ce enfin qu'un badinage qu'on fait aux enfans ? Favorinus cependant croit qu'on a voulu par-là prévenir en eux une trop grande facilité pour le ſerment. L'obligation de ſortir eſt une eſpece de préparatif qui cauſe quelque délai, & leur donne le temps de la réflexion. Je croirois volontiers avec Favorinus que ſi cet uſage étoit par-

---

faiſoit ſolemnellement la dédicace. *Gruter. Inſcript. p. ccxvj.*

(1) On appelloit dieux *Indigetes* ceux qui étoient nés dans le pays même. Hercule & Bacchus avoient pris naiſſance en Egypte.

ticulier à Hercule, c'eſt que ce dieu eut un tel reſpect pour le ſerment, qu'il ne l'employa qu'une ſeule fois, à l'égard de Phylès, fils d'Augias. Auſſi la prêtreſſe de Delphes reprocha-t-elle aux Lacédémoniens l'habitude qu'ils avoient de jurer; elle leur dit qu'il valoit mieux tenir fidelement ſa parole, ſans faire de ſerment (1).

XXIX. Pourquoi ne ſouffrent-ils pas qu'une nouvelle mariée touche le ſeuil de la porte, pour entrer dans la maiſon de ſon mari, & que les *Pronubes* (2) l'enlevent dans leurs bras pour le lui faire franchir?

---

(1) C'eſt avec raiſon que Plutarque, à propos d'Hercule, rapporte le reproche que la Prêtreſſe de Delphes faiſoit aux Spartiates, puiſque les Rois de Lacédémone tiroient leur origine de ce Dieu.

(2) Les *Pronubes* étoient des Dames qui préſidoient à la cérémonie du mariage. Elles marchoient derriere la nouvelle épouſe, la ſoutenoient & l'encourageoient. Elles étoient couronnées de fleurs ou de rameaux; & la premiere d'entre elles portoit une couronne de tours comme Cybele. On choiſiſſoit pour cet emploi des femmes d'une vertu reconnue, qui mariées une ſeule fois, euſſent vécu long-temps dans le mariage

Sext. Pomp. in voc. *Pronubæ.*

Cet uſage vient-il de ce que les premieres femmes qu'ils eurent n'y entrerent pas volontairement, & y furent tranſportées dans les bras de leurs raviſſeurs ? Eſt-ce qu'elles veulent avoir l'air de n'entrer que par force dans un lieu où elles doivent perdre leur virginité ? Eſt-ce pour leur faire entendre qu'elles ne doivent pas quitter la maiſon, à moins qu'elles n'y ſoient forcées, comme elles l'ont été pour y entrer ? En Béotie, on brûle devant la porte du mari l'eſſieu de la voiture dans laquelle la nouvelle mariée a été conduite, pour lui apprendre qu'elle eſt obligée de reſter à la maiſon, d'où on lui ôte les moyens de ſortir (1).

ſans divorce, ſans querelles, & dont les maris fuſſent encore vivans. On peut croire que les mêmes ſervoient à plus d'une cérémonie.

(1) Des motifs que Plutarque allegue pour rendre raiſon de cet uſage, le premier ſeroit plus vraiſemblable, ſi le mari lui-même eut fait franchir le ſeuil à ſa nouvelle épouſe. Alors l'enlevement des Sabines auroit été mieux repréſenté. D'ailleurs on n'auroit fait que répéter ce qui avoit été déja fait chez la mere, des bras de laquelle on enlevoit ſa fille par une violence ſimulée ; ſur-tout

XXX. Pourquoi la nouvelle mariée, lorſqu'elle entre dans la maiſon de ſon époux, eſt-elle obligée de prononcer ces mots : OU VOUS SEREZ, CAIUS, MOI, CAIA, JE SERAI AUSSI » ?

Cette formule ſignifie-t-elle que la femme entre chez ſon mari, ſous la condition de partager avec lui la propriété & le gouvernement de la famille ? Et alors ces paroles voudroient dire, « Où vous ſerez maître & ſeigneur, je » ſerai auſſi dame & maitreſſe ». Ces

---

dans le mariage qui ſe contractoit par la poſſeſſion acquiſe du conſentement des parens, & qu'on appelloit *uſu*. Le ſecond motif ne paroît pas mieux fondé. Quand l'épouſe avoit effectivement perdu ſa virginité, elle marchoit ſur le ſeuil ſans ſcrupule ; & c'eut été plutôt alors le cas de craindre de le toucher. Le troiſieme eſt, ce me ſemble, tiré d'un peu loin ; & ſans chercher des raiſons myſtérieuſes, ne peut-on pas dire que cet uſage venoit de ce que les Romains regardoient comme un très-mauvais augure de ſe heurter le pied, en entrant pour la premiere fois en quelque endroit ; & les ſeuils de leurs portes étoient des pierres ou des pieces de bois aſſes hautes, pour qu'on dût craindre de s'y heurter dans une occaſion ſi importante. Voyez *Manuel des Epoux*, *p. 86 & 87.*

mots *Caius* & *Caia* ſont des noms communs qu'ils employent pour déſigner les perſonnes, comme les juriſconſultes font de ceux de *Caius*, *Seius*, *Lucius*, *Titius*, & les philoſophes, dans leurs écoles, de ceux de *Dion*, ou de *Théon*. Eſt-ce en mémoire de Caia Cécilia, femme d'un des fils de Tarquin, & célebre par ſa vertu, dont on voyoit très-anciennement la ſtatue dans le temple de Sanctus; elle avoit des ſandales aux pieds, & un fuſeau à la main; ſymboles de ſa vie retirée & laborieuſe (1).

(1) Cette derniere raiſon paroît la véritable. Je crois ſeulement que Plutarque ſe trompe lorſqu'il dit que Caia Cécilia étoit la femme d'un des fils de Tarquin. D'après l'hiſtoire, elle étoit femme de Tarquin l'ancien. Son nom étoit Tanaquil, & ſon prénom Caia: elle s'appelloit auſſi Cécilia, ſuivant le témoignage de Pline. L. 8. c. 48. Comme ſon mariage avoit été fort heureux, on eſpéroit partager ſon bonheur, en prenant, dans la cérémonie des noces un nom de ſi bon augure. Cette reine, entre pluſieurs autres qualités, avoit celle d'être la meilleure fileuſe de ſon royaume. Du temps de Varron, qui parle auſſi de la ſtatue qu'on lui avoit érigée, on voyoit

Pourquoi dans les nôces employe-t-on ce chant ſi connu qu'on appelle TALASIUS ?

Ce nom vient-il de *Talaſia*, ouvrage de laine? Car les Latins diſent *Talaſus* pour *Talarus* (1). Quand la nouvelle

---

cette quenouille dans le temple. Sans remonter aux premiers ſiecles de Rome, on ſait qu'Auguſte, maître de preſque tout l'univers connu, ne portoit que des habits filés par ſa femme ou ſes filles. Toutes les femmes Romaines ſe faiſoient une gloire de filer, non par déſœuvrement ou par contenance, mais parce qu'elles regardoient comme un devoir de faire elles-mêmes les étoffes néceſſaires, pour habiller leur mari & leurs enfans. Auſſi portoit-on derriere la mariée une quenouille avec ſa laine, & un fuſeau garni. Je remarquerai encore que ce Dieu à qui Plutarque donne le nom de *Sanctus*, eſt appellé par Pline *Sangus*, & par Sext. Pompée, *Sancus*. D'autres y joignent le prénom de *Semo*, comme Varron & Tite-Live. Il ſignifie *demi-Dieu*, de *Hemo* qu'on diſoit autrefois pour *Homo*. On n'eſt pas plus d'accord ſur ce qu'il étoit, que ſur l'ortographe de ſon nom. Les uns diſent que c'étoit Hercule; les autres, Janus; d'autres, le premier roi des Sabins, dont ces peuples avoient fait un Dieu. Le premier ſentiment paroît le plus ſuivi.

Loc. cit.

(1) Legrec dit: τὸν τάλαρον τάλασιον ὀνομάζειν.

épouſe

épouſe eſt entrée dans la maiſon, on la fait aſſeoir ſur une peau de mouton garnie de ſa laine (1). Elle eſt obligée

---

τάλαντον eſt ſurement une faute, & ne fait aucun ſens. τάλασος que j'ai ſubſtitué d'après Xylandre, répond plus naturellement au τάλαρος des Grecs qui ſignifie une quenouille, ou bien ce panier dans lequel les femmes mettoient leurs ouvrages à laine. Ce changement de ρ en ς eſt fort ordinaire chez les Latins qui diſoient *honos* pour *odor*, *arbos* pour *arbor*, & ainſi de beaucoup d'autres mots. Plutarque donne d'autres raiſons de cet uſage dans la vie de Romulus, & dans celle de Pompée, où après avoir balancé l'opinion de Varron & de Juba qui le dérivent de ταλασία, *ouvrage en laine*, il ſe détermine d'après Tite-Live, & Attilius, auteur plus ancien que Varron, en faveur de l'autre ſentiment. *Acad. des Inſcriptions, T. IX, p. 312.* Attil. Ap. Feſt.

(1) Cette cérémonie avoit peut-être pour objet de la faire ſouvenir que la laine, comme on vient de le dire, devoit être ſa principale occupation. Peut-être auſſi venoit-elle tout ſimplement de ce que dans les premiers temps on couvroit ainſi les ſieges aux jours de cérémonie. Nous voyons dans Homere les héros, lorſqu'ils reçoivent un hôte, étendre par honneur des peaux de bêtes ſur les ſieges. L'uſage d'apporter une quenouille avec ſon fuſeau, & de couronner de laine la porte de la maiſon avoit

d'apporter une quenouille avec un fuseau, & de couronner de laine la porte de la maison. Ou faut-il s'en tenir au rapport des historiens, qui disent que lors de l'enlevement des Sabines, il y avoit à Rome un jeune guerrier aussi célebre par ses vertus que par ses exploits, nommé *Talasius*. Des Plébeïens ses cliens avoient enlevé pour lui une jeune Sabine de la plus grande beauté, & afin que personne ne vint la leur ravir, ni la leur disputer, ils crioient, en l'enlevant, qu'elle étoit destinée à Talasius. Une foule de citoyens, par honneur pour ce guerrier, la conduisirent jusques chez lui, avec de grandes acclamations. Ce mariage fut heureux; & il passa depuis en usage d'invoquer dans le mariage *Talasius*, comme les Grecs invoquent l'Hymenée.

XXXII. Pourquoi, au mois de Mai, jettent-ils du haut du pont de bois, dans le Tibre, des figures d'hommes, qu'ils appellent *Argiens*?

Cela vient-il de ce que les Barbares qui habitoient anciennement le pays,

évidemment rapport aux ouvrages dont elle devoit faire son occupation.

faiſoient périr de cette maniere les Grecs qui tomboient entre leurs mains ? Mais Hercule, dont ils admiroient la valeur, abolit cette coutume meurtriere, & leur conſeilla de jetter dans le fleuve ces ſortes de figures, afin de ſatisfaire leur ſuperſtition. Or dans les premiers temps on donnoit également à tous les Grecs le nom d'Argiens. Faut-il attribuer cet uſage au roi Evandre, qui s'enfuit de la Grece, & vint s'établir en Italie ? Et les Arcadiens de ſa ſuite qui regardoient les Grecs comme leurs ennemis, à cauſe du voiſinage, voulurent, par cet uſage, perpétuer le ſouvenir de leur haine contre ces peuples (1).

XXXIII. Pourquoi les anciens Romains n'alloient-ils jamais manger en ville, ſans

(1) Ces figures, au rapport de Feſtus & de Varron, étoient de jonc & au nombre de trente. Les Veſtales, ſelon Feſtus, & les Prêtres ſelon Varron, ou plutôt les uns & les autres, comme le dit Denys d'Halicarnaſſe, faiſoient cette cérémonie. Feſtus au mot *Sexagenarios*, donne à cet uſage d'autres origines que celles que Plutarque rapporte. On peut le conſulter. Voyez *Ovid. Faſt. Liv. 5*, v. 621.

y mener leurs fils, même les plus jeunes ?

Etoit-ce pour imiter l'inſtitution de Lycurgue qui avoit établi que les enfans ſeroient admis aux repas communs, afin que la préſence & l'inſpection des vieillards les accoutumât à uſer des plaiſirs avec modération, au lieu de s'y livrer ſans frein & ſans meſure, comme les bêtes ? D'ailleurs les peres eux-mêmes étoient contenus par la vue de leurs enfans, & ſe conduiſoient avec plus de réſerve. En effet quand les vieillards, dit Platon, ſont ſans retenue, les jeunes gens perdent néceſſairement toute pudeur.

XXXIV. Pourquoi Brutus, au rapport de Cicéron, faiſoit-il les expiations pour les morts, au mois de Décembre, tandis que les autres Romains les faiſoient dans le mois de Février ?

(Ce Brutus eſt celui qui entra dans la Luſitanie, & paſſa le premier le fleuve d'oubli (1).)

---

(1) C'étoit D. Junius Brutus qui fut conſul vers l'an 616 de Rome, porta la guerre en

Etoit-ce que, conformément à l'usage où l'on eſt de rendre ces devoirs aux morts à la fin du jour & du mois, il croyoit plus naturel de le faire auſſi à la fin de l'année, & dans le dernier mois qui eſt celui de Décembre? Etoit-ce parce que ces honneurs ſe rendoient aux dieux mânes, & que la ſaiſon la plus naturelle pour les honorer, étoit, ſelon Brutus, celle où tous les fruits ſont cueillis? Croyoit-il que le temps le plus propre pour penſer aux mânes étoit celui où l'on commence à ouvrir la terre pour lui confier les ſemences? Vouloit-il par-là honorer Saturne à qui ce mois eſt conſacré, & qu'on

---

Eſpagne, & remporta une célebre victoire ſur les peuples qui habitoient une partie du Portugal, & qu'on appelloit *Callaïques*, d'où Brutus prit le ſurnom de *Callaïque*. Ce fleuve que Plutarque, d'après Tite-Live & Florus, appelle le fleuve d'oubli, eſt auſſi nommé *Limia* par Strabon, qui ajoute qu'il portoit le premier nom, parce que les Celtiques Luſitaniens, & les anciens Turdules qui habitoient une partie du Portugal, entre le Tage & la Guadiana, après avoir été agités par des ſéditions violentes, oublierent auprès de ce fleuve toutes leurs querelles, & firent entre eux une paix ſolide. L. 3.

compte parmi les dieux des enfers ? Etoit-ce parce que les Saturnales, une de leurs plus grandes fêtes, & dans laquelle ils se livrent davantage à la bonne chere & aux plaisirs, se célébroient ce mois-là, & qu'il vouloit en offrir aux morts quelques prémices ? Mais plutôt n'est-il pas faux que Brutus fût le seul qui fit ces sacrifices au mois de Décembre ? Car c'est aussi dans ce mois qu'on rend les honneurs funebres à Larentia, & qu'on fait des libations sur son tombeau (1).

(1) Ce dernier exemple ne prouve pas, ce me semble, que Brutus ne fût pas le seul qui fit les expiations pour les morts au mois de décembre, parce que Larentia étoit en quelque sorte honorée comme une déesse du dernier ordre. Le passage d'où Plutarque a tiré le fait de Brutus est dans le second livre des loix de Cicéron, qui donne à entendre que la raison pour laquelle Brutus suivoit cet usage, est la premiere que Plutarque a rapportée. Comme le mois de février avec celui de janvier avoit été ajouté après coup à l'année qui commençoit autrefois au mois de mars, les Romains le regarderent comme le dernier de l'année, & firent dans ce mois les expiations pour les morts. Mais

Pourquoi rendent-ils de ſi grands honneurs à *Larentia*, qui ne fut qu'une courtiſanne ?

Je ne parle point de cette *Acca Larentia*, qui fut nourrice de Romulus, & qu'ils honorent dans le mois d'Avril. L'autre étoit ſurnommée *Fabula*, & voici ſon hiſtoire. Un prêtre d'Hercule, à qui, ſelon l'uſage, ſon état laiſſoit beaucoup de loiſir, paſſoit preſque tout ſon temps à jouer aux dés & aux oſſelets. Un jour qu'il ne vint aucun de ceux qui avoient coutume de faire ſa partie, il propoſa au dieu de jouer avec lui, à condition que s'il gagnoit, Hercule lui accorderoit une grace à ſon choix ; & que, s'il étoit battu, il

---

le mois de décembre ſe trouvant réellement le dernier, puiſqu'on avoit placé janvier & février au commencement de l'année, Brutus fit les ſacrifices pour les morts dans le mois de décembre, qui étoit pour lui le dernier ſous ce rapport, comme ſous les autres. Ce que Plutarque ajoute que la ſaiſon la plus naturelle pour honorer les mânes eſt celle où tous les fruits ſont cueillis, ſe rapporte à l'attribution qu'on faiſoit à Pluton des royaumes ſouterrains, & à ce que la fécondité de la terre vient de ſon intérieur.

donneroit à souper au dieu, & lui ameneroit une belle femme. Il jette les dés d'abord pour Hercule, ensuite pour lui-même, & perd la partie. Fidele aux conventions, il dresse pour le dieu un souper magnifique, auquel il invite la courtisane Larentia. Le souper fini, il la laisse dans le temple dont il ferme les portes. La nuit, dit-on, Hercule eut commerce avec elle, d'une maniere toute divine (1), & le lendemain, à la pointe du jour, il lui ordonna d'aller sur la place publique, de suivre le premier citoyen qu'elle rencontreroit, & de tacher d'en faire son ami. Larentia sort du temple, & rencontre un homme riche, nommé Tarruntius, qui n'avoit point d'enfant, & qui commençoit à vieillir. Elle l'acosta, & dès qu'il eut fait connoissance avec elle, il la mit à la tête de sa maison, &, en mourant, lui laissa tous ses biens. Larentia fit, à sa mort, le peuple Romain son héritier; & delà les honneurs qu'on lui rend (2).

(1) Mot-à-mot; *non d'une maniere humaine.*

(2) Des deux Larentia dont Plutarque

Pourquoi donnent-ils le nom de fenêtre à une porte de Rome, auprès de laquelle eſt un bâtiment appellé la chambre de la Fortune ? XXXVI.

Eſt-ce parce que le roi Servius, qui fut très-heureux, paſſoit pour avoir un commerce ſecret avec la fortune, qui, dit-on, entroit chez lui par la fenêtre ? Ou ce récit n'eſt-il qu'une fable ? & ce nom vient-il de ce qu'après la mort de Tarquin l'ancien, Tanaquil ſa veuve, femme d'une prudence & d'une ſageſſe dignes de ſon rang, harangua le peuple

---

parle, une ſeule portoit ce nom ; & les deux s'appelloient Acca. La premiere fut la nourrice de Romulus, qui lui érigea un autel, & établit en ſon honneur des fêtes qui ſe célébroient au mois de décembre. Elle avoit été courtiſane, & ſes débauches lui avoient mérité le ſurnom de Louve ; ce qui, ſelon quelques-uns a donné lieu à la fable de Romulus & de Remus, allaités par une Louve. La deuxieme s'appelloit *Acca Taruntia*, & non *Larentia*, du nom de ce Romain qui ſe l'étoit attachée. On croit que c'eſt la même que Flore, & que le peuple Romain, qu'elle avoit fait ſon héritier, inſtitua en ſon honneur des jeux floraux qui étoient marqués par une ſinguliere licence.

Varr. de ling. lat. l. 5

Macrob. Saturnal, l. 1, c. 10.

par la fenêtre de ſon palais, & lui perſuada d'élire Servius pour roi ?

XXXVII Pourquoi, de toutes les offrandes qu'on fait aux dieux, les dépouilles priſes ſur les ennemis ſont-elles les ſeules qu'on laiſſe périr, ſans qu'il ſoit permis de les réparer ?

Croyent-ils que la gloire qu'ils ont acquiſe, en les remportant, périt avec elles ? & veulent-ils par-là s'encourager à en obtenir de nouvelles ? Ou plutôt regardent-ils comme la marque odieuſe d'un eſprit de diſcorde, de renouveller ces preuves de leurs anciennes diviſions avec leurs ennemis, après que le temps les a détruites ? Chez les Grecs mêmes on n'approuve point ceux qui ont élevé les premiers des trophées de pierre & d'airain (1).

(1) Une raiſon plus naturelle, ce me ſemble, c'eſt qu'on ne peut regarder comme de véritables dépouilles, que les choſes mêmes qu'on a priſes ſur les ennemis. Si donc on les renouvelloit, lorſque le temps les a détruites, ce ne ſeroit plus des dépouilles, puiſqu'on n'auroit plus les choſes mêmes qu'on auroit conquiſes. Cet uſage s'eſt toujours conſervé. Par-tout on laiſſe

Pourquoi Q. Metellus, homme prudent & instruit, lorsqu'il fut devenu souverain pontife, défendit-il qu'on prît les auspices après le sixieme mois, aujourd'hui le mois d'Août ? XXXVIII.

Est-ce que, comme nous sommes dans l'usage de ne les prendre qu'à la naissance du jour, ou à midi, au commencement & au milieu du mois, & non le soir, ou les derniers jours du mois, temps que nous croyons peu propres aux affaires, Metellus aussi regarda les mois qui suivent les huit premiers, comme le soir de l'année qui penche déja vers son déclin (1) ? Est-ce afin de n'employer que des oiseaux bien formés & dans la force de l'âge, tels qu'ils sont avant l'été, au lieu qu'aux approches de l'automne, les uns sont malades & lan-

---

tomber de vétusté les dépouilles qu'on a consacrées dans les temples.

(1) Cette espece de superstition ne venoit-elle pas de ce qu'ils imaginoient qu'en commençant une action à la fin du jour ou du mois, ils n'auroient pas assez de temps pour la finir à leur aise, & qu'ils seroient obligés de se presser, ce qui eut pu nuire au succès ?

guiſſants, les autres encore trop petits, & pluſieurs diſparoiſſent, chaſſés par les premiers froids, dans d'autres contrées (1).

XXXIX. Pourquoi les citoyens qui n'ont pas prêté le ſerment militaire, ne peuvent-ils pas, lorſqu'ils ſe trouvent dans le camp, tuer un ennemi, ni le bleſſer? (Cette loi eſt atteſtée par Caton l'ancien, qui écrivoit un jour à ſon fils que ſi le temps de ſon ſervice étoit fini, il revint à Rome, ou que, s'il reſtoit à l'armée, il obtint du Général la permiſſion de combattre les ennemis).

Croyent-ils que la néceſſité ſeule peut donner le droit de faire périr quelqu'un, & que le tuer, ſans une loi & un ordre exprès, c'eſt être homicide? C'eſt pour cela ſans doute que Cyrus loua Chryſante qui, ayant le bras levé pour percer un ennemi, & entendant ſonner la retraite, ſe retint, & ne le frappa

(1) Ces deux dernieres raiſons ne me paroiſſent pas avoir beaucoup de fondement. Car au printemps, il y a peut-être encore plus d'oiſeaux jeunes & foibles que dans l'automne; & s'il y en a qui quittent certains climats dans cette derniere ſaiſon, il en revient d'autres eſpeces, & peut-être en plus grand nombre.

point, parce qu'il ne croyoit plus en avoir le droit (1). Seroit-ce que tout soldat qui, dans une bataille, vient à lâcher le pied, doit pouvoir être cité & puni, parce que sa fuite est d'un plus mauvais exemple, que la mort ou la blessure d'un ennemi ne peut être utile? Or celui qui a son congé, n'est plus sujet aux loix militaires; mais s'il demande à remplir les devoirs de soldat, il est soumis aux loix, & justiciable de son Général.

XL. Pourquoi est-il défendu au prêtre de Jupiter de se frotter d'huile en plein air?

Est-ce par la même raison qu'ils regardent comme une indécence qu'un

(1) Je crois que cette raison est tirée d'un peu loin; & que l'obéissance militaire étoit le véritable motif qui empêchoit les soldats de tuer des ennemis, quand la retraite étoit sonnée. Nous avons vu dans les Apophthegmes des Lacédémoniens, un Spartiate en pareil cas donner pour raison, qu'il valoit mieux obéir au Général, que de tuer un ennemi; & l'exemple même de Chrysante en est une preuve. Cyrus, en rapportant ce trait devant l'armée, loue en lui son obéissance, & ajoute que cette obéissance conservoit les jours de ses soldats. P. 169. Cyrop. L. 4. Init.

fils paroiſſe nu devant ſon pere, & un gendre devant ſon beau-pere, & qu'autrefois même ils ne prenoient pas le bain enſemble ? Or Jupiter eſt le pere des hommes ; & ce qui ſe fait en plein air eſt ſur-tout expoſé à ſes regards. Eſt-ce que, comme il eſt défendu d'ôter ſes habits dans un temple, ils ont le même reſpect pour l'air qu'ils croyent rempli de dieux & de génies (1). C'eſt pour cela que nous faiſons bien des choſes, même néceſſaires, dans le ſecret de nos maiſons, & comme hors de la préſence des dieux. D'ailleurs n'y a-t-il pas des actions que le prêtre ſeul peut faire, & d'autres que la loi commande à tous par l'organe du prêtre ? Ainſi dans la Béotie, le droit de porter une couronne & des armes, de laiſſer croître ſes cheveux, & la défenſe d'entrer dans les terres des Phocéens (2), ſont des choſes particulieres au ſeul

(1) C'eſt la doctrine de Platon dans pluſieurs endroits de ſes ouvrages.

(2) Sans doute à cauſe de la malédiction prononcée contre les Phocéens, pour avoir violé le territoire conſacré à Apollon ; ſacrilege qui occaſionna la guerre ſacrée.

magiſtrat ; mais de ne manger des pommes qu'après l'équinoxe d'automne, de ne pas tailler la vigne avant celui du printemps, ce ſont des pratiques que le magiſtrat commande à tous les citoyens, afin que chacune ſe faſſe dans ſa ſaiſon. De même chez les Romains le prêtre de Jupiter eſt le ſeul qui ne puiſſe ni aller à cheval, ni paſſer plus de trois nuits hors de Rome, ni quitter un ſeul inſtant ſon bonnet, marque de ſa dignité, & d'où lui vient le nom de *Flamine* (1). Mais il eſt pluſieurs loix que le prêtre intime à tous les citoyens, & de ce nombre eſt la défenſe de ſe frotter d'huile en plein air (2).

---

(1) Ce bonnet s'appelloit *flamen*, mot abrégé de *filamen*, qui veut dire *fait de lin*. Le prêtre portoit toujours ce bonnet, & il ne pouvoit paroître en public ſans l'avoir ſur ſa tête. Varr. de ling. lat. 4.

(1) D'après ce que dit ici Plutarque, il faut conclure que cette défenſe n'étoit pas perſonnelle au prêtre de Jupiter, & qu'elle s'étendoit généralement à tous les citoyens. Cela eſt confirmé par ce qu'il ajoute tout de ſuite de l'éloignement que les Romains avoient pour cette pratique, à cauſe des dangers qui l'accompagnoient, & des mau-

En général les Romains désapprouvent fort la pratique de s'oindre le corps d'huile publiquement, & ils sont persuadés que rien n'a tant contribué à amollir les Grecs, & à les faire tomber dans l'esclavage, que leurs gymnases. C'étoient pour les villes des occasions de paresse, d'oisiveté, d'amusemens pernicieux. Delà naissoient les vices les plus infames. Ces sommeils, ces promenades, ces mouvemens réglés & compassés, ce régime si exact & si mesuré, tout cela énervoit les corps des jeunes gens. C'est ce qui a fait perdre insensiblement aux Grecs le goût des armes ; & au mérite de bons soldats (1) ils ont préféré celui d'athletes agiles, de lutteurs adroits, d'hommes de bonne mine. Or il est difficile de ne pas donner dans tous ces écueils, dès qu'une fois on ne craint pas de paroître nu en

---

vais effets qu'elle pouvoit produire : crainte qui n'étoit que trop justifiée par la corruption qu'elle avoit introduite dans la Grece, & qui a fait condamner hautement les Gymnases, par les hommes les plus sensés de ce temps-là.

(1) Mot-à-mot, *de soldats pésamment armés, & de bons cavaliers.*

public ; au lieu qu'on les évite en ſe frottant d'huile, & donnant à ſon corps tous les autres ſoins néceſſaires, dans l'intérieur de ſa maiſon.

XLI. Pourquoi l'ancienne monnoie des Romains portoit-elle d'un côté l'empreinte d'un Janus à deux viſages, & de l'autre celle de la pouppe ou de la proue d'un vaiſſeau ?

Etoit-ce, ſuivant l'opinion la plus commune, pour honorer Saturne qui vint par mer en Italie ? Il eſt vrai que cela lui fut commun avec bien d'autres héros, tels que Janus, Evandre & Enée. Ainſi je l'attribuerois à une autre cauſe, qui me paroît bien plus vraiſemblable. Rien ne contribue tant aux bonnes mœurs des villes qu'une ſage légiſlation, & rien ne lui eſt plus néceſſaire que l'abondance (1). Rome devoit à Janus les loix qui avoient adouci les mœurs de ſes habitans, & à la navigation de

(1) Mot-à-mot ; *on conjectureroit avec plus de vraiſemblance que comme il y a pour les villes des choſes honnêtes, & des choſes néceſſaires, la plus importante des choſes honêtes, eſt une bonne légiſlation, & des choſes néceſſaires, l'abondance.*

nécessairement amené les achats & les ventes. Peut-être est-ce remonter trop loin (1) ; & il est, je crois, plus probable que Valerius Publicola, après l'expulsion des rois, fit le premier du temple de Saturne le dépôt du trésor public, parce qu'il étoit bien fortifié, exposé à la vue de tout le monde, & à l'abri des insultes (2).

XLIII. Pourquoi les ambassadeurs qui viennent de toutes parts à Rome, vont-ils se faire inscrire au temple de Saturne, sur le registre des Questeurs ?

Cela vient-il de ce que Saturne aimoit les étrangers, parce qu'il l'avoit été lui-même en Italie ? Ou plutôt n'en faut-il pas chercher la solution dans l'histoire ? Il paroît qu'anciennement les Questeurs envoyoient des présens aux ambassadeurs (3) ; qu'ils avoient soin d'eux

(1) Mot-à-mot ; *mais ces choses-là sont anciennes.*

(2) Cette raison si simple & si naturelle auroit pu, je crois, dispenser Plutarque d'en chercher d'autres.

(3) Le Grec nomme ces présens λαύτια, & Festus sur ce mot, dit qu'il signifie des repas magnifiques. Mais puisque Plutarque dit que l'on envoyoit ces présens aux am-

lorfqu'ils tomboient malades, & que, s'ils venoient à mourir, ils les faiſoient enterrer aux dépens du tréſor public. Aujourd'hui la multitude des ambaſſadeurs qui ſe rendent à Rome a fait ſupprimer cette dépenſe, mais on a conſervé l'uſage de les faire inſcrire ſur le regiſtre des Queſteurs.

XLIV. Pourquoi n'eſt-il pas permis au prêtre de Jupiter de faire aucun ſerment?

Eſt-ce que le ſerment eſt une eſpece de queſtion pour les gens libres, & que l'ame d'un prêtre ne doit être, non plus que ſon corps, aſſujettie à aucune torture? A-t-on cru qu'il ſeroit inconſéquent de ne pas s'en rapporter, pour de petites choſes, à la parole d'un homme à qui l'on confie les choſes les plus ſacrées, & les plus importantes? Eſt-ce parce que tout ſerment finit par

---

baſſadeurs, il eſt difficile de l'entendre de repas qu'on leur auroit donné. Peut-être que dans les premiers temps, on traitoit les ambaſſadeurs étrangers aux dépens du public; mais dans la ſuite, comme le nombre en devint trop grand, on y ſubſtitua un préſent plus commode, & qui entraînoit moins d'embarras.

des imprécations contre ceux qui se parjureroient ? Or l'imprécation est toujours de mauvais augure, & les loix défendent aux prêtres d'en prononcer contre personne. Aussi approuva-t-on la prêtresse d'Athenes qui ne voulut point maudire Alcibiade, quoique le peuple le lui ordonnât, & qui répondit qu'elle étoit faite pour prononcer des vœux, & non des malédictions (1). Est-ce enfin de peur que le peuple ne soit exposé aux suites d'un parjure, si un homme qui en seroit coupable (2), prononçoit des vœux, & offroit des sacrifices pour la république ?

XLV. Pourquoi dans la fête des Vinales (3)

---

(1) Plutarque, dans la vie d'Alcibiade, dit que les Prêtres & les Prêtresses ayant eu ordre de prononcer des malédictions contre Alcibiade, la seule Théano s'y refusa. Elle étoit fille de Ménon, & du bourg d'Agraule.

(2) Il y a dans le texte ἂν ἀνὴρ ἱερεὺς, *si un homme pieux*. Mais c'est évidemment une faute, & le sens exige qu'on lise ἀνόσιος, *un homme impie*.

(3) Les auteurs Latins, tels que Varron & Festus, qui ont écrit sur les antiquités Romaines, disent que cette fête s'appelloit

verse-t-on du temple de Vénus une grande quantité de vin?

Est-ce, comme on croit assez généralement, parce que Mézence, roi des Etrusques, fit offrir la paix à Enée, à condition de lui donner tout le vin qu'il recueilleroit cette année? Sur le refus de son ennemi, il promit à ses soldats de leur abandonner ce vin, s'il étoit vainqueur. Enée informé de cette pro-

---

Vinalia, du vin qu'on y répandoit. Ainsi, dans le texte de Plutarque il faut lire ὀνιναλίων au lieu de ὀνιπαλίων. M. Larcher propose aussi cette correction dans son Mémoire sur Vénus, p. 261. On célébroit cette fête deux fois; l'une au mois d'août en mémoire du fait rapporté par Plutarque; l'autre dans le mois d'avril. La premiere étoit consacrée à Jupiter, à qui l'on offroit alors le premier vin qui entroit dans Rome. Je remarquerai à cette occasion que les anciens faisoient souvent dans leurs sacrifices une grande consommation des choses destinées aux usages de la vie. Ainsi, ils brûloient en entier les victimes qu'ils avoient immolées; sans doute pour marquer que c'étoit pour les Dieux, & non pour eux-mêmes qu'ils sacrifioient. Il est vrai que dans quelques sacrifices, ils se contentoient d'immoler l'animal en l'honneur des Dieux, & ils en mangeoient les viandes. Var. L. & Festus.

messe, consacra le vin aux Dieux ; il vainquit Mézence, & répandit devant le temple de Vénus, tout le vin qu'il recueillit. Peut-être est-ce un avertissement symbolique qu'on donne au peuple de passer les jours de fête dans la sobriété, & d'éviter l'intempérance ; parce que les Dieux préferent une abondante effusion de vin, à l'usage excessif de cette liqueur ?

XLVI. Pourquoi les anciens Romains laissoient-ils le temple de la Déesse *Horta*, toujours ouvert ?

Croyoient-ils, comme le dit Antistius Labeon, (1) que cette Déesse, dont la fonction, suivant que son nom l'indique, est d'exhorter, d'animer au bien, devoit être toujours en activité, toujours libre & en mouvement, sans jamais être renfermée, ni retenue ? Ou plutôt ont-

(1) Antistius Labeon étoit un jurisconsulte célebre du temps d'Auguste, à qui son caractere républicain l'avoit rendu peu agréable. Il étoit très-versé dans la connoissance de l'antiquité, & avoit écrit sur les origines de la langue latine, dont il se servoit, L. 13, c. 10. selon le témoignage d'Aulugelle, pour résoudre les questions de droit les plus épineuses.

ils

ils voulu marquer que cette Déeſſe qu'ils appellent aujourd'hui *Ora*, en faiſant la premiere ſyllabe longue, eſt toujours en action, toujours occupée, obſerve avec ſoin tout ce qui ſe paſſe, & veille ſans diſtraction ſur les actions humaines? Ou ce mot, comme bien d'autres de leur langue, eſt-il emprunté du grec? & exprime-t-il que cette Déeſſe voit tout? & que comme elle ne ſe repoſe jamais, ſon temple doit reſter continuellement ouvert? Que ſi la conjecture de Labeon qui tire le nom de cette Déeſſe du mot *exhorter*, eſt fondée (1), ne pourra-t-on pas donner la même origine au nom d'*Orateur* puiſque le but d'un Orateur eſt d'exhorter, de perſuader le peuple,

(1) Il y a dans le texte : ἡ μέντοι τὴν ὄρκον... ἀπὸ τῆ παρορμῆν. Selon Plutarque lui-même, au commencement de cet article, ce n'eſt pas le mot ὄρκος que Labéon dérivoit de παρορμᾶν, mais le mot ὄρκα dont on avoit fait *Hortari*. Car ὁρᾶν qui ſignifie *voir, examiner*, n'a aucun rapport avec παρορμᾶν qui veut dire, *exhorter, preſſer*. Ce qu'il ajoute ſur l'étymologie du mot *orateur*, n'eſt point conforme à l'analogie de la langue latine. Ce mot dérive de *orare*, *parler*, qui lui-même dérive de *os*, *bouche*.

au lieu de le dériver, comme d'autres, des vœux & des prieres ?

XLVII. Pourquoi Romulus fit-il conſtruire hors de la ville le temple de Vulcain ?

Comme il paſſoit pour fils de Mars, & que peut-être il ajoutoit foi à cette jalouſie que la fable raconte de Vulcain contre ce Dieu, à cauſe de ſes amours avec Vénus, il n'aura pas voulu que Vulcain & Mars euſſent dans la même ville un domicile commun. Mais ſans adopter cette tradition ridicule, ne faut-il pas croire plutôt que ce temple fut bâti par ce prince, au commencement de ſon regne, pour s'y aſſembler avec Tatius, ſon collegue au trône, & y délibérer en ſecret avec les ſénateurs, ſur les affaires publiques, ſans qu'on vint les interrompre ? ou eſt-ce parce que Rome ayant été, dans les premiers temps ſujette à de fréquens incendies, il voulut bien honorer le Dieu du feu, mais il plaça ſon temple hors de la ville (1) ?

Liv. II, C. 12. (1) Selon Denys d'Halicarnaſſe, ce fut Tatius qui bâtit ce temple de Vulcain. Mais ce n'étoit pas le ſeul qui fut placé hors de la ville. Ceux de Mars & de Vénus y étoient auſſi ; celui de Vénus, afin que les jeunes

Pourquoi aux fêtes de Conſus (1), couronne-t-on les chevaux & les ânes ? & les diſpenſe-t-on de tout travail ? XLVIII.

Eſt-ce parce que ces fêtes ſont conſacrées à Neptune *équeſtre* ? & l'âne qui eſt l'aſſocié du cheval dans le travail,

---

gens de l'un & de l'autre ſexe n'euſſent pas ſous les yeux les plaiſirs que cette déeſſe inſpiroit, & dont ſon culte même étoit une leçon publique. Celui de Mars pour ſignifier que les guerres civiles devoient être bannies de Rome. Il eſt vrai que Mars étoit honoré ſous le nom de *Quirinus* & de *Gradivus*. Le premier ſurnom déſignoit Mars pacifique, & ſon temple étoit dans la ville. *Gradivus* étoit le Mars guerrier, & on avoit placé ſon temple hors de Rome.

(1) *Conſus*, ſelon les uns, étoit le même que Neptune *équeſtre*, ou qui avoit trouvé l'art de dompter les chevaux. Selon d'autres, c'étoit le Dieu du *conſeil*, du mot latin *conſilium*. On rapporte l'origine de ſon culte à Romulus, qui, dit Plutarque, fit répandre le bruit, qu'il avoit découvert l'autel ſouterrain d'un Dieu qu'il nomma *Conſus*. Il établit une fête ſolemnelle en ſon honneur, & y invita les peuples voiſins. C'eſt à cette fête que ſe fit l'enlevement des Sabines. Elle ſe célébra tous les ans au mois d'août, ſous le nom de *Conſualia* ou *Conſaliq.* In vit. Rom.

partage aussi son repos. Est-ce que dans cette saison la navigation qui devient favorable, permet qu'on laisse reposer quelques jours les bêtes de somme (1)?

XLIX. Pourquoi ceux qui briguoient les charges, étoient-ils obligés, au rapport de Caton, de quitter la toge, & de n'avoir qu'une simple tunique?

Craignoit-on qu'ils ne cachassent de l'argent sous leur toge, pour acheter les suffrages? Ou les Candidats qui savoient que le peuple jugeoit dignes des magistratures, non les citoyens les plus distingués par leur naissance, leurs richesses ou leur crédit, mais ceux qui avoient reçu plus de blessures à l'armée, venoient-ils au champ de Mars sans toge, afin qu'on pût voir les cicatrices dont ils étoient couverts? Etoit-ce une maniere plus humble de gagner la faveur du peuple? comme ils employoient aussi

(1) Festus dit que pendant ces fêtes on n'employoit que des mulets pour les jeux du grand cirque, parce qu'on croyoit que ces animaux étoient les premiers qu'on eut attelés à des chars. C'est sans doute pour cette raison que pendant ces fêtes, on laissoit reposer les chevaux & les ânes.

pour cela les prieres & les autres marques de soumission (1)?

Pourquoi le Flamine de Jupiter, selon le rapport d'Ateius (2), perdoit-il sa dignité quand sa femme venoit à mourir? L.

Pensoit-on que celui qui a perdu sa femme, est plus malheureux que celui qui est resté célibataire? En effet, la famille d'un homme marié est complette; celle d'un homme veuf est imparfaite, & pour ainsi dire, mutilée. Est-ce parce que la femme du Flamine partage son sacerdoce, & qu'il est plusieurs sacrifices qu'il ne peut faire sans elle? Il n'est pas toujours facile ni même convenable d'en épouser une autre, aussitôt après la mort de la premiere. Aussi ne lui a-t-il jamais été permis de la répu- L.

(1) Mot-à-mot; *en prenant la main des citoyens, en les priant & s'inclinant devant eux.*

(2) Le Grec dit, ὁ τῆιος. Mais on ne connoît point d'Ecrivain de ce nom. Xylandre y substitue avec raison Ἀτήιος. Ateius Capito, historien Romain, est cité dans un sujet assez semblable, par Aulugelle, qui confirme ailleurs, d'après Fabius Pictor, autre historien Romain, l'usage en question. L. 10, c. 15. L. 10, 15.

dier. De nos jours seulement, Domitien l'a permis une fois. Encore les Prêtres assistèrent-ils à la dissolution du mariage, qu'ils accompagnèrent des cérémonies les plus tristes & les plus extraordinaires. Au reste, on sera moins surpris de cet usage, lorsqu'on saura que si un des Censeurs venoit à mourir, son collegue étoit obligé d'abdiquer (1). Le Censeur Livius Drusus étant mort, Scaurus Emilius, son collegue, ne vouloit pas quitter sa charge. Les Tribuns du peuple, pour l'y forcer, le firent mettre en prison.

LI. Pourquoi placent-ils un chien auprès des Dieux Lares, qu'ils appellent *Prestites*, & qu'ils les vêtissent de peaux de chien?

(1) Les Romains regardoient la mort d'un des Censeurs, comme un présage des plus siniſtres, parce que cela étoit arrivé l'année que Rome fut prise par les Gaulois. Comme le Flamine de Jupiter étoit le premier en dignité, & que sa femme partageoit son sacerdoce, la même superstition avoit fait croire que sa mort étoit de mauvais augure: & on craignoit qu'un homme qui avoit éprouvé ce malheur personnel, n'en attirât sur la république.

Est-ce parce qu'ils président à la maison ? & qu'à ce titre, ils doivent veiller à sa défense ; & à l'exemple des chiens, se montrer redoutables aux étrangers, & doux aux gens de la maison ? Faut-il adopter l'opinion de quelques Romains, qui pensent avec les sectateurs de Chrysippe, qu'il erre dans l'univers de mauvais génies, dont les Dieux se servent, comme de bourreaux, pour châtier les méchans & les impies ? De même à Rome, regarde-t-on les Lares comme des génies redoutables, destinés au châtiment des humains, & chargés de veiller sur ce qui se passe dans l'intérieur des maisons ? Ils sont donc vêtus de peaux de chien (1), & ont un de ces animaux auprès d'eux pour signifier qu'ils sont habiles à éventer les méchans & à les punir.

LII. Pourquoi immolent-ils un chien à la Déesse *Mana-Geneta* ; & qu'ils lui demandent qu'aucun de ceux qui sont dans la maison, ne devienne *bon* ?

(1) Le texte porte, διὰ τῶν. C'est évidemment une faute, & l'on ne peut douter que la leçon d'un manuscrit où l'on lit διὰ κυνῶν, ne soit la véritable.

Geneta préside aux enfantemens, & à la production des choses périssables. Ses noms eux-mêmes désignent une génération qui s'écoule (1). Ainsi les Romains lui immolent un chien pour ceux qui naissent dans leurs maisons, comme les Grecs font à Hecate. Socrate dit que les Argiens sacrifient aussi un chien à Lucine, pour en obtenir un heureux enfantement. Mais la priere que les Romains font à la Déesse Geneta ne regarde-t-elle pas les chiens qui naissent dans leurs maisons, plutôt que les hommes? Ils demandent qu'ils soient méchans & qu'ils se fassent craindre aux étrangers. Seroit-ce que, comme on donne le nom de bons à ceux qui sont morts (2), ils la prient indirectement par cette formule que personne de la famille ne meure? Il ne faut pas au reste s'étonner de cette expression. Aristote rap-

(1) *Geneta* vient du mot grec γένεσις, *naître*, & *Mana*, du verbe latin, *manare*, *s'écouler*.

(2) Cette raison que je préfere à la précédente, est confirmée par plusieurs exemples que Plutarque a rapportés dans le traité de la Consolation. T. II, p. 14, &c.

porte que dans le traité fait entre les Spartiates & les Arcadiens, il fut convenu, qu'on ne rendroit bon, c'eſt-à-dire, qu'on ne feroit mourir aucun des Tégéates qui ſe ſeroient déclarés pour les Lacédémoniens.

LIII. Pourquoi dans les jeux Capitolins fait-on encore aujourd'hui proclamer par un héraut : SARDIENS A VENDRE ; & qu'on produit, par raillerie, un vieillard qui, comme les enfans, porte une bulle pendue au cou?

Les Veiens d'Etrurie avoient réſiſté long-temps à Romulus. Il ſe rendit enfin maître de leur ville, & fit vendre publiquement un grand nombre de priſonniers avec leur roi, en leur reprochant leur foibleſſe & leur folie. Or, les Etruſques tiroient leur origine des Lydiens dont Sardes étoit la capitale. C'eſt pour cela qu'on les proclamoit ſous ce nom ; & l'uſage s'en eſt conſervé par plaiſanterie (1).

(1) Feſtus, ſur ce mot, d'après un hiſtorien, nommé Sinçius Capito, donne à ce proverbe une autre origine. Il prétend que les Romains s'étant emparés de la Corſe & de la Sardaigne, ils n'en rapporterent

LIV. Pourquoi donnent-ils le nom de *Macellum* à la boucherie ?

Eſt-ce, comme dans bien d'autres mots de leur langue, par corruption du mot *Mageiros* qui en grec ſignifie *cuiſinier*. Le C. des Latins & le *gamma* des Grecs, ont entre eux une grande affinité. Ils n'ont adopté que tard le G dont Sp. Carbilius fut l'inventeur; & parmi eux les begues, par une ſuite de leur difficulté de langue, prononcent la lettre R comme L. Ou faut-il réſoudre la queſtion par l'hiſtoire? On dit qu'un brigand nommé *Macellus* qui commettoit à Rome les plus grands excès, & qu'on eut bien de la peine à arrêter, fut enfin pris & puni du dernier ſup-

---

d'autre butin, qu'une troupe d'eſclaves. Feſtus cependant rapporte l'autre opinion, & dit même que le vieillard qui portoit une bulle pendue au cou, & une robe prétexte, repréſentoit le roi des Etruſques qui étoit ainſi vêtu, & qu'on vouloit par-là tourner en ridicule leur molleſſe, parce qu'à Rome, on ne portoit ces attributs de l'enfance que juſqu'à l'âge de dix-ſept ans. Les jeux *Capitolins* étoient ainſi nommés de Jupiter Capitolin, à qui ils étoient conſacrés.

plice. On confisqua ſes biens, & on les employa à bâtir les boucheries qui prirent ſon nom (1).

Pourquoi aux Ides de janvier eſt-il permis aux joueurs de flûte de ſe promener dans les rues de Rome, avec des habits de femme? LV.

Je ne ſais ſi la raiſon qu'on en donne eſt la véritable. Numa, dit-on, leur avoit accordé de très-grands honneurs, à cauſe des fonctions qu'ils rempliſſoient dans les cérémonies religieuſes. Les Tribuns militaires qui avoient remplacé les Conſuls, les leur ayant ôtés, les muſiciens ſortirent tous de la ville & ſe retirerent à Tibur. On les regretta bientôt, par le ſcrupule qu'on eut de voir les prêtres faire leurs ſacrifices, ſans qu'aucun inſtrument les accompagnât (2).

(1) Varron, cité par Donat dans ſes notes ſur l'Eunuche de Térence, rapporte la même hiſtoire. Seulement il joint à ce Macellus un autre brigand nommé *Numerius Equilius Cupes*; & dit que de l'argent qui provint de la confiſcation de ſes biens, on bâtit un marché qu'on appella *forum cupedinis*, *le marché des confiſeurs*.

(2) Les joueurs de flûte accompagnoient toujours avec leurs inſtrumens les vœux

Invités de revenir, ils le refuſerent. Alors un affranchi promit ſecretement aux magiſtrats qu'il les rameneroit. Il ſe rend à Tibur, fait préparer un grand banquet, comme pour ſacrifier aux dieux, invite les muſiciens à s'y trouver, & y appelle auſſi pluſieurs femmes. On paſſa la nuit à boire, à jouer, à ſe divertir. Tout-à-coup il fait répandre le bruit de l'arrivée imprévue de ſon patron. Il affecte un grand trouble, perſuade aux muſiciens de monter dans des chars entourés de peaux, en leur promettant de les ramener à Tibur. Mais il les trompoit, & leur ayant fait prendre des détours dont la nuit, & plus encore les vapeurs du vin les em-

---

& les prieres que les Prêtres faiſoient dans les ſacrifices, afin qu'ils les prononçaſſent avec plus de juſteſſe. Voilà d'où venoit le
L. IX, C. 30. ſcrupule des Romains. Tite-Live dit que le motif de leur retraite fut le refus que firent les magiſtrats de les laiſſer manger, comme auparavant, à la table de Jupiter, & de ſe trouver plus de dix aux funérailles des citoyens. Au reſte, Varron, Liv. 5, de Ling. Lat. place cette fête aux Ides de juin, & non aux Ides de janvier, comme Plutarque.

pêcherent de s'appercevoir, il les conduisit à Rome, où ils arriverent à la pointe du jour, la plupart avec les habits de femme qu'ils portoient dans leur banquet nocturne. Les magistrats les appaiserent; & il fut arrêté que désormais à pareil jour, ils auroient la liberté de se promener ainsi vêtus, dans les rues de Rome.

LVI. Pourquoi le temple de la déesse *Carménta* fut-il anciennement dédié par les dames Romaines, & qu'elles lui rendent encore aujourd'hui des honneurs particuliers?

On raconte que le Sénat ayant interdit aux dames Romaines les voitures attellées de chevaux, elles firent, pour se venger, le complot de n'avoir plus d'enfans, & elles tinrent parole, jusqu'à ce que le Sénat eût levé la défense. Alors elles eurent des enfans, & en reconnoissance de cette heureuse fécondité, elles bâtirent un temple à la déesse Carmenta (1). Cette Carmenta, mere d'Evandre, s'appelloit *Thémis*, & selon

(1) Ovide dit la même chose dans ses *Fastes*, liv. I, V. 617.

d'autres, *Nicostrate*. Elle vint avec son fils en Italie ; & comme elle prononçoit des oracles en vers, les Latins lui donnerent le nom de Carmenta, du mot *carmen* qui dans leur langue signifie *vers*. Il y en a qui disent que Carmenta est la même que la *Parque*, & que c'est à ce titre que les dames Romaines lui font des sacrifices. Son nom qui signifie *privée de raison* (1), lui a été donné à cause de ses inspirations. Alors ce ne seroit pas des vers qu'elle auroit tiré son nom, mais plutôt les vers auroient eu leur nom d'elle, parce que, dans son enthousiasme, elle prononçoit ses oracles en vers.

LVII. Pourquoi les dames Romaines, quand elles sacrifient à la déesse *Rumina* (2), arrosent-elles de lait les victimes, &

(1) Alors ce nom viendroit de deux mots latins *carens mente, privée de raison.*

(2) La Déesse *Rumina* étoit une de ces divinités inférieures, dont les Romains avoient un très-grand nombre, parce qu'ils déifioient, non-seulement les êtres moraux, mais aussi les êtres physiques, dont ils tiroient quelque avantage. Ainsi, ils en avoient fait une sous le nom de *Rumina*, de la fonction d'allaiter les enfans.

qu'elles n'emploïent jamais de vin ?

Eſt-ce parce que le mot *Ruma* ſignifie en latin *mamelle* ? & delà vient qu'ils appellent *Ruminalis* le figuier auprès duquel la louve allaita Romulus ; comme nous appellons les nourrices *Thelonas*, du mot *Thelé*, *mamelle*. Or *Rumina* qui préſidoit à la nourriture des enfans, ne vouloit point qu'on lui offrît du vin, parce qu'il eſt pernicieux à cet âge.

LVIII. Pourquoi donnent-ils à une claſſe de Sénateurs le nom de *Peres conſcripts*, & à une autre, ſimplement, celui de *Peres* ?

N'appellent-ils *Peres* & *Patriciens* que ceux qui deſcendent des premiers Sénateurs inſtitués par Romulus, & qui peuvent citer leurs peres, au lieu qu'ils donnent le nom de *Peres conſcripts* à ceux des familles Plébéïennes qui ſont entrées depuis dans le Sénat ?

LIX. Pourquoi honorent-ils ſur un même autel Hercule & les Muſes ?

Eſt-ce, comme le dit Juba, parce qu'Hercule inſtruiſit Evandre dans les ſciences, & que cette inſtruction étoit alors regardée comme le bienfait le plus

précieux (1)? Ce ne fut que bien tard qu'on commença à payer des maîtres. Sp. Carbilius, affranchi de celui qui donna le premier exemple de divorce, ouvrit le premier une école mercénaire.

LX. Pourquoi les femmes n'ont-elles pas la liberté de rien prendre, ni de rien goûter des victimes qu'on immole sur le plus grand des deux autels d'Hercule?

Est-ce parce que Carmenta ne vint qu'après que le sacrifice fut fini? Il en fut de même pour la famille des Pinariens; & c'est delà qu'elle a tiré son nom. Pendant que les autres mangent,

---

(1) A cette raison proposée par Plutarque, on peut en joindre une autre tirée d'un discours attribué au Rhéteur Eumenius. Il dit que Fulvius Nobilior fit bâtir dans le cirque de Flaminius, le temple d'*Hercule Musagete*, ou *chef des Muses*, & mit ainsi les Muses sous la défense du plus grand des Dieux, parce qu'il y a entre ces divinités une correspondance nécessaire. Le repos des Muses a besoin de la protection d'Hercule; & la valeur d'Hercule, du chant des Muses. D'ailleurs, l'ancienne Mythologie désignoit par Hercule le soleil, & à ce titre, il étoit le même qu'Apollon chef des Muses.

De instit. Schol.

ſis ſont ſimples ſpectateurs (1). Eſt-ce à cauſe de la robe empoiſonnée que Déjanire donna, dit-on, à Hercule ?

Pourquoi eſt-il défendu de dire & de demander ſi la divinité tutélaire de Rome eſt un dieu ou une déeſſe, & LXI.

(1) Lorſqu'Hercule vint en Italie, & qu'Evandre, averti par ſa mere, que ce héros ſeroit un jour au rang des Dieux, lui eut élevé un autel, il ſe trouva au ſacrifice deux vieillards nommés, l'un Potitius, & l'autre Pinarius, à qui Hercule dit qu'il vouloit être honoré deux fois le jour, le matin & le ſoir. Le premier ſacrifice fut offert le matin; & après le coucher du ſoleil, on fit celui du ſoir. Potitius s'y rendit exactement; mais Pinarius n'y arriva que lorſque les entrailles des victimes étoient déja remiſes entre les mains de Potitius. Hercule, irrité de cette négligence, ordonna que la famille des Pinariens ſerviroit ſeulement au miniſtere de l'autel, tandis que celle de Potitius mangeroit les entrailles de la victime, & conſommeroit le ſacrifice. Delà, le nom de Pinarius donné à ce vieillard qui auparavant en portoit un autre que l'hiſtoire ne nous a pas conſervé. Il vient du mot grec πίνα, qui veut dire faim. Voyez *Servius ſur le huitieme livre de l'Enéide, Tite-Live, Livre I, & Denys d'Halicarnaſſe, Liv. I.* Cet autel portoit le nom de grand, parce qu'on croyoit qu'Her- Tite-Live, L. 10, Ch. 1.

qu'on ne peut pas prononcer ſon nom (1)?

Ils donnent à cette défenſe une cauſe ſuperſtitieuſe. Ils prétendent que Valerius Soranus périt malheureuſement pour avoir dit ce nom. Quelques-uns de leurs hiſtoriens lui donnent une autre origine. Ils diſent que les Romains qui, à la faveur de quelques charmes magiques, avoient attiré dans leur ville les dieux des nations ennemies, craignirent qu'en nommant leur divinité tutélaire, on ne fît de même à ſon égard (2). Les Ty-

---

Liv. 1, C. 9. cule y avoit lui-même ſacrifié. Denys d'Halicarnaſſe dit qu'il n'y en avoit point dans Rome de plus reſpecté : qu'on y faiſoit les ſermens pour les conventions, lorſqu'on vouloit pouvoir compter ſur leur exécution. Les citoyens riches, comme nous l'avons vu, y offroient la dîme de leurs biens. Cependant, cet autel, ſitué dans le marché aux bœufs, étoit de la plus grande ſimplicité.

(1) Mot-à-mot. *Pourquoi eſt-il défendu de dire, de demander ſi le Dieu à qui appartient la conſervation de Rome eſt mâle ou femelle, & même de le nommer?*

(2) C'étoit un uſage conſtant chez les Romains, lorſqu'ils eſpéroient ſe rendre maîtres d'une ville aſſiégée, de faire des prieres au Dieu tutélaire de cette ville, pour l'attirer dans leur patrie, ſoit qu'ils

riens enchaînent leurs idoles ; d'autres peuples, quand ils envoyent les leurs pour quelques cérémonies religieuses, exigent des ôtages de leur retour. Les Romains ont cru que rien ne leur assureroit davantage la conservation de leur divinité tutélaire, que d'en cacher à tout le monde la connoissance & le nom. Homere a dit :

Les dieux ont en commun l'empire de la terre. Iliad. 14, v. 193.

Il vouloit que les hommes qui habitent la terre en commun (1), honorassent également tous les dieux. De même les anciens Romains ont caché le nom de

---

crussent ne pouvoir pas, sans cela, s'emparer de la ville, soit qu'ils regardassent comme un crime de faire des Dieux captifs. On peut voir la formule de cette évocation dans Macrobe qui nous l'a conservée d'après un ancien Auteur nommé *Sammonicus Serenus*.

(1) Il y a dans le texte τὴν γῆν οἰκοῦσιν ἔχοντες & c'est la leçon uniforme des manuscrits & des éditions ; ce qui m'a empêché de rien changer en traduisant : mais je serois assez porté à lire ἔχοντας, en le rapportant aux

leur dieu tutélaire, afin que leurs citoyens rendissent à tous les autres dieux le culte qui leur est dû.

LXII. Pourquoi, parmi les *Féciaux* (1), celui qu'ils appellent *Pater Patratus*, tient-il le premier rang?

(On donne ce nom à celui qui a des enfans, & dont le pere vit encore; il a même de nos jours d'assez beaux priviléges; & c'est à lui que les Préteurs confient les personnes qui, par leur jeunesse & leur beauté, ont besoin d'être gardées avec beaucoup de vigilance.)

Dieux, parce qu'il me semble qu'alors le raisonnement est plus suivi. Homere disoit que la terre étoit commune à tous les Dieux, afin que les hommes se crussent obligés de les adorer tous. Cette obligation a un fondement bien plus naturel dans le pouvoir commun que tous les Dieux ont sur la terre, que dans la cohabitation commune de tous les hommes sur la terre.

(1) Les Féciaux formoient comme un collége de Prêtres chargés de tout ce qui concernoit la guerre & la paix. Ils décidoient si la guerre qu'on vouloit entreprendre étoit juste; & on ne pouvoit la faire qu'autant qu'ils avoient prononcé qu'elle étoit légitime. Alors ils alloient eux-mêmes la déclarer au

Sa prééminence vient-elle de ce qu'il a tout-à-la-fois de la réserve à l'égard de ses enfans, & de la crainte pour son pere ? Ou son nom seul en donne-t-il la solution ? *Patratus* signifie *parfait*, *accompli* ; & celui-là passoit pour le plus parfait, qui avoit des enfans du vivant de son pere. C'est peut-être que celui qui préside aux sermens & aux traités de paix, doit, selon Homere, voir devant & derriere lui ; & c'est ce que peut faire mieux qu'un autre celui qui a des enfans pour qui il délibere, & un pere avec qui il peut délibérer. Iliad. I, 70.

LXIII. Pourquoi le roi des sacrifices ne peut-il exercer aucune magistrature, ni haranguer le peuple ?

Les rois qui anciennement faisoient eux-mêmes les sacrifices les plus importans, & assistoient les prêtres pour l'immolation des victimes, ayant usé tyranniquement de leur puissance, la plu-

---

peuple ennemi avec des formules qu'on trouve dans les historiens. Il en étoit de même pour la paix. On choisissoit ces ministres publics dans les premieres familles de Rome. Tit. Liv. L. 1. Denys d'Halicarnasse, L. 2.

part des peuples de la Grece leur ôterent toute autorité, & ne leur laisserent que le droit de sacrifier aux dieux. Mais les Romains qui chasserent leurs rois sans retour, élurent pour les sacrifices un roi à qui ils ne permirent d'exercer aucune magistrature, ni de haranguer le peuple, afin de ne paroître obéir à un roi que dans les cérémonies de la religion, &, pour ainsi dire, en faveur des dieux. Aussi lorsque ce roi a fait, avant les Comices, un sacrifice d'usage, établi par les anciens Romains, il s'enfuit précipitamment de la place publique (1).

LXIV. Pourquoi, quand ils quittent la table, veulent-ils qu'on y laisse quelque chose ?

Liv. 2, C. 1. (1) Ce roi des sacrifices, selon Tite-Live, avoit été établi pour faire les sacrifices que les rois faisoient en personne, afin, dit-il, que le peuple ne s'apperçut en rien que les rois lui manquoient. C'est donc parce qu'il remplaçoit les rois dans cette fonction qu'on lui donna le nom de roi des sacrifices; & non qu'il fut le chef des autres Prêtres. Au contraire, il étoit soumis au souverain Pontife. Sa femme portoit le nom de reine des sacrifices, & faisoit

Macr. L. 1, ch. 15.

Eſt-ce pour faire entendre qu'on doit garder ſur ſes revenus quelque choſe pour l'avenir, & que chaque jour il faut penſer au lendemain ? Eſt-ce par un principe de ſageſſe qui leur fait réprimer leur appétit, lors même qu'ils ont de quoi le ſatisfaire ? L'habitude de s'abſtenir de ce qu'on a, fait qu'on deſire moins ce qu'on n'a pas. Eſt-ce par humanité envers leurs eſclaves, qui ſont plus flattés de participer en quelque ſorte à la table de leurs maîtres, que de recevoir d'ailleurs leur nourriture ? Eſt-ce qu'un lieu ſacré ne doit jamais reſter vuide ? Et la table eſt ſacrée.

LXV. Pourquoi la premiere union du mari & de la femme ſe fait-elle toujours dans les ténebres ?

Eſt-ce par reſpect pour la nouvelle

---

auſſi quelques ſacrifices particuliers. La raiſon pour laquelle les Romains ne vouloient pas qu'il exerçât aucune autre fonction publique, c'étoit ſans doute qu'ils craignoient qu'en ſe mêlant des affaires d'Etat, il n'abuſât du reſpect que lui concilioit ſon miniſtere, pour prendre trop d'autorité ſur le peuple.

épouse que le mari regarde encore comme étrangere ? Est-ce pour accoutumer les Romains à ne s'approcher même de leurs femmes qu'avec respect ? Ou bien, à l'exemple de Solon, qui avoit ordonné que la nouvelle mariée, avant d'entrer dans la chambre de son mari, mangeât de la pomme de coin, afin que leur premier abord fût doux & agréable, le législateur des Romains a-t-il voulu que le mari ne pût pas appercevoir dans ce premier instant, les défauts corporels que sa femme pourroit avoir ? Est-ce enfin pour donner plus d'aversion des jouissances criminelles, puisqu'on couvre des voiles de la pudeur même les plus légitimes ?

LXVI. Pourquoi l'un des cirques de Rome porte-t-il le nom de Flaminius ?

Flaminius donna anciennement au peuple un terrein dont on employa le produit à des courses de chevaux ; & comme cette dépense ne l'absorboit pas tout entier, on fit du surplus un chemin public qui porta le nom de *voie Flaminienne*.

LXVII. Pourquoi donnent-ils le nom de *Licteurs* à ceux qui portent les faisceaux devant les magistrats ?

Est-ce

Eſt-ce parce qu'ils marchoient à la ſuite de Romulus, avec des courroies ſous leurs robes, pour attacher les criminels ? On ſe ſert vulgairement du mot *alligare* pour *lier*; ceux qui parlent plus purement, diſent *ligare*. Peut-être n'eſt-ce que depuis peu qu'on a inſéré dans leur nom la lettre C, & qu'autrefois on les appelloit *Litores*, c'eſt-à-dire miniſtres publics. Perſonne, je crois, n'ignore qu'on trouve encore dans pluſieurs anciennes loix de Grece, *Litos* pour *public* (1).

LXVIII. Pourquoi les Luperques, c'eſt-à-dire, ceux qui, aux fêtes Lupercales, courent nus dans les rues avec une ſimple ceinture, en frappant d'une courroie ceux qu'ils rencontrent, ſacrifient-ils un chien ?

Eſt-ce parce que ces fêtes ont pour objet de purifier la ville, qu'elles ſe celebrent au mois de février, dont le nom ſignifie expier en frappant d'une

(1) Feſtus dit que le nom de *Liâeurs* vient des faiſceaux de verges qu'ils portoient, & qui étoient liés autour d'une hâche. Ils s'en ſervoient pour punir les coupables condamnés par les magiſtrats. In Voc. Lictores.

courroie, & que pour cette raiſon on appelle ces fêtes, *Februatæ*. Or dans toutes les expiations les Grecs prenoient un chien pour victime, & l'uſage s'en eſt preſque généralement conſervé. Entre pluſieurs autres expiations, ils offrent à Hécate de petits chiens, touchent avec ces animaux ceux qui ont beſoin d'être purifiés, & donnent à cette luſtration le nom de *Periſcylaciſme* (1). Eſt-ce que, comme *Lucos* ſignifie *loup*, & *Lupercales*, *fêtes du loup*, ils immolent un chien, parce que cet animal eſt ennemi du loup ? Eſt-ce parce que les chiens aboyent après les Luperques, lorſqu'ils courent dans les rues ? Eſt-ce enfin parce que ces fêtes ſe célebrent en l'honneur du Dieu Pan à qui le chien eſt agréable à cauſe de la garde des troupeaux (2) ?

LXIX. Pourquoi dans la fête appellée *des ſept montagnes*, ne ſe ſervoit-on pas

(1) De περὶ, autour, & de σκύλαξ, *chien*.

(2) C'étoit peut-être auſſi pour obtenir aux femmes une heureuſe fécondité, parce que le chien eſt très-fécond. Or, on croyoit que les Luperques pouvoient remédier à la ſtérilité ou aux enfantemens laborieux.

autrefois de voitures traînées par des chevaux ; & que ceux qui ſont fideles aux uſages de leurs ancêtres, s'en abſtiennent encore aujourd'hui (1) ?

Cette fête ſe célebre en mémoire de ce qu'on renferma une ſeptieme montagne dans l'enceinte de Rome (2).

Eſt-ce, comme le croient quelques-uns de leurs hiſtoriens, parce que les différentes parties de la ville n'étoient pas encore jointes entre elles ? Ou cette opinion eſt-elle ſans fondement ? & cet uſage vient-il de ce que n'ayant plus alors le projet d'aggrandir davantage la ville, ils inſtituerent ces fêtes, afin de ſe ménager quelques jours de repos pour eux-mêmes, & pour les animaux qui les avoient aidés à la conſtruire ? Ou bien, jaloux que les citoyens rendiſſent par leur préſence toutes leurs

(1) Cette fête s'appelloit auſſi *Agonalia*. Ovide donne cinq étymologies différentes de ce mot. J'y renvoie pour abréger. Il ſe décide pour l'opinion de ceux qui le dérivent du mot grec *Agones*, *jeux*, à cauſe des jeux qu'on y célébroit. Faſt. I. v. 317, &c.

(2) Le texte ajoute, *& que Rome eut alors ſept montagnes.*

fêtes plus brillantes, le desiroient-ils sur-tout pour celle qu'on instituoit en mémoire de la réunion des différens quartiers de la ville? & pour cet effet, ils avoient défendu ces jours-là l'usage des voitures, afin que personne ne pût sortir de la ville.

LXX. Pourquoi appelloient-ils *furcifer*, un esclave qui avoit été condamné, pour cause de vol, ou pour d'autres crimes de cette nature?

Ce genre de punition est-il une suite de l'exactitude des anciens Romains, chez qui tout pere de famille qui avoit convaincu de crime un de ses esclaves, lui mettoit au cou une de ces fourches qu'on place sous le timon des chars, & l'obligeoit de se promener ainsi dans tout le voisinage, afin qu'on se méfiât de lui? Delà vient le nom de *furcifer*, ou *porte-fourche*. Car ce que les Grecs appellent *soutien*, les Latins le nomment *fourche* (1).

---

(1) Les éditions portent σήριγγα & les manuscrits σήρικα. Mais d'après un passage de Plutarque c'est σήριγμα qu'il faut lire. On le trouve ainsi dans Pollux. Il signifie

In Vit. Coriol.

Pourquoi attachent-ils du foin aux cornes des bœufs qui ſont ſujets à frapper, pour avertir les paſſans de s'en garantir (1) ? LXXI.

L'abondance rend les chevaux, les bœufs, les ânes, & les hommes eux-mêmes pétulans & dangereux : ce qui fait dire à Sophocle :

Tel qu'un courſier trop bien nourri,
Tu deviens inſolent au ſein de l'abondance.

Auſſi les Romains diſoient-ils que Craſſus avoit du foin à la corne ; & ceux qui, dans les diſcuſſions politiques,

---

proprement *ſoutien*, parce que ce bois fourchu ſervoit à ſoutenir le timon.

(1) Je ſoupçonnerois que ce paſſage eſt mal ponctué ; & que la fin de la queſtion devroit être le commencement de la réponſe. En effet, Plutarque, dans la ſuite de l'article, ne donne aucune raiſon de cet uſage ; il explique ſeulement ce qui rend les animaux pétulans & ſujets à frapper. Il faut donc ou ſuppoſer ici une lacune, ce dont on ne trouve aucune trace dans les manuſcrits ; ou mettre la raiſon de cet uſage dans les derniers mots de la queſtion, & lire ainſi : *Etoit-ce pour avertir les paſſans de s'en garantir* ?

blâmoient les autres Sénateurs, n'osoient s'attaquer à lui, parce qu'il étoit vindicatif, & dangereux à irriter. Dans la suite, lorsque César, devenu le maître, eut rabaissé sa fierté (1), on disoit que César lui avoit ôté le foin de la corne.

LXXII. Pourquoi les Augures, anciennement les Auspices, ne doivent-ils jamais avoir leurs lampes couvertes (2)?

Veulent-ils, à l'exemple des Pythagoriciens que de petites choses servent de symboles aux grandes? & comme ces philosophes défendoient qu'on s'assît sur le boisseau, ou qu'on remuât le feu avec l'épée; de même les anciens Romains employoient-ils souvent des allégories obscures, & sur-tout dans les choses sacrées? De ce nombre étoit l'usage relatif aux lampes des Augures. La lampe est l'image du corps qui environne l'ame, & celle-ci est la lumiere intérieure,

(1) Mot-à-mot. *Il fut le premier qui s'opposa à lui dans la république, & qui le mépriſa.*

(2) Mot-à-mot; *doivent-ils avoir leurs lampes découvertes, & n'y point mettre de couvercle?*

cette intelligence, cette sagesse qui ne doit jamais être couverte, ni s'éteindre, mais toujours luire & éclairer. D'ailleurs, quand les vents soufflent, les oiseaux ont un vol inégal, & leur grande mobilité empêche qu'on ne puisse prendre les Augures d'une maniere assurée. Cet usage est donc un avertissement aux Prêtres de prendre leurs augures quand il ne fait pas de vent, & que le temps est assez calme, pour pouvoir porter leurs lampes découvertes (1).

LXXIII. Pourquoi tout Augure qui avoit un ulcere sur le corps, ne pouvoit-il pas observer le vol des oiseaux?

Etoit-ce encore un symbole de la pureté qu'exigent les fonctions sacrées?

(1) Les Augures étoient obligés d'avoir des lampes pour prendre les auspices, parce qu'ils le faisoient au commencement du jour artificiel, c'est-à-dire, à minuit. On croyoit ce temps-là plus favorable, parce que les oiseaux, pendant le silence de la nuit ne sont pas troublés dans leur vol; au lieu que dans le jour, le bruit des ouvriers, & le tumulte qui regne de toutes parts, font qu'ils suivent plutôt une impulsion violente, que leur mouvement naturel: & c'étoit ce mouvement naturel, cet instinct

de l'éloignement où ils doivent être de ces passions vives, qui telles que des ulceres rongeurs, troublent la tranquillité de l'ame ? ou plutôt, puisqu'on n'emploie pour les sacrifices & pour les augures, aucune victime, ni aucun oiseau qui soit vicié, n'est-il pas encore plus convenable que les prêtres qui s'approchent des autels, pour connoître la volonté des Dieux, y apportent une pureté parfaite, & qu'ils n'aient rien de défectueux ? Or, un ulcere est une souillure, & comme une mutilation du corps.

LXXIV. Pourquoi Servius Tellius consacra-t-il un temple à la fortune PETITE, que

---

des oiseaux qu'il falloit observer. Les lampes leur servoient à voir par le calme ou l'agitation de la flamme s'il faisoit du vent ou non. Nous avons dans le traité de l'éducation, l'explication des symboles sous lesquels Pythagore exposoit sa doctrine. Mais je crois que dans la premiere interprétation que Plutarque donne de cet usage, il est plus subtil que naturel, & donne un peu carriere à ce goût pour l'allégorie que les anciens philosophes, & sur-tout les nouveaux Platoniciens, ont souvent porté trop loin.

dans leur langue ils appellent BREVEM (1)?

Ce prince qui né d'une mere captive, étoit passé d'un rang obscur au trône de Rome, a-t-il voulu reconnoître ce bienfait de la fortune? Mais alors cette révolution ne marqueroit-elle pas la grandeur de la fortune, plutôt que sa petitesse? Au reste de tous les rois de Rome, nul ne releva autant que Servius la puissance de la fortune, qu'il déifia sous une multitude de titres différens. Il bâtit des temples non-seulement à la fortune SECOURABLE (2), PRÉSERVATRICE,

(1) Je ne sai si l'interprétation du mot *brevem*, par μίκραν, *petite* est bien juste. Il me semble que ces deux termes ont des significations différentes, sur-tout en les appliquant à la fortune. Une fortune petite désigneroit, je crois, celle qui, de commencemens foibles, nous ameneroit insensiblement à une grande élévation. La brièveté de la fortune sembleroit marquer son inconstance & sa légéreté : & je croirois volontiers que Servius avoit voulu désigner par cette dénomination qu'il ne faut pas pousser trop loin sa fortune, mais penser à sa brièveté, pour se tenir dans de justes bornes.

(2) Le texte porte : ἰυίλπιδος, *de bonne*

DOUCE, PREMIER-NÉE (1), MALE; mais encore à la fortune PROPRE, REVENUE, DE BONNE ESPÉRANCE, & à la fortune VIERGE. Et qui pourroit compter toutes ſes autres dénominations (2)? Il avoit même élevé un temple à la fortune VISQUEUSE, c'eſt-à-dire, celle qui nous ſaiſit de loin, & nous colle aux affaires (3). Avoit-il obſervé

---

eſpérance. Mais comme ce terme eſt répété quelques lignes plus bas, je ſuis la leçon des notes manuſcrites d'Amyot, qui eſt, εὐάλκιδος, *de bon ſecours.*

(1) Le grec dit πρωτογενείας. On varie beaucoup ſur la ſignification de ce terme qui veut dire proprement *premier-née.* Il y en a qui croient que ce ſurnom de la fortune ſignifie qu'elle avoit donné naiſſance à Rome; d'autres, qu'elle eſt le principe de toutes choſes; d'autres enfin penſent qu'il eſt le même que le titre de fortune propre ou particulière dont il eſt parlé enſuite, & qu'on l'aſſignoit à chaque perſonne, dès qu'elle venoit au monde.

(2) Les Auteurs anciens qui ont écrit ſur ces matieres, en citent en effet un bien plus grand nombre qu'on peut voir dans le recueil des antiquités Romaines, par Roſin.

(3) Je croirois plutôt que ce ſurnom marque la fortune conſtante, qui tient auſſi fortement que la glu, aux lieux & aux perſonnes à qui elle s'eſt une fois attachée.

que la fortune profite des moindres occasions pour étendre son pouvoir ; que souvent les succès les plus éclatans, comme les plus grands revers, tiennent aux plus petits événemens ? & en bâtissant un temple à la fortune PETITE, voulut-il montrer qu'il faut saisir les occasions, & ne pas négliger les plus foibles avantages ?

Pourquoi ne souffloient-ils jamais LXXV. leurs lampes, & qu'ils les laissoient s'éteindre d'elles-mêmes ?

Regardoient-ils avec respect ce feu particulier comme une portion du feu éternel qui ne s'éteint jamais ? Etoit-ce un avertissement symbolique, qui marquoit qu'il ne faut détruire aucun être qui ait vie, à moins qu'il ne soit nuisible ? Or, la flamme est semblable à un être animé, en ce qu'elle a besoin d'aliment, qu'elle se meut d'elle-même, & que lorsqu'on la souffle, elle jette une sorte de cri, comme si on la faisoit périr d'une mort violente (1). Cet usage nous

(1) On trouvera, je crois, que Plutarque dans cette interprétation, porte un peu loin son goût pour l'allégorie.

apprend-il qu'il ne faut détruire ni le feu, ni l'eau, ni aucune des autres choſes néceſſaires, en quelque abondance que nous les ayons; mais que nous devons les laiſſer pour l'uſage de ceux à qui elles manquent, quand nous n'en avons plus beſoin?

LXXVI. Pourquoi les citoyens d'une naiſſance diſtinguée portent-ils ſur leurs ſouliers de petites lunes?

Eſt-ce, comme le dit Caſtor, pour marquer le ſéjour qu'on prétend que nous faiſons au-deſſus de la lune, & qu'après la mort, les ames auront encore la lune ſous leurs pieds? Eſt-ce une marque diſtinctive des anciennes familles qui deſcendent des Arcadiens venus avec Evandre, & qu'on diſoit être nés avant la lune (1)? Eſt-ce, comme bien d'autres uſages de cette nature, pour avertir les hommes enflés de leur puiſſance, que la fortune eſt ſujette à

(1) L'origine des Arcadiens étoit ſi ancienne & ſi obſcure, qu'on les diſoit antérieurs à la lune; c'eſt-à-dire, qu'ils ſe perdoient dans la nuit des temps.

changer ? Viciſſitude déſignée par la lune (1) ;

Qui foible dans ſa nouveauté
S'accroît en peu de jours ; & ſa face arrondie
Brille de tous ſes feux ; mais bientôt affoiblie,
En auſſi peu de jours, elle perd ſa clarté.

Eſt-ce une leçon d'obéiſſance qu'on a voulu leur donner, en leur inſinuant, que comme la lune ſe tient dans la dépendance du ſoleil,

Qu'elle a toujours les yeux fixés ſur ſes rayons,

comme dit Parmenide (2), ils

(1) La lune pourroit bien être auſſi un ſigne de ſtabilité. Dans des médailles anciennes, elle eſt priſe pour le ſymbole de l'éternité. Elle eſt inconſtante, parce qu'elle change continuellement : elle eſt éternelle, parce qu'elle renaît ſans ceſſe. Telles ſont les familles, qui s'éteignent dans les individus, & ſe perpétuent par les générations ſucceſſives.

(2) Parmenide d'Elée fut très-lié avec Xénophane. Platon a intitulé du nom de ce philoſophe, ſon dialogue ſur les idées. Comme Empédocle, il avoit écrit ſur la nature &

doivent de même se contenter de la seconde place, obéir aux magistrats, & recevoir d'eux la portion de pouvoir qu'ils jugent à propos de leur communiquer (1).

LXXVII. Pourquoi ont-ils consacré l'année à Jupiter, & les mois à Junon ?

Entre les Dieux invisibles, qui ne sont présens qu'à l'intelligence, Jupiter & Junon tiennent le premier rang;

---

la physique. On lui attribue d'avoir le premier découvert que Lucifer & Hesperus étoient une même planete. D'autres en font honneur à Pythagore. Voyez *Suid. & Diog. Laer.*

(1) Les Auteurs varient beaucoup sur la forme de ces lunules, & sur la matiere dont elles étoient faites. Ce qui paroît de plus certain, c'est que les souliers mêmes n'étoient pas faits en forme de lune, comme quelques-uns l'ont cru; mais que c'étoit une moitié de lune de la forme d'un C, cousue sur le soulier, comme l'assure Juvenal. Isidore prétend que cet usage remonte à Romulus, & qu'il marquoit non la lune, mais le nombre cent, qui étoit celui des premiers Sénateurs institués par ce prince. Si cette origine est la véritable, que deviennent toutes les interprétations allégoriques de Plutarque ?

Sat. 7. Orig. L. 19, c. 34.

entre les Dieux visibles, c'est le soleil & la lune. Le cours du soleil regle l'année, & celui de la lune, les mois. Il ne faut pas croire que ces deux astres ne soient que les images des deux Divinités. Jupiter est en substance le soleil, & Junon est en substance la lune. Ainsi le nom de Junon qui est dérivé de jeunesse, marque le renouvellement de la lune. On lui donne aussi le nom de Lucine, c'est-à-dire, brillante; & l'on croit qu'elle vient secourir les femmes dans leur enfantement, aussi bien que la lune. Delà ces invocations:

J'en atteste le ciel peuplé d'astres brillans,
Et la lune qui rend l'enfantement facile.

On croit que les femmes accouchent plus facilement au temps de la pleine lune (1).

(1) Jupiter pouvoit présider à l'année, comme principe de toutes choses, ou comme fils de Saturne, qui étoit le temps, dont les années sont la mesure. Mais il est plus vraisemblable qu'il y présidoit, comme étant le soleil même, dont le mouvement regle l'année. Par la même raison, Junon qui étoit la même que la lune, présidoit aux

LXXVIII. Pourquoi les oiſeaux qui volent à la gauche, donnent-ils des augures favorables ?

Cette opinion n'eſt-elle qu'une erreur, dont bien des gens ont été les dupes (1) ? Ou *finiſtre*, terme par lequel ils déſignent la gauche, vient-il du mot *ſinere*, *permettre*, pour ſignifier qu'on peut entreprendre l'action pour laquelle on conſulte ? & le vulgaire appelle-t-il improprement *finiſtre*, au lieu de *finiſtere*, l'oiſeau qui permet d'agir, par l'augure qu'il donne ? Eſt-ce, comme

---

mois. Cela n'empêchoit pas que les mois ne fuſſent chacun en particulier conſacrés à une autre divinité. Ainſi Junon préſidoit en général à tous les mois, & de plus au mois de janvier, comme le premier de tous. Février étoit conſacré à Neptune ; mars, à Minerve ; avril, à Vénus ; mai, à Apollon ; juin, à Mercure ; juillet, à Jupiter ; août, à Cérès ; ſeptembre, à Vulcain ; octobre, à Mars ; novembre, à Diane ; & décembre, à Veſta. On donnoit cependant quelquefois au ſoleil la préſidence des mois ; & Attys qu'on déſignoit par cet aſtre, étoit appellé *Menotyrannus*, *le ſouverain des mois*.

De Divin. lib. 1. (1) Tous les Augures à gauche n'étoient pas favorables. Ceux du corbeau, par exemple, étoient meilleurs à droite, comme Cicéron l'atteſte.

le raconte Denys d'Halicarnaſſe, qu'au moment où Aſcagne, fils d'Enée, alloit combattre contre Mézence, un éclair qui parut à ſa gauche, lui préſagea la victoire, & depuis on interpréta favorablement tous les ſignes qui ſe montrerent à gauche? D'autres veulent que ce préſage ſoit arrivé à Enée. Les Thébains à la bataille de Leuctres, ayant commencé par la gauche à mettre en fuite les ennemis, laiſſerent depuis à la gauche l'honneur de l'attaque. Eſt-ce, d'après l'hiſtorien Juba, que ceux qui prennent les augures étant tournés vers l'orient, ils ont à leur gauche le nord, que l'on regarde comme la partie droite du monde, & qui eſt auſſi la plus élevée (1)? Seroit-ce que le côté gauche eſt naturellement le plus foible, & que les augures ont voulu le fortifier, & réparer, par une ſorte d'égalité, ce

(1) Selon d'autres auteurs, ceux qui prenoient les Augures étoient tournés vers le midi, & avoient par conſéquent à leur gauche l'orient qui paſſoit pour le côté du ciel le plus favorable, parce que c'eſt celui où le ſoleil ſe leve. Cette raiſon me paroît la plus vraiſemblable.

qu'il a de défectueux (1)? Ou enfin, comme les choſes terreſtres ſont oppoſées à celles du ciel, ont-ils cru que les dieux nous envoyoient de leur droite ce qui vient à notre gauche?

LXXIX. Pourquoi étoit-il permis d'enſevelir dans la ville les oſſemens de ceux qui avoient obtenu les honneurs du triomphe, & dont les corps avoient été brûlés? C'eſt du moins ce que dit Pyrrhon le Liparien.

Etoit-ce par honneur pour ceux qui avoient triomphé? Car les Romains avoient accordé ce privilége non-ſeulement aux Généraux qui s'étoient diſtingués par leurs exploits, mais encore à leur poſtérité. Valerius & Fabricius eurent entr'autres cet honneur; mais on dit que leurs deſcendans, pour éviter l'envie, ſans perdre cependant ce droit honorable, convinrent que lorſque le corps ſeroit arrivé à la place publique, ou mettroit le feu au bûcher, & qu'on l'éteindroit auſſi-tôt.

LXXX. Pourquoi, dans le repas public qu'on donnoit aux triomphateurs, fai-

(1) Je voudrois que Plutarque n'eut pas donné une interprétation pareille.

soit-on dire aux Consuls de ne pas s'y trouver ?

Etoit-ce pour laisser au triomphateur la premiere place, avec tous les honneurs du repas (1), & afin qu'il fût reconduit chez lui avec pompe; honneurs qu'il n'étoit permis de rendre à aucun autre citoyen, lorsque les Consuls étoient présens (2) ?

LXXXI. Pourquoi les Tribuns du peuple ne portent-ils pas la robe de pourpre, comme les autres magistrats (3) ?

---

(1) Il y a dans le texte σίνωσιν, mot qui ne fut jamais grec. Amyot propose de lire κύνωσιν *coupe*, parce que dans les repas, le personnage le plus distingué parmi les convives, prenoit le premier la coupe & la faisoit passer ensuite. J'observerai que cette correction, qui d'ailleurs ne manque pas de vraisemblance, est bien éloignée du mot qui se trouve dans le texte. Je n'ai rien trouvé nulle part qui ait pu me mettre sur la voie de substituer quelque expression qui formât un sens raisonnable. Je me suis donc contenté de traduire d'une manière générale.

(2) Valere Maxime dit qu'on l'y invitoit formellement, mais qu'on le prioit ensuite de ne pas s'y trouver, par la raison qu'en donne Plutarque. L. 2, c. 8.

(3) Cicéron, dans son discours pour Cluen- C. 40.

Eſt-ce parce qu'ils ne ſont pas réellement magiſtrats ? En effet ils n'ont point de Licteurs, ils ne rendent pas la juſtice, aſſis ſur un tribunal, ils n'entrent point en charge au commencement de l'année, comme les autres ma-

---

tius, parle de la robe de pourpre que portoit le tribun Quinctius, & qui flottoit juſqu'à terre. Ce paſſage de l'orateur Romain, que ſemble confirmer le diſcours du
L. 34. C. 7. tribun Valerius, qui dans Tite-Live parle pour faire révoquer la loi Oppia, a fait dire à Boxhorn que Plutarque s'étoit trompé dans cette queſtion. Il paroît certain cependant que l'habillement des tribuns du peuple ne différoit en rien de celui des citoyens ordinaires, & qu'ils ne portoient point la robe bordée de pourpre appellée prétexte. Le paſſage de Cicéron eſt une cenſure de l'orgueil du Tribun qui affectoit de porter un habillement qui ne convenoit point à ſon état ; & celui de Tite-Live paroît devoir s'entendre des magiſtrats en général pour qui la robe prétexte étoit un habillement de leur dignité, & non pas des tribuns eux-mêmes. Ce que Plutarque ajoute pour motif de cette exception que le tribun du peuple n'étoit pas un magiſtrat, eſt une erreur. Il ſeroit aiſé de prouver le contraire par pluſieurs paſſages d'Auteurs Latins, & en particulier de Cicéron & de Tite-Live.

giſtrats, n'abdiquent point le tribunat, quand on crée un Dictateur; & quoique l'autorité de toutes les autres magiſtratures ſoit tranſportée à ce magiſtrat extraordinaire, les Tribuns du peuple reſtent toujours en place, parce qu'ils ne ſont pas de vrais magiſtrats, mais des perſonnages d'un ordre tout différent. Quelques rhéteurs enſeignent que l'exception n'eſt pas une action véritable, qu'elle eſt même oppoſée à celle-ci, puiſque l'action eſt le fondement de la cauſe, & que l'exception la détruit. De même on regarde le Tribunat moins comme une magiſtrature, que comme un frein pour les autres, auxquelles parconſéquent il eſt oppoſé, puiſque ſes fonctions ſont de réſiſter à la puiſſance des magiſtrats, & d'en prévenir l'abus.

Mais, ſans s'arrêter à ces cauſes, peut-être imaginaires, ne pourroit-on pas dire, en remontant à l'origine du Tribunat, qu'il ſert à montrer le pouvoir & la force du peuple qui l'a établi, en ce que les tribuns ne peuvent pas s'élever au-deſſus des autres citoyens, & n'ont rien dans leur habillement, ni dans leur maniere de vivre, qui les

distingue du commun. Un air de faste peut convenir au Consul & au Préteur; mais le Tribun du peuple, disoit Curion, doit s'abaisser devant tout le monde, avoir un air modeste, & un abord facile; braver, pour les intérets du peuple, la haine de la noblesse, & s'occuper uniquement de plaire à la multitude. Aussi sa maison n'est-elle fermée ni nuit ni jour. C'est comme un port & un asyle toujours ouvert à ceux qui ont besoin de son secours; mais en même temps, plus il s'abaisse dans sa personne, plus il augmente son pouvoir. Il est l'homme du public, & comme un autel de refuge, accessible à tout le monde. Sa personne est sacrée & inviolable; & quand il paroît en public, chacun est obligé de se purifier, comme s'il étoit souillé (1).

(1) Le texte est mutilé en cet endroit. Il dit mot-à-mot : *& lorsque paroissant en public... c'est une loi à tout le monde de se purifier & se sanctifier le corps, comme étant souillé.* Amyot propose une conjecture qui, pour être admise, devroit avoir quelque fondement dans l'histoire. Il dit qu'il faudroit peut-être lire : *S'il vient à tomber dans les rues, c'est une loi, &c.* Je n'ai vu

Pourquoi porte-t-on devant les magiſtrats des haches entourées de faiſceaux de verges ? LXXXII.

Veut-on montrer aux magiſtrats, d'une maniere ſymbolique, que leur colere doit être retenue, & comme liée ? Or en déliant les faiſceaux l'un après l'autre, on donne à l'emportement le temps de ſe calmer ; ſouvent même ce retard a fait changer la ſentence de condamnation. Comme il y a des fautes ſuſceptibles de remede, & des vices incorrigibles, les verges ſont deſtinées à punir les coupables qui donnent l'eſpoir du retour ; & la hache, à retrancher de la ſociété les criminels dont on n'attend aucune correction (1).

Pourquoi les Romains, inſtruits que LXXXIII.

---

nulle part rien qui ait trait à cette loi.

(1) En admettant avec Plutarque que les verges ſervoient à châtier les moindres fautes, & la hache à punir les grands crimes, il me ſemble que la raiſon la plus naturelle, pour qu'on eut lié enſemble la hache & les verges, c'étoit afin que les licteurs puſſent les porter plus commodément. Sans cela, ils en auroient été fort embarraſſés. Cette raiſon diſpenſe de chercher des cauſes allégoriques.

les Bletoneſiens avoient immolé une victime humaine, manderent-ils les magiſtrats de ce peuple barbare (1), pour les en punir, & qu'ils les renvoyerent abſous, après qu'ils eurent appris d'eux qu'une loi de leur pays leur permettoit ces ſortes de ſacrifices? Pourquoi leur défendirent-ils d'offrir à l'avenir de telles victimes, tandis qu'eux-mêmes peu d'années auparavant, avoient enterré tout vivans, dans le marché aux bœufs, deux hommes & deux femmes, les uns Grecs, & les autres Gaulois? N'étoit-ce pas une grande inconſéquence que de faire eux-mêmes ce qu'ils jugeoient criminel dans des Barbares?

Regardoient-ils comme impie de ſacrifier des hommes aux dieux, & comme néceſſaire d'en immoler aux génies? Croyoient-ils coupables ceux qui faiſoient ces ſacrifices, d'après leurs loix & leurs uſages, & ont-ils cru devoir eux-mêmes le faire, lorſque leurs

(1) Je n'ai pu découvrir quels étoient ces peuples Barbares. Etienne, dans ſon Dictionnaire géographique, les cite d'après Plutarque, ſans dire quel pays ils habitoient; & Pline n'en fait pas mention.

livres

livres ſibyllins le leur ont ordonné ? On raconte à ce ſujet qu'une jeune fille, nommée Elbia, qui voyageoit à cheval, fut frappée de la foudre. On trouva le cheval étendu mort, ſans ſon harnois, & Elbia, la moitié du corps découvert, comme à deſſein, tandis que ſes ſouliers, ſes anneaux & ſon voile étoient épars de côté & d'autre, & ſa langue hors de ſa bouche. Les devins déclarerent que ce prodige annonçoit ſur les vierges ſacrées un grand opprobre qui ſeroit découvert, & que partageroient des chevaliers Romains. Peu de temps après, l'eſclave d'un chevalier étranger dénonça trois Veſtales, nommées Emilie, Licinie & Martia, qui s'étoient laiſſées corrompre, & qui vivoient depuis long-temps dans un commerce criminel avec leurs ſéducteurs, du nombre deſquels étoit Butetius, maître de l'eſclave dénonciateur. Elles furent convaincues, & punies du dernier ſupplice. Mais le cas ayant paru atroce, les prêtres eurent ordre de conſulter les livres ſibyllins. Ils y trouverent des oracles qui prédiſoient ces crimes, avec les malheurs qui en ſeroient la ſuite, à moins que, pour les pré-

venir, on ne sacrifiât à des génies deux Grecs & deux Gaulois qu'on enterreroit tous vivans, dans le lieu même (1).

LXXXIV. Pourquoi fixent-ils le commencement du jour à minuit ?

Est-ce parce que, dans l'origine, la

L. 22. (1) Tite-Live, sous l'an de Rome 596, époque de la fameuse bataille de Cannes, rapporte ce fait avec des circonstances différentes. Il ne nomme que deux Vestales, & sous d'autres noms ; elles s'appelloient Opimia & Floronia. Il dit que l'une fut enterrée toute vive à la porte Colline, & que l'autre se donna la mort. L. Cantilius, secrétaire du Pontife, qui avoit eu commerce avec Floronia, fut battu de verges dans les comices par le souverain Pontife, & expira sous les coups. Fabius Pictor fut envoyé à Delphes pour consulter l'Oracle : les Décemvirs ouvrirent les livres sibyllins, & ce fut d'après eux, suivant le récit de Plutarque, qu'on enterra ces quatre personnes vivantes. Aucun des deux historiens ne dit pourquoi on choisit des Grecs & des Gaulois, à moins que ce ne fut par imitation de ce qui avoit été fait l'an 525,
L. 20, c. 34. où, selon Tite-Live, les Prêtres ayant lu dans les livres sibyllins que les Grecs & les Gaulois s'empareroient de Rome, pour détourner ce malheur, on enterra dans le marché aux bœufs, deux Gaulois & deux Grecs.

constitution étoit toute militaire, & qu'à l'armée c'est pendant la nuit qu'on prend les conseils les plus utiles (1)? Disposent-ils la nuit ce qu'ils projettent de faire, pour être en état de l'exécuter à la pointe du jour? car il faut se préparer avant que d'agir, & ne pas attendre, pour le faire, le moment de l'action, comme Myson le dit à Chilon, l'un des sept Sages, qui s'étonnoit qu'il préparât un van pendant l'hyver (2)? Est-ce que l'heure de midi étant, pour bien des gens, le terme des affaires sérieuses, ils ont voulu prendre, pour les commencer, le milieu de la nuit (3)? On sait qu'un magis-

(1) Dans Homere on voit souvent les Généraux Grecs s'assembler pendant la nuit, soit qu'ils pressent pour délibérer, un temps où l'on ne pouvoit pas agir, soit qu'ils crussent que le silence de la nuit étoit le moment le plus propre à consulter, & à trouver les meilleurs conseils. Delà vient qu'ils appelloient la nuit *ευφρόνη*, *bon conseil.*

(2) Dans Diogene Laerce, c'est au Scythe Anacharsis que Myson fait cette réponse; & c'est un manche de charrue, au lieu d'un van, que ce Sage préparoit. In Myſ. l. 1, seg. 106.

(3) Je ne crois pas que bien des gens commençassent leurs affaires à minuit. Ils

trat Romain ne fait jamais ni traité, ni trêve après midi. Eſt-ce parce qu'on ne peut fixer le commencement & la fin du jour au lever & au coucher du ſoleil? Car en prenant, comme font pluſieurs, pour le commencement du jour, le premier inſtant où le ſoleil ſe leve, & pour celui de la nuit, le moment où il ſe plonge ſous l'horiſon, nous n'aurons jamais de véritable équinoxe, & la nuit que nous croirons la plus égale au jour, ſera plus courte de toute la grandeur du ſoleil (1). Ce que les mathématiciens (2) diſent, pour lever cet inconvénient, que la ſéparation du jour & de la nuit ſe fait au moment où le centre du ſoleil touche

avoient aſſez de temps pour les faire juſqu'à trois ou quatre heures du ſoir qui en étoit le terme ordinaire, & non l'heure de midi.

(1) Ce n'eſt pas ſeulement de toute la grandeur apparente du ſoleil que le jour ſe prolonge. Tout le monde ſait qu'il fait clair juſqu'à ce que le ſoleil ait atteint le dix-huitieme degré ſous l'horiſon.

(2) Les anciens donnoient ce nom à ceux qui faiſoient profeſſion des ſciences que nous appellons exactes, telles que la géométrie, l'aſtronomie, &c. C'eſt dans ce dernier ſens qu'il eſt pris ici. On donnoit quelquefois ce nom aux Chaldéens.

l'horiſon, eſt contraire à l'évidence. Alors, il faudroit dire que le jour eſt fini, & qu'on eſt dans la nuit, tandis que le ſoleil nous éclaireroit encore, & répandroit ſur la terre une lumiere abondante. Puis donc que le lever & le coucher du ſoleil, pour les raiſons déja rapportées, ne peuvent pas déterminer avec préciſion le commencement & la fin du jour, il reſte d'en fixer le commencement, à l'inſtant où le ſoleil occupe le milieu du ciel, ou bien à l'inſtant oppoſé. Mais le ſecond point eſt préférable, parce que de midi à ſon coucher, il s'éloigne de nous, au lieu qu'il s'en rapproche de minuit à ſon lever.

Pourquoi anciennement ne permettoient-ils à leurs femmes ni de moudre, ni de faire la cuiſine ? LXXXV.

Etoit-ce en mémoire des conventions faites avec les Sabins ? Après l'enlevement des Sabines, & la guerre qui en fut la ſuite, ils inſérerent dans les articles de paix, qu'un Romain ne pourroit pas obliger ſa femme à moudre, ni à faire la cuiſine (1).

(1) Heineccius dans ſes antiquités Ro-

LXXXVI. Pourquoi ne ſont-ils pas dans l'uſage de ſe marier au mois de Mai ?

Comme ce mois tient le milieu entre ceux d'Avril & de Juin, dont le premier eſt conſacré à Vénus, & le ſecond à Junon (1) deux divinités qui préſident au mariage, veulent-ils pour ſe marier, ou prévenir le mois de Mai, ou attendre celui de Juin ? Cet uſage vient-il de ce que dans ce

---

maines, Liv. III, Tit. XXI, § 12, prétend que cette défenſe s'étendoit à toutes les parties de l'adminiſtration domeſtique; & à plus forte raiſon à toutes les affaires civiles. On ne leur permettoit pas même de paroître dans la place publique où ſe traitoient ces ſortes d'affaires; & il eſt perſuadé que toutes ces défenſes n'avoient d'autre motif que la jalouſie des Romains à l'égard de leurs femmes.

(1) Plutarque ſe trompe en diſant que le mois de Juin étoit conſacré à Junon. Selon le calendrier Romain que les anciennes inſcriptions nous ont conſervé, & que nous avons rapporté, art. LXXVII, le mois de Juin étoit ſous la protection de Mercure. Il va tomber dans une autre erreur, & même dans une contradiction avec lui-même en diſant que le mois de Mai étoit conſacré à Mercure, tandis que le calendrier le donne à Apollon.

mois ils font la plus grande de leurs expiations, en jettant du pont dans le Tibre des figures humaines, au lieu des hommes mêmes qu'ils en précipitoient autrefois (1). Auſſi la prêtreſſe de Junon doit-elle ces jours-là reſter en habits négligés, s'abſtenir du bain, & de toute eſpece de parure. Eſt-ce à cauſe des expiations que la plupart des peuples Latins font dans ce mois, qui, ſans doute pour cette raiſon, eſt conſacré à Mars, & tire ſon nom de Maïa (2)? Ou bien eſt-ce, comme d'autres le prétendent, parce que le mois de Mai tire ſon nom des anciens, ou des vieillards (3), & celui de Juin des jeunes gens; & que le mariage ne convient pas aux premiers, comme dit Euripide :

Les vieillards à Cypris diſent un long adieu;

(1) On a vu l'origine de cet uſage à la queſtion XXXII.

(2) Femme d'Atlas, & mere de Mercure, ſelon quelques Mythologiſtes.

(3) En latin, *majores*; & *juniores*, pour les jeunes gens.

Et Vénus n'aime point les glaces du vieil âge.

Ils ne se marient donc pas au mois de Mai, & attendent pour cela celui de Juin qui le suit immédiatement (1).

(1) La question que Plutarque vient de traiter, fournit une occasion naturelle de dire quelles étoient les différentes époques de l'année où les Romains évitoient de se marier. J'imagine qu'on ne sera pas fâché de les voir ici. Ils n'avoient pas, comme nous, des temps où le mariage fut défendu. Mais des préjugés de religion ou d'habitude faisoient distinguer à cet égard des jours heureux, & d'autres malheureux. Ils ne se marioient pas, 1°. au mois de Février dans le temps des sacrifices funebres, nommés *feralia*; 2°. au mois de Mars, pendant les courses des Saliens, & jusqu'à ce qu'on eut renfermé les boucliers sacrés. 3°. Au mois de Mai pendant la fête des Dieux Mânes, appellée *Lemuria*, & qui doit être celle que Plutarque désigne par les expiations qu'il dit qu'on y faisoit pour les morts. On croit même que l'influence de cette fête rendoit tout le mois dangereux. Les mariages faits en ce temps-là passoient pour n'être pas de longue durée, & on disoit proverbialement :

Mense malas Maio nubere vulgus ait.

Ovid. Fast. L. 5. *Les méchantes femmes se marient au mois de Mai.*

Pourquoi séparent-ils avec la pointe d'une lance les cheveux des nouvelles mariées (1) ? LXXXVII.

4°. Pendant les fêtes de Vulcain dans le mois d'Août, où l'on disoit que le monde étoit ouvert, & que les Dieux infernaux venoient sur la terre. 5°. Les jours des calendes, des Nones & des Ides, parce que le lendemain de ces jours étoit réputé de mauvais augure, & n'étoit pas propre au sacrifice du lendemain des noces. Les Calendes & les Ides offroient un motif de plus. Elles étoient consacrées les premieres à Junon, & les autres à Jupiter. Comme on se faisoit un scrupule d'user de violence envers quelqu'un les jours de fête, les filles qu'il falloit, suivant l'usage, enlever des bras de leurs meres, ne se marioient pas ces jours-là. Les veuves le faisoient, parce qu'il ne falloit pas user de violence pour elles. Le temps regardé comme le plus favorable, étoit la fin de Juin, à compter du surlendemain des Ides, toutefois après qu'on avoit jetté dans le Tibre les balayures du temple de Vesta. Lors même qu'on avoit choisi un jour, parmi ceux qui étoient réputés heureux, s'il arrivoit quelque grande tempête, ou un tremblement de terre, le mariage étoit remis à un autre jour. Voyez *Rof. Ant. Roman. Liv. V, Chap. 37.*

(1) Cette lance s'appelloit *hasta celibaris*, sans doute, parce qu'on renonçoit au cé-

Eſt-ce un ſymbole qui rappelle que leurs premieres femmes avoient été enlevées de force, & conſervées par les armes? Eſt-ce pour les avertir que s'uniſſant à des hommes belliqueux, leur parure doit être ſimple, & n'avoir rien qui ſente le luxe & la molleſſe? C'eſt ainſi que Lycurgue en défendant qu'on employât, pour faire les portes & les toîts des maiſons, d'autres inſtrumens que la hache & la ſcie, avoit banni de Sparte tout luxe & toute ſuperfluité? Eſt-ce une maniere allégorique de leur faire entendre que le fer ſeul pourra rompre leur mariage? Eſt-ce que la plupart des cérémonies du mariage ſe rapportent à Junon; que la lance eſt conſacrée à cette déeſſe; que ſes ſtatues ſont ordinairement appuyées ſur une lance, & qu'elle-même porte le nom de *Quiris*. Or c'étoit chez les anciens

---

libat. On choiſiſſoit pour cela une lance qui eut été plongée dans le corps d'un gladiateur, pour avoir une arme de bon augure; ce qui paroît plus vraiſemblable que de dire, comme quelques-uns, que c'étoit pour montrer que la femme devoit être unie avec ſon mari, comme le fer l'avoit été avec le corps du gladiateur.

Romains le nom de la lance, & delà Mars étoit appellé *Quirinus* (1).

Pourquoi appellent-ils *Lucar* l'argent qui sert aux frais des spectacles ?

Est-ce parce qu'il y a autour de la ville plusieurs bois consacrés aux dieux, dont le produit est employé aux frais des spectacles (2) ?

---

(1) Plutarque n'allegue point une raison que donne Festus, & qui seule a de la vraisemblance. La lance, dit-il, est la marque de l'autorité souveraine. C'est pour cela qu'on la donne aux hommes courageux, & qu'on vend sous une lance les prisonniers de guerre. Alors cette cérémonie signifioit que la femme devoit être soumise à son mari. Peut-être vouloit-on marquer par-là que le mari prenoit possession de sa femme, ou qu'il seroit toujours prêt à combattre pour elle, ou enfin qu'elle devoit prendre une ame courageuse en s'unissant à un guerrier.

(2) Le texte a besoin en cet endroit de deux corrections proposées par Xylandre, & qu'Amyot a adoptées. Au lieu de θεᾶς *Déesse*, il faut lire θέας *spectacle*, & de même à la fin. Dans ces mots πολλὰ ἱερὰ ἄλλα, le dernier qui ne forme aucun sens raisonnable, doit être remplacé par ἄλσεα, *bois sacrés*. *Lucar* vient de *Lucus*, *bois sacré*. Sextus Pompeius confirme l'interprétation de Plutarque ; & Juvenal dit aussi : *On*

L. 10. Sat. 3.

LXXXVIII. Pourquoi la fête *Quirinale* eſt-elle appellée *la fête des foux* ?

Eſt-ce, comme le dit Juba, parce que ce jour eſt deſtiné à ceux qui ne connoiſſent pas leur tribu ? Ou bien parce que ceux que des affaires, un voyage, ou même l'ignorance avoient empêché de célébrer dans leur tribu la fête *fornicale*, la remplaçoient par celle des foux (1) ?

Pourquoi, au rapport de Varron, lorſqu'ils ſacrifient à Hercule, n'invoquent-ils aucun autre dieu, & qu'on

---

loue maintenant aux Juifs les bois & les temples qui environnent les fontaines ſacrées. C'étoit le produit de cette ferme qu'on employoit pour les ſpectacles.

(1) La fête Quirinale étoit conſacrée à *Quirinus* ou Romulus ; & le même jour on célébroit la fête des foux. Plutarque a confondu ces deux fêtes, qui étoient cependant différentes. Je lis plus bas *Fornacale*, au lieu de *Fornicale* qui doit être corrigé d'après Varron. Cette fête n'avoit point de temps fixe, & ſe célébroit au jour indiqué par le grand Curion, ou chef de toutes les Curies. Elle étoit conſacrée à la Déeſſe *Fornax*, en mémoire de l'invention des fours à cuire le pain, & l'on en attribue l'établiſſement à Numa. *Pline, Liv.* 18, *C.* 2.

ne voit pas de chien dans toute l'enceinte du lieu où se fait le sacrifice ?

N'invoquent-ils point d'autre divinité, parce qu'Hercule n'est regardé que comme un demi-dieu ? Est-ce parce qu'Evandre éleva un autel à ce héros, & lui sacrifia lorsqu'il étoit encore parmi les mortels ? De tous les animaux, le chien est celui qu'Hercule combattit le plus, & qui lui donna le plus de peine, sur-tout le chien Cerbere. D'ailleurs ce fut à cause d'un chien que les Hippocoontides tuerent Enus, fils de Licymnius. Hercule fut obligé de les combattre ; & dans cette action il perdit plusieurs de ses amis, & entr'autres son frere Iphiclus (1).

(1) Diodore de Sicile ne dit point qu'un chien eut été la cause du meurtre du fils de Licymnius. Selon lui, après la prise de Troye, par Hercule, sous Laomedon, Hippocoon, roi de Sparte, exila de cette ville son frere Tyndare, pere de Castor & de Pollux. Les enfans d'Hippocoon, qui étoient au nombre de vingt, tuerent Hyion (c'est ainsi que Diodore le nomme) fils de Licymnius, ami d'Hercule. Ce héros indigné de ce meurtre, marcha contre les enfans d'Hippocoon, remporta sur eux une victoire complette, & prit d'emblée la ville de Sparte, L 4

XCI. Pourquoi étoit-il défendu aux Patriciens d'habiter auprès du Capitole ?

Cette défense fut-elle occasionnée par l'ambition de Manlius qui y demeuroit, & qui voulut usurper l'autorité souveraine ? Depuis lui sa famille s'engagea par serment à ne jamais prendre le prénom de Marcus. Ou cette loi dictée par la crainte, datoit-elle de plus loin ? Publicola, l'homme le plus populaire qui fût jamais, ne cessa d'être en butte aux calomnies des Grands, & aux soupçons du peuple, qu'après qu'il eut fait démolir la maison qu'il avoit près du Capitole, & qui sembloit dominer la place publique.

XCII. Pourquoi donnoient-ils une couronne de chêne à celui qui avoit sauvé un citoyen à la guerre ?

---

dont il fit roi Tyndare. Mais comme il avoit conquis ce royaume à la pointe de l'épée, il ne le lui céda qu'à condition de le remettre un jour à ses descendans qui viendroient le lui redemander : ce qui arriva quatre générations après sous Aristodeme, qui commença la race des rois Héraclides à Sparte. Hippocoon & dix de ses enfans, avec un grand nombre de Spartiates périrent dans cette bataille. Hercule n'y perdit que peu de monde.

Est-ce parce qu'ils trouvoient facilement du chêne, en quelque lieu qu'ils fissent la guerre ? Ou parce que cet arbre est consacré à Jupiter & à Junon, divinités tutélaires des villes ? Cette coutume étoit-elle prise des Arcadiens, qu'on croyoit avoir une sorte de parenté avec le chêne, premier arbre que la terre ait produit, comme les premiers hommes passoient pour être nés de la terre ?

XCVI. Pourquoi les vautours sont-ils employés de préférence pour les augures ?

Est-ce parce que Romulus, en bâtissant Rome, aperçut douze vautours ? ou que cet oiseau est un de ceux qu'on voit le moins ? On trouve bien rarement un nid de vautours, & c'est toujours de lieux très-éloignés qu'ils apparoissent tout-à-coup ; ce qui fait croire que leur apparition est le présage de quelqu'événement (1). Est-ce d'Hercule qu'ils ont reçu cet usage ? Rien, s'il faut en croire Hérodore, ne faisoit plus

(1) Quelle justesse dans cette conséquence ! Mais ce n'est point dans la science des augures qu'il faut chercher du raisonnement.

de plaiſir à ce héros, quand il prenoit les auſpices, que de voir un vautour, qu'il regardoit comme le plus doux des oiſeaux carnivores; 1°. Parce qu'il ne touche à aucun animal vivant, qu'il n'en tue jamais, comme font les aigles, les éperviers, & les oiſeaux de nuit, & qu'il ne ſe nourrit que de cadavres. 2°. Il ne touche pas aux corps morts de ſon eſpece; jamais on ne vit de vautour manger un oiſeau, tandis que les aigles & les éperviers pourſuivent & dévorent de préférence les volatilles. Or, ſelon Eſchyle,

Un oiſeau peut-il être pur,
Lorſqu'il dévore ſon ſemblable?

D'ailleurs, de tous les oiſeaux, c'eſt le moins nuiſible à l'homme. Il ne fait tort ni aux plantes, ni aux fruits, ni aux animaux domeſtiques. Enfin, s'il eſt vrai, comme les Egyptiens le prétendent, que toute l'eſpece des vautours eſt femelle, & qu'ils conçoivent par le ſouffle du vent du midi, comme les arbres ſont fécondés par celui du zéphire (1), il eſt aſſez probable que

(1) Je n'ai pas beſoin d'avertir combien

les ſignes qu'ils donnent ſont certains & à l'abri de toute erreur : au lieu que l'agitation des autres oiſeaux, lorſqu'ils s'accouplent, leur rapines, leurs combats & leurs fuites mettent néceſſairement dans l'obſervation des préſages beaucoup de trouble & d'incertitude.

Pourquoi le temple d'Eſculape eſt-il hors de la ville ? XCIV.

Le ſéjour de la campagne leur a-t-il paru plus ſalutaire que celui de la ville ? En effet les Grecs eux-mêmes ont coutume de placer les temples de ce dieu dans des lieux ſains & élevés. Eſt-ce parce qu'ils croient que ce dieu leur eſt venu d'Epidaure, où ſon temple eſt très-loin de la ville ? Eſt-ce que, dans le tranſport d'Eſculape à Rome, un ſerpent étant ſorti de la galere auprès d'une île où il diſparut, on penſa que le dieu avoit voulu marquer lui-même le lieu où l'on devoit bâtir ſon temple (1) ?

---

cette interprétation eſt fabuleuſe, & peu conforme à la ſaine phyſique. Les connoiſſances des anciens étoient à cet égard fort bornées.

(1) Le temple d'Eſculape étoit ſitué dans l'île du Tibre, parce que, dit Feſtus,

XCV. Pourquoi eſt-il défendu à ceux qui gardent la continence, d'uſer de légumes ?

Ont-ils les feves en averſion par les mêmes raiſons que les ſectateurs de Pythagore (1) ? Eſt-ce parce que les pois & les haricots ont des noms aſſez ſemblables à ceux de l'Erebe, & du Lethé (2), & qu'en général ils font un grand uſage des légumes dans les évo-

---

c'eſt ſur-tout par le ſecours de l'eau que les médecins guériſſent les maladies. Il ajoute que le ſerpent étoit conſacré à ce Dieu, parce que cet animal eſt très-vigilant, & que la vigilance des médecins eſt bien néceſſaire aux malades. Ne ſeroit-ce pas plutôt, parce que les ſerpens ſont d'un grand uſage en médecine; & c'eſt-là ſans doute ce qui avoit donné lieu à la fable du ſerpent ſorti du vaiſſeau qui portoit Eſculape à Rome.

In voc. *Dracones.*

(1) Voyez à la fin du traité de l'éducation ce que j'ai dit ſur la défenſe que faiſoit Pythagore à ſes diſciples, de manger des feves.

Tom. 1, p. 62.

(2) Les mots grecs ſont λάθυρος & ἐρέβινθος, qui, comme on voit, ont quelque rapport avec ἔρεβος & λήθη. Quoique les anciens fuſſent très-ſuperſtitieux par rapport aux termes qui exprimoient des choſes malheureuſes, j'ai peine à croire que cette

sations des morts, & les repas funéraires ? Est-ce que, pour pouvoir garder la continence, il faut des corps purs & légers ? Or les légumes sont venteux, & engendrent une surabondance d'humeurs qui demande de fréquentes évacuations ? Est-ce enfin que par les flatuosités qu'ils occasionnent, ils irritent les desirs ?

XCVI. Pourquoi enterrent-ils toutes vives les Vestales qui se laissent corrompre ?

Comme ils sont dans l'usage de brûler les morts, croyent-ils qu'il n'est pas juste de brûler celle qui n'a pas su garder religieusement le feu sacré ? Regardent-ils comme un sacrilege de faire périr un corps consacré par les cérémonies les plus augustes, & de porter des mains violentes sur une femme sacrée ? C'est pour cela qu'ils la laissent mourir, en la descendant sous terre, dans le domicile qu'ils lui ont préparé, & où l'on a mis une lampe, un pain, du lait &

---

ressemblance, eut fait interdire les légumes aux célibataires. Ce motif de superstition auroit eu lieu pour tous les citoyens. La derniere raison que donne Plutarque me paroîtroit la meilleure.

de l'eau, & qu'ensuite ils cachent soigneusement le caveau en le couvrant de terre. Encore ne se croient-ils pas quittes de tout scrupule, & il est d'usage, même aujourd'hui, que les prêtres fassent les cérémonies funebres sur le lieu où une Vestale a été enterrée (1).

XCVII. Pourquoi, après les jeux équestres, qui se font aux ides de Décembre (2), celui des chevaux vainqueurs qui est à

(1) Plutarque, dans la vie de Numa, rapporte avec détail cette cérémonie barbare. J'y renvoie pour n'être pas trop long.

Jav. *Octo-ber.* (2) Festus dit que ces jeux se célebroient aux Ides d'Octobre; & que celui des chevaux vainqueurs qu'on immoloit dans le champ de Mars, étoit appellé *Octobre*; que les habitans de la voie Sacrée, & ceux de la voie Suburra se disputoient la tête de l'animal, les premiers pour l'attacher aux murs du palais, les autres, à la tour *Manilia*, située dans leur quartier. On portoit sa queue au palais avec une extrême vîtesse, afin que le sang qui en découloit, tombât dans le feu qui y étoit allumé, & formât un sacrifice. Ce sang, continue Festus, tenoit lieu d'une victime; & on l'offroit à ce titre au Dieu Mars. Ce récit de Festus peut servir à apprécier les raisons que Plutarque donne de cette cérémonie.

la droite du char, eſt-il immolé à Mars? Que celui qui lui a coupé la queue la porte à un lieu appellé *Regia*, où il répand du ſang ſur l'autel? Et que deux bandes de citoyens, dont l'une vient par la rue Sacrée, & l'autre par la voie Suburra, ſe diſputent à qui aura la tête de l'animal?

Eſt-ce, comme quelques-uns le diſent, pour punir le cheval d'avoir été l'inſtrument de la priſe de Troye, parce qu'ils ſont eux-mêmes

D'illuſtres deſcendans de la race Troyenne?

Eſt-ce parce que le cheval eſt un animal hardi, belliqueux, digne, par conſéquent, de Mars, & qu'on immole aux dieux ce qu'on fait leur être plus agréable (1)? Le cheval vainqueur eſt immolé de préférence, parce que c'eſt à Mars qu'on attribue la victoire. Ou plutôt, comme c'eſt ce dieu qui inſpire le courage de tenir ferme dans ſon poſte, & que les ſoldats qui gardent leur rang, ſont

(1) Quelquefois auſſi, & même le plus ſouvent on leur immoloit les animaux qui leur étoient odieux. Ainſi, l'on ſacrifioit un bouc à Bacchus par la ſeule raiſon, dit Virgile, qu'il mangeoit les bourgeons de la vigne. Georg. l. 2.

sûrs de vaincre ceux qui lâchent le pied, veulent-ils punir la légéreté, compagne ordinaire de la fuite, & montrer, par cette action symbolique, qu'il n'y a point de salut pour les fuyards?

XCVIII. Pourquoi les Censeurs, dès qu'ils sont entrés en charge, s'occupent-ils avant tout de donner à bail la nourriture des oies sacrées, & d'orner les statues des dieux?

Est-ce pour commencer par les objets qui exigent moins de dépense & de soins? Est-ce par une ancienne reconnoissance pour ces animaux qui, lorsque Rome étoit au pouvoir des Gaulois, & qu'une nuit ces Barbares étoient près d'escalader les murs du Capitole, sans que les chiens en fussent éveillés, entendirent le bruit des ennemis, & par leurs cris réveillerent les gardes? Ou les Censeurs qui ont l'intendance des choses les plus importantes, & l'inspection de tout ce qui intéresse la religion, la police, les mœurs & la conduite des citoyens, donnent-ils leurs premiers soins à l'animal le plus vigilant, pour avertir qu'on doit veiller avec le plus grand soin au culte des dieux? L'ornement des statues étoit un soin né-

ceſſaire, parce que le vermillon, dont on les avoit anciennement peintes, s'effaçoit bientôt.

Pourquoi les prêtres condamnés à l'exil ſont-ils privés de leur dignité, & remplacés par d'autres ? Et que l'augure ſeul n'eſt jamais dépouillé du pontificat, de quelques crimes qu'il ait été convaincu (1) ? XCIX.

Veulent-ils que les ſecrets qui intéreſſent la religion ne ſoient pas connus par d'autres que par les prêtres ? & l'Augure ayant juré de ne révéler à perſonne la ſcience augurale, ils ne veulent pas, en lui ôtant ſa dignité, le dégager de ſon ſerment. Eſt-ce que la qualité d'Augure n'eſt pas un nom de magiſtrature ou de dignité, mais de ſcience & d'art, & que défendre à un devin de prédire l'avenir, c'eſt vouloir qu'un médecin ou un muſicien ceſſent de l'être ? On peut bien leur ôter leur dénomination, mais non pas leur ſcience (2). S'ils n'en créent pas une autre,

(1) Le texte ajoute : *Ils appellent Augures ceux qui inſpectent le vol des oiſeaux.*

(2) On ne pouvoit pas ſans doute leur ôter

c'eſt ſans doute afin de ne pas augmenter le nombre des augures établi dans l'origine (1).

c. Pourquoi, aux ides d'Août, tous les eſclaves de l'un & de l'autre ſexe célebrent-ils une fête particuliere, dans laquelle les femmes ont le plus grand ſoin de laver & de nettoyer leur tête?

Eſt-ce parce que Servius qui étoit né à pareil jour, d'une mere captive, a voulu dans cette fête diſpenſer les eſ-

---

leur ſcience; mais on pouvoit les dépouiller de l'exercice de leur dignité; & les punir ainſi de leurs crimes, comme on le faiſoit réellement.

(1) Les Augures n'étoient pas les ſeuls qui conſervaſſent leur dignité pendant toute leur vie, même lorſqu'ils avoient été convaincus des plus grands crimes. Ce privilége s'étendoit auſſi, ſelon le témoignage de Pline le naturaliſte, Liv. 18, Chap. 2, aux prêtres nommés *Arvales*, & dont les fonctions avoient pour objet les diſputes qui s'élevoient ſur les bornes & les limites des terres. « Romulus, dit l'hiſtorien, les inſtitua » au nombre de douze, & ſe nomma lui-même » un d'entre eux. Cette dignité ne ſe perd » qu'avec la vie; & ceux qui en ſont une fois » revêtus, la conſervent lors même qu'ils ſont » exilés ou priſonniers de guerre ». Les grands Pontifes partageoient auſſi cette prérogative.

claves

claves de tout travail ? L'uſage de ſe laver la tête à cette occaſion, a paſſé des eſclaves aux femmes libres.

Pourquoi font-ils porter à leurs enfans un ornement qu'ils appellent *Bulle* ? cr

Eſt-ce, comme bien d'autres uſages, par honneur pour les premieres femmes enlevées, qu'ils parent ainſi les enfans ? Eſt-ce pour honorer la valeur de Tarquin ? On raconte que dans un combat contre les Latins & les Etruſques, ce prince, encore à la fleur de l'âge, chargea les ennemis avec la plus grande vigueur ; qu'étant tombé de cheval, il ſoutint hardiment l'effort de ceux qui venoient fondre ſur lui. Les Romains encouragés par ſon exemple, remporterent une pleine victoire, & tuerent ſeize mille ennemis. Après la bataille, ſon pere lui mit au cou une bulle d'or pour récompenſer ſa valeur. Cet uſage vient-il de ce que les anciens qui ne rougiſſoient pas d'aimer leurs jeunes eſclaves, comme l'atteſtent encore aujourd'hui les comédies, mais qui s'abſtenoient avec grand ſoin des enfans de condition libre ; pour éviter à cet égard toute mépriſe, faiſoient porter à ces derniers cette marque diſtinctive de leur

condition ? Etoit-ce un moyen imaginé pour contenir les enfans, & mettre un frein au libertinage, en leur faisant honte de mener une vie licentieuse, avant que d'avoir quitté les marques de l'enfance ? On ne peut guère ajouter foi à l'opinion de Varron, qui prétend que le mot *boulé* qui en grec signifie *conseil*, se rend en dialecte Eolien par *bolla*, & qu'ainsi cet ornement est donné aux enfans, comme un signe ou un présage de bon conseil (1). Mais n'est-il pas plutôt relatif à la lune ? Cette planete, quand elle est dans son plein, n'a pas à nos yeux la figure d'un globe, mais celle d'une lentille ou d'une disque, & suivant Empedocle, sa substance même a réellement cette forme (2).

---

(1) C'est aussi l'opinion de Festus dans son livre de *verborum significatione* au mot *Bulla*.

(2) M. Baudelot dans un mémoire sur ces *Bulles*, en attribue l'origine, comme Plutarque, à Tarquin l'ancien. Mais il ajoute que les enfans n'étoient pas les seuls qui les portassent. Le témoignage de Macrobe est décisif. *Nam sicut prætexta magistratuum, ita bulla gestamen erat triumphantium, quam in triumpho præ se gerebant.* Comme

l'Acad des Inscrip. T. 2, p. 230.

Liv. I.

Pourquoi ne donnent-ils les noms à leurs fils que le neuvieme jour après leur CII.

---

la robe prétexte étoit l'ornement des magistrats; ainsi, la bulle l'étoit des triomphateurs qui la portoient dans leur triomphe; & celle-ci, suivant l'Auteur du mémoire, étoit d'un bien plus grand volume que celle des enfans. La grande Vestale & les Dames Romaines en portoient aussi; celle-là par distinction; les autres, comme une parure. Ces bulles étoient faites de différentes matieres; il n'y avoit que les enfans de qualité qui en portassent d'or. Ils la quittoient en même temps que la prétexte, pour prendre la toge ou robe virile. Alors ils la consacroient aux dieux domestiques. Lorsque l'enfant mouroit avant sa seizieme année, c'étoit la coutume de renfermer la bulle dans l'urne où l'on mettoit les cendres du jeune homme. Au reste, ces mots du texte τὸ ὑποκείμενον ont de la difficulté, & peuvent être entendus autrement que je n'ai fait. Amyot a traduit *le côté qui en est dessous*, en l'opposant à φαινόμενον, *le côté qui est éclairé, & que nous voyons.* J'ai préféré le sens que lui donne Xylandre, parce que j'ai cru que τὸ ὑποκείμενον étoit opposé à ces mots φαινόμενον σχῆμα, à la figure que la lune nous présente, & qu'Empedocle a voulu dire que la substance de la lune avoit la même forme que celle que son orbe nous présente, quand il est éclairé.

naissance, & à leurs filles, le huitieme?

Est-ce par une raison prise de la nature qu'ils nomment plutôt les filles? Elles croissent plus vîte & acquierent plus promptement leur perfection. Mais ils attendent après le septieme jour; parce que cette époque est périlleuse pour les enfans. C'est le temps où le cordon ombilical tombe au plus grand nombre, & jusque là l'enfant ressemble plus à une plante qu'à un être vivant (1). Est-ce d'après les principes de Pythagore qu'ils ont adopté ce nombre de jours? Ce Philosophe donnoit au nombre impair le nom de mâle; & au nombre pair, celui de femelle. Le premier, disoit-il, est fécond, & dans

(1) Les anciens ne donnoient pas le nom aux enfans aussitôt qu'ils étoient nés. On attendoit plusieurs jours pour s'assurer qu'ils paroissoient disposés à vivre. En Grece, c'étoit aussi le septieme ou le dixieme jour qu'on croyoit pouvoir célébrer avec sécurité le jour de leur naissance. En effet, jusqu'à cette époque, les enfans sont dans un état de foiblesse, qui fait craindre pour leur vie. Les Romains consultoient le Dieu Pilumne pour savoir s'ils pouvoient espérer que leurs enfans vivroient; & les sept premiers jours, ils tenoient une table dressée en l'honneur

la compoſition, il l'emporte ſur le pair. Lorſqu'on les diviſe en unités, le nombre pair laiſſe toujours un eſpace vuide; au lieu que l'impair a toujours comme un milieu qui remplit l'eſpace entre les membres diviſés. Cela vient-il de ce qu'entre tous les nombres, neuf eſt le premier carré formé de trois qui eſt un nombre impair & parfait? & huit le premier cube formé de deux, nombre pair. Or, il faut que le mari ſoit, comme ce carré, impair & parfait; & la femme, telle que le cube, doit être fixe, attachée à la maiſon, & ne quitter que difficilement ſa place. On peut ajouter encore que, comme le nombre neuf eſt un carré qui a trois pour racine, & huit, un cube dont deux eſt la racine,

---

de Junon. Après cela on leur donnoit les noms. On appelloit ce jour *Luſtricus*, parce qu'on purifioit l'enfant; & *Nominalis*, à cauſe des noms qu'on lui donnoit. En même temps on faiſoit des vœux pour lui. On peut voir dans le Commentaire de Caſaubon ſur la deuxieme ſatyre de Perſe, toutes les cérémonies qui ſe pratiquoient à cette occaſion, & qui tenoient beaucoup de la ſuperſtition de ces temps-là.

ainſi, les hommes avoient trois noms, & les femmes, ſeulement deux (1).

CIII. Pourquoi appellent-ils *Spurii*, les enfans dont le pere eſt incertain ?

Ce n'eſt pas, comme les Grecs le croient, & comme les Orateurs le diſent dans leurs plaidoyers, parce que pluſieurs peres ont concouru à leur naiſſance. *Spurius* eſt un prénom ordinaire aux Romains, comme *Sextus*, *Decimus* & *Caius*. Ils n'écrivent pas en entier ces ſortes de noms. Mais tantôt par leur ſeule lettre initiale, comme ceux de *Titus*, *Lucius* & *Marcus* : tantôt par les deux premieres, comme ceux de *Tiberius* & *Cneius* : d'autres par les trois ; comme ceux de *Sextus* & *Servius*. *Spurius* eſt un de ceux qu'ils écrivent par les deux lettres initiales S & P. Ils écrivent auſſi

(1) Toute cette doctrine des nombres eſt fort obſcure, & n'eſt fondée que ſur des calculs purement arbitraires. Les nouveaux Pythagoriciens tomberent à cet égard dans une foule de puérilités qu'il ſeroit, je crois, auſſi difficile, que peu intéreſſant de vouloir éclaircir. Le défaut de juſteſſe dans la comparaiſon que Plutarque fait ici, eſt trop ſenſible, pour qu'il ſoit néceſſaire que je m'y arrête.

par ces mêmes lettres le nom de bâtard ; & alors elles signifient sans pere (1). C'est donc l'usage d'écrire par les mêmes caracteres le prénom Spurius, & le nom de bâtard, qui a donné lieu à l'erreur. On en donne une autre raison que je rapporterai quoique peu vraisemblable. Les Sabins appellent la matrice, *Spurium* ; & c'est par ignominie qu'ils donnent ce nom à ceux qui sont nés d'une union illégitime.

CIV. Pourquoi donnent-ils à Bacchus le surnom de *Liber Pater* ou *pere libre ?*

Est-ce parce qu'il est pour les buveurs le pere de la liberté ? Plusieurs même deviennent insolens dans l'ivresse. Est-ce parce que ce Dieu introduisit l'usage des libations ? Ou ce nom, comme le veut Alexandre (2), vient-il d'Eleuthere, ville de la Béotie, d'où Bacchus

(1) Le Grec ajoute. *La lettre S désigne le mot sans, & la lettre P celui de pere.*

(2) C'est apparemment Alexandre *Polyhistor*, ou *fort instruit* qui, selon Suidas, étoit de Milet, & selon Stephanus, de Cotyée, ville de Phrygie. Il vivoit du temps de la guerre de Silla, en Grece, & avoit écrit, au rapport de Suidas, un nombre prodigieux d'ouvrages.

s'eſt appellé *Eleutherius* ou *libre* (1).

CV. Pourquoi n'eſt-il pas d'uſage que les filles ſe marient dans le temps des fêtes publiques, & que les veuves ont la liberté de le faire?

Eſt-ce, comme le prétend Varron, parce que les filles ſont triſtes quand elles ſe marient, & que les veuves ſont dans la joie? & qu'il ne faut dans un jour de fête rien faire avec triſteſſe, ni comme par contrainte? Eſt-ce qu'il eſt honorable pour les filles, & honteux pour les veuves, d'avoir beaucoup de témoins de leur mariage? Car on doit deſirer un premier mariage, & en craindre un ſecond, qui n'eſt pas honorable, ſi le premier mari vit encore; & qui doit cauſer du chagrin s'il ſe fait après ſa

---

(1) Séneque prétend que ce n'eſt pas à cauſe de la licence qu'il inſpire, que Bacchus a eu le nom de *Liber*, mais parce qu'il affranchit l'ame de l'eſclavage des chagrins. D'autres le font venir de ce qu'on l'adoroit dans les villes libres. Diodore de Sicile, qui fait naître ce Dieu en Béotie, dit qu'il rendit libre tout ce pays, & y fit bâtir une ville qu'il appella *Eleuthere*, parce qu'elle ne recevoit des loix que d'elle-même.

De Tranq. anim. p. 15.

L. 4, C. 2.

mort. C'eſt pour cela que les veuves préferent des noces tranquilles, aux cérémonies bruyantes qui les accompagnent ordinairement. Or, les fêtes occupent tout le monde, & permettent à peu de perſonnes d'aſſiſter à des noces. Seroit-ce parce que l'enlevement des Sabines qu'ils firent un jour de fête leur attira la guerre ? & que depuis ils ont réputé de mauvais augure de marier leurs filles les jours de fête (1) ?

CVI. Pourquoi les Romains honorent-ils la fortune ſous la dénomination de *premier-née* ?

Eſt-ce, ſelon l'opinion commune, parce que Servius qui étoit né d'une mere captive, fut élevé par la fortune ſur le trône de Rome ? Eſt-ce parce que Rome elle-même dut ſon origine à la fortune (2) ? ou faut-il le rapporter à une cauſe naturelle & plus philoſophique ? La fortune eſt le principe de tout, & la nature eſt compoſée de choſes qui rapprochées

(1) Voyez ce qui a été dit ſur les jours où l'on ne ſe marioit pas ordinairement à Rome, *Queſt. LXXXVII.*

(2) Il a été parlé de ce ſurnom de la fortune, *Queſt. LXXIV.*

par la fortune, ont acquis enſuite de l'ordre & de l'arrangement (1).

CVII. Pourquoi donnent-ils le nom d'*Hiſtrions* aux comédiens conſacrés à Bacchus ?

L'Hiſtorien *Cluvius Rufus* raconte que dans les premiers temps de la république, ſous le conſulat de C. Sulpicius & de Lic. Stolon, la peſte fit périr tous les comédiens ſans en excepter un ſeul. On en fit venir d'Etrurie pluſieurs fort habiles. Le plus célebre d'entre eux, celui qui avoit le plus de talent & d'expérience dans ſon art, s'appelloit *Hiſtrus* ; & ce fut de ſon nom que tous les comédiens s'appellerent *Hiſtrions* (2).

---

(1) Si Plutarque entend que la nature eſt formée par le haſard, il ne parle pas d'après ſes propres principes. Il admettoit une cauſe intelligente productrice de l'univers. Peut-être que par la fortune, il déſigne cette cauſe même qui a produit la premiere matiere du monde d'abord confuſe, & qui enſuite reçut de l'ordre & de la diſpoſition.

L. 7. (2) Tite-Live, en rapportant l'origine des jeux ſcéniques à Rome, dit que le nom d'Hiſtrion vient du mot *Hiſter*, qui en langue

Pourquoi le mariage entre les proches eſt-il défendu ? CVIII.

Eſt-ce pour étendre les parentés & multiplier les alliances, en prenant des femmes dans des familles étrangeres ? Craignent-ils les diſcordes que ces mariages pourroient faire naître entre les parens, & qui altéreroient la tendreſſe naturelle du ſang ? Ont-ils voulu que les femmes qui par leur foibleſſe ont beſoin de pluſieurs défenſeurs, ſi elles venoient à être maltraitées par leurs maris, puſſent trouver dans leurs proches une reſſource néceſſaire ?

Pourquoi le Prêtre de Jupiter, qu'ils appellent *Flamen Dialis*, ne peut-il toucher ni farine, ni levain ? CIX.

Eſt-ce parce que la farine eſt un aliment imparfait & indigeſte ? Elle a perdu la nature du bled, & n'a pas acquis celle du pain. Elle n'eſt plus une ſemence; & n'eſt pas encore une nourriture. Auſſi

---

Toſcane ſignifioit *Ludio*, *acteur*, & l'on ſait que c'étoit d'Etrurie ou de Toſcane qu'on les avoit fait venir. Feſtus dit que les comédiens furent appellés *Hiſtrions*, parce qu'ils venoient de l'Hiſtrie, ou Etrurie. In Verb. Hiſtrions.

le poëte (1) l'appelle-t-il métaphoriquement, *Mulèphaton*; c'eſt-à-dire, un bled qui a péri ſous la meule. Le levain formé d'une pâte fermentée fait aigrir la farine, la rend plus molle & moins ſerrée. En général tout ce qui fermente, produit une eſpece de corruption; & ſi le levain eſt trop abondant, il gâte & perd la farine.

Odyſſ. Liv. 6, v. 355.

CX. Pourquoi ce même Prêtre ne peut-il pas toucher de la viande crue?

Eſt-ce pour lui inſpirer, par cette défenſe, la plus grande averſion pour l'uſage de la viande crue? Eſt-ce par la même raiſon que nous venons de donner pour la farine? La viande crue n'eſt plus un animal, & n'eſt pas encore une nourriture. En la faiſant bouillir ou rôtir, on change ſes qualités naturelles, & on lui donne une autre forme. Quand elle eſt crue, elle eſt déſagréable, dégoûtante, & reſſemble à une chair corrompue & couverte d'ulceres.

---

(1) C'eſt Homere que les anciens entendoient toujours, lorſqu'ils diſoient ſimplement, le poëte, comme étant le poëte par excellence.

Pourquoi lui a-t-on auſſi défendu de toucher un chien ou une chevre, & même d'en prononcer le nom? CXI.

Ont-ils la chevre en horreur, comme un animal laſcif & puant? ou, parce qu'il eſt de tous les animaux le plus ſujet à l'épilepſie, craignent-ils que le mal ne ſe communique à ceux qui auroient mangé d'une chevre qui en ſeroit atteinte, ou même qui l'auroit touchée? Ils croient que ce qui la rend ſujette à cette maladie, c'eſt la petiteſſe de ſes vaiſſeaux pneumatiques, qui font que ſa reſpiration eſt ſouvent interceptée. Ils fondent cette conjecture ſur la foibleſſe de ſon cri. En effet, les hommes attaqués de l'épilepſie ont une voix foible, & qui approche du bêlement. Le chien eſt moins laſcif, & ne ſent pas ſi mauvais. Cependant quelques perſonnes prétendent qu'on n'en ſouffre aucun dans la citadelle d'Athenes, ni dans l'île de Delos, parce qu'ils s'accouplent publiquement: comme ſi les bœufs, les porcs & les chevaux ne faiſoient pas de même. Auſſi n'en eſt-ce point la véritable cauſe. Comme le chien eſt un animal querelleur, on le bannit des enceintes où l'on offre les ſacrifices, & des lieux

d'asyle, afin que les supplians y puissent trouver un refuge assuré. Il est donc vraisemblable qu'on a voulu que le Prêtre de Jupiter, qui est, pour ainsi dire, une statue vivante, & un autel de refuge, laissât, à tous les supplians, un accès facile auprès de sa personne, sans que rien pût les en écarter & leur inspirer de la terreur. Aussi avoit-il son lit dans le vestibule de sa maison; & celui qui tomboit à ses genoux, étoit ce jour-là exempt de toute punition. S'il arrivoit chargé de chaînes, on le délioit, & on jettoit les fers hors de la maison, non par la porte, mais par dessus le toît. Il n'auroit servi de rien aux supplians que le Prêtre se montrât si doux & si humain, s'il avoit eu auprès de lui un chien qui les eut éloignés en les effrayant par ses cris. D'ailleurs, les anciens ne croyoient pas cet animal absolument pur. Ils ne le sacrifioient à aucun des Dieux célestes; & celui qu'ils plaçoient dans un carrefour pour servir de nourriture à la terrestre Hecate, y tenoit lieu de ces victimes d'expiation destinées à détourner sur leur tête, les malheurs qu'on craignoit. A Lacédémone, on coupoit par morceaux de petits chiens, en l'hon-

neur de Mars, le plus sanguinaire de tous les Dieux. En Béotie, on fait un sacrifice public, où l'on coupe un chien en deux, & l'on passe au milieu (1). Les Romains aux fêtes Lupercales qu'ils célebrent dans le mois de Février, qui est celui des expiations, immolent un chien. Ce n'est donc pas sans motif qu'ils ont défendu au ministre du Dieu le plus pur & le plus grand, toute habitation & tout commerce avec cet animal.

Pourquoi ne lui est-il pas permis de toucher du lierre, ni de passer dans un chemin où il y ait des seps de vigne attachés à des arbres (2)? CXII.

(1) C'etoit un usage assez général chez les Romains, lorsqu'ils faisoient un traité, de couper en deux la victime, & de faire passer au milieu les chefs des peuples. Delà l'expression; *ferire fœdus*, pour dire, *faire alliance*. Mot-à-mot, *frapper une alliance*. Cette cérémonie signifioit, que les parties contractantes souhaitoient d'être traitées comme la victime, si elles violoient l'alliance jurée.

(2) C'étoit l'usage en Italie de faire monter les seps de vigne le long des arbres, ce qui a donné lieu à cette expression si

Ces défenſes ſont-elles ſemblables à celles-ci : *Ne mangez point dans un char. Ne vous aſſeyez pas ſur le boiſſeau. Ne paſſez pas par-deſſus les balayures.* Ce n'étoit pas que les Pythagoriciens craigniſſent les choſes qu'ils avoient ainſi proſcrites ; mais, ſous ces défenſes allégoriques, ils vouloient en interdire d'autres. Ainſi, celle de paſſer ſous des ſeps de vigne avoit rapport à l'uſage du vin, & faiſoit entendre au Prêtre qu'il ne devoit pas en boire avec excès. Les gens ivres, ont, pour ainſi dire, le vin ſur leur tête qui en eſt appéſantie ; au lieu qu'il faut toujours être ſupérieur à cette paſſion, & ne jamais s'en laiſſer maitriſer.

Pour le lierre, comme c'eſt une plante ſtérile & inutile aux hommes ; qu'elle ne peut ſe ſoutenir que par le ſecours d'autres plantes qui lui ſervent d'appui ; que d'ailleurs ſon ombre & ſa verdure, abuſent ſouvent ceux qui la regardent (1) ;

---

ordinaire chez les auteurs Latins, *marier la vigne avec l'ormeau.*

(1) On ſent aiſément que c'eſt ici un de ces préjugés ſuperſtitieux, dont on trouve tant d'exemples dans les Auteurs anciens,

ils n'ont point voulu qu'on le plaçât dans les maisons, pour y occuper inutilement le terrain, & nuire même aux autres plantes autour desquelles il s'enlace. Aussi bannit-on le lierre des jeux olympiques, des sacrifices de Junon à Athenes, & de ceux de Vénus, à Thebes. On ne l'emploie que dans les fêtes de Bacchus (1), dont la plupart des cérémo-

même chez les philosophes, & qui tenoient au peu de connoissances qu'ils avoient en physique.

(1) Le texte porte ἴακχος δὲ ὁ νυκτέλιος. Bacchus étoit surnommé *Nyctelius* du mot grec νύξ qui veut dire *nuit*, parce que ordinairement ses sacrifices se faisoient la nuit, comme Plutarque va le dire. Le mot ἴακχος a beaucoup exercé les Commentateurs. Xylandre pense que c'est un mot tronqué; mais il ne propose rien pour remplir ce qui y manque. D'autres soupçonnent qu'il faut lire ἰάϊος du mot *Evius*, autre surnom de Bacchus, qu'on lui donnoit sur-tout dans les Bacchanales, & qui lui venoit de ce que dans le combat contre les Géans, Jupiter son pere l'encourageoit en lui criant: ἔυ ἴε *courage, mon fils*. Les notes manuscrites d'Amyot portent qu'on peut laisser ἴακχος, & l'entendre des ténebres où l'on célébroit les fêtes de Bac-

nies se célebrent dans les ténebres de la nuit. Cette défense étoit peut-être une condamnation symbolique des orgies.

---

chus, en le faisant venir de ἴον, *violette*, à cause de la couleur sombre de cette fleur. Cette interprétation me paroît un peu forcée. Elles proposent une autre conjecture qui feroit de lire l'ἀκχοις, *les Bacchanales*. Meursius, dans son traité sur les fêtes de la Grece, Liv. dixieme, croit qu'il faut lier ἴον avec ἄγριον qui le précede, en changeant seulement ο en ω & en commençant là un nouveau membre de phrase, lire Ἄγριοις δὲ καὶ. Il se fonde sur ce que le mot ἄγριον qui signifie sauvage, paroît superflu. En effet, dit-il, Plutarque dans toute cette question ne parle pas précédemment du lierre sauvage; il dit simplement le lierre. Pourquoi feroit-il ici ce changement que rien n'amene, & qui d'ailleurs n'est justifié par aucun endroit de la fable, où l'on ne voit pas dans les fêtes de Bacchus, distinguer le lierre sauvage du lierre ordinaire. D'ailleurs, il est certain qu'il y avoit en l'honneur de Bacchus des fêtes nommées Ἀγριωνία, & qui faisoient allusion à la férocité que l'ivresse inspire quelquefois. Elles sont très-souvent citées dans les auteurs anciens, & en particulier par Plutarque lui-même, dans ses Propos de table, *Liv. VIII, Quest. I*, & dans la trente-septieme des Questions Grecques. Cette correction porte avec elle un caractere de vérité auquel on ne peut se refuser.

Les Bacchantes, quand elles entrent en fureur, se jettent sur le lierre, le déchirent de leurs mains & le mâchent avec les dents; ce qui rend assez vraisemblable ce qu'on dit du lierre; qu'il y a dans cette plante des esprits violens qui troublent & alienent la raison, transportent l'ame hors d'elle-même, & produisent une ivresse aussi réelle que celle du vin (1), sur-tout dans ceux qui ont une disposition naturelle à l'enthousiasme (2).

CXIII. Pourquoi ces mêmes Prêtres ne pouvoient-ils exercer aucune magistrature, ni même la demander, quoique d'ailleurs ils eussent des licteurs, & une chaise curule; distinctions qui les dédommageoient de la privation des charges auxquelles ils ne pouvoient pas prétendre?

Est-ce, comme dans plusieurs endroits de la Grece, où la dignité sacerdotale qui va de pair avec celle de la royauté, est le partage de ceux qui n'ont pu par-

(1) Mot-à-mot, *une ivresse sans vin.*

(2) Il n'est personne qui n'apprécie ce que dit Plutarque sur cette prétendue vertu du lierre.

venir au trône? N'eſt-ce pas plutôt parce que les fonctions des Prêtres ſe font dans des temps fixes & réglés; celles des rois ou des magiſtrats, au contraire, ſont indéterminées; qu'ainſi, il eſt impoſſible qu'un même homme puiſſe remplir des devoirs d'un genre ſi différent, lorſqu'ils viennent à concourir enſemble? Il en réſulteroit que s'ils étoient tous également preſſés, il ſeroit forcé de remettre les uns, & par-là, ou de négliger le culte des Dieux, ou de nuire au bien des citoyens. Seroit-ce auſſi que, comme dans l'exercice des magiſtratures il y a des choſes de néceſſité autant que de pouvoir; que le chef d'une nation, comme Hippocrate le dit du médecin, a ſans ceſſe à manier les affaires les plus déſagréables, qu'il a ſa part des peines & des chagrins d'autrui; ils auroient cru profaner la religion & le culte des Dieux, que d'en confier le ſoin à un homme qui auroit prononcé quelques inſtans auparavant des ſentences de mort contre ſes concitoyens, ſouvent même contre ſes parens & ſes proches, comme il arriva à Brutus.

Fin du Tome troiſieme.

On a été obligé de renvoyer au Volume ſuivant, le Traité des Queſtions Grecques, annoncé dans le Sommaire du Traité précédent, afin de ne pas trop groſſir le Volume.

ERRATA.

Pag. 1, l. 4, effacez, *connus.*

P. 9, l. 20, qui eſt à la tête de l'édition, *liſez* qui accompagne l'édition.

P. 13, 1re colonne, l. 24, Eutycrate II, *liſez*, Eurycrate.

Ibid col. 2, l. dern. Léothycidas, *liſez*, Léothychidas.

P. 24, l. dern. de la note, après ce mot &, *ajoutez*, rendit de.

P. 71, l. 9, préféré, *liſez*, proféré.

P. 79, l. 6, Argiléonide, *liſez*, Argiléonis.

P. 111, l. 1 de la note; ὀλεῖ *liſez* ὀλεῖ.

P. 194, l. 12, qu'eut Lacédémone, *liſez*, qu'eût eu.

P. 258, l. 9, Porſenna, *liſez*, Porſena, *& ainſi aux autres.*

P. 277, l. 16, Lampſace, *liſez*, Lampſaque, *& ainſi aux autres.*

P. 416, l. 7 & 8, on paſſa, *liſez*, on paſſe.

P. 436, l. 4 de la note, Nous avons, *liſez*, nous avons vu.

P. 459, l. 12, à Mars, *liſez*, Mercure.

P. 463, à la marge de la ligne 3, *mettez* LXXXVIII.

P. 464, à la marge de la ligne 1, *mettez* LXXXIX, & à la marge de la ligne 11, *mettez* XC.

543087